S
811

Leben
Friederichs von Schomberg,
oder
Schoenburg.
Zweyter Band.
Zusätze und Beylagen

Von
Joh. Fried. August Kazner,
Gräfl. Degenfeld-Schoenburgischen ersten
Hofrath, Mitglied der Kurpfälzischen
Deutschen Gelehrten Gesellschaft.

Mannheim
bey
T. F. Schwan und T. G. Göz.
1789.

Vorrede
zum zweyten Bande.

Daß die einzelnen Stücke dieses Bandes nicht alle Leser gleich interessiren können, ist das gemeine Schicksal der sogenannten Urkundenbücher.

So werden vielleicht die **Tagebücher der verschiedenen Feldzüge** zum Theil denen von der militärischen Classe willkommen seyn. Gern hätte ich sie ihnen durch mitgetheilte Plane anschaulicher und lehrreicher gemacht. Vermuthlich aber ist es der Familien-Theilung zuzuschreiben, daß ich auch nicht einen entdecken konnte.

Andere Classen von Lesern, welchen es nicht eigentlich um das Detail der Kriegsverrichtungen zu thun ist, sollen dafür, wie ich wünsche, in den **Briefen hoher Standes- und anderer merkwürdigen Personen des vorigen Jahrhunderts** (deren manche auch ohne Rücksicht auf Schombergs Leben gelesen zu werden verdienen) einige Schadloshaltung finden.

Vorrede.

Im Ganzen betrachtet, besteht dieser Band aus vorhin noch ungedruckten Originalien: wenige Stücke ausgenommen, welche in dem Verzeichniß mit einem *) bemerkt sind. Die Allgemeinheit der Französischen Sprache erlaubte mir nicht nur, solche unübersetzt zu liefern, sondern ich schmeichle mir sogar dadurch Aussöhnung mit denjenigen Personen zu erwerben, welche, noch ehe diese Biographie gedruckt war, den Tadel äußerten, daß das Leben unsers Deutschen Helden seinem Deutschen Vaterlande nicht Französisch beschrieben würde.

Zum Beschlusse bitte ich, eingeschlichene Schreib- oder Druckfehler, jene mit der Unlesbarkeit der Handschriften verschiedener Beylagen, diese aber mit der Abwesenheit des Verfassers von dem Orte des Drucks geneigt zu entschuldigen.

Der Verfasser.

Inhalt.

Seite.

I. Wilhelm II, Prinz von Oranien, an Schönburg, von Gröningen den 15ten Sept. 1648. . . 3

II bis V. Amalia, Prinzessinn von Oranien, an eben denselben, während der Krankheit ihres Sohns, Wilhelms II. 5

VI und VII. Carl II, König in England, und Jacob, Herzog von York, an eben denselben, nach dem Tode Wilhelms II. 9

VIII. Auszug aus Kayser Ferdinands II den Schönburgen am Rhein ertheiltem Grafen-Brief. 13

IX. Auszug eines von Johann Carl, Grafen von Schönburg, ertheilten Adels-Diploms. . 16

X. Fabert, Gouverneur von Sedan, an Schomberg, vom 23ten Novemb. 1654. . . 19

XI bis XIII. Chanut, französischer Minister, an denselben, aus dem Haag 1655. . . 21

XIV. Türenne, Marschall von Frankreich, an Schomberg, von Paris den 16ten Jän. 1655. 28

XV. Johann Philipp, Kurf. zu Maynz, an denselben, nach Frankfurt am Mayn 1655. . 29

XVI und XVII. Cardinal Mazarin an Schomberg. 31

Inhalt.

Seite.

XVIII. Relation von den Kriegsbegebenheiten in der Provinz Alentejo, vom 17ten May bis zum 19ten Jun. 1663. 34

XIX. Grandats-Diplom für Friederich von Schomberg. 42

XX und XXI. Arglington, Englischer Minister, an denselben, von dem Jahr 1673. . . 47

XXII. Prinz Condé an eben denselben, in eben diesem Jahr. 50

XXIII bis XXVI. Arlington an Schomberg. . 52

XXVII. Schombergs Vorschlag einer Kriegs-Verfassung für England. 59

XXVIII. Eben desselben Schilderung der Englischen Landarmee im Jahr 1673, mit Verbesserungs-Vorschlägen. 79

XXIX. Fragment eines Tagebuchs über die Englische Campagne. 85

XXX. Tagebuch über den Feldzug in Roussillon vom Jahr 1674. 87

XXXI. Fortsetzung desselben vom Jahr 1675. . 91

XXXII. Gratulations-Schreiben der Königinn von Portugal an Schomberg, zu der Erlangung des Commando's in Roussillon. . . . 95

XXXIII. *) Schomberg an den Minister von Louvois vom 7ten Jun. 1674. . . . 97

XXXIV. *) Louvois an Schomberg. . . . 99

Inhalt.

Seite.

XXXV. *) Eben derselbe an eben denselben. . 100

XXXVI. Graf Meynhard von Schomberg an sei=
nen Vater vom 1ten April 1675. . . 102

XXXVII. *) Schomberg an Louvois vom 14ten
April eben dieses Jahres. . . . 106

XXXVIII. *) Louvois an Schomberg. . . 108

XXXIX bis XLIV. *) Camûs de Beaulieu an
den Minister, alle von 1675. . . . 110

XLV. *) Schomberg an Louvois vom 31ten Jul.
1675. 121

XLVI. *) Eben derselbe an eben denselben. . 126

XLVII und XLVIII. Schomberg an den König
und an den Minister, nach erhaltenem Mar=
schalls=Stab. 128

XLIX. Die Königinn von Portugal an Schom=
berg, nach dem zweyten Feldzug in Roussillon. 131

L und LI. Tagebuch über den Feldzug des Mar=
schalls von Schomberg im Jahr 1676, nebst
einem Anhang. 133

LII. Recapitulation der Schombergischen 3 Haupt=
märsche in dem Feldzug von 1676. . . 177

LIII und LIV. Die Königinn von Portugal an
den Marschall vom 10ten Aug. und vom
Sept. 1676. 200

LV. Seignelay an Schomberg vom 21ten Sept.
1676. 204

Inhalt.

Seite.

LVI. Die Königinn von Portugal an den Marschall vom 27ten Febr. 1677. . . . 206

LVII. Tagebuch über den Schombergischen Feldzug in den Niederlanden, vom Jahr 1677. 209

LVIII. Düc d'Orleans an den Marschall vom 14ten Apr. 1677. 217

LIX. Der Marschall an seinen Sohn, Grafen Meynhard, vom 19ten Nov. 1677. . . 219

LX und LXI. Eben derselbe an eben denselben im Jul. 1678. 221

LXII. Prinz von Condé an den Grafen Meynhard. 226

LXIII. Düc d'Enghien an eben denselben. . 227

LXIV. Prinz Condé abermahl an den Grafen Meynhard 228

LXV. Mademoiſ. d'Aumale-Haucourt an eben denselben. 229

LXVI. Sophia, Herzoginn von Hannover, an eben denselben, vom 5/15 May 1682. . 231

LXVII. Die Königinn in Portugal an Grafen Meynhard. 233

LXVIII. Ludwig XIV an den Marschall vom 24 Aug. 1684. 234

LXIX. Der Marschall an den König, von eben diesem Jahre 235

LXX. Kurf. Philipp Wilhelm zu Pfalz an den Marschall, vom 31ten Decemb. 1686. . 237

Inhalt.

Seite.

LXXI. Die zweyte Königinn von Portugal an des Grafen Meynhards von Schomberg Gemahlinn. 239

LXXII und LXXIII. Mad. de Maintenon an die Gemahlinn des Marschalls vom Apr. 1686, und May 1787. 241

LXXIV. Prinz Condé an den Marschall, vom 25ten Oct. 1686. 245

LXXV. Kurbrandenburgischer Bestallungsbrief des Marschalls als Statthalter von Preussen, 1687. 246

LXXVI. *) Kurfürst Frieder. Wilhelm zu Brandenburg an den Feldmarschall von Derflinger. 251

LXXVII. Der Marschall von Schomberg an den König in Polen, den 4/14 Jul. 1688. . 254

LXXVIII bis LXXXI. Maria Stuart, Prinzessinn von Oranien an die Gemahlinn des Marschalls, von dem J. 1687. . . 256

LXXXII. Der Marschall an den König in Portugal, nach der Englischen Revolution. . 268

LXXXIII. Abschieds-Besuch des Herzogs von Schomberg im Unterhause, den 16ten Jul. 1689. 272

LXXXIV. Instruction Kurfürst Friederichs von Brandenburg für den nach England abgehenden Grafen Meynhard von Schomberg. 275

Inhalt.

Seite.

LXXXV. Tagebuch des Irländischen Feldzugs vom 11/21 Aug. bis zum 24ten Octob. 1689. 282

LXXXVI bis LXXXIX. Wilhelm III an den Duc de Schomberg, nach Irland. . . 317

XC. Schomberg während seines Lagers bey Dundalk an den König von England. . . 325

XCI und XCII. Rechtfertigungen des Feldzugs in Irland von 1689. 329

XCIII. Schomberg an den König, aus Irland vom 9ten Febr. 1690. 347

XCIV. St. Felix an die Gemahlinn des Grafen Meynhards von Schomberg, vom 2ten Jul. 1690. 353

XCV. Auszug eines Briefs aus London an den Verfasser dieser Biographie, vom 13ten Aug. 1788. 359

XCVI. Entwurf einer Grabschrift auf den Herzog von Schomberg. 363

Anhang.

Diplom der Schombergischen Naturalisation und Standeserhöhung in England, mit Anmerkungen. . . . . 365.

Entschuldigung.

Durch allzugenaue Beobachtung der Zeitordnung haben die Beylagen LII bis LVIII hier andere Numern bekommen, als sie im ersten Bande mit arabischen Ziffern angezeigt sind. Wer solche aber gleich zu dem Text lesen wollte, wird sich leicht herauszufinden wissen.

Beylagen

zur

Lebensbeschreibung

des

Marschalls von Schönburg.

I.

Wilhelm II, Prinz von Oranien, an Schönburg.

De Groeninghe ce 15 Sept. 1648.

Nous avons appris ici, qu'à la fin le Prince de Galles *) eſt arrivé. Je ſerois bien-aiſe, que Vous ſondiez s'il prétend demeurer long-tems à la Haye, ou s'il croit s'en aller en Ecoſſe **). S'il me veut faire communiquer quelque choſe il peut envoyer quelq'un à Groeningue pour me parler: car il m'eſt impoſſible de venir à la Haye ou à moitié chemin à cauſe des affaires d'ici, auxquelles je ſuis auſſi peu avancé que le premier moment que je ſuis arrivé en cette ville, ſi bien qu'il y a grande apparence que je ne viendrai pas encore ſi-tôt à la Haye.

*) Sein Schwager, nachmals Carl II, König in England.

**) Schottland war noch bekanntlich am meiſten auf Carls I Seite. Dieſer Brief iſt auch wegen der daraus erſichtlichen Gleichgültigkeit des Prinzen von Oranien mit dem auf den Entſcheidungspuncte ſtehenden Schickſale ſeines Schwiegervaters, eine merkwürdige Urkunde.

Me ſemble, que quand le Prince aura été deux ou trois jours à la Haye que Vous en pouvez partir pour me venir trouver ici, où je paſſe fort mal mon tems, et m'y ennuye fort, et j'ai le malheur, que je ne fais continuellement que danſer, et il eſt plus grand à cauſe qu'il n'y a point de ſujet qui vaille la peine, de ſe hazarder d'être un jour auprès le Sieur Belzebut. Je crois qu'à préſent, que Vous étes ſeul à la Haye, Vous travaillez bien à y aller. J'eſpére de Vous voir bien-tôt ici, et d'apprendre toutes les nouvelles des Dames de la Haye de toutes ſortes. Vous m'entendez bien *Couscoulie* *).

---

*) Dieſem genau nach dem Originale gedruckten Worte weiß ich keine andere Deutung zu geben, als daß es ein Scherzname ſey, welchen der Prinz unſerm Schönberg beygelegt hatte. Vielleicht wollte er Coqueluche ſchreiben, worunter man eine Perſon verſteht, welche allenthalben wohl gelitten iſt, und in Geſellſchaften den Ton angiebt.

II.

Amalia, Prinzessinn von Oranien, an Ebendenselben, während der Krankheit ihres Sohnes Wilhelms II.

Votre Lettre m'a fort surprise, que Vous me mandez, que mon fils se porte mal. Je suis extrêmement en peine. Je Vous prie de m'obliger si fort, de me mander le plus-tôt qu'il sera possible, comme il est à cet-heure. Je ne saurois poursuivre mon voyage, si je ne sache pas qu'il est mieux; car de m'éloigner plus, sans savoir qu'il est mieux je ne saurois pour ma vie. J'espére que Vous me le manderez au plus-tôt. Mon dessein étoit autrement de partir lundi, et tout étoit dejà prèt. Je me fie tout à Votre bonté, que Vous ne me laisserez pas long-tems en cette peine, et assurez-Vous, que Vous obligerez celle qui sera jamais

Monsieur

Votre très affectionnée Servante

Amalie Pr. d'Orange.

III.

Ebendieselbe an Ebendenselben.

Votre première lettre m'avoit fort surprise, et la dernière m'a fort réjouïe, d'apprendre, que mon fils se porte mieux. De quoi je rends graces à Dieu, et me sente fort Votre obligée, que Vous m'avés mise si-tôt hors de peine. Je vois bien qu'un fils unique touche fort au coeur. J'espére que Dieu me le conservera pour ma consolation, que c'est à cet-heure la seule que j'ai en cette monde. Je partirai demain pour - - *) où je m'arrête exprès pour avoir de Vos nouvelles. Si mon fils n'auroit pas été mieux je serois rétournée à la Haye pour être auprès de lui. Monsieur! J'ai fait une prière à mon fils, qui est fort juste, et je veux espérer, qu'il me l'accordera. Je Vous prie, de l'en faire souvenir **). Je me fie tant à Votre bonté, ce qui me fait prendre la liberté, avec protestation que je suis véritablement etc.

---

*) War unleserlich.

**) Schade, daß wir die Bitte nicht wissen, welche diese zärtliche Mutter an ihren Sohn gethan hat.

IV.

Desgleichen.

La nouvelle que Vous me mandez de mon fils m'a fort étonné, et je ne puis pas bien encore croire que c'eſt la petite verole. C'eſt peut - être la chaleur qui fait ſortir des rougeurs. Mais il eſt fort bon de le traiter de même. Je veux eſpérer en Dieu que ce ne ſera pas le mal comme l'on penſe. Pour la Princeſſe il la faut mettre à part, ſi elle veut ſortir de la maiſon. Ils ſont fort éloignés l'un de l'autre, mais parce qu'elle eſt ſi groſſe, il eſt fort dangereux pour elle. Vous avez raiſon de dire, que ceux, qui ne le ſervent pas, n'y devroient pas aller, s'il ne veut pas avoir de compagnie. De le tenir fort joy et coy c'eſt le meilleur que l'on peut faire. Je ne me ſaurois empêcher de l'aller voir après diner, et je Vous prie de ne le dire pas. Si-longtems qu'ils ne ſont pas tous ſortis je ne les craigne pas, mais quand ils ſont ſi vilains, cela me fait peur. C'eſt pour mettre mon éſprit en repos. Je Vous prie, de me faire aller à la place par en bas, pour ne paſſer par les chambres de feu Monſieur le Prince.

V.

Abermal.

Je Vous prie, de me mander l'état ou mon fils ſe trouve à cet-heure, et de lui dire, que je voudrois bien aller auprès de lui, mais tout le monde me le déconſeille à cet-heure. Mais aſſurez-lui, que ſi je le pourrois ſoulager ou ſervire en quelque choſe, que je ne regarderai ni ma vie, ni rien au monde pour lui têmoigner, combien je l'aime, et le ferai jusques à la mort. Je ſuis etc.

VI.

Carl II, König in England, an Ebendenselben, nach dem Tode Wilhelms II von Oranien.

St. Johnsstone Jan. 22, 1651.

Mr. Schönberg, There being nothing J am more concern'd in than my Sister and her interests, you may believe the assurance J have from Your letter, and the evidences wich Blage and others give me of Your constant affection to her service, cannot but be most acceptable to me. You may gues at the affliction J have for the los of my dear brother the P. off Orange by the ill influence it hath in my affairs, but you cannot imagine how much my friendship with him, and the affection J had for his person overweighs all other considerations, and the more at this time because J have not power to let the world know, by protecting my Nephew and all that, what is the great sense J have of my obligations to him. J am confident of Your care and affection for my sisters service and interests, and you may be so, of such returns from me, as will let you see J am very sensible of that, aswell as

of Your particular respects to my self. J intreat you to let Buate and Dechamp know J am so well instructed in the duty and services they have paid my Sister since her husbands death that they may expect from me very good acknowledgments, when ever J may be of any advantage to them. J am

Your most affectionate Friend

Charles R.

* * *

Herr von Schönburg,

Da mir nichts mehr am Herzen liegt, als meine Schwester, nnd alles was sie angeht, so können Sie überzeugt seyn, daß die Versicherung, die Sie mir in Ihrem Briefe geben, und das Zeugniß Blage's und anderer von Ihrem beständigen Diensteifer für dieselbe, mir sehr angenehm seyn müssen. Meine Betrübniß über den Verlust meines lieben Bruders, des Prinzen von Oranien, werden Sie sich, wegen des übeln Einflusses den er auf meine Angelegenheiten hat, leicht denken. Allein Sie können sich nicht vorstellen, wie sehr meine Freundschaft und Liebe für ihn alle andere Betrachtungen überwiegt, und besonders jetzt, da ich nicht im Stande bin, der Welt durch die Protection meines Neffens das tiefste Gefühl meiner Verbindlichkeiten gegen ihn zu zeigen. Ich verlasse mich auf Ihre

Sorgfalt, Ihren Diensteifer für meine Schwester und deren Interesse, und rechnen Sie dieserhalb sowohl, als auch wegen Ihrer besondern Achtung gegen mich, auf meine Erkenntlichkeit. Ich bitte Sie, Buate und Dechamp wissen zu lassen, daß ich von der Treue und den Diensten, die sie meiner Schwester seit dem Tode Ihres Gemahls geleistet haben, so wohl unterrichtet bin, daß sie auf meine Dankbarkeit zählen können, so bald ich nur Gelegenheit dazu haben werde. Ich bin

Ihr

wohlaffektionirter Freund

Karl R.

VII.

Jakob, Herzog von York, an Ebendenselben, aus der nehmlichen Veranlassung.

Rhenen Decemb. $\frac{15}{25}$ 1650.

Mr. Schomberg, J am by mylord Byron inform'd of your great care and diligence in what has concern'd me at the Hague, which J do most thankefully acknowledge and desire that you wou'd continue the same and believe that when any occasion shall be offer'd, J shall by more real expressions testify that J ever am

Your assured, loving Friend

James.

* * *

Herr von Schönburg,

Ich bin durch Lord Biron von Ihrer vorzüglichen Sorgfalt und Fleiß für meine Angelegenheiten im Haag unterrichtet worden, und erkenne es mit dem wärmsten Dank. Ich bitte Sie in diesen Gesinnungen fortzufahren, und überzeugt zu seyn, daß ich Ihnen, sobald sich eine Gelegenheit darbietet, durch reellere Beweise zeigen werde, daß ich ewig bin Ihr Sie

aufrichtig liebender Freund

Jakob.

VIII.

Auszug aus Kayser Ferdinands II den Schönburgen am Rhein ertheilten Grafenbrief.

— Undt zu noch mehrer Erzaigung Unserer Kayserlichen Gnadt geben Wir Vielgemeldtem Unserm gehaimbten Rath, Oratorn in Hispanien undt Cañerern Johañ Carl Grafen von Schönburgh, seinen ehelichen Leibs = Erben oder Successorn seines Namens undt Stañens, nach weiter Unserer vollkoñener Macht undt Gewalt, daß sie diejenige Personen, so adelicher guter Sitten, Tugendt undt Vernunft halben darzu tauglich, würdig undt vermöglich sindt, undt ihres Christlichen Herkoñens undt Verhaltens gute Zeugnis haben, sambt ihren ehelichen Leibes = Erben, undt derselben Erbs= Erben, Mañ = undt Weibs = Personen, in den Standt undt Grad des Adels Unser undt des heiligen Reichs, auch Unserer Erb = Königreich, Fürstenthumb undt Landte, recht Edelgebohrnen Rittermässigen Lehen = undt Thurnier = Genoßleuthen erheben, dazu würdigen, schaffen, adeln, undt sie der Schaar, Gemeinschaft undt Gesellschaft des Adels zufüegen, zugesellen, undt vergleichen, die auch mit adelichen Clainnodthen undt Wapphen von Schildt undt Thurnier = Helmen versehen mögen: also, daß dieselbe Personen, so ermeldter Graf Johañ Carl von Schönburgh, seine eheliche Leibs =

Erben undt Successores, wie obstehet, nobilitiren undt adeln würden, auch ihre eheliche Leibs-Erben undt derselben Erbs-Erben, Mañ- undt Weibs-Personen, für rechtgebohrne Lehens-Thurniers-Genoß- undt Rittermässige Edelleuth seyn, geheissen undt von mäñiglich in allen Orten undt Enden, in allen undt jeglichen Händeln, Geschäften, undt Sachen, geist- undt weltlichen, also gehalten, geehret, genenñt undt geschrieben werden, auch darzu alle undt jegliche Ehr, Würde, Grad, Vortheil, Recht undt Gerechtigkeit, alt Herkommen undt gute Gewohnheit haben, mit beneficien undt Thumbstiften, hoher undt nieder Aemter, undt Lehen, geistliche undt weltliche, anzunehmen, zu empfangen, zu haben, undt tragen, mit andern Unsern undt des Reichs rechtgebohrnen Lehens-Thurniers-Genoß- undt Rittermässigen Edelleuthen in all undt jegliche Thurnier zu reuten, zu thurnieren, mit ihnen Lehen undt all andere Gerechtigkeiten undt Recht zu besitzen, Urthel zu schöpfen, undt Recht zu sprechen, auch deren undt all anderen adelichen Sachen, Handtlungen undt Geschäften in- undt außerhalb Gerichts mitthailhaftig, würdig, darzu tauglich, schicklich undt gut seyn, undt sich deß alles in allen Endten undt Orthen zu gebrauchen haben sollen undt mögen, als alle andere Unsere undt deß heiligen Reichs rechtgebohrne Lehens-Thurniers-Genoß undt Rittermässige Edelleuthe solcher haben, sich dessen gebrauchen undt geniessen von Recht undt Gewohnheit, von allermäñiglich unverhindert; Doch sollen die Personen, so also, wie obsteht, durch oftgedachten Grafen Johañ Carln von Schönburgh, seine eheliche Leibs-Erben, oder Successorn, als vor oft gedacht, in den

Standt undt Gradt des Adels erhebt werden, sich aller burgerlichen Handtirungen, Gewerb, undt Kaufmañschaft, sambt andern unadelichen Sachen undt Thaten, bey Verliehrung dieser Unsern Concession gänzlich enthalten ꝛc. ꝛc.

IX.

Auszug eines von Johann Carl, Grafen v. Schönburg, ertheilten Adels-Diploms.

Wir Johann Carl Graf von und zu Schoenburgh ꝛc. bekeñen undt thun kundt offenbar mit diesem Brief allen denen, die ihn sehen oder hören lesen, daß Wir gnedigh angesehen undt betracht haben solche Redlichkeit, adeliche gute Sitten, Tugendt undt Vernunft, auch das gute Vermögen, damit Unser lieber besonderer Franz Philipps von Schönbergh versehen undt Uns berühmet ist, vornehmlich aber die getreuwe angenehme Dienst, welche sein Schweher, Unser lieber getreuwer Rath, Mathis Kilberger von Nerenhausen, Uns lange Zeit unverdrossen undt williglich gethan, täglich thut, undt beyde Uns, undt dem heiligen Reich zu künftigen Zeiten wohl thun mögen undt sollen, und hierumb, auß Kayserlicher vollkoñener Uns gegebener Macht undt Gewalt, mit wohlbedachtem Muth, gethanem Rath, und rechtem Gewissen Denselben Franz Philipps von Schönbergh, seine Erben undt nachkoñende Erbs-Erben, beyde Mañ- undt Frauwen-Geschlecht, in den Stand undt Grad des Adels des heiligen Römischen Reichs, undt Kayserlicher Maj. Erb-Königreich, Fürstenthumb undt Landen recht-Edelgebohrnen, Ritter-

Rittermäſſigen, Leben- und Thurniers-Genoß-Leuth erhaben, dazu gewürdiget, erhöhet, undt zu rechten Edelleuthen in Gottes Namen erhebt undt gemacht haben, adeln, würdigen undt erheben Ihn und ſeine Erbs-Erben, mit rechtem Wiſſen, undt Uns von höchſtgedachter Kayſerlicher Macht undt Vollkomenheit zugeſtellten Privilegien, in Kraft dieſes Briefs, mit allen Ehren, Würden, adelichen Rechten, Graden, Privilegien undt Freyheiten all ſolchermaſſen undt Geſtalt, daß Er undt ſeine eheliche Leibes-Erben undt derſelben Erbes-Erben, Man- undt Weibsperſonen, nun für undt für ewiglich rechtgebohrne Lehens-Thurniers-Genoß- undt Rittermäſſige Edelleuth ſeyn, geheiſſen, undt von mäniglich in allen Orthen undt Enden, in allen undt jeglichen Händeln, Geſchäften undt Sachen, geiſt- undt weltlichen alſo gehalten, geehrt, genent, undt geſchrieben werden, auch darzu alle undt jegliche Ehr, Würde, Grad, Vortheil, Recht undt Gerechtigkeit, altherkomen undt gute Gewohnheit haben ſollen, mit beneficien, undt Thumbſtift, Poſten undt Würden, Aemter undt Lehen, geiſtliche undt weltliche, anzunehmen, zu empfangen, zu haben, undt tragen, mit andern deß Reichs rechtgebohrnen Lehens-Thurnier-Genoß- undt Rittermäſſigen Edelleuthen in all undt jegliche Thurnier zu reuten, zu turnieren, mit ihnen Lehen undt all ander Gericht undt Recht zu beſitzen, Urthel undt Recht zu ſprechen, auch der undt aller andern adlichen Sachen undt Handtlungen, undt Geſchäften, in- undt außerhalb Gerichts mitthailhaftig, würdig, darzu tauglich, ſchicklich undt gut ſeyn, undt ſich deß alles in allen Enden undt Orthen zu gebrauchen

sollen undt mögen, als alle andere des H. Reichs rechtgebohrne Lehens= Thurniers= Genoß= undt recht=mäßige Edelleuth solches haben, sich dessen gebrauchen, geniessen, von Recht und Gewohnheit, von aller=mäñiglich unverhindert thun mögen ꝛc. ꝛc.

X.

Fabert, Gouverneur von Sedan, an Schomberg.

à Sedan le 23. Nov. 1654.

Je reçois préſentement votre Lettre du 16, qui m'a été addreſſée par Mr. de Stein-Callenfels, auquel je renvoye cette réponſe ainſi que Vous le deſirez. J'ai beaucoup du displaiſir de la difficulté, que Vous avez rencontré à terminer votre affaire, et je ſouhaite paſſionnément, que Vous en ſortiez auſſi heureuſement, que Vous le deſirez.

Pour les amis que Vous avez en cette frontière, Vous ne devez pas craindre qu'ils ſoyent incommodés des troupes, qui y ſont venuës depuis peu, parce qu'elles ne bougeront des lieux où Mr. de Turenne les a logées, que Mr. le Comte de Montagu ne ſoit venu avec les ordres de la cour de les mettre en quartier d'hyver, ou de les faire marcher où l'on les jugera utiles. De moi je n'ai nul pouvoir de leur rien faire faire, ni de la cour aucun commandement pour quoi que ce ſoit, et ſuis pourtant ici du 6e du mois, et Son Emce le ſait. S'il m'ordonne

quelque chose sur l'affaire que Vous me recommendez, je Vous assure, Monsieur, que cela sera fort promptement exécuté, et que personne ne peut être plus perfaitement, que je le suis etc.

XI.

Chanut, franzöſiſcher Miniſter, an Denſelben.

à la Haye le Mardi 12. Jan. 1655.

Ne ſoyez point en peine, comme Vous me le têmoignez en votre dernière du dernier de l'année paſſée, ſur ce que je ne Vous ay point écrit, que j'euſſe fait ſavoir ce que Vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire du 22e. Je n'y ai pas manqué, ni en cette lettre là ni en toutes les autres que Vous m'avez obligé de m'écrire, de recueillir tout ce qui devoit être ſçu là bas, et de le faire ſavoir très ſoigneuſement. Il eſt vrai. que ſur le commencement je n'ai pas vu que Son Emce *) fut diſpoſé à penſer aux lévées de ce côté là, mais il me ſemble que nous lui avons écrit des conſidérations qui pourront lui en donner l'envie, et c'eſt pourquoi je voudrois avoir encore réponſe auparavant que Vous réſoluſſiez à quitter l'Allemagne. Je Vous puis dire ſans complaiſance qu'en toutes les lettres que je reçois de S. Emce il paroit que Vous n'avez rien

*) Der Cardinal Mazarin.

à déſirer de plus en la creance qu'il a en Vous, et je Vous aſſure, que ce que j'ai écrit, depuis que j'ai l'honneur de Vous connoitre, n'a point diminué l'eſtime et la confiance qu'Il avoit déjà.

Je ſerois fâché, qu'il Vous coûtat quelque choſe, pour Vous ſaiſir de ce traitre *). Laiſſez le jusques à ce que la fortune le faſſe tomber en nos mains. Ce ſeroit peu de ſatisfaction que la vangeance ſur ſa tête. Cherchons plutôt a la prendre avec plus de profit pour notre Maitre, faiſant quelque choſe de pareil à ce qui nous a manqué. Je Vous rens graces pour les avis que Vous me donnez pour des Ingenieurs. Je tâcherai à m'en ſervir. Mr. de Sommerdyck m'a parlé de celui que Vous connoiſſez ici. Peut-être ſe débaucherat-il. Ce matin encore j'ai conſulté avec lui et Mr. d'Arminvilliers ce que je pourrois faire en votre affaire. Ils me diſoient qu'il n'eſt point tems d'en parler que l'on ne voye ce qui ſe fera pour la caſſation **). Aſſurez-Vous, que je n'oublierai rien de mon côté quand il ſera tems. Je ne veux pas auſſi oublier de Vous

---

*) Von was für einer Verrätherey hier die Rede war, konnte ich nicht entdecken.

**) Vermuthlich hat dieſes ſeinen Bezug auf die Schomberg'ſche Compagnie im Dienſte der General-Staaten.

dire, que j'ai auſſi écrit à S. Emce ce que Vous m'avez écrit de Baccara du 24. Decemb. et même ce qui regardoit la ſureté de votre perſonne. Je Vous ſupplie d'y prendre garde ſoigneuſement, et de conſerver en Vous un très bon ſerviteur du Roy, et un homme que j'honore de tout mon coeur etc.

XII.

Ebenderselbe an Ebendenselben.

à la Haye le 19. Jan. 1655.

Je me donnois l'honneur de Vous écrire le 12 de ce mois, par le rétour de votre M. Quartier-maitre. Maintenant j'ai reçu des lettres de Son Emce qui m'apprennent qu'il Vous écrit, d'accepter les Offres, qui Vous sont faites pour la levée d'un Régiment d'Infanterie, à quoi Son Eminence ajoute, et me donne Ordre, de le Vous faire savoir, qu'il seroit encore mieux, que Vous en puissiez lever deux, en mênageant toutefois l'argent, en sorte, que nous ne l'employassions pas inutilement, et que nous eussions les hommes ou que nous conservassions notre argent. Je crois Mr, que Vous rendrez un bon service au Roi, et ferez grand plaisir à Son Emce, si Vous pouvez mettre sur pied un ou deux bons Régimens d'Infanterie. Comme j'avois écrit bien ponctuellement à la cour ce que Vous m'avez fait savoir au Sujèt de l'Electeur *), je pense que l'on seroit bien aise,

*) Nehmlich von Maynz. Diese und folgende Stellen waren in Chiffern geschrieben.

d'y être informé, ſ'il eſt vray, que ce Prince ait encore de l'affection pour nous, et s'il a des motifs tels que nous en puiſſions prendre confiance. Mais cela doit être traité, comme Vous ſavez, et comme Vous le ferez bien, avec une grande diſcrétion, ſans lui faire connoître, que nous doutions de ſa bonne volonté. Je viens préſentement d'un Gaſt *) chez Mr. de Ghent ou étoit Mr. le Prince Maurice et Mr. de Sommerdyck. Nous avons bu à Votre Santé de bon coeur et à tant d'autres, que je ſuis contraint de finir cette Lettre plutôt que je ne ferois, ſi j'avois aſſez de tête pour continuer d'avantage l'entretien, et je m'abſtins à deſſein d'un plus long compliment pour-ce-que c'eſt le pas, ou pour l'ordinaire les ivrognes trébuchent. Je ſuis etc.

---

*) Von einem Schmaus.

XIII.

Desgleichen.

à la Haye le 2. Mars 1655.

J'ai reçu les lettres qu'il Vous plu de m'écrire du 16 et du 26 du Mois paſſé, dont je Vous rens graces trèshumbles. Elles ne font point mention, que Vous ayez reçu les miennes et néantmoins je n'ai pas manqué de Vous écrire. Ma dernière étoit du 16me paſſé. Je vois ce que Vous faitez pour les levées, et ce qui Vous ſuccéde à rompre celles de nos ennemis, qui n'eſt pas un petit avantage. Je m'étonne, que Vous nommez Mr. de Coligni entre ceux qui en veulent faire pour Mr. le Prince *), parce que nous ſavions ici, qu'il quitte le parti, et que dans peu de jours nous l'aurons en cette ville pour y faire un purgatoire de quelques jours. Mr. de Meille eſt auſſi réſolu de ſe retirer. Mais la cour ne conſent pas encore à le recevoir. Toutes les affaires du Royaume d'Angleterre ſont très malheureuſes. Ce que Vous m'écrivez de ſon voyage

*) Condé.

me fait connôitre, que cette conſpiration *) n'étoit pas une fauſſe ſuppoſition, comme nous penſions, mais aujourdhui qu'elle eſt découverte qu'y-a-t-il à eſpérer? On nous mande, que Mr. le Protecteur ſe garde avec un merveilleux ſoin, et il fait prudemment. Mais je le tiens en une miſérable condition, ne ſe pouvant aſſurer que par les armes. Notre traité avec l'Angleterre n'eſt point encore fini.

Il ne ſe fait rien qui mérite de Vous être écrit.

Le Sr. de Boisguerin m'a écrit de Gueldre et me prie fort inſtamment de le ſecourir dans la miſère, où il eſt. Celui qui m'a apporté ſa lettre m'a dit, que Mr. de Machault pourroit le retirer de là, et qu'il faudroit cent écus pour payer les fraix du Chirurgien et de ſa dépenſe. J'eſtime que de Cologne Vous y aurez pourvu, et néanmoins pour ne point abandonner ce gentilhomme je m'en vais écrire à Mr. de Machault, que je prierai de fournir cette Somme etc.

---

*) Einer Namens Pride hatte die Verſchwörung entdeckt. S. l'Hiſtoire des revolutions d'Angleterre p. d'Orleans. T. III. p. 246.

XIV.

Türenne, Marschall von Frankreich, an Schomberg.

à Paris le 16 Jan. 1655.

J'ai reçu Vos lettres, et Vous devez en avoir eu des miennes. Mr. de Novet Vous rendra réponse touchant l'affaire de Monsieur le Duc * * * et j'ai vu Mr. le Cardinal en quelque pensée de Vous faire faire un Régiment d'Infanterie Allemande, car pour la Cavalerie on ne songe pas présentement à en faire. Dans le mois de Mars et Avril on renouvellera peut-être les pensées de levées, mais pour à cette heure il n'y a point d'apparence. Je suis bien obligé à Monsieur l'Electeur de Mayence de Son souvenir et je vois ici grande disposition à faire amitié avec lui, si on le croiroit moins attaché à la maison d'Autriche. Je Vous prie de me croire très véritablement etc.

XV.

Johann Philipp, Kurfürst zu Maynz *), an Denselben, nach Frankfurt am Mayn.

Wohlgebohrner Insonders lieber Herr Vetter

Demnach ich gewisser Sachen halben mit Ihme mündlich zu reden verlange; Als würd Er mir einen Gefallen erweisen, wañ Er sich morgen Tags anhero zu mir erheben wird, wie ich dañ seiner Ankunft erwarte, und beneben verbleibe

deß Herrn Vettern

Maynz den 1ten May 1665.

Wohlaffectionirter.

* * *

Aus einem dazugelegten Briefe von einem andern von Schönborn, vom 10ten März dieses Jahrs, erhellt, daß der Kurfürst unserm Schomberg eine Verehrung mit süssem Wein gemacht habe. Man sieht aus ebendemselben, wie sehr man zu Maynz für die königliche Partie in England gestimmt war. "S'il arrive

*) Aus der Schönbornischen Familie.

(schreibt dieser) quelque bonne nouvelle pour S. Maj. le Roi d'Angleterre je Vous prie, de nous en faire participant. Dieu veuïlle seconder ses Desseins selon les voeux et souhaits que nous faisons tous les jours. Pour les vins il y a une pointe de vin doux, que S. Alt. dit, qu'il faut boire à la santé du Roy, ne se gardant point. S. Alt. m'a commandé, de Vous saluer de Sa part. etc.

XVI.

Cardinal Mazarin an Schomberg.

De Paris le 5 May 1665.

Le Sr. de la Haye m'a rendu Votre lettre du 28 du paſſé, et m'a dit l'état de Votre place. On envoye de l'argent de delà pour achever le payement des troupes, et on ne Vous laiſſera manquer de rien de ce qui Vous eſt néceſſaire. On examinera Vos raiſons et celles de Mr. de Beauvau ſur le réglement de Vos contributions et on tâchera de Vous ſatisfaire tous deux. L'Intention du Roi eſt que Vous mettiez en liberté les deux bourgeois d'Avesnes que Vous avez priſonniers, ſuivant l'Ordre que Mr. le Tellier Vous en a adreſſé, parce qu'il importe de ne point rompre à préſent l'échange qui a été fait entre la dite ville et Guyſo. On ne fera point marcher les Gensd'armes Ecoſſais qu'ils n'ayent réçu leur payement comme les autres troupes. Vos Dragons ne Vous doivent plus être à charge, puisqu'on écrit au Sr. Talon de leur fournir leur ſubſiſtance. S'il Vous eſt du quelque choſe de Vos appointemens Vous le pouvez recevoir ſur les fonds

qu'on envoye delà. Du Reste nous sommes dans une si grande néceſſité d'argent qu'il eſt impoſſible de Vous donner préſentement aucune aſſiſtance extraordinaire. Si nous nous trouvons un peu plus au large je me ſouviendrai de Vous et Vous ſervirai de tout mon coeur.

Le Card. Mazarini mpr.

XVII.

XVII.

Eben derſelbe an eben denſelben.

L'on comprend aſſez ici les difficultés, qui ſe peuvent trouver à la conſervation de Bourbourg. Mais au lieu de Vous rebuter, elles Vous doivent exciter d'avantage *par la gloire que Vous aurez à les ſurmonter.* On Vous donnera pour cela toutes les aſſiſtances qui Vous ſeront neceſſaires, et pour les travaux, et pour la ſubſiſtance de la garniſon. Et comme *on eſt perſuadé, que Vous n'oublierez rien de tout ce qui ſera dans la poſſibilité*, pour ſoutenir ce poſte, on ne prétend point après cela Vous rendre garant de l'événement. Si l'on auroit pris le fort de Linck, celui que l'on y auroit mis pour y commander *Vous auroit obeï.* Quand il y aura lieu de Vous établir je le ferai avec joie; et *je n'ai pas ſi peu de diſcernement, que je ne connoiſſe bien la différence du mérite des gens; et que je n'aye pour le Vôtre toute l'eſtime que je dois.*

Le Cardinal de Mazarini.

XVIII.

Relation von den Kriegsbegebenheiten in der Provinz Alenteio, vom 17ten May bis zum 19ten Jun. 1663.

Dom Juan d'Autriche ayant paſſé la Guadiane le 7 de May ſur le Pont de Badajoz avec ſon armée compoſée de 10,000 hommes de pied ou environ, de plus de 6000 Chevaux, 18 pièces de Canon, et un équipage fort leſte, chargé de vivres pour 6 ſemaines, prit la marche droit à Evora, le coeur et la capitale de cette province d'Alentejo.

Comme le Prince étoit fort bien averti, que, nos places frontières garnies, nos Généraux ne pouvoient pas avoir un Corps à Eſtremos, ou s'aſſemblât notre armée pour ſe pouvoir oppoſer à ſon paſſage, il prit le plus court et le plus droit chemin, paſſant à une demi - lieue de nous ſans aucun empêchement.

Tout ce que put faire Mr. le Comte de Shomb. dans cette rencontre, fut d'obliger Meſſieurs les Généraux Portugais d'envoyer dans Evora, où il n'y avoit

perſonne, 2500 hommes de pied et 700 Chevaux, et ordre à quelques troupes, qui étoient en marche pour nous venir joindre, de ſ'y jetter dedans; de façon que lorsque la Cavalerie de l'Ennemi inveſtit cette place, il y avoit plus de 4000 hommes de pied, et 700 Chevaux de la meilleure Cavalerie de Portugal, et plus de 3000 habitans qui prirent les armes pour defendre leur ville. Ce grand nombre ne rebuta pas Dom Juan d'Autriche de pourſuivre ſon entrepriſe, et attaquer la place à la faveur de deux couvents, qui étoient presque joignants la muraille; et par la lacheté et l'ignorance de ceux qui y commandoient, les obligea dans 5 jours, par les menaces qu'il leur faiſoit tous les-jours, à ſe rendre priſonniers de guerre.

Cette prompte reddition nous ayant ôté le moyen, de pouvoir hazarder une bataille à la quelle nos Généraux étoient tous réſolus pour le ſecours de cette place; et n'étant pas auſſi à risquer, d'aller attaquer l'ennemi au pied de la muraille de ſa nouvelle conquête, Mr. le C. de Sch. fut d'avis de ſ'aller porter à Alandroal à 6 lieues de l'ennemi, d'où nous le pouvions facilement empêcher de faire venir leur convoy par Jerumenha ou par Aronche.

Cela réuſſit ſi bien que le 10 May Dom Juan d'Autriche fut obligé par la neceſſité des vivres à détacher 2000 Chevaux, avec quelque Infanterie montée ſur des mulets, pour aller jusques à Leacevas *) à Porto del Rey, et Alacer de Sal, pour y amaſſer des grains et farines, qu'il y croyoit trouver appartenans aux munitions de ces provinces.

Sur le premier avis de ce détachement notre armée part d'Alandroal en diligence pour tâcher de couper ces troupes, et arrive le 2 jour à une petite lieue d'Evora, marchant en bataille par la pleine; Mais ayant appris par nos partis, que les troupes faiſoient un grand détour pour nous éviter, et qu'il nous feroit fort difficile, de les empêcher de ſe joindre, nous remarchames ſur nos pas, par la même plaine et vinmes repaſſer le ruiſſeau de Fonteboa, ſur lequel nous campâmes à une petite lieue de la place. Ce ſoir même l'armée ennemie ſe vint camper ſur la hauteur vis-à-vis de nous, le ruiſſeau entre deux. Dom Juan d'Autriche faiſant canonner toute la nuit dans notre camp ſans aucun effet, le lendemain matin il fit deſcendre ſon armée en bataille vers le ruiſſeau, comme ſ'il nous eut vou lu atta-

---

*) Ich zweifle, ob dieſe Namen richtig geſchrieben ſeyen. Vielleicht Alcaçovas.

quer, ayant détaché quelqu' Infanterie, qui venoit à la portée de nos mousquets.

Cela se passa en quelques escarmouches. Mais notre Canon ayant été posté fort avantageusement endommagea fort ses troupes, lui tua quelques officiers de marque, et lui fit même courir risque de sa personne.

Ce grand effet de notre artillerie, joint avec le peu d'espérance qu'il y avoit, à nous pouvoir battre en défilant sur notre mousquet, obligèrent enfin Dom J. d'Autr. à faire marcher son armée par son aile gauche, en remontant le long du ruisseau. Cela nous obligea à faire le même de notre côté, le canonnant toujours avec grand effet, jusques à ce qu'insensiblement il s'éloigna de nous, ayant dérobé la vüe de sa démarche pendant trois heures dans les oliviers d'Evora. Il passe sur le soir le ruisseau Degebe *) à une demi-lieu au dessus de notre camp.

Cela fit croire à Mr. le C. de Sch. qu'infailliblement le lendemain Dom J. d'Autr. nous donneroit

*) Das kleinere Wasser Fonteboa fällt in diesen Rio Degebe.

bataille, nous voyant dans la plaine, ayant plus de 6000 chevaux contre 3000 et pouvant ſe ſervir de toutes les troupes d'Evora, n'en étant qu'une petite lieue. Dans cette croyance nous travaillâmes toute la nuit à nous couvrir d'un petit retranchement, principalement notre droite, notre gauche étant couverte du ruiſſeau.

L'ennemi, bien loin de venir à nous, employe toute la journée à retirer tout ſon bagage, qu'il avoit auprès d'Evora, dans un vieux camp, à donner ordre à la garniſon qu'il laiſſoit dans la place, et à la conduite de nos priſonniers de guerre, et d'abord qu'il fut nuit il fit marcher tout ſon équipage droit à Venta et Duque *), et par cette diligence vint camper au deſſus de la rivière de Tera à deux lieües d'Eſtremos.

Nous n'eûmes avis de ſa marche qu'il ne fut jour, ce qui nous obligea de prendre la nôtre droit à Evoramonte, au travers de montagnes, et vinmes camper le même jour au deça de la rivière de Tera à trois quart de lieüe de l'ennemi.

Le lendemain le 8me du courant nous apprîmes par divers partis que D. J. d'Autr. faiſoit marcher

*) Oder Venda do Duque.

son Bagage, pour aller passer auprès d'Estremos, et que son armée faisoit alte dans la plaine, pour couvrir cette marche. Sur cet avis nous faisions grande diligence pour aller occuper les hauteurs qui sont à une petite demi-lieue d'Estremos sur son chemin. Il fit faire le même à son Infanterie, et la postà à deux portées de Canon de nous sur deux hautes montagnes, dont il en occupa une par son aile gauche d'Infanterie, et l'autre de sa droite au pied de cette dernière, et étendit sa Cavalerie sur deux lignes dans la plaine par où il avoit marché. Par cet ordre de Bataille il couvroit fort bien la marche de son bagage, et lui donnoit lieu de se debarasser des défilés de la montagne.

Quand sur le soir Mr. de Sch. ayant reconnu que l'aile gauche de l'ennemi étoit sans Cavalerie, se fiant sur la hauteur de la montagne que son Infanterie occupoit de ce côté là, nos Généraux se résolurent d'attaquer la Cavalerie de l'ennemi, qui étoit dans la plaine, avec toute la nôtre, renforcée de quelque Infanterie, et en même tems attaquer les deux montagnes qu'occupoit l'Infanterie ennemie par toute la nôtre, disposée en deux lignes, avec deux bataillons pour le corps de réserve.

En cette forme nous attaquâmes une heure avant le ſoleil couché. Notre Infanterie força celle de l'ennemi ſur les montagnes, l'ayant attaqué avec plus de réſolution que de bonne conduite en bon ordre.

Notre Cavalerie n'eut pas un ſuccès ſi aiſé. Mr. le C. de Sch. l'ayant toujours apprehendé, voyant notre Infanterie maitreſſe des hauteurs, lui fit faire alte, et réformer les bataillons, pendant qu'il alla joindre notre Infanterie Angloiſe, qui étoit la plus prochaine de la plaine, formant l'aile gauche de notre Infanterie, et l'ayant fait marcher pour favorifer notre Cavalerie, qui ètoit deja rebutée, et n'oſoit plus attaquer celle de l'ennemi, qui demeura toujours ferme, jusqu'à ce que cette Infanterie s'approchant toujours et commencant à l'incommoder, la fit finalement réſoudre à ſe mettre en fuite à l'entrée de la nuit, nous laiſſant maitres du champ de bataille.

L'ennemi fait une perte ineſtimable en cette journée, ayant perdu ſon Canon et généralement tous les chariots de ſon armée, ce qui eſt une perte qui ne ſe peut réparer en peu de tems en Eſpagne. Son Infanterie a été entièrement defaite, une bonne partie étant tombée entre les mains des payſans qui ne leur ont point donné de quartier. Presque tous

les Meſtres de Camp ont été pris ou tués auſſi bien que leurs Officiers Généraux de Cavalerie, et ce qui eſt très rémarquable, c'eſt que notre perte a été fort petite au prix d'une ſi grande victoire.

Nous avons perdu Manol, frère d'Andrade, Général de la Cavalerie d'Aludira, 5 ou 6 Capitaines de Cavalerie, quelques Capitaines d'Infanterie, et autres Officiers. Entre les Capitaines de Cavalerie, que nous avons perdu Mr. de la Place, Cap. dans le Régiment de Mr. de Sch. regretté généralement de tous les François, a été tué. Le Marquis de Schomb. Capitaine dans le même Régim. bleſſé d'un coup de piſtolet au viſage (c'étoit l'ainé).

Ce Régiment a été le plus maltraité dans cette occaſion, ayant eu affaire aux Gardes de Dom J. d'Autr. et ayant gagné leur Eſtandarte. Mons. de Sauſſoy, qui le commandoit ce jour, a eu un coup de mousquet dans les armes, ſans en être autrement bleſſé. Mr. de Morignac, Capit. a auſſi été bleſſé. De nos François il y en a encore de fort bleſſés, et deux Capitaines de Caval. dans les Portugais. Parmi les Portugais je ne ſais de perſonnes de condition bleſſés que Don Simon de Souſe, frère du Comte de Caſtelmelior, qui toute cette journée a temoigné une ardeur toute extraordinaire à voir réſſoudre nos Généraux à attaquer l'Ennemi.

XIX.

Grandats-Diplom für Friedrich v. Schomberg.

Dominus Alphonſus gratia Dei Rex Portugalliae, Algarbiae et ab una alteraque parte Maris in Africa, Dominus Ghineae et acquiſitae Navigationis et Commercii Aethiopiae, Arabiae, Perſidis et Indiae etc.

Significamus omnibus inſpicientibus has Litteras, quod nos attendentes ſervitiis praeſtitis a Comite *Frederico de Schomberg*, Barone de Labersheim, de Tetfort, Dno de Coubert, mei Conſilii Bellici, Conſiliarii, Gubernatore armorum Provinciae Alentejo et extranearum Militarium Cohortum, qui ſervitia praeſtitit in bellis contra Caſtellam, et non ſine particulari et ſingulari ſtrenuitate adauxit honorem meorum armorum cum victoriis, quas reportavit, et acquiſitionibus quas ipſe fecit, propter quae conſecuta eſt Pax qua mox fruimur in his noſtris Regnis. Ob has omnes rationes et ob multa merita dicti Comitis cupimus, ut ab omnibus agnoſcatur maxima exiſtimatio, quam habemus et facimus de Sua Perſona, ut ipſam honorem us et ipſius filios, qui etiam nobis Servitia praeſtitere, et ut viva remaneat in eorum Perſonis ac ſucceſſoribus memoria honoris et gratiae

quas ipſis fecimus, et ut ſciant nobis ſerviiſſe in omni occaſione: placet nobis et gratum habemus illos honorare titulo Comitis Villae de *Mertola* pro ipſo et ſuis ſucceſſoribus in forma legis mentalis cum omnibus honoribus, Privilegiis, Praeeminentiis, praerogativis, libertatibus, exemptionibus vulgo Franchigiis, quibus utuntur et fruuntur ac ſemper uſi ſunt Comites Regnorum iſtorum, volumus ob ideo, et mandamus, ut ſupra dictus Comes iis utatur, ac uti poſſit, quin impediatur, et ſecundum quod juxta jura et morem antiquum practicari ſolet in omni actu et tempore, declarantes hanc eſſe noſtram voluntatem. Ob hunc Comitis Titulum habebunt ipſi et eorum ſucceſſores locum et ſedem ad ipſos pertinentes, ob quod noſtrum Conſilium diſponet pro ipſis neceſſarias litteras, et ad majorem horum omnium firmitatem mandavimus ipſis expediri has noſtras literas in Regia noſtra Cancellaria regiſtratas, et Sigillo noſtro pendenti munitas. Datum Lyſabonae d. 31. Martii. Aloyſius Terxeira de Caravallo fecit anno nativitatis Dni 1668. Nihil ſolvatur pro expeditione, et non transeat ad exemplum.

Rex.

Carta Tituli Comitis Villae de Mertola juxta jura et morem antiquum in forma Legis mentalis, quam expediri curavit ob merita ſupra dicti Domini Comitis de Schomberg.

Französische Uebersetzung desselben, mit Bestimmung der Pension.

Dom Alfonse par la grace de Dieu Roi de Portugal et des Algarves, de ça et de là de la mer d'Afrique, Seigneur de la Guinée et de la conquise navigation de l'Ethiopie, Arabie, Perse, et des Jndes etc. à ceux que cette lettre parviendra soit connû, qu' ayant tiré en considération les mérites du Comte Frederic de Schomberg, Baron de Labershem et Tetfort, Seigneur de Coubert, actuel Conseiller de Guerre, Gouverneur des armes de la Province d'Alem Tejo, et des trouppes Etrangères, nous lui donnons le titre de Comte da villa de Mertola par cette lettre, faite selon nos ordres ce trente un du mois de Mars de la présente année de six cent soissante huit, et qu'il aye pour ses bons services qu'il nous a témoigné, avec le dit titre de Comte par notre Consentement de la chambre des Expéditions d'Aprobation, chaque année Cent deux mille huit Cent soissante quatre rs. que lui, ou qui sera de ces Comtes, aura à recevoir de nos Royaumes de Portugal, le quel sera assigné et payé en quelque ordinaire chambre de nos revenus de cette ville, d'où nous conviendrons d'un bon payement, commençant le trente et un du dit mois de Mars de l'année nommée, et donné en

cette foi qu'a été passée la lettre patente du dit titre de Comte da villa de Mertola, de plus que nous ordonnons aux officiers de nos Royaumes de le mettre en leur livres, à savoir principalement de chaque directoire de cette ville, les dits Cent deux mille huit Cent soissante quatre rs. joints par nos ordres au dit titre, et de l'expedier en chaque année en rigueur du Consentement, de manière que lui a été approuvé, et non obstant tout cela, nous l'avons pour confirmation fait mettre en matricule, comme memoire de notre lettre d'assurance donnée pour ne pas y avoir de manquement, ceci a été activement déclaré du même tems, et pour rectification de tout, nous avons fait donner cette lettre au dits Comtes, et pour meilleure foi y a été ajouté le Cachet pendant, avec ordre qu'ils soyent exempts de toute taxe ordinaire en droit du reglement. Luis da Silva en faisant foi, à Lisbonne le premier du mois de Mars de l'an six cent soissante huit. Sebastian da Gamalcho.

Pello Princepe.

Lettre de Consentement et approbation Royale, de Cent deux mille huit Cent soissante quatre rs. du titre de Comte da villa de Mertola, de quoi sa Majst. fait grace à Frederic Comte de Schomberg, Baron de Labershem, de Tetfort, Seig-

neur de Coubert, actuel Conseiller de Guerre, Gouverneur des armes de la province d'Alem Tejo, et des troupes Entrangeres, *ce qui lui convient comme aux autres Comtes de ces Royaumes*, le quel lui sera assigné en la chambre des ordinaires revenus des Royaumes en cette ville, et même sont les précis ordres de sa Mjté que ce soit un payement actif et fixe, commençant le trente un du mois de Mars de l'an 1668 à savoir du même tems que lui a été agrée le titre de Comte, et le tout doit être accompli selon les dits ordres. — *)

---

*) Aus einer fehlerhaften Abschrift.

XX.

Arlington, englischer Minister, an Schomberg.

à Whithall ce 26 May 1673.

Celle que je me suis donné l'honneur de Vous écrire la semaine passée étoit en Anglois, mais faisant réflexion sur l'obligation qui pouvoit tomber sur Vous, de montrer ce que nous Vous écrivons sur la prière que le Roy Vous fait, de passer par deça en toute diligence pour servir sur Monsieur *) dans la déscente qu'il dispose de faire en Hollande avec un corps de troupes de Sa Majesté, Vous écrivant avec celle là de sa propre main, j'ai voulu faire la présente en François, Vous conjurant, de ne perdre un moment de tems à Vous rendre ici sur l'assurance, que Vous y trouverez Votre satisfaction non seulement à l'égard du service présent, mais à y continuer pour toujours, en cas que Vous n'avez perdu le gout que Vous avez autre fois eu pour notre pays, où Vous avez tant des personnes qui Vous aiment et

*) Soll vielleicht sous Monsieur heissen. Arlington bedient sich hier des Worts Monsieur nach französischem Gebrauch, den Bruder des Königs, Herzog von York, anzuzeigen.

estiment, dans le nombre desquels je ne veux céder mon rang à personne, puisque je suis etc.

Quand Vous viendrez à prendre congé de S. Maj. très Chrétienne il ne sera pas hors de propos, de Vous informer d'Elle, quelles diversions Elle pourra trouver bon de donner aux ennemis de côté de terre, pendant que Monsieur les pourroit attaquer sur les côtes de la mer pour le bien que la cause commune en tireroit.

XXI.

Eben derselbe an eben denselben.

à Whitehall ce $\frac{2}{12}$ Juin 1673.

J'ai reçu la Vôtre du 6 St. n. avec bien de la joie, de Vous voir si bien disposé à nous venir rendre visite, m'assurant, que Vous ne Vous en repentirez pas. Le Roy écrit de sa main à Sa Majesté très Chrétienne, la priant, de Vous envoyer en toute diligence. Dans l'état ou nos affaires sont, Vous ne saurez venir trop-tôt. Je suis fort aise d'apprendre le siége de Mastrich, mais un peu faché de ce qu'il Vous a éloigné. Je suis avec etc.

XXII.

Prinz Condé an Schomberg.

le 6 Juill 1673.

J'ai eu bien de la joie d'apprendre par la lettre que Vous m'avez écrite, l'emplois que le Roi Vous a donné; car quoique je ſoie perſuadé comme Vous, qu'il fera difficile de pouvoir réuſſir au deſſein, que l'on a, il vaut toujours mieux d'être employé à quelque choſe que de ne rien faire du tout.

Pour ce qui eſt de Mr. Votre fils, quand il ne feroit pas ce qu'il Vous eſt, je lui trouve tant de mérite, que je le conſidérerois extrèmement par lui même. C'eſt pour quoi Vous ne m'étes pas obligé, ni à mon fils *), de l'eſtime et de l'amitié que nous lui têmoignons, puisque nous ne pouvons pas nous empêcher, d'en avoir beaucoup pour lui. Je voudrois avoir quelqu' occaſion de lui en donner des marques, et de Vous faire parôitre, combien vos interèts me touchent en toutes choſes, et combien je Vous ſuis acquis.

Louis de Bourbon.

*) Dem Herzog von Enghien.

Apostille. (Von des Prinzen eigener Hand.)

Je Vous prie, Monsieur, de croire, que je ne perdrai jamais les occasions, de Vous témoigner et à Mr. Votre fils l'envie, que j'ai de Vous rendre mes services. Personne ne prend plus de part à tout ce qui Vous touche, que moi, et ne peut avoir pour Votre mérite plus d'éstime, ni plus de passion de Vous obliger. Je suis entièrement à Vous.

LdB.

XXIII.

Arlington an Schomberg.

Whitehal 25 Juill. 73.

Je dois la réponse à deux de Vôtres du 21 et 23 courant, lesquelles j'ai communiqué au Roy, qui s'assure que Vous ferez avec Votre prudence tout ce qui sera possible, pour faire bien vivre les troupes avec le peu d'habitude qu'elles ont pour la discipline, et quand Vous en viendrez à bout, je m'assure, que l'on mettra cette action entre plusieurs fort bonnes, que Vous avez fait. J'ai reçu aujourdhui une lettre du Prince Robert du 22me au soir, ou il dit, qu'il s'étoit montré aux ennemis à quatre lieues de près. Ils ont appareillé tout aussi-tôt et sont venus vers lui forts de 30 Vaisseanx de guerre. Mais voyant qu'il se préparoit aussi pour le combat, comme en effet il fit abattre toutes les chambres, et que le bagage de Votre infanterie n'y étoit pas comme ils avoient cru, ils sont rentré tout aussi-tôt dans leurs bancs, où le Prince les a laissé, faisant voile lui vers le nord.

Le Roy jugeant, que les ennemis pouvoient entreprendre quelque chose en attendant sur Vos vaisseaux, qui demeuroient à la rade, a envoyé ses ordres pour les faire entrer dans le port de Yarmouth et que ceux, qui tiroient trop d'eau s'en allerent droit à Harwich, et je me sers de cette occasion pour Vous assurer etc.

XXIV.

Eben derselbe an eben denselben.

à Evringhouse le 19 Aout 1673.

J'ai differé de Vous écrire les jours passés attendant quelque certitude de ce qui s'est fait entre les deux flottes, où nous avons assez perdu, n'y ayant pas gagné, considérant la force que nous avions en mains. La rélation, qui en a été publiée aujourdhui, Vous dira peut-être des particularités que Vous ne saviez pas. Je ne sais si elle sera assés, pour detruire les fauxbruits, qui ont été divulgués par tout contre les François, comme s'ils n'y avoient pas fait leur devoir. Je ne m'étonne pas de ce que le commun en dit, mais je Vous confesse que je fus fort surpris de voir, que cela avoit autorité des gens de qui leur poste exige plus de prudence et de justice. Mais ce sont choses de fort longue haleine, ainsi nous les laisserons, si Vous plait, à notre première conversation.

Le Roy juge qu'il faut bien-tôt disposer de ses troupes, et les ôter du lieu où elles sont. Pour

le moins, comme Vous avez eu patience jusques à cet-heure, il faut la continuer encore, et je ne manquerai pas de Vous rendre compte au plutôt de la réſolution qui y ſera priſe, et de Votre particulier auſſi.

Il eſt vray, que le Comte Peterborough eſt allé à la cour de Modene, pour voir et épouſer la jeune Princeſſe *), ſi ſa perſonne eſt telle qu'on la fait, et que la Ducheſſe ſa Mère y conſent. Mais on doute fort de l'un et de l'autre point, et dans cette vuë l'on commence dejà à former des autres projêts, parmi lesquels il ne s'y trouve pas ſur la perſonne de Madame de Guiſe. Ainſi il n'y faut pas toucher.

J'ai peur que notre traité à Cologne tire fort en longueur. Les députés d'Hollande ayant donné à nos plenipotenciaires un deny ſi plat à leur retour à la Haye ſur toutes leurs propoſitions: il y a peu d'apparence qu'ils s'en amenderont après le dernier ſuccès tel qu'il a été pour eux.

Dans Votre précédente Vous m'avez touché quelque choſe des intentions de Mr. * * * de Vous

*) Nehmlich für den Herzog von York.

mettre entre les mains sa commission. Conseillez le plutôt de le faire au Roy même, et quant à Mons. Sidney, Sa Majesté écrit, qu'elle ne la lui peut donner sans faire un grand tort au Major. A Votre arrivée ici nous ne laisserons pas d'y faire ce que *) — — — — — — etc.

*) Es war nicht möglich, Arlingtons elende Handschrift ganz zu entziffern.

XXV.

Eben derselbe an eben denselben.

à Evringhows le 23 Aout 1673.

Les nouvelles que nous eumes hier de la prise de trois vaisseaux encore des Indes Orientales des Hollandois, et de la réprise de l'isle de St. Helene semblent nous récompenser du peu de succès que nous eumes dans la dernière bataille, si pour le moins l'augmentation de profit peut récompenser l'honneur. Pour le détail de tout ceci je Vous renvoye aux papiers imprimès qui en parlent sincèrement. J'attends à tout moment les résolutions de S. Majesté touchant Votre décampement que Vous aurez au premier jour.

Je ne sais ce qu' est devenue notre Flotte. Il y a quelques jours que nous n'en avons pas des nouvelles. Je l'aurois qu'il y en a de venues. Cett' aprèsdinée, que j'ai passé dehors à Cheval, et à mon rétour j'ay trouvé l'incluse pour Vous, qui Vous dira tout ce que nous savons de nouveau de Paris. Je suis etc.

XXVI.

Eben derselbe an eben denselben.

à Whitehal 26 Aout 1673.

Il y a quelques-jours que je n'avois l'honneur de Vos nouvelles, et ce soir le Roy vient de signer les ordres pour le décampement, et pour envoyer les Régiments dans des differents quartiers. Le Roy veut, que Vous ordonniez aux Officiers de marcher aux dits quartiers avec leurs Corps, et de les y voir bien établis, et au contentement, le plus qu'il possible sera, des habitans, et de n'en partir sans ordre exprès. Pour Milord le Comte de Moulgrave le Roy l'exemte de cette règle, et lui donne Sa permission de s'en revenir à Londres, et comme Sa Maj. attend la même chose de Vous, je ne Vous entretiendrai plus long-tems d'aucune matière à présent, me remettant à notre entrevuë etc.

XXVII.

Schombergs Vorschlag einer Kriegsverfassung für England.

Methode pour auoir en tout temps vn corps de troupes autant considérable que Sa Majesté le jugera néceſſaire pour Son ſeruice, ſans dépenſe de la part du Roy, et ſans incommoder le peuple, lequel corps de troupes ne diminuera jamais, quelque nombre qu'on en tire pour le beſoin de Sa Majeſté.

* * *

Etant informé que la conuention des deux chambres auoit arreté, de demander qu'à l'auenir les milices de ce Royaume fuſſent tellement réglées, qu'on pût s'en ſeruir pour la défenſe de l'état, ſans être obligé d'auoir vne armeé ſur pied. Le zèle et l'affection que j'ay pour le ſeruice du grand et inuincible Monarque qui eſt monté ſur le trône, et la forte paſſion que j'ay pourla gloire et la conſeruation de cet Etat, ma fait venir la penſée, de dreſſer le projet d'vne méthode qui puiſſe donner les mojens de remplir le deſſein et le ſouhait de cette auguſte et célèbre aſſemblée. C'eſt ce que j'eſpére de faire en faiſant voir ici, qu'en ſuiuant mon projet on pourra

auoir en tout temps dans le trois Royaumes vn corps de troupes autant conſidérable que Sa Majeſté le jugera néceſſaire pour ſon ſeruice, le mettre ſur pied et l'entretenir ſans aucune dépenſe de la part du Roy, et ſans eſtre à charge au peuple, lequel corps de troupes ne diminuera jamais, quelque nombre qu'on en tire pour le beſoin de Sa Majeſté; et ie prétens que cette reſſource eſt tellement néceſſaire à vn Royaume, que ſans elle il n'y en a point qui puiſſe être en ſureté. Si on conſidére que ce n'eſt pas aſſez à vn prince d'être en état de ſe défendre des premières entrepriſes de ſes ennemis et de leur pouuoir réſiſter pendant quelque temps, mais qu'il eſt encore néceſſaire de pourvoir à la ſureté d'vn état après la perte des batailles: puisque chacun ſait, que la cauſe la plus ordinaire de la ruine des princes et des états eſt le grand temps qu'ils conſument et les difficultés inſurmontables qu'ils rencontrent, après auoir perdu vne bataille, pour remettre ſur pied vne nouuelle armée, pour s'oppoſer promptement au cours de la victoire de l'ennemi, et que s'il y en a qui ſoient aſſez heureux pour ſe releuer de leur première perte, s'il leur en arriue enſuite vne ſeconde, c'eſt touiours vn miracle du ciel, lors qu'ils ne ſuccombent pas tout-à-fait; ſi bien que les princes, qu'on ſait n'auoir jamais d'autre ſureté préſente que les troupes qui ſont ou en corps-d'armée,

ou dans les places qu'il ne peuuent dégarnir ſans risquer, demeurent touiours expoſés aux plus grandes rigueurs de la fortune, et ne les peuuent éuiter que par le bonheur du gain des batailles, qui eſt l'incertitude même. Ce qui fait voir par vne démonſtration très éuidente, que l'impoſſibilité d'vn ſecours continuel et touiours préſent, eſt-ce qu'il y a de redoutable dans le plus ferme établiſſement des princes et des états, qui étant tous ſuiéts à perdre en un ſeul jour toutes les troupes qu'ils ont ſur pied, ne peuuent en oppoſer d'autres qu'en faiſant battre le tambour, et faire de grandes leuées d'hommes et d'argent dans leurs états, machines qui ſe remuent ſi peſamment, que ſi par fois il arriue qu'elles empêchent le dernier degré du malheur, il faut auouer auſſi qu'elles arrètent touiours trop-tard les progrès du victorieux.

Ce défaut paroiſſant être commun à tous les états du monde, et auoir ſon principe et ſa cauſe dans l'imperfection naturelle des choſes humaines, il ſemble d'abord que d'y vouloir remédier ſoit vouloir s'oppoſer à l'ordre de la nature, et de chercher du remède à vn mal qui de ſoi eſt incurable. Cependant ie prétens que s'il plait au Roy de ſe vouloir ſeruir des forces de ſes Rojaumes auec la facilité et la promptitude dont j'ay deſſein de propoſer ici les

moiens, non ſeulement elle ſera à couuert des premiers efforts de ſes ennemis, mais elle ſe releuera facilement des pertes qu'elle pourra faire, ſans qu'elle ſoit réduite auoir beſoin du ſecours de ſes voiſins, ni à faire aucunes recruës dans ſes Rojaumes auec les longueurs, la dépenſe et les peines que perſonne n'ignore, mais que les forces de ſon état, ſans faire aucune leuée de troupes, ſeront diſpoſées de manière quelles pourront en temps de guerre couler continuellement auec facilité et diligence dans armée, laquelle receuant vn renfort continuel, et demeurant touiours complette, forte et vigoureuſe, il n'y aura aucune puiſſance ennemie qu'elle n'épuiſe et ne réduiſe finalement.

Je ſcay bien qu'on s'eſt ſerui quelque fois de deux autres moiens pour la guerre. L'vn étoit ces leuées de milice, qu'on a faites brusquement et auec précipitation dans des occaſions preſſantes, l'autre étoit ces Légions, que François Ier Roy de France établît dans les prouinces de Son Royaume. Mais perſonne n'ignore que ce ſont deux précautions fort peu conſidérables, étant certain que quant à cette ſorte de milice, comme c'eſt vn ſecours qu'on ne trouue pas ſur pied quand la néceſſité veut qu'on s'en ſerue, qu'il faut vn grand temps pour en faire la leuée, et que c'eſt vn ſecours qui ne peut être

que paſſager, puisqu' après auoir été détruit par l'ennemi ou par les autres accidens qui accompagnent la guerre on n'en retrouue pas vn ſecond tout prêt pour réparer la perte du premier, et parce qu'enfin c'eſt vn ſecours qui a touiours été du peu d'vtilité à cauſe du peu d'adreſſe et d'habitude que telles troupes ont pour la guerre: et que quant aux Légions inuentées par François I, c'eſt vne précaution dont l'vſage n'a pu être continué à cauſe des incommodités qui la ſuiuoient, mais ſur tout à cauſe quelle étoit d'vne très grande dépenſe, et par conſequent à charge au Roy et au peuple, au lieu qu'il eſt vray que l'établiſſement dont ie veux parler n'a aucun de tous ces défauts, et qu'il aſſurera au Roy vn ſecours continuel par des troupes qui auront été dreſſées, le tout ſans embarras et ſans dépenſe, tant de la part du Roy que de celle du peuple, et qu'il ſera pour l'état vn remède prompt et infaillible pour les rébellions du dedans, et vne puiſſance inſurmontable pour les ennemis du dehors, et par ce moyen rendra l'Angleterre redoutable à tous ſes voiſins dans la paix et dans la guerre.

Pour donc paruenir à vn bien ſi grand et ſi conſidérable, mon auis eſt, qu'on inſtitue et établiſſe les choſes ſuiuantes. C'eſt à ſauoir que dans chacune parroiſſe des villes, bourgs et villages des trois

Royaumes, soit en tems de paix ou en tems de guerre, on nommera tous les ans à la pluralité des voix, ou par le sort, vn homme de toutes les cinquantaines d'hommes qui s'y trouueront depuis l'âge de vingt ans, jusqu'à quarante-cinq, en commençant tousiours par les plus jeunes et les non-mariés, et que ceux qui seront nommés demeurèront déuoués et destinés pour le seruice du Roy en ses armées pendant vn an, s'il plait au Roy de s'en vouloir seruir, et si pendant l'année le Roy ne s'en sert point, l'année étant expirée ils seront déchargés de leur destination, à moins qu'il ne se rencontre, qu'à l'expiration de la dite année le Roy, soit sur le point d'entrer en quelque guerre, au quel cas leur destination sera continuée pour trois autres années, pendant lesquelles ils seront tenus de seruir le Roy en ses armées jusques à leur expiration, au quel temps ils seront entièrement déchargés de leur destination, bien entendu que du jour qu'ils iront à l'armée la parroisse sera tenuë d'en nommer d'autres en leur place et continuer ainsi touiours de même.

Et à fin que ceux qui seront nommés agréent auec plaisir leur nomination, Sa Majesté leur accordera l'exemption de tous logemens de gens de guerre, et celle de toutes charges publiques, avec tels

autres

autres priuilèges qu' Elle trouuera bon pendant l'année de leur deſtination.

Que ſi à nommer ainſi tous les ans vn homme de toutes les cinquantaines d'hommes, qui ſe trouueront dans chacune parroiſſe, il ſe trouuoit, que cela compoſera vn plus grand nombre d'hommes, qu'il ne faut pour ſatisfaire en tout tems au beſoin de Sa Majeſté, en ce cas on pourra réduire l'obligation des parroiſſes à n'en nommer qu'un de cent ou de cent-cinquante, et réduire à proportion l'obligation des parroiſſes ou il ne ſe trouuera que cinquante hommes et au deſſous à n'en nommer vn que tous les deux ou trois ans, et ainſi obſeruer cette régle diuerſement ſelon que l'expérience et la pratique donnera des lumières de la choſe.

Et afin de garder vne juſte proportion dans ces nominations, et que pas vne parroiſſe ne nomme vn plus grand nombre d'hommes que celui qu'elle ſera obligée de nommer ſuiuant la règle établie, il faudra que les curés des parroiſſes ſoient tenus de mettre au moins tous les deux ans entre les mains du gouuerneur de la prouince vn certificat du nombre des hommes, qui ſeront dans chacune de leurs parroiſſes depuis le dit âge de vingt ans jusques à celui de quarante-cinq, et d'y marquer

ceux qui ſeront mariés et ceux qui ne le ſeront point, auec leurs noms, leurs âges et leurs qualités. Et cet ordre étant ainſi obſerué, il eſt certain qu'à conſidérer ſeulement en gros tous les hommes des trois Royaumes depuis l'âge de vingt ans jusques à celui de quarante-cinq, quand on n'en nommera tous les ans qu'un de cinquante, qu'il s'en formera vn nombre plus que ſuffiſant pour entretenir l'armée et mettre l'état en ſureté.

Quand vne parroiſſe ſera aſſez forte pour nommer jusqu'à quatre hommes et au deſſus, on en deſtinera la quatrième partie pour être caualiers, et le ſur-plus pour être fantaſſins, la qu'elle règle variera néantmoins ſelon le beſoin que le Roy, aura plus d'vne eſpèce que d'vne autre.

Et afin que les dits caualiers et fantaſſins puiſſent ſubſiſter ſans être à charge au Roy ni au peuple, pas vn d'eux ne ſera obligé pendant l'année de leur deſtination de quitter le lieu de leur demeure ni leur profeſſion ordinaire, ſoit qu'ils ſeruent des maîtres ou qu'ils ſoient à eux mêmes, ſeulement ſeront obligés de ſe rendre vne fois le mois en la ville capitale de leur Comté ſous le drapeau et la cornette de deux cheualiers ou gentils-hommes de la Comté bien-experimentés au fait

des armes que Sa Majeſté nommera, qui feront auec le Gouuerneur une reuuë exacte du nombre de la Caualerie & Infanterie des parroiſſes, et afin que ces troupes acquièrent l'habitude et l'adreſſe pour bien ſeruir dans les armées lors que le Roy les voudra faire marcher, les dits cheualiers et gentils-hommes leur feront faire en ſuite l'exercice fort régulièrement tant pour attaquer que pour défendre, et pour cet effet feront conſtruire des forts, rédoutes, paliſſades & autres fortifications.

Et encore que le temps que les valets pourront employer à ces reùuës et exercices ſoit de peu ou de nulle conſidération, et que l'incommodité qu'en pourront receuoir leurs maîtres ſoit très légère et de nulle importance, néanmoins afin que bien-loin-que cette incommodité empêſche les maîtres de prendre à leur ſeruice ceux qui ſeront deſtinés à ces exercices, qu'au contraire ils recherchent d'en prendre qui le ſoient, Sa Majeſté attachera à la perſonne de tels valets le priuilège d'affranchir leurs maîtres pendant le temps de leur deſtination des mêmes charges publiques dont tous les deſtinés ſeront exempts, ou tels autres priuilèges qu'on croira être capables de faire ſupporter aux maîtres la perte du temps de leurs valets.

Si pour le bien des affaires particulières de ceux qui auront été nommés, aucuns d'eux étoient obligés pendant l'année de leur destination de changer de parroisse et même de Comté, ils pourront le faire, en prenant vne permission du dit changement du cheualier ou gentil-homme qui les commandera, et demeurant touiours affectés à la même parroisse ou ils auront été nommés, et ne s'en éloignant pas d'vne distance si considérable quelle les puisse empêcher de se trouuer aisément tous les mois aux reuuës et exercices qui se feront, comme il a été dit, en la ville capitale du Comté, ou ils seront obligés de se rendre sous les peines qu'il plaira à Sa Majesté de leur imposer.

Et pour mettre ces troupes en bon état, et quelles s'y trouuent en tout temps, chacune parroisse fournira à chacun fantassin vn habillement complet auec vne épée, vn mousquet, ou pique, bandoulière, poudre même et plomb, et aux caualiers pareillement vn habit, vn manteau, un cheual, qui ne pourra être de moindre prix que de dix-huit ou vingt liures sterlin, vne épée, des pistolets, vn buffle, des bottes, de la poudre et du plomb, et afin que cette dépense soit legère et presque insensible par la longue durée du dit équipage, les

dits caualiers et fantaſſins n'en pourront auoir l'vſage ni ſe ſeruir des dites armes, habits, cheuaux et autres choſes cy deſſus nommées qu'aux jours qu'ils iront à la reuuë et faire l'exercice, au retour du-quel ils mettront tout leur équipage, à la réſerue des armes, entre les mains d'vn des meilleurs habitans de la parroiſſe qui ſera nommé par Sa Majeſté, qui aura ſoin de l'entretenir en bon état et de le renouueller lors qu'il ſera vſé et en état de ne pouuoir plus ſeruir, le-quel équipage ſeruira ſucceſſiuement à tous les caualiers et fantaſſins qui ſeront nommés tous les ans, et quant aux armes et munitions ils ſeront obligés de les laiſſer entre les mains des cheualiers ou gentils-hommes qui les commanderont, qui auront ordre de les mettre en lieu de ſureté dans les villes ou ſe feront les dites reuuës et exercices.

Et pour fournir à la dépenſe qu'il conuiendra faire d'abord par chacune parroiſſe pour l'achat des dits cheuaux, armes, habits et autres choſes cy deſſus, il ſera impoſé vne ſomme ſur la parroiſſe, ce qui ne la pourra pas beaucoup ſurcharger attandu que pour vn long-temps cette dépenſe ne ſera qu'vne ſeule fois faite, et qu'elle ne ſera touiours qu'à proportion de ſes forces, parce que ſi la parroiſſe eſt au-deſſous de cinquante hommes,

elle ne nommera, comme il a été dit, qu'vn homme, dont l'équipage ne peut pas monter à vne ſomme qui la puiſſe incommoder.

Et quant à l'entretien du dit équipage et à la dépenſe que pourront faire tous les ans les dits caualiers et fantaſſins aux douze voyages qu'ils feront pour les revuës et exercices qu'ils ſeront tenus de faire tous les mois, il ſera pour y ſubuenir impoſé tous les ans une ſomme de cinq liures ſterlin pour chacun fantaſſin, et huit liures ſterlin pour chacun caualier, qui ſont des ſommes très mediocres desquelles ſommes le dit habitant nommé par le Roy fera la recette et dont il baillera la veille des revuës trois Schelins à chacun caualier, et vn Schelin et demi à chacun fantaſſin, et le ſur-plus de la dite ſomme demeurera en fonds entre les mains du dit habitant nommé pour ſervir à l'entretien et renouuellement des dits cheuaux, habits, armes, munitions de guerre et autres choſes dites cy-deſſus, et en ce faiſant les dits équipages ſeront touiours en bon état ſans qu'il en coûte rien au Roy, et que le peuple en ſoit que très peu incommodé.

Pource qui eſt de la nourriture et ſubſiſtance de ces troupes, il eſt clair que par cette méthode,

il n'en coutera comme je l'ay deja remarqué pas vn ſol ni au Roy ni au peuples, puisque pas vn caualier ni fantaſſin ne ſera en rien diſtrait de ſa profeſſion et de ſon trauail ordinaire que pendant douze jours de l'année.

Quant à la nourriture des cheuaux, comme ce ne ſera ordinairement que dans les parroiſſes qui ſeront fortes ou il y aura des cavaliers, le corps de la parroiſſe pourra fournir pour eux tous les ans à l'habitant nommé par le Roy le peu de fourrage qu'il leur faudra ſans vne incommodité conſidérable, n'étant pas poſſible que la nourriture d'un ou de deux cheuaux puiſſe être à charge à deux ou trois cens familles.

Cependant les choſes étant ainſi ordonnées et pratiquées il ſe trouuera que le Roy, ſans faire battre le tambour dans ſon Royaume, ni ſans faire aucune dépenſe pour y faire des leuées de gens de guerre, et ſans faire aucuns frais pour les faire ſubſiſter, aura aiſément vn grand corps de troupes ſur pied en tout-temps, tant Caualerie qu'Infanterie, ſans les troupes qui ſeront dans les places, leſquelles troupes ſeront prêtes a marcher quand il plaira à Sa Majeſté, et quelque nombre qu'elle tire de ce corps il ne diminuera iamais, puisque l'ordre

fera qu'à mesure qu'on tirera vn ou deux caualiers ou fantassins d'vne parroisse, aussi-tôt les habitans seront obligés, comme il a été dit, d'en nommer deux autres en leur place et de les équiper de même que ceux qui en auront été tirés, et leur équipage entretenu et conserué en la manière qui a été dite cy-dessus, les quels caualiers et fantassins iront aux revuës & aux exercices comme faisoient ceux qui seront allés à l'armée, jusques-à-ce qu'il plaise à sa Majesté de les faire marcher de même que les autres, et par ce moien quand il seroit possible que le Roy perdit en vn jour vne armée de cinquante mille hommes, il en aura le lendemain cinquante mille autres, et après ceux la encore autant, jusqu'à ce qu'en fin il aye entièrement ruiné ses ennemis.

Il faut remarquer encore que le Roy pouuant par cette méthode disposer de toutes les forces de ses trois Royaumes, pourra s'il veut au commencement d'vne guerre faire d'abord de si grands et de si violens efforts qu'il accablera tout d'vn coup ses ennemis, ou les amenera promptement à vne paix pleine de gloire et d'auantage pour lui, en sorte qu'vne guerre qui dure quelque fois des vingt-cinq et trente ans, pourra être terminée en deux ou trois campagnes, et ne faut pas craindre que

par cette méthode on affoibliſſe l'état, parce que ie preſſens que quand on aura bien examiné le nombre des hommes des trois Royaumes, on trouera qu'il faudroit perdre plus de trois cent mil hommes pour en faire perdre quatre de cinquante, qui eſt vn déchet qui à peine eſt ſenſible et dont on ne ſe pourra pas presque appercevoir, d'autant plus que pendant que ceux la périront, il y en aura touiours d'autres dont l'âge s'auancera pour prendre leur place, et réparer leur perte, au moien de quoi les forces de l'état ne pourront iamais diminuer.

Quant à la rigueur qu'on pourroit prétendre y auoir à faire marcher à la guerre indifferemment toutes ſortes d'hommes, je dis que c'eſt cette indifference même qui rend la choſe juſte, car puisque tout ſujèt eſt naturellement obligé à la défenſe de ſon Prince et de ſa patrie, et que par cette méthode l'un n'eſt pas plus priuilègié que l'autre, et qu'il n'y aura que le ſeul ſort ou la liberté des ſuffrages et des voix qui les diſcernera l'vn d'auec l'autre, nul n'aura ſujèt de ſe plaindre, car je ſuppoſe qu'on ne diſpenſera de cette règle que la Nobleſſe, les Eccleſiaſtiques, les Officiers de la maiſon Royale et les Officiers de juſtice, police et finance et leurs valets ſeruans à leurs perſonnes

seulement, et non ceux qui trauailleront à la terre et aux autres de leurs ouurages méchaniques qui n'en pourront être dispensés, et en effet puisqu'il n'y a pas vn véritable Anglois qui mette en question s'il est obligé de donner son bien et la vie pour la conseruation de son Prince et de l'Etat, on ne doit pas par consequent trouuer rien d'étrange ni de rude à pratiquer cette méthode. Je sais bien qu'on pourra pourtant dire que ces nominations étant entièrement commises au hazard et au caprice de ceux qui les feront, pourront causer du desordre dans l'état; en ce que les voix ou le sort pourront tomber sur de gens de probité et vtiles au commerce, aux arts et à la culture de la terre, pendant que des garnemens des gens de néant et inutiles surchargeront la societé civile, au lieu que comme telles gens sont les mauuaises humeurs de l'état, on en fait aussi la purgation tous les ans par les recruës qu'on a accoutumé de faire. Mais il est aisé de remédier à ce mal et d'adoucir la condition de ceux qui seront nommés tous les ans, et ce en deux manières, l'vne en leur permettant après être nommés de se dispenser de leur destination même de marcher à la guerre en mettant vn homme en leur place, qu'ils pourront auoir par argent ou autrement, l'autre adouciſſement est de donner la liberté à ceux qui iront à la guerre de

demander leur congé au bout de trois ans ou même de deux, que le Roy leur peut accorder ſans aucun préjudice, puisqu'il y aura touiours de la caualerie et de l'infanterie ſur pied dans toutes les parroiſſes, et dreſſée par les Exercices dont il a été parlé, et quand il arriueroit quelque-fois que dans le grand nombre de ſoldats qu'on tirera des parroiſſes il s'y en rencontreroit quelques-vns qui n'euſſent que peu de temps d'exercice et qui ne fuſſent pas encore bien dreſſés, au pis-aller on peut ietter ceux-là dans des places et tirer d'autres comme on a accoutumé de le pratiquer ſouuent à l'égard des recruës qui ſe font tous les ans.

Faut ſe ſouuenir auſſi que par cette méthode on fauoriſe les hommes mariés et qu'on ne les nommera qu'après qu'il ne s'en trouuera point qui ne le ſoient, et encore de ceux qui le feront on commencera touiours par nommer ceux qui feront les plus jeunes.

Et faut remarquer encore que comme par cette méthode les non-mariés feront nommés auant ceux qui le feront, quelque diſproportion d'âge qu'il y ait, ceux qui n'auront pas d'inclination pour la guerre feront par là obligés de ſe marier jeunes, à fin d'être diſpenſés d'y aller, ce qui peut être

vn moien de peupler les Royaumes de Sa Majeſté très conſidérablement.

Pour la fin on ſera averti, que ſi dans toute cette méthode ie n'ay point encore parlé des Officiers, c'eſt parce que ie ſuppoſe qu'on entendra aiſément, que mon intention n'eſt pas que par elle on apporte aucun changement en la manière ordinaire d'en auoir, de les faire ſubſiſter, et de leur déliurer leurs commiſſions, mais, que la ſeule différence qu'il y aura à leur égard, c'eſt qu'au lieu qu'ils étoient obligés de faire eux-mêmes leurs compagnies, et faire des recruës, le Roy leur fera fournir autant de caualiers et de fantaſſins qu'il leur en faudra, tant pour faire leurs compagnies que pour les rétablir dans la ſuite.

Il eſt bon encore que ie reconnoiſſe ici, qu'on ne trouuera pas dans les règles que je poſe par cette méthode toute la certitude et la juſteſſe que j'y ſouhaiterois. Mais j'eſpére que ceux qui l'examineront auront la bonté de faire ſur elle vn jugement d'équité, et qu'ils conſidèreront qu'il n'y a que Sa Majeſté et les grands et ſages Miniſtres qui conduiſent les affaires de l'état et de la guerre qui lui puiſſent donner vne forme juſte et exacte, et que quant à moi, qui n'en puis auoir qu'vne connoiſ-

ſance de conjecture et fort ſombre, ie n'ay pu faire auſſi qu'vne ſimple ouuerture et une ſimple ébauche d'vn ſi grand deſſein, et qu'au reſte s'il eſt digne d'être conſidéré, il ſera aiſé d'en bien compaſſer les règles et facile de les mettre dans leur véritable juſteſſe, en les relâchant, les réduiſant, ou leur donnant plus d'étenduë. Par exemple ſi on trouue, que la deſtination d'vn an ſoit vn temps trop court, et que les exercices ne ſoient pas aſſez fréquens pour bien dreſſer les Soldats, on peut étendre la deſtination pour deux ans, et faire faire les exercices, plus-ſouuent, c'eſt à dire du moins tous les quinze jours, et c'eſt ainſi qu'on en pourra vſer à l'égard des autres choſes. Au reſte ie ne doute point que ſi j'étois vn homme de grande literature ie ne puſſe appuyer cette méthode de quantité de remarques tirées de l'hiſtoire et de la pratique de pluſieurs nations, et qu'outre ce que j'ay dit ie ne le puſſe encore rehauſſer d'un grand nombre de très belles et ſolides conſiderations, qui feroient encore mieux remarquer le grand auantage, que le Roy et l'état receuront de ſon établiſſement. Mais comme je ne ſuis pas de profeſſion à faire des liures, et que je n'ay eu deſſein que de repréſenter ſimplement ce qu'il y a de plus eſſenciel dans ma propoſition, ie n'ay pas eſtimé être engagé à vne plus grande exagération, et j'ay

cru que ſi ce petit eſſay de ma bonne volonté auoit le bon-heur de venir à la connoiſſance du Roy, encore qu'il ſoit dreſſé d'vne manière confuſe et irrégulière Sa Majeſté ne le mépriſeroit pas, pourvu-qu'il fut conſidérable en ſa matière et en ſon fond.

XXVIII.

Eben desselben Schilderung der Englischen Landarmee im Jahr 1673 mit Verbesserungs-Vorschlägen.

Votre Majesté ayant eu agréable de m'ordonner que je misse par écrit les choses que je lui ay quelque fois représentées au sujêt de ses Troupes, je le ferai par petits articles les plus briévement qu'il me sera possible, remettant à luy en parler plus au large selon le tems et les occasions.

Personne ne sait mieux que V. M. que pour auoir vn bon corps d'armée il faut qu'il soit composé de vieilles troupes, discipliné et vû autant souuent qu'il est possible de l'oeil de son chef.

Vn des points le plus important c'est d'en faire souuent les revuës, que les commissaires soient incorruptibles, ne regardant pas seulement au nombre des hommes, mais à leur qualité, à leurs habits, et à leurs armes, exercer le châtiment sur les Officiers qui auroient des passe-uolants, les suspendant au moins de leurs charges, et châtier

exemplairement les dits paſſe-uolans. Cela étant ainſi executé V. M. aura de meilleurs ſoldats et payera dans ſon Royaume ſept on huit cents hommes moins par jour quelle ne fait.

Ces Troupes doivent être réparties autant qu'il ce peut dans lès villes ſur le bord de la mer et dans les places fortifiées afin qu'elles y faſſent la garde, et les employer au trauail afin qu'elles apprennent à manier la terre. Ils coûteroient moins que les gens du pays principalement quand on les auroit accoûtumé à entreprendre à la toiſe ou par autre méſure.

Il faut ſur tout que les compagnies faſſent l'exercice tous les jours dans leur cartier, et quand vn commandant de régiment le poura étant à portée, qu'il leur donne rendez-vous, afin que le corps le faſſe enſemble.

J'ay remarqué que les ſoldats qui même ſont les plus adroits manient leurs armes de mauuaiſe grace. Je croy que V. M. feroit utilement de choiſir deux officiers capables, qui iroient de cartier en autre montrer vne même méthode aux troupes, et connoitroient ſi les hauts-et bas-officiers le ſauent faire, auxquels ils l'enſeigneroient

auſſi;

auſſi; car comment vne compagnie peut elle deuenir adroite ſans cela.

Les officiers me paroiſſent négligens. C'eſt vn mal qui paſſe aux ſoldats, qui deuiennent inſolens pour n'eſtre pas obſerués ny châtiés à propos. Ils n'ont point de ſoin de les viſiter dans leurs chambres, ſauoir comment ils viuent, s'ils ſont malades etc. ce petit détail ne ſemble rien, cependant il eſt fort important, à quoy il faut obliger les colonels et majors de tenir la main. Je me ſuis trouué Commandant en chef dans des lieux ou j'ay pratiqué cela vtilement. M'informant des ſoldats que ie voyois en mauuais ordre, j'apprenois que leurs Capitains leur bailloient les chemiſes et ſouliers à trop haut prix, et encor ne faiſoient pas leurs décomptes. J'en ay caſſé; j'en ay ſuſpendu de leurs charges, et par ces exemples l'on voyoit vn Régiment venir en meilleur état dans ſix mois, et les autres corps n'en faiſoient pas moins. Le ſoin de ce détail donne au ſoldat de l'amitié et du reſpect pour ſon officier, l'on en voit moins de mutineries et par conſéquent il faut moins de châtimens. Car encor qu'on n'en puiſſe pas ſouuent faire qui aille à la mort, j'aſſure q'vn chef peut tenir l'armée de V. M. aſſez en ordre, y ayant de l'application par les châtiments ordinaires. V. M.

a eu des raiſons ſans doute pour faire le choix de ſes Colonels, mais Elle conſidérera que ces ſeigneurs là n'ont les régiments que pour le profit et pour y mettre de leurs créatures pour Officiers, qui ne ſeruent, non plus qu'eux; ainſy que ie l'ay remarqué cette année ou nous n'auions que deux Colonels et faute de pluſieurs Capitaines. Si nous euſſions débarqué en Hollande l'on peut juger en quel état ſe trouve vne perſonne qui commande les troupes dans vne affaire qui eſt diſputée.

Si l'on conſidère bien votre Régiment des Gardes l'on y remarque que les Capitaines mépriſent leurs charges. Ils ſe contentent q'vn Lieutenant ou Sergeant mene la Compagnie à Whitehal et là ſe mettent à la tête, au lieu que dans les autres pays l'on voit des gens de la plus haute qualité faire leur deuoir exactement. Une partie ne ſont là que pour le profit, les ſoldats ne ſont pas égaux, et bien-faits comme ils pouroient être, leurs habits ſous le juſt-au-corps ſont malpropres, mauuaiſes épées et baudriers, les mousquets et fuſils ſont rouillés comme à des Régimens qui acheuent vne grande campagne. J'aſſure voſtre Majeſté que ſi Elle m'en auoit chargé, ie luy mettrois toutes ſes troupes en meilleur état et mieux habiles, que le Régiment des gardes du Roy de France, ce qui

n'eſt pas difficile, puisque celles-cy ſont mieux-payées.

Je croy qu'il ſeroit à propos que V. M. établit dans ſes troupes, que les jeunes gens de qualité ne puſſent paruenir aux hautes charges, qu'ils n'euſſent premier paſſé par les inférieures. Il y a bien des Cadets de bonne famille qui s'y mettroient voyant la réſolution qui auroit éſté priſe là-deſſus.

Les ſecours que V. M. enuoye en France ſont encor très propres pour luy faire des Régiments aguerris et des officiers entendus, s'ils en veulent prendre la peine. Tout ce cy eſt d'vne ſingulière importance, car par le bon état et l'ordre qui eſt gardé dans les troupes d'vn Royaume les voiſins vous reſpectent et vous craignent, et même vn Roy n'eſt pas en ſureté dans ſon pays contre les ſoulèuements s'il n'a vn corps d'armée.

Il eſt donc bon des donner ordre quand on en a le temps, car on ne fait pas quand l'on veut de vieux Régiments, ny des fortifications. J'ajoute auſſi que l'on ne peut pas être ſurpris de ſes voiſins et que l'on eſt conſideré par tout dans les négociations et par les ſecours que l'on donne aux alliés.

Quant aux dépenſes que V. M. fait en ſes guerres il y a beaucoup à ménager. Je laiſſe l'article de la mer à part, qui ſeroit vn long diſcours ſi on le traitoit à fond. Je dirai ſeulement que i'y ay remarqué cette année bien des choſes ſuperflues en vaiſſeaux et barques qui dépendent de la flotte. Nos bâtimens de prouiſion et d'artillerie n'en auoient pas non plus, et ſur tout-cela l'on peut épargner vn tiers. Au lieu de les faire reuenir à Yarmouth auſſitôt qu'ils ne furent plus néceſſaires, il y en a qui ne ſont arriués que de cette ſemaine.

On en peut dire autant pour certains Officiers d'artillerie et même que ce n'eſt pas bon ménage de garder des cheuaux d'artillerie, qui dépériſſent depuis deux ans et coûtent beaucoup, cela ſans néceſſité parceque l'on en pouroit acheter aſſez ici en quinze jours pour le beſoin. Si l'on entroit fort exactement dans tout ce détail l'on pouroit épargner tous les ans beaucoup d'argent à Voſtre Majeſté.

XXIX.

Fragment eines Tagebuchs über die Engliſche Campagne.

L'an 1673 Mr. de Schomberg partit du ſiége de Maſtrict le 23 Juin pour aller en Angleterre, et y arriva le 3 Juill. Il fut fait Général de l'armée de terre. . . . La Flotte de France et d'Angleterre ſe mette à la voile le 25me Juill. avec 90 vaiſſeaux de guerre, mais en tout la Flotte faiſant bien 200 voiles. Le 24 l'on avoit embarqué 6000 hommes à pied à Graveſaine, et quelque cavalerie, ſous le commandement de Mr. de Schomb. à deſſein de faire quelque déſcente en quelqu' endroit. Mais les ordres du roy d'Angleterre arrivèrent, et l'on trouva à propos, de ne point risquer les troupes de Mr. de Schomb. au combat naval, et l'on ſe ſépara de la Flotte, et mit pied à terre à Yarmouth le 31 Juill. et nous campâmes ſur le bord de la mer. Notre armée navale cependant étoit devant les côtes d'Hollande. Mais Ruiter ne trouva pas à propos de hazarder un combat, et ſe retira dans ſes bancs tant pour nous attirer, tant pour rencontrer une Flotte qui venoit des Indes. Le combat

naval se donna le 27 Août près le Texel, et l'armée navale rentre dans la Tamise pour prendre des vivres. La prise de l'Isle de St. Helène par les Anglois, et la prise de 3 vaisseaux Hollandois à la dite Isle revenans des Indes fût estimée à 10 millions."

XXX.

Tagebuch über den Feldzug in Rouſſillon vom Jahr 1674.

Maj. Nous ſommes arrivés en Rouſſillon le 20 de May 1674. Nous avons commencé à camper le 26me de May. Notre premier Camp étoit proche d'un village qui s'appelle Bau, et le

Juin. 3me Juin nous ſommes décampés pour aller camper à une demi-lieue de là, près un lieu qui s'appelle Vilanove, ou nous avons demeuré juſques au 16me, et puis nous ſommes décampés, et nous ſommes allé camper près un lieu, qui eſt près de Perpignan, pour favoriſer un grand party, que Monſieur avoit envoyé en Conflans *) de peur que les ennemis ne le coupaſſent, ou nous avons demeuré deux jours, et nous ſommes revenus au même camp, qui s'appelle Vilanove, ou nous avons demeuré juſques au 20 de Juin.

*) Die ehmahlige Grafſchaft dieſes Namens in Rouſſillon, von den Pyrenäiſchen Gebürgen umgeben, und von dem Flüßgen Tet durchſtrömt.

Dans le même jour nous ſommes décampés à 11 heures du ſoir pour venir camper près d'une ville, qui s'appelle Elne, ou nous avons demeuré quinze jours, et après nous ſommes venûs cam-
Juill. per près ſaint Jean de Pages, et dans le chateaux de ce lieu il y avoit 60 hommes de garniſon des ennemis. Il fut pris le lendemain ſur les trois heures après midi, et ils furent menés priſonniers de guerre à Perpignan. Lorsque nous fumes arrivés les ennemis étoient allés aſſiéger le fort de Bains, mais ils abandonnérent leur entrepriſe lorsqu'ils nous ſçurent arrivés à ce lieu, ou nous avons demeuré trois mois camper, et les ennemis étoient campés à Morillac, qui n'étoit qu'à la portée du Canon de notre camp. (Le 27 Juin 1674 nous eumes une affaire aux ennemis, mais ce ne fut pas grande choſe. Mr. le Comte Charles, et Mr. de Rablière furent fait priſonniers et menés à Barcellone). Le lendemain on commença à donner des Quartiers à la cavalerie et j'ai eu trois villages pour l'équipage de Monſieur (nämlich unſers Schomberg's,) l'un qui s'appelle Bon-pas, l'autre Sainte Marie de la mer, et l'autre Vinſac, qui eſt en Conflans. Le 8 de Septembre nous ſom-
Septemb. mes décampés à minuit tambour battant. Bienque les ennemis étoient ſi fort voiſins de nous, il ne parût pas un chat. Ce même jour nous

vinmes camper à un moulin, qui eſt de côté de Lexe à la portée du Canon de la ville. Six jours après l'on ſe récampa de l'autre coté de la ville. De ce camp l'on fit mettre toute l'infanterie de l'armée à couvert tant dans la ville que dans les villages voiſins. L'on faiſoit venir des pailles du Languedoc pour la cavalerie, et l'avoine de pluſieurs endroits, comme du Languedoc et d'Accairgnie *). Le 28 Sept. les ennemis firent un chemin pour aller au fort de Bains, pour nous faire accroire qu'ils avoient deſſein de l'aſſiéger. Mais leur deſſein étoit de vouloir aſſiéger Collioure, qui n'eſt qu'à une lieue et demi d'Elne, ou nous ſommes venûs pour nous oppoſer à leur deſſein: car dans ce même tems l'armée navale de Hollande et celle d'Eſpagne ont parû à Cadecair, **) qui n'eſt qu'à 4 lieues de Caſtille de Collioure, au nombre de 45 vaiſſaux et de 28 galères, et ont été fait une deſcente à Roſes de 1800 hommes tant Hollandois qu' Eſpagnols pour joindre l'armée du Duc de St. Germain, Général d'Eſpagne. Mais voyant qu'il n'y avoit rien à faire, ils ont rembarqué les Hollandois ſur leurs vaiſſaux, et ont mis les Eſpagnols ſur les

*) Vermuthlich La Cerdaigne.

**) Vielleicht Cadaguez.

vaiſſaux d'Hollande pour aller en Sicile, qui s'eſt révolté d'eux. Le

Octob. 9 Octob. les ennemis ont rompû le chemin qu'ils avoient fait pour aller au fort de Bains, et ont commencé à ôter les paliſades qu'ils avoient miſes à Morillac, quartier-general d'Eſpagne, qui eſt le Duc de St. Germain, pour les porter à Bellegarde (le gouverneur que l'on avoit mis en Bellegarde s'étant rendu le — Juin fort mal à propos) et ont commencé à monter leurs canons par le Col de Pertuis. Le 10 Oct. et le 12me ils ont commencé à rompre leurs travaux et lignes de leur Camp après que leur canon a été monté. Ils ont rompû les chemins qu'ils avoient fait pour revenir quand ils ſont entré en Rouſſillon (ce fut le — de May 1674). Le 14me du même mois, qui étoit un dimanche matin, les ennemis ont abandonné la plaine de Rouſſillon, et ont mis bas les murailles de Morillac, qui étoit le Quartier du Duc de St. Germain, et démoli auſſi les murailles d'une petite ville qui s'appelle Ceret, et fait ſauter le château de St. Jean de Pages. En après ils ſont allés en Catalogne.

XXXI.

Fortsetzung desselben vom Jahr 1675.

Le 7me Mai 1675 nous sommes partis de Perpignan, et sommes venus camper à Paca, et le lendemain à Morillas, et le 9me du même mois nous avons passé le Col de Portail, et sommes venus camper avec l'armée à Gouliane, et y sommes demeurés jusqu'au 14me du même mois, et ce même jour sommes venus camper à Cautelnau. Le 15me du même mois sommes venus camper au Ponts des Moulins, et le lendemain à Figaine, et le 18me du même mois sommes venus camper à Armadas, proche de Bascara, la rivière de Fluvia entre deux. Et le 26 du même mois sommes venus camper à Madignan, et le 27me en sommes decampés pous venir camper au Pont-major, proche Girone, ce même jour.

En arrivant le lendemain nous avons pris le fort de Monjouy, qui est sur une montaigne du même nom, qui commande la ville. Il y avoit 350 hommes dedans.

Le 29me du même mois nous sommes partis de là pour venir à Bourdille, et le 30 sommes venus à Verge, et le même jour nous sommes allés avec une partie de l'armée pour prendre Ampuria, ou nous arrivâmes le même jour à minuit. Le lendemain nous sommes revenûs à Verge, et y sommes demeurés jusqu'au 19me Juin, que nous en sommes partis pour venir camper à Oulia, - - - et Belguayer. Le 11 Juillet nous en sommes décampés pour venir camper à Tourelia de Florencia, près St. Pedre Pescador, et en sommes partis le 9me Juillet pour venir camper à Ville Berteran, et le 11me du même mois en sommes décampés pour venir à Cabane, et le 14 Juillet sommes venus camper à la Jonquer, et le 15me devant Bellegarde.

Le 19me la tranchée s'ouvrit, et le 20me les 4 pièces de campagne, que nous avions avec nous, ont tiré. Le 23me Juillet le secours y vouloit entrer, mais il fut repoussé. Le 24me il nous arriva 6 pièces de Canon de Perpignan de 24 livre de balle. Ils furent mises en batterie ce même jour. Le 26 du même mois au soir nous avons gagné la contrescarpe. Le 27me les assiegés ont demandé capitulation, et il fut arreté, qu'ils en sortiroient avec une pièce de Canon des plus petites, armes, et bagages, enseigne deployé, tambours battans,

mêche allumée des deux bouts, balle en bouche, et quatre hommes maſqués, ſi le ſecours n'entroit point entre ce tems au 29 du même mois. La garniſon en eſt ſorti ce même jour au nombre des combattans de 664 hommes. Ce même jour nous ſommes venus camper au-deſſous de l'écluſe, ou l'on a diſpoſé des quartiers pour toute l'armée afin de raffraichir les troupes: et le dernier de ce mois nous ſommes rentrés en Rouſſillon. Le quartier du Roy étoit à Boulon. Dans ces quartiers de raffraichiſſement les ordres arrivèrent de France à Mr. de Schomberg qu'il étoit Maréchal de France.

Le 24 Aout l'on a fait revenir toutes les troupes des Quartiers pour en faire une revuë générale, et le 28me l'armée marcha, et nous ſommes venus camper à Boule, et le lendemain à Prade, et le lendemain à Olete, le jour ſuivant à Lalegonne, et le 30me à Livia, près de Puylanda.

Le 11me Sept. nous en ſommes decampés, et ſommes venûs camper à Audelio, & le 14me du même mois nous ſommes revenus à Livia, et le 17 Septembre avons paſſé de l'autre coté de Puycerda, en un village, qui s'appelle Alp. Et le 19me en ſommes decampés pour revenir camper

à la Lagouſe. Nous y décampames le 27 Septemb. pour venir à Aulège.

Le premier Octobr. nous campâmes à St. Pere et le 6me du mois en ſommes partis pour venir avec l'armée en Capeſis, *) et le quartier du Roy a été à Frimilière, et le 12 Octob. en ſommes partis pour revenir en le Rouſſillon, et toute l'armée a deſcendu le 17me du même mois, et deux jours après on les a envoyé en Quartier d'hiver du coté de Bordeaux.

Mr. le Maréchal de Schomberg revint à Perpignan retrouver Madame ſa femme, ou nous demeurames là juſqu'au 21 ou 22 de Janv. 1676, d'ou nous partîmes, pour revenir en France auprès du Roy.

---

*) Büſching nennt es das Ländgen Capſir. Ueberhaupt waren die eigene Namen in dieſen ohnehin ſchwer zu leſenden Relationen dadurch noch unleſerlicher gemacht, daß ſie durchaus ohne große Anfangsbuchſtaben geſchrieben ſind. Es ſcheint auch die vom J. 1674 mit den gedruckten Nachrichten, vornehmlich wegen den Schickſalen des Schlößgens St. Jean de Pagés, in einigem Widerſpruch zu ſtehen, welchem nachzuſpühren der Mühe nicht wohl wehrt geweſen wäre. Wahrſcheinlich warf ſich Freund und Feind in dieſe Schanze nur ſo lang, als es zu gewiſſen Zwecken diente, bis ſie endlich raſirt wurde.

XXXII.

Gratulationsschreiben der Königinn von Portugal an Schomberg zu der Erlangung des Commando's in Roussillon.

Quelques marques d'estime & de considération que le Roi de France Vous donne ils ne sauroient égaler votre mérite, ni nous ôter la présomption de s'y connoitre mieux en Portugal qu'en nul lieu du monde; c'est pourquoi, quelque considérable emploi que Vous ayez, l'inquiétude de Vous perdre ne sauroit être melée à la joie, de voir croître votre réputation et votre gloire, car je croi, que parmi ces triomphes nous Vous rétrouverons toujours le même. C'est pourquoi je n'ai pas eu de peine d'en assurer le Prince Monseigneur, *) comme Vous m'en priez dans Votre lettre du 2 Janv. Il m'a chargé, de Vous remercier de ces nouvelles marques de Votre affection, sur laquelle il fait aussi bien que moi un fond très certain: et de

*) Titel des Königs bis zum Tode seines abgesetzten Bruders.

Vous témoigner la joie qu'il a de Vous ſavoir dans un poſte qui Vous peut fournir d'importantes occaſions de ſignaler Votre valeur et votre habilité. Je ſouhaite, que la fortune Vous y ſoit auſſi propice que dans ce Royaume, et je vous aſſure, que perſonne n'y prendra une plus véritable part que moi, ni ne Vous eſtime plus ſincèrement. Au reſte je ſuis en peine de Mad. de Schomb. car il y a longtems que je n'ai eu de ſes nouvelles. Mandez m'en un peu. Je laiſſe à mon confeſſeur à Vous écrire celles de ce pays, et j'eſpére bien que Vous me manderez de celles de Paris préſentement que Vous y étes &c.

XXXIII.

Schomberg an den Minister von Louvois.

Du 7 Juin 1674. au camp de Villeneuve.

Le Courier, que je vous avois envoyé est revenu ici le 3 de ce mois. Par ce que vous me faites l'honneur de me demander, en réponse à la mienne, vous m'ordonnez de vous faire sçavoir promptement l'état des choses de ce pays; mais comme je croyois, selon les apparences, que Bellegarde feroit une résistance de dix-huit ou vingt jours, selon que j'avois été informé par Mrs. le Bret et de Saint Hilaire, j'avois dessein d'attendre quelques jours, et sçavoir quand les milices pourroient être assemblées. Mais je viens d'apprendre que le Sieur Quirane Commandant dans la place s'étoit rendu, les ennemis étant encore, selon sa déclaration, à cinquante ou soixante pas du chemin couvert. J'ai été aussitôt à Perpignan, où, chez M. l'intendant, j'ai fait faire les informations; et n'ayant eu le tems d'entendre que le Commandant et trois Capitaines j'ai chargé M. le Bret avec M. l'Intendant de continuer à faire informations par lesquelles ayant reconnu que le Commandant n'a pas fait

ſon devoir, il mérite d'être chatié. Je l'ai fait arrêter et mettre dans la citadelle en attendant que M. l'Intendant vous envoye les informations. Je crois que l'on trouvera auſſi que les Capitaines méritent d'être chatiés, et il eſt important que l'on faſſe un exemple parmi ces nouvelles troupes qui ſont ſur un très-méchant pied.

Recueil de Lettres pour ſervir à l'hiſt. milit. de Louis XIV. T. II. pag. 336.

XXXIV.

Louvois an Schomberg.

du 30. Janv.

Le Roi ayant été informé qu'il ne ſe trouvoit point de preuves contre les Officiers de cavalerie qni ſont accuſés de n'avoir pas fait leur devoir au combat de Saint Jean de Pages, et ces Officiers étant d'ailleurs néceſſaires à leurs compagnies pour les remettre en état de ſervir; S. M. m'a commandé de Vous faire ſavoir qu' Elle deſire, que Vous les fuſſiez mettre en liberté.

Eben daſ. T. IV. p. 55.

XXXV.

Eben derselbe an eben denselben.

Du 16 Juillet 1674, à Versailles.

Je repondrai par cette lettre à celle que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois, par laquelle le Roi a été informé que les ennemis se sont retranchés dans leur camp, et prétendent s'y maintenir. S. M. trouve qu'il n'y a rien de plus capital que de les obliger à repasser les montagnes en se tenant dans le poste où vous étes présentement. Elle trouve bon que vous fassiéz tout ce que vous jugerés à propos pour cet effet.

Je ne puis vous rien dire sur tout ce que vous me dites de la méchante qualité des troupes dont l'armée est composée, parceque ce ne sont pas choses à quoi on puisse remédier présentement. Il faut pour cette campagne faire le moins mal que vous pourrés: et comme je suis persuadé que S. M. profitera avec plaisir de tous les avis que vous lui donnerés pour, pendant le quartier d'hyver prochain, mettre les choses sur un meilleur pied, je

ne doute pas que vous n'ayés tant de ſatisfaction la campagne prochaine, que vous avés eu de peine et de ſoins pendant celle-cy. J'ai bien du déplaiſir de ne vous pouvoir rien dire qui vous puiſſe ſatisfaire quant à préſent ſur ce que vous deſirés pour M. votre fils, S. M. ne paroiſſant pas être en réſolution de faire de promotion d'Officiers Généraux. Je vous aſſure que lorsqu'il s'en fera je ferai avec plaiſir reſſouvenir S. M. de ſes ſervices, et de ce que vous deſirez à cet égard.

Eben daſ. T. II. pag. 441.

XXXVI.

Graf Meynhard von Schomberg an seinen Vater.

à Verſaille ce 1er Avril 1675.

Je ſors, Monſieur, d'avoir une grande Converſation avec Mr. le Marq. de Louvois ſur Votre ſujet, m'ayant chargé de la part du Roy, de Vous la rédire exactement. C'eſt, que l'on s'eſt extrêmement plaint, *et les Jéſuittes s'en ſont mélés*, de ce qu'en Perpignan Vous faiſiez prêcher avec trop d'éclat, que cela avoit fort ſcandaliſé tout le peuple, que le Roy n'en étoit point content, qu'il lui avoit dit ſur cela, que Mr. de Turenne, lorsqu'il avoit eu des Miniſtres, qu'il ne les avoit jamais faire prêcher qu'en ſécret dans une chambre; qu'il avoit été bien aiſe de m'en parler, pour Vous faire connoitre, que le Roy vouloit, qu'on en uſat avec plus de circonſpection, et qu'il étoit abſolument néceſſaire, que Vous lui écriviſſiez une lettre ſur ce ſujèt, pour qu'il la put montrer au plutôt au Roy, et y mettre ponctuellement, comme quoi Vous en uſerez de manière, que le Roy n'aye

jamais aucun ſujèt d'en pouvoir être ſcandaliſé, ni ces peuples, lequels, comme Vous ſavez, me dit il, ſont extrêmement délicats et jaloux ſur ce ſujèt. Ne manquez donc pas, je Vous prie, Monſieur, d'écrire cette lettre à Mr. de L. et ſi Vous me voulez permettre, de Vous donner un avis ſur ce ſujèt, Vous ferez bien, de faire prêcher avec le plus grand ſecret, et le moins d'éclat, qu'il Vous ſera poſſible. Il vient encore de m'en parler tout à l'heure en ſortant du Conſeil, et que Vous ne manquaſſiez pas de lui écrire, afin que pour Votre propre interêt il put montrer Votre lettre au Roy. Vous ſavez ce que Vous aurez à lui dire la deſſus. Mélez y un peu de réconnoiſſance et de confiance. Il me traite aſſez bien depuis quelques tems. Je pris le tems en déſcendant le dégré, de lui parler d'affaire, et lui dis, que je croyois qu'il dût avoir des grandes raiſons d'Etat, ou je ne pénétrois pas, puis qu'aux juſtes démandes de nos placets, et malgré ſes ſoins obligeans, on nous y avoit rien répondu. Que cependant il ſavoit bien que l'Empereur nous avoit confiſqué toutes nos terres, et que, ne tirans aucun ſécours de là ni d'autres côtés, je me trouverois le plus embarraſſé du monde pour cette Campagne, que je le ſuppliois trèshumblement, de me vouloir par ſes bontés faire obtenir une Penſion du Roy, puisque je n'avois

d'autre reſſource que cela, et une confiance parfaite à ſes bontés. Il me répondit aſſez obligeament, et me dit, que je lui en dreſſaſſe un memoire, qu'il s'en ſouviendroit, et qu'il en parleroit au Roy. Je viens de le Lui donner toute à l'heure et Lui récommende encore la choſe. Vous ſerez aſſez ſurpris, lorsque Vous apprendrez, que la citadelle de Liege c'eſt rendue au Roy, qui y a mis 2000 François. Je l'ai oui de la bouche du Roy à ſon diner, et de celle de Mr. de Louvois. C'eſt ce que l'on peut Vous mander pour une grande nouvelle. Je ne ſais encore dans quelle armée je ſervirai. Ma brigade ſera belle ſi l'on y veut mettre tous les gens, qui m'ont témoigné le ſouhaiter. Je Vous prie, Monſieur, de vouloir faire un effort afin que je puiſſe obtenir cecy avec honneur. Voyez un pas de fait, et il ne tiendra pas à moi, que je n'en faſſe d'autres. Je ſuis aſſés-heureux d'être bien dans l'éſprit des Offiiciers de l'armée. Le tems preſſe, et je n'ai encore ni argent ni équipages. Preſſez un peu, je Vous en conjure les choſes, et me croyez avec tout le reſpect que je dois,

Monſieur,

Votre très humble et très obeiſſant
Serviteur.

M.

N'oubliez pas l'affaire des Miniſtres, et rétranchez un peu, ſi Vous plait, que Votre zele ne paroiſſe en public. Vous ne ſauriez croire, quel éclat cela a fait dans cette cour. M^rs. de Montauſier, Soubiſe, et Noailles, M^es. de Cruſſol, Soubiſe et Couasquin m'ont chargé de Vous faire des complimens et à Madame de Schomb.

XXXVII.

Schomberg an den Minister von Louvois.

à Perpignan le 14 Avr. 1675.

J'ai reçu une lettre de mon fils, qui me mande combien il Vous est obligé du soin qu'il Vous a plû de prendre de Vous employer près de S. M. pour lui faire avoir la charge de Brigadier: je Vous assure, Monsieur, que je n'en suis pas moins reconnoissant que lui, et que Vous ne pouvez obliger deux personnes qui ayent plus d'envie de pouvoir Vous rendre quelque service.

Il m'a aussi mandé que Vous l'aviez chargé de m'écrire, que l'on avoit averti S. M. que je faisois ici un exercice fort public de la Religion. Ceux qui en ont informé sont apparemment des gens qui cherchent fort à trouver à redire à ma conduite en ce pays. Je souhaiterois d'être en d'autres affaires aussi incapable de faillir qu'en celle ci, et à faire des choses, sans scandaliser personne: car j'ai non seulement pris des précautions que cela ce fit dans ma chambre, sans aucun éclat, mais aussi pris un soin très particulier que les Suisses du

Régiment d'Erlack en faſſent de même: car quoiqu'ils m'euſſent repréſenté leurs priviléges, et ce qui s'étoit pratiqué dans leurs corps par-tout, m'ayant demandé quelque magazin ou quelque grange ou ils puſſent tous s'aſſembler, je n'ai pas voulu leur accorder, les remettant à faire leur dévotion dans la maiſon du Commandant; et comme il y a dans ce Régiment deux Miniſtres, l'un qui prêche en François, et l'autre en Suiſſe, je ne vois pas quelle raiſon ces gens qui ont écrit d'ici ont pu trouver plus étrange, que cet exercice ſe fut chez moi que chez eux. Voilà ce que je Vous ſupplie, Monſieur, de faire voire à S. M. comme il ne s'eſt rien fait ici qui ne ſe ſoit pratiqué ci-devant dans les places et dans les armées. Quand S. M. ſera bien particulièrement informée de ceci, elle trouvera que la choſe n'eſt pas en la manière qu'on la écrite.

Recueil de Lettres pour ſervir d'éclairciſſement à l'hiſtoire milit. &c. T. IV. p. 98.

XXXVIII.

Louvois an Schomberg.

du 23 Avr. 1675.

J'ai reçu le duplicata de Votre lettre du 14 et l'original de celle du 17. Comme il n'y a point de Colonel à la plus grande partie des bataillons qui compoſeront l'armée du Rouſſillon, puisque Vous ſavez bien que c'eſt un mal ſans remède, et que le Roi ne peut point mettre en Régimens particuliers des compagnies qui ont été levées ſur le pied de vieux corps, S. M. eſt perſuadée, que, ſi Vous aviez encore cinq ou ſix mille hommes de pied d'augmentation, Vous feriez plus facilement une entrepriſe; mais comme Elle Vous envoye les troupes qu' Elle croit Vous pouvoir donner pour le bien de ſon ſervice, il eſt de Votre induſtrie de Vous accomoder à ce que S. M. a réglé, et de méſurer les entrepriſes que Vous ferez, avec les troupes dont Votre armée doit être compoſée, et ſelon la connoiſſance, que Vous aurez des forces des ennemis. Il eſt ſeulement à deſirer de ſavoir, ſi avec les troupes que Vous avez, Vous ne pouvez rien entreprendre, parce qu'en ce cas-là, il faudroit

se réduire à une guerre défensive, pour laquelle Vous n'auriez besoin que de la moitié des troupes que Vous avez, et ainsi le Roi en pourroit disposer ailleurs ou elles seroient employées plus utilement.

Vous aurez appris par le dernier courier, que le Roi a bien voulu vous accorder les quinze cens bourgeois de Languedoc, que Vous avez demandés pour mettre dans les places de Rouffillon, & que sa M. étant persuadée que Vous ne pouvez rien entreprendre de plus utile pour son service, que l'attaque de Bellegarde, sur quoi elle ne Vous donnoit néantmoins point d'ordre positif, par la connoissance qu' Elle a de l'impossibilité de décider les choses de si loin, & la grande confiance qu' Elle a en votre zèle & en votre affection: ces mêmes raisons auroient empeché S. M. de Vous donner l'ordre que Vous lui demandez pour attaquer Bellegarde; mais comme Elle voit que Vous le voulez avoir, Elle a trouvé bon que je Vous mandasse que son intention étoit que Vous l'attaquassiez, étant bien assurée que s'il survenoit quelque chose d'imprevû qui Vous empêchat de l'assiéger, l'ordre qu'Elle Vous donne ne Vous porteroit pas à entreprendre l'affaire mal-à propos &c.

Recueil de Lettres pour servir &c. T. IV. p. 67.

XXXIX.

Camûs de Beaulieu *) an den Minister.

du 9 Maj. au Camp de Goulianne 1675.

Toute l'armée s'eſt miſe en marche à trois heures du matin, après avoir pris du pain pour trois jours & de l'avoine pour quatre; & après que la poudre, le plomb & la mêche ont été diſtribués à l'infanterie juſqu'au haut de la montagne l'on n'a rien trouvé qui put retarder la marche qu'un défilé continuel. Comme on a eu ſoin de faire ferrer, & que l'on a toujours marché, on ne s'eſt point arreté du tout qu'à l'endroit que l'on appelle le col de Portail, ou quelques Miquelets s'étoient poſtés dans des rochers pour nous diſputer le paſſage. On les a fait attaquer par les nôtres, qui, étant ſoutenus par des gens commandés, & de deux bataillons de Sault qui occupoient chacun un chemin qui aboutiſſoit au dit col de Portail, ont forcé ceux d'Eſpagne, après une eſcarmouche de demiheure. Ce paſſage pris, les deux bataillons, & les autres troupes qui ſuivirent, ſe ſont poſtés ſur les hauteurs

*) Er war Intendant der Armee in Rouſſillon.

qui le regardent, & la cavalerie s'eſt miſe en bataille entre les hauteurs ou il y a un fond qui fait comme une petite plaine. Les poſtes étant occupés, les gens commandés & les bataillons de Sault ont enfilé le chemin de la deſcente; mais on l'a trouvé ſi rompu par des rochers & par des arbres que les ennemis ont mis en travers, qu'à peine l'infanterie a-t-elle pu paſſer: néantmoins s'étant gliſſée par des endroits un à un, elle eſt arrivée dans une petite plaine, d'ou l'on à envoyé reconnoitre le chemin qui, ne s'étant pas trouvé rompu, on a pris dans ce moment le piquiers, & avec des outils on a fait travailler au dit chemin qui n'a pu être achevé que ſur les cinq ou ſix heures du ſoir. Comme M. de Schomb. a vû, que l'arrière-garde ne pouvoit arriver que la nuit, il a fait demeurer ſur la hauteur M. Durban avec les trois derniers bataillons, & l'aile droite de cavalerie de la ſeconde ligne qui faiſoit l'arrière-garde commandée par M. le Comte d'Ille. Tout le reſte de l'armée a campé ici, & la queue des troupes eſt arrivée environ à dix heures. M. de Schomberg ne s'eſt retiré qu'à onze, étant à cheval dès les quatre heures du matin. Quand il a été dans le quartier, deux compagnies des Miquelets ont pris querelle, & ſe ſont faits une décharge à bout portant. On a cru d'abord que c'étoient les ennemis. M. de Schomb. de ſon côté & M.

Le Bret du sien, avec tout ce qui étoit avec eux, sont sortis & se sont trouvés dans le feu. Il n'y a personne de bleſſé, par bonheur, que quelques-uns des dits Miquelets.

J'oublie à vous marquer, que pour prendre ce quartier-ci, il a fallu faire retirer de l'Egliſe cent ou cent vingt Miquelets d'Eſpagne qui s'y étoient rétranchés. Vous voyez par là que ce ſont gens que l'on trouve par-tout, & qui défendent bien leur terrain.

Eben daſ. T. IV. p. 112.

XL.

Eben derselbe an eben denselben.

---

du 10 Mai au camp de Goulianne 1675.

Sur les dix heures du matin M. de Schomberg est monté à cheval, & avec M. Le Bret & St. Hilaire est allé reconnoître Bellegarde. Il a fait commander les Miquelets avec quinze cens hommes détachés d'Infanterie, & huit Escadrons. Mr. Durban est resté au camp, étant à propos qu'il y restât quelqu'un en cas d'allarme.

Comme j'ai toujours été auprès de M. de Schomberg quand il a reconnu la place, & qu'au rétour je me suis trouvé en tiers avec M. Le Bret & lui, sur la résolution qu'il a fallu prendre, si on l'assiégeroit ou non, je puis Vous dire mieux que personne les raisons, qui obligent à mettre la chose à une autre fois. De quatre principales la première est que la garnison est de douze à quinze cens hommes. La seconde, qu'il n'y a point de fourage, & il faudroit, que la cavalerie y demeurât, risquant d'être battue, si elle se tenoit au commencement de la plaine sans infanterie. La troisiéme est,

que l'on ne ſauroit mener du canon pour battre la place, que l'on n'ait pris un grand ouvrage à corne, dont il faut chaſſer l'ennemi l'épée à la main, ce que l'on oſe tenter avec un corps d'Infanterie comme celui qui eſt ici, quand on a affaire à douze à quinze cens hommes des meilleurs qui ſoient dans les troupes d'Eſpagne. La quatrieme raiſon eſt que l'on ne ſauroit empêcher, quand les ennemis viendront ſecourir la place, qu'ils ne prennent la hauteur ſur les troupes, le terrain étant diſpoſé de cette manière, que cela eſt un obſtacle invincible.

Tout cela fait prendre la réſolution de laiſſer Bellegarde pour un tems plus propre, & cependant de deſcendre tout-à-fait dans la plaine & pour la réputation d'aller prendre Figuieres, y demeurer deux ou trois jours pour le manger, & enſuite s'aller poſter à Caſtillon, ou l'armée ſera dans un pays gras & abondant. Pendant cela on reconnoîtra les forces des ennemis. Pour exécuter cettre réſolution, on doit demain à la pointe du jour faire partir une groſſe eſcorte, pour aller prendre à Ceret du pain & de l'avoine pour huit jours.

Eben daſ. T. IV. p. 115.

XLI.

Eben derſelbe an eben denſelben.

---

du 13 Mai, au camp de Gouliane 1675.

Les quatre piéces ne ſont pas encore arrivées. Le mauvais tems qu'il fait en eſt cauſe. On ne laiſſe pas de marcher demain pour aller ſe camper au commencement de la plaine. Je ne ſais pas ſi nous y trouverons plus de fourages qu'ici. Mais on ne peut pas croire le peu qu'il y en a dans ce bas de montagne. Je voudrois bien Vous pouvoir décrire comment tout ce pays eſt fait, & Vous demeureriez d'accord qu'il eſt très difficile d'y ſubſiſter longtems. Quoique l'on ſoit ici au pied de la montagne, néanmoins juſqu'à la plaine, il y a une grande lieue, ou il n'y a que de bruyères, & un peu de ſeigles fort clairs, avec des vignes en quelques endroits. Ce ne ſont que des hauts & des bas pleins de rochers & de pierres, avec deux ou trois torrents qui coulent par differentes routes, & ſe joignant forment une riviere que l'on trouve en entrant dans la plaine.

Eben daſ. T. IV. p. 117.

XLII.

Eben derselbe an eben denselben.

---

le 15 May, au camp du Pont du Moulin 1675.

De l'Hostelnau ici il n'y a qu'une demi lieue, & l'on n'a pas voulu faire une plus grande journée, le canon étant encore derrière. Nous sommes dans le plus beau camp du monde, éloigné de Figuieres d'une lieue seulement, & ayant devant nous une riviere nommée la Mougue qui est guéable par-tout, & qui a un pont, sur lequel notre infanterie passera aisément.

Tous les villages de la plaine viennent prêter l'obéïssance. Ceux de Figuieres y sont venus après-diner. Ils ont dit que quelque cavalerie d'Espagne n'étoit sortie de leur ville que ce matin; que quand elle étoit toute ensemble il n'y avoit pas deux mille chevaux en tout, & qu'il n'y avoit point d'infanterie que celle qui étoit dans le places; que la moitié étoit à Bellegarde; qu'à Roses il y avoit peu de monde; que M. le Duc de St. Germain étoit

à Baccara, *) tachant de mettre les milices du pays enſemble, à quoi il avoit beaucoup de peine.

L'on a eu ce ſoir un allarme que les Miquelets ont donné exprès. Ils ſont campés dans un petit village ſur la droite du camp, & comme il n'eſt point venu prêter l'obeiſſance, on a envoyé des gens commandés avec des Officiers de chaque Régiment, pour y prendre par ordre le vin, l'huile & les autres denrées qui étoient dans les maiſons. Les Miquelets voyant qu'on ne leur laiſſoit rien, ont cru que le meilleur moyen pour faire ſortir tout le monde étoit, de prendre les armes & de tirer, ce qui a réuſſi: car tous les Officiers & ſoldats, qui étoient ſans armes, croyant que c'étoit les Miquelets d'Eſpagne qui venoient pour enlever les nôtres, en ſont ſortis, & ſe ſont rendus au camp avec précipitation. Cela a donné l'allarme aux deux lignes; mais comme on a vû l'erreur par des gens qui ont pouſſé avant, tout a été diſſipé.

Eben daſ. T. IV. p. 118.

---

*) Büſching hat dieſes Ort, wie auch noch mehr andere dieſer Gegend, nicht.

XLIII.

Eben derselbe an eben denselben.

du 16 Mai, au camp de Figuieres 1675.

Toute l'armée a passée la montagne ce matin, l'infanterie sur le pont, & la cavalerie dans les gués. Le canon qui nous a joint, a aussi passé à gué; la descente & la sortie du pont étant très difficiles pour les équipages.

M. de Schomberg n'a pas voulu que le quartier général fût dans Figuieres. Il y a fait mettre les vivres à cause des fours qui y sont, & il y a envoyé 300 hommes. Il a souhaité que j'y entrasse un peu avant l'infanterie pour disposer les habitans à cette garnison: je n'ai pas eu beaucoup de peine; mais sur quelques avis les habitans de Lanza & de Sylva sont venus aujourdhui prêter l'obéissance. Tout le pays est pour nous, & il y a lieu d'espérer que nous y pourrons subsister long-tems.

L'on a avis qu'il y a une très foible garnison dans Roses. Si l'on avoit quelques bâtimens qui

puſſent tenir la mer, le ſiége en ſéroit aiſé & presqu' immanquable. Mais il ne faut point y ſonger davantage. Pour celui de Bellegarde il n'eſt pas de même préſentement. Mais laiſſant un peu ſouffrir la garniſon qui eſt dedans, & en favoriſant la déſertion, il faudra que la garniſon revienne à rien.

Je, ſuis &c.

Eben daſ. T. IV. p. 119.

XLIV.

Eben derselbe an eben denselben.

---

du 19 Mai, au camp vis-à vis Baccara 1675.

M. de Schomb. a dû Vous écrire pour Vous demander quelques galères ou quelques barques armées, à fin de tomber sur quelques places maritimes. Il est constant qu'il séroit aisé de prendre Roses & Cadequié: en attendant Votre réponse, on continuera à faire ici de son mieux.

Ne trouvez pas mauvais que je Vous fasse ressouvenir qu'il est très-nécessaire de ne point manquer d'argent. Nous avons ici beaucoup d'étrangers qui sont accoutumés à être payés régulièrement, & qui sont de méchante humeur quand cela leur manque.

Je suis &c.

Ebendas. T. IV. p. 120.

XLV.

Schomberg an Louvois.

du 31 Juill. au Boulon 1675.

Depuis la lettre que je me ſuis donné l'honneur de Vous écrire par M. de Liembrune, l'un de mes Aydes-de-Camp, les ennemis ſont ſortis le 29 de Bellegarde, avec une pièce de canon, ſuivant la capitulation ci-jointe. Je crois que l'on a compté ſur la contreſcarpe environs ſept cens hommes en bataille, environs cent ſoldats qui menoient le bagage, & les bleſſés qui étoient au nombre de cent ſoixante. Il y avoit cinq régimens Wallons & Allemands: comme ils ſont foible, le quart étoit des Officiers, & celui qu'ils appellent *de la Schombergue à Pointcoſtrot*, *) tout cela pouvant faire enſemble douze-cens hommes, quand le ſiége a commencé, à ce que j'ai appris des ôtages, &

*) Ich erkläre dieſes durch Schomberger-Spitzen Röckgen. Vermuthlich hatte dieſes Regiment eine kürzere Uniform, als die übrigen Spanier, und eine Art von Spitzen auf den Näthen derſelben.

qu'ils étoient près de quinze-cens hommes quand je ſuis entré avec l'armée en Lampourdan. Ils ont laiſſé dans la place beaucoup de vivres & de munitions, dont Mr. de Beaulieu s'eſt chargé de Vous envoyer une rélation. J'ai mis dans la place pour y commander le Sr. de Salerne, premier Capitaine de Sault, en attendant que le Roi diſpoſe du Gouvernement, avec douze Compagnies de Normandie, qui ne font pas plus de trois cens hommes, ayant très mal fait leur quartier d'hyver pour faire leur compagnie bonne, & prenant encore moins de ſoin à les conſerver en campagne. J'y ai mis encore une compagnie franche Suiſſe de Reding, pour y travailler à ce qui eſt le plus preſſé, & à ramaſſer les faſcines, auſſi bien celles de la place que celles de nôtre tranchée, pour ménager le bois le plus que nous pourrons. J'avois chargé M. de St. Hilaire d'y demeurer; mais il s'eſt excuſé pour n'avoir pas aſſez de ſanté pour cela, & après avoir bien examiné hier avec lui la place, il n'approuve pas certains travaux que l'Ingénieur de ennemis a fait faire, & voudroit y changer beaucoup, ce qui ne me paroit pas néceſſaire. "Les "Ingénieurs reſſemblent ſouvent aux tailleurs, qui "quand ils n'ont pas fait un habit, diſent qu'il n'eſt "point à la mode." Il y a une fort belle contreſcarpe, bien entendue, que les ennemis ont

aſſez mal défendue, s'étant rendus auſſi-tôt qu'on a fait le logement deſſus, pouvant encore bien ſe défendre deux ou trois jours avant que l'on eut pû ſe loger à la paliſade de la contreſcarpe du donjon. Ayant trouvé nos troupes fort fatiguées, la cavalerie ayant fort manqué de fourage pendant le ſiége, l'infanterie ſans bas & ſans ſouliers, & leurs armes en aſſez méchant état, j'ai jugé à propos de les mettre dans dix à douze villages les plus proches de Bellegarde, pour être couvert du ſoleil, & ſe remettre un peu pendant les jours caniculaires, & nos malades qui ſont en aſſez grand nombre. Je viens d'arriver de Bellegarde en ce lieu, d'ou j'enverrai quelques troupes dans les places de Colioure, Perpignan & Villefranche, pour renvoyer en Languedoc quelque reſte des milices qui ſont en ces lieux-là, pour épargner la dépenſe.

Je Vous ſupplie, Monſ. de ſavoir de S. M. ce qu' Elle veut que l'on faſſe après que l'on aura répoſé ici quinze jours. Je ne puis Vous rien dire de certain encore de la force des ennemis, puiſqu'ils n'ont point aſſemblés toutes leurs troupes, & ce qu'ils pourront amaſſer de *ſoumettans*, *) que

*) So nennten die Spanier die Milizen von Catalonien.

l'on prétend qu'ils ſeront en aſſez grand nombre ſi-tôt que la moiſſon ſera faite. Si Vous nous pouviez donner les Régimens de la Chau & de Teſſé, qui ſont du côté de Bourdeaux, l'on pourroit peut-être entreprendre le ſiége de Puicerda, qu'ils apprehendent beaucoup, à ce qu'il paroit, de ce côté là, puisqu'ils ont déjà commencé à rompre quelques moulins, & donné ordre, que l'on brûlât les bleds ſitôt que notre armée marcheroit de ce coté-là.

Si S. M. ne le juge point à propos je ne vois point que l'on puiſſe rien faire que de marcher du côté de Caſtillon, ou il y a encore quelques fourages, afin d'épargner celui de ce pays-ci le plus que l'on pourra, ayant mis ordre de le donner avec un grand ménage, comme auſſi l'avoine, dont on n'en a donné que trois ou quatre jours depuis que nous ſommes en campagne.

Si nous avions un plus grand équipage pour les vivres, & M. Jaquier le père au lieu du fils, l'on auroit peut-être pû aller encore plus loin, lorsque nous étions du côté de Giron, de Tourelle & de Montgry.

J'ai fait un détachement hier pour inveſtir Notre-Dame-del-Caſtel, & fais travailler préſen-

tement au chemin pour y mener deux pièces de canon, si-tôt qu'il sera arrivé par le Col de Portail ou l'on a eu bien de la pleine à le remontrer des lieux ou l'on l'avoit mis en batterie. En attendant que les troupes se reposent ici, l'on se servira d'une partie pour prendre ce lieux-là afin par-là de pouvoir délivrer le Roussillon des courses des ennemis.

Je suis, Monsieur, très-passionnément tout à Vous.

Eben das. T. IV. p. 121.

XLVI.

Eben derselbe an eben denselben.

du 8 Aout, au Boullon (oder Boulou) 1675.

Notre-Dame del-Castel qui s'est défendu pendant six jours, à cause de sa situation, où l'on a eu de la peine de monter du canon, a été prise à discrétion.

Il y avoit dedans la place soixante soldats, quatre ou cinq Officiers réformés, un Capitaine & le Commandant; & quoique cette place soit aisée à garder, elle ne me paroît pas fort utile pour ce pays-ci, ne regardant que le dedans du Rouffillon. Je crois qu'il vaudroit mieux le raser. En proposant cela c'est presque faire le procès au fort des Bains, qui est situé de même deça des montagnes, & qui ne laisse pas d'obliger à une garnison de trois ou quatre compagnies, qui est une dépense où il faut tenir un Commandant & un Major. Je l'irai encore visiter après-demain plus particulièrement avec M. Le Bret, dont je Vous manderai mon sentiment.

Vous aurez auſſi vû par ma lettre dernière, qu'après avoir repoſé encore quelques jours ici, il faudra prendre un parti, pour ne pas manger ici nos fourages, ou aller du côté de Caſtillon, où il y en a encore, ou prendre le parti d'aller en Cerdaigne au delà de Puycerda pour y manger les bleds, ce que l'on m'aſſure incommodera fort cette place. Pour l'aſſiéger il faudra encore quelques troupes, mais je prévois que cela ne pourra point être, & cependant les ennemis, comme ils ne craignent rien du côté de la mer, ils en ont tiré toutes les garniſons, ſe ſont avancés au Lot, laiſſant ſeulement une bonne garniſon dans Puycerda. Nous ſaurons dans peu leurs forces.

Vous verrez par la lettre de M. de Beaulieu, quelques Officiers que l'on a caſſé, ſuivant les ordres que Vous avez envoyés. On les remplacera par d'autres que l'on a trouvé qui ont bien ſervi dans le ſiége.

Eben daſ. T. IV. p. 125.

XLVII.

Schomberg an den König, nach erhaltenem Marschallsstab.

J'ai reçu avec bien de la joie un billet de Mr. de Louvoy par un courier qu'il m'a dépêché, par lequel il me mande, que V. M. m'a fait la grace, de m'honorer du bâton de Maréchal de France. Je ne puis assez exprimer à V. M. le contentement, que je ressens de voir qu' Elle a eu la bonté de surmonter les obstacles qui s'étoient rencontrés lorsqu' Elle a fait la dernière promotion, en faisant des réflexions sur les fidéles services que j'ai toute ma vie rendu à ce Royaume & à ses alliés par Son Ordre. Je La puis assurer que parmi ceux, que V. M. a honoré de cette dignité, personne en peut être plus réconnoissant, & sacrifier sa vie avec plus de passion, de fidelité & de soumission &c.

XLVIII.

XLVIII.

Eben derselbe an den Minister, bey dieser Gelegenheit.

J'ai été fort aise Mr. d'apprendre par le billet qu'il vous a plu me faire l'honneur de m'écrire, que S. M. m'a fait la grace de surmonter les obstacles qui se sont présentés il y a six ans pour m'honorer d'un Bâton de Maréchal de France. J'ai cru devoir lui en écrire une lettre. Je vous l'envoie ouverte pour la voir, & si vous la trouvez bien, pour lui donner, car vous savez, que je me remets toujours de tout à vous, en lui écrivant fort rarement sur tout ce qui regarde mes affaires. Je vous supplie, Mr. de lui dire, que je me flatte de cet honneur & bonne opinion de moi-même, que de tous ceux, qu'il honorera de cette dignité il n'y a pas un, qui l'aye servi plus long-tems, plus fidèlement, & avec plus d'attachement que moi. Je sais, Mr. combien je suis redevable à tous vos soins, & à Votre protection. Je vous supplie, de me la continuer, & d'être assuré, que vous ne pou-

vez comter sur personne qui soit avec une plus véritable passion &c. *).

---

*) Dieser Brief steht auch, mit einigen kleinen Veränderungen, in dem Recueil de Lettres pour servir d'éclairciſſement à l'hiſtoire militaire du Regne de Louis XVI. T. IV. p. 127. Ich habe das Concept beybehalten, weil es noch ungekünſtelter ist, als der Brief, welcher wirklich abgieng.

XLIX.

Die Königinn von Portugal an Schomberg, nach der zweiten Campagne in Rouſſillon.

J'ai reçu avec plaiſir Votre dernière lettre écrite du commencement de Novembre, & j'y ai lu avec ſatisfaction particulière les heureux ſuccès que vous avez eu cette campagne. Quoiqu'ils n'ayent pas été aſſez grands pour remplir Votre déſir, ni ſatisfaire entièrement Votre valeur, ils ont été aſſez conſidérables pour mériter les louanges de toute l'Europe, & je vous aſſure qu'en Portugal, ſi l'on a conſidéré Gironne digne de Votre courage l'on a bien cru auſſi, que vous l'auriez entrepris ſi les moyens y euſſent correſpondu. Je n'ai pas laiſſé de lire ce que vous m'en écrivez au Prince Monſeigneur, auſſi bien que les nouvelles aſſurances que vous lui donnez dans ma lettre de la continuation pour ſon ſervice & pour ſa perſonne. Il m'a chargé de vous en remercier & de vous aſſurer de ſon eſtime, & de ſon amitié. Vous devez auſſi être très aſſuré, que celle que j'ai pour vous ne me laiſſera oublier rien de ce qui ſera néceſſaire pour

ce qui regarde vos interêts dans ce Royaume, & je crois que Vous en aurez toute la satisfaction que vous souhaitez. Le Père de Ville vous en écrira l'état de cette affaire. Il m'a dit, que vous lui écrivez, que vous seriez bientôt à la cour de France. Je m'attens bien que vous m'en écrirez des nouvelles. Je souhaite que celle de la santé de Mad. de Schomb. soit meilleure, & que l'air de Paris lui soit plus favorable que celui de Catalogne. Assurez-la de mon amitié & soyez persuadés tous deux que l'on ne peut pas vous estimer ni vous considérer d'avantage que je fais &c.

L.

Tagebuch über den Feldzug vom Jahr 1676.

Avril. Mr. le Maréchal de Crequi, qui devoit commander une armée, ſuivant la diſpoſition, qui avoit été faite pour le commencement de la Campagne partit de Paris le 12me pour venir à Peronne, ou la ſienne, & celle du Roi ſe devoient aſſembler.

12me

14me Deux jours après Mr. de Maréch. de Lorges s'y rendit auſſi, & Mr. de Louvois, après avoir viſité quelques places, y arriva encore avant le Roi, qui partit de St. Germain le 16me & alla loger au Pont St. Meſſance, le 17 à Roye & le 18 à Peronne, ou il trouva ſon Armée aſſemblée. Le 19 S. Maj. vint camper avec toute ſon armée à Bapaume, le 20 à Douay & le 21 au Camp devant Condé, ou Mr. le Mar. de Crequi, avec une armée de 12000 hommes étoit arrivé deux jours auparavant, & avoit inveſti la place.

22me Le 22 le Roy la reconnut, & ordonna, ou il vouloit qu'on dreſſa les batteries. Le 23 on travailla aux épaulemens du Canon, & le 24 on ouvrit la tranchée. Le 25 l'artillerie du Roi commença à tirer, & Mr. le Maréchal de Crequi s'alla ſe porter dans l'Abbaye de St. Crespin avec une bonne partie de ſon Armée pour empêcher, que l'armée des ennemis qui marchoit pour couvrir la place ne troublât les aſſiégeans.

26me Le 26me on avança les logemens juſques ſur le bord des Contreſcarpes. Le 27 on continua le travail du côté de la demilune qu'on réſolut d'attaquer le 28 pendant la nuit; mais par la vigueur des troupes commandées à cette attaque, lorsque le Roy ne ſongeoit qu'à la demilune, la place fut emportée d'aſſaut, & le Roy y entra le 29. Sa Majeſté en donna le gouvernement à Mr. de Lezan, & après y avoir mis garniſon, il fut réſolu d'y laiſſer des troupes, & Monſieur s'étant offert d'y demeurer *avec Monſ. le Maréch. de Schomberg*, pour empêcher les ennemis d'en approcher, il y reſta avec 16 Eſcadrons & 4 Bataillons, & cependant le Roy avec toute ſon armée, & celle de Mr. le Maréch. de Crequi, s'approchant du Quesnoy le 30 vint camper à Lebourg.

1. May. Le 31 on ne fit aucun mouvement, & le prémier May le conseil ayant résolu le siége de Bouchain, l'armée de Mr. le Mar. de Crequi marcha pour s'y rendre. Monsieur, qui voulût, que cette affaire roulât sur lui, se hâta avec ses troupes devant cette place. Le 2, 3, 4 & 5me se passèrent au camp du Roy dans une oisivité assez grande, & dans celui de Monsieur à reconnoitre la place assiégée, & à voir ou on dresseroit les batteries.

6me Le 6me la tranchée fut ouverte à Bouchain, après avoir fait sommer le Gouverneur, qui répondit à l'ordinaire, qu'il étoit résolu à se bien deffendre. Le 7 Mr. St. Louys étant en party avec cent maitres rencontre près de mil chevaux des ennemis, qui l'obligèrent à se retirer plus vite que le pas: mais il ne le fit qu'après deux vigoureuses décharges, qu'il soutint avec beaucoup de fermeté, & ou il perdit bien trente maitres & un Capitain de Tilladet.

8me Le 8me environ minuit le Roy, qui vouloit qu'on l'éveillat pour les moindres nouvelles, fut averti, que l'armée des ennemis marchoit. Il monta d'abord à cheval pour observer lui même leur contenance, dont on fut incertain assez longtems, *jusqu'au rétour de Mr. le Maréch.*

de Schomb. qui s'étoit avancé avec 4 Eſcadrons à la vuë de Boſu, qui eſt un quart de lieue de St. Guilain, *) ou l'on apprit, qu'il avoit décampé. Enfin par le retour des partis que le Roy ordonna à Mr. le Comte d'Auvergne d'envoyer la veille, le Roy apprit, que toute l'armée avoit paſſé par St. Guilain & avoit pris le chemin de Mons. On eut avis par d'autres, qui revinrent auſſi de la guerre, qu'ils avoient continué leur marche le 9me, & que ſelon toutes les apparences, ils alloient vers Courtray, ou vers Mortagne **). Sa Majeſté ne s'embaraſſa ni de l'un ni de l'autre, parce qu'on avoit bien garni Courtray & même que Mr. le Maréch. d'Humières s'y étoit rendu par ſes ordres, & qu'il avoit auſſi ordonné à ſes Mousquétaires, de ſe jetter dans Mortagnes. Mais parce qu'il appréhenda plus que cela, que le Prince d'Orange n'inquiétât Monſieur pendant le ſiége de Bouchain, il ſe réſolut à le prévenir, & pour cela marcha le 10me 10me plus de trois heures avant jour, après avoir lui-même diſpoſé l'ordre de la marche pour ſon armée, défila aſſez près des portes de Valencienne, & après avoir paſſé l'Eſcaut ſur deux

---

*) Beſſer St. Ghillain, oder Ghislain, neben Mons zur Linken, am Fluſſe Haisne.

**) Wo die Scarpe in die Schelde fällt.

ponts, que S. M. avoit fait faire, il vint établir ſon quartier dans Henain qui eſt un gros village entre Valenciennes & Bouchain. L'armée campa dans les plaines qui touchent à ce village: mais avant que le Roy mit pied à terre il alla viſiter Monſieur ſon Frere dans ſon quartier, & ne revint chez lui qu'après avoir viſité les gardes de ſon camp. Mais comme il avoit appris de Monſieur, que le même ſoir on devoit attaquer la demilune, après avoir un peu mangé il remonta à cheval, pour voir le ſuccès de cette attaque, qui, par les ſoins de Monſieur & de Monſ. le Maréch. de Crequi fut emporté ſans avoir presque perdu perſonne, quoique les ennemis fiſſent un aſſez grand feu. Le Roy revint à ſon quartier qu'il étoit plus que minuit, & il ſembloit, qu'après avoir tant travaillé il ſe dût tenir en repos après une ſi rude journée; mais il

11me n'étoit pas plus que 4 heures au matin du 11, qu'il fallut l'avertir qu'on voyoit paroitre pluſieurs troupes d'ennemis ſur la gauche de Valenciennes. Dans le moment il ſe fit habiller, remonte à cheval, & s'étant avancé ſur la hauteur *ou étoit deja le Maréch. de Schomb.* avec 7 à 8 Eſcadrons, afin de mettre les fourageurs à couvert de Valenciennes, il découvrit lui-même les Eſcadrons qui ſe rangeoient, & dans fort peu de tems ayant diſcerné fort clairement que c'étoit la tête de l'armée

de ſes ennemis, il ſe diſpoſa à les recevoir avec une gayeté, qui auroit encouragé les plus grands coquins. "Enfin après avoir tenu conſeil avec "Meſſieurs les Maréchaux de France, *le Roy dé-* "*manda tout haut à Mr. le Mar. de Schomberg* "ce qui étoit à faire, & s'il n'étoit pas auſſi d'avis, "que l'on allat les attaquer. Il fit connoitre au "Roy, qu'il étoit bon, de ſe mettre en devoir de "cela, mais comme S. Maj. avoit entrepris de "prendre Bouchain, qu'il ſeroit bon d'attendre "leur deſſein." Cependant le Roy pour être mieux en état de les recevoir en cas qu'ils euſſent le deſſein d'attaquer ſon Armée il mandà diligemment à une bonne partie de la cavalerie qui étoit à Bouchain, de venir avec Mr. le Maréch. de Crequi. *Cependant le Roi ordonna à Mr. le Maréch. de Schomb.* d'aller trouver Monſieur le Duc d'Orleans pour conférer avec lui, & de même tems voir un lieu propre pour camper l'armée du Roy en cas de beſoin.

Il ne fut pas arrivé que l'on lui vint dire de la part du Roy, qu'il eut à venir trouver en diligence Sa Maj. & qu' aſſurément les ennemis avoient deſſein de livrer Bataille. Monſieur croyant qu'il eut Bataille vouloit avoir ſa part d'une Bataille ou le Roi ſe trouvoit en perſonne, ne tarda guère

à se rendre au Camp, ce qui fut cause que Mr. le Maréch. de Crequi retourna au siége. Cependant toutes les troupes, qui étoient dans le Camp eurent ordre de s'avancer vers Valenciennes, & le Roy à mesure qu'ils arrivoient les rangeoit lui-même en Bataille avec une présence d'esprit admirable. La droite passoit de beaucoup la cense d'Hurtebise, dans laquelle on avoit mis sept à huit pièces de Canon en batterie, & la gauche s'étendoit jusques dans le bois de l'Abbaye de Vicogne. On divisa les pièces d'Artillerie dans les lieux, ou on les jugea nécessaires & on envoya de l'infanterie se saisir d'une masure qui étoit presque au front de l'aile gauche, & quelques autres bataillons dans un village d'une Abbaye, qui étoit tout à fait au bout de la même aile. Cependant nos pièces, qui se trouvèrent en état de tirer, saluèrent les ennemis de quelques volées de Canon, auquels ils répondirent. Mais tous ces apprets dans la suite se trouvèrent inutils, parce que les ennemis se contentèrent de paroitre aux yeux du Roi sans oser rien entreprendre pour secourir Bouchain, comme on l'avoit crû.

Ce jour là il ne tint pas à Sa Maj. qu'on allat attaquer les ennemis, quoique leur droite touchânt au bois, & leur gauche à Valenciennes. "Il le

"propoſa pluſieurs fois à ceux qui avoient l'honneur "de l'approcher: mais il connut à leur ſilence reſpec- "tueux, que ce n'étoit pas leur ſentiment." Sur le ſoir le Roy manda tous les bagages à la cenſe de Hurtebiſe, & on dreſſa le camp au même lieu, ou l'armée avoit été en bataille toute la journée: le Quartier du Roy à la droite de la cenſe, & celui du Monſieur près d'un village qui étoit à la gauche, qui s'appella . . . *)

Monſieur voyant qui ne ſe paſſeroit rien entre les deux armées retourna au ſiége qui continuoit avec beaucoup de vigueur, & de moment à autre on apprenoit, que la demilune étoit priſe, tantôt que nos gens avoient fait la deſcente du foſſé, dans lequel il n'y avoit point d'eau de ce côté-là de la ville, un autre fois qu'on avoit attaché pluſieurs mineurs, & enfin que le Gouverneur avoit mandé au Prince d'Orange par un enfant de 12 ans que la ville n'en pouvoit plus, & qu'il ſeroit forcé à ſe rendre, s'il n'étoit promtement ſecouru: auquel le Prince avoit fait la réponſe par le même meſſager, qu'il eut courage, & qu'il ſeroit ſecouru dans fort peu de tems; mais le porteur de ces nouvelles avoit été pris par les gardes de Monſieur, qui l'avoit

*) Der Name war im Original nicht ausgeſchrieben.

envoyé au Roy, & qui n'avoit pû s'empêcher de rire à la vuë d'un meſſager ſi intelligeant. Environ

12me midi du 12 May Monſieur envoya au Roy Mr. de Tonnere l'avertir, que la ville capituloit. Le Gouverneur demanda une ſuſpenſion d'armes juſqu'au lendemain. Mais le Roy l'ayant appris par un exprès manda à Monſieur, de lui refuſer, & de ne lui donner que deux heures, pendant lesquels il fit ſa Capitulation, par laquelle il lui fut permis, de ſortir avec armes & bagage, & par une grace, qu'on lui fit, avec 2 petites pièces de Canon. Monſieur y fit auſſi-tôt entrer Garniſon, & le Roy en donna le Gouvernement à Mr. de Courſelle, & ſe voulant rejouir d'un ſuccès ſi heureux, fit faire le ſoir même trois décharges à toute ſon Infanterie & à toute l'Artillerie.

13me Le 13 Monſieur revint au Camp du Roy & Mr. de Louvois, qui alla viſiter la place, ordonna qu'on travailleroit diligeamment à la réparation de toutes les brêches: & on apprit auſſi, que les ennemis, mal-informés du deſſein du Roy, & de ſa marche près de Bouchain, venoient en diligence ſecourir la place, mais qu'ayant rencontré nôtre armée ſur leur paſſage, leur Général ſe trouva ſi interdit, qu'il fut aſſez long-tems

incertain de ce qu'il avoit à faire, mais qu' enfin il prit le parti de camper son avant-garde à mésure qu'elle arrivoit sur la hauteur de Valenciennes, à laquelle il joignit les troupes qui composoient la garnison de cette place, pour nous faire paroitre un plus grand front, & le reste de l'armée des ennemis, qui étoit fort fatigué de la longue marche quelle avoit faite, n'étant arrivé au camp que sur le soir, il étoit ainsi facile, si on eût connu ce désordre, de tailler en pièces tout ce qui auroit voulu s'opposer à une armée, qui combattoit aux yeux de son Roy.

Le 12me on apperçut les ennemis qui travailloient à se retrancher, & le 13me le Roy occupa l'infanterie à tirer une grande ligne qui enfermoit le camp. Le 14 il parut, que les ennemis avoient fait avancer leur aile gauche un peu plus près de nous que de Valenciennes. Le 15 les armées ne firent aucun mouvement, non plus que le 16. Mais Mr. le Maréchal de Crequi approcha son armée de celle du Roy, & elle vint presque joindre nos lignes. Le 17 l'Armée alla fourager vers Valenciennes, ou Des Valais ayant decouvert plusieurs Escadrons des ennemis, ils revinrent au camp fort juste, disant partout, que nos fourageurs étoient attaqués. Le

14me

17me

Roi, qui en fut averti, monta promtement à cheval, prenant avec lui 12 Eſcadrons, qui avoient ordre de ſe joindre à ceux qui couvroient les fourageurs de l'armée au cas, que les ennemis ſe miſſent en devoir d'entreprendre quelque choſe. Mr. le Maréch. de Feuillade les conduiſoit, lequel s'étant avancé, decouvrit clairement 30 Eſcadrons des ennemis, qui s'étoient avancés pour empêcher qu'on n'inquiétât leurs fourageurs qui étoient de ce côté là: mais les uns & les autres étoient en ſureté à cauſe d'un ruiſſeau, & de pluſieurs foſſes, qui étoient entre eux.

18me Le 18 & 19 ſe paſſèrent, ſans aucun mouvement conſidérable, & deux armées ennemies de cette conſéquence étoient en préſence avec tant de tranquillité, qu' inceſſamment il y en avoit des nôtres, qui ſous parole approchoient des vedettes des ennemis, puis de leurs corps-de-garde, & même entroient juſque dans leur camp, & s'en revenoient en ſuite fort ſatisfaits de leur honnêteté, apres avoir entretenu les officiers des ennemis, qui leur répondoient aux demandes qu'on leur faiſoit avec aſſez de vérité.

20me Le 20 les ruines cauſées par le canon étant aſſez répareés pour mettre la place hors d'inſulte, le Roi, qui n'étoit reſté à ſon camp d'Hurtebiſe, que pour empêcher le Prince d'Orange d'approcher Bouchain, pendant qu'elle étoit encore

en désordre, en partit sur les 8 heures au matin, mais pour montrer aux ennemis, que leur présence n'étoit point cause de ce mouvement, Sa Majesté voulût bien le faire avertir de sa marche plus de trois heures avant son départ par des prisonniers, qu'il lui renvoya. La maison du Roy faisoit l'Arrière-garde en bataille. Laquelle jointe à quelques autres éscadrons de chevaux-légers marcha plus de deux heures sur une ligne, jusqu'à ce qu'enfin le Roy lassé de cette contenance, jugeant fort bien, que les ennemis ne lui vouloient faire aucun obstacle dans sa marche, fit mettre ses troupes sur plusieurs colonnes, & en cet ordre l'armée arriva

21me à Azincourt, *) ou le Roy prit son quartier. Le 21 sans avoir observé tant ordre dans la marche, que le jour précédant, l'armée campa à St. le noble, le 22 à Landas près Orchies, le 23 à Constantin près Tournay. Le 24 l'armée vint camper près d'une méchante maison seule, ou le Roy se logea, & comme elle étoit fort près de l'aile gauche, aux environs de la quelle il y avoit un village, le camp se nomma comme ce village, savoir Cappelhovatinne. Le 25 on séjourna. Le 26 on décampa à l'heure ordinaire, & on vint camper

*) Bey Bethune.

camper à Gouy, ou les députés du pays de Vaas vinrent, pour obtenir quelque diminution de la taxe de leur contribution, non pas de la ſomme annuelle de cinq cent mille francs, qu'ils convenoient de payer, mais des arrérages depuis la Guerre: auquels Mr. de Louvois fit réponſe, que le Roy ne vouloit point faire grace à des ennemis, & que diligeamment ils retournaſſent guérir leur argent, faute de quoi, loin d'avoir de la diminution, il leur en couteroit vingt mil florins pour chaque jour, qu'ils différoient le payement de la ſomme, dont leurs députés étoient eux mêmes convenus.

27me Le 27 l'on marcha, & l'armée paſſant par Grammond *) on y laiſſa des dragons pour faciliter les convois, qui devoient venir d'Athe, & en ſuite le Roy vint ſe loger dans Nidradelte, hameau dépendant du bourg d'Haſpelard, la droite au village d'Autru, & la gauche de Denrautum, ſur le petit ruiſſeau de Licbec **). Là, dès qu'on fut arrivé, le Roy alla reconnoitre les avenuës

*) Am Fluſſe Dender, der Holländiſche Name heißt Geersbergen, auch Gerſtberge auf einigen Land-Charten.

**) Die unleſerliche Handſchrift möchte wohl einige in dieſer Periode unvermeidliche Schreibfehler verurſacht haben.

de ſon camp, & ſur tout celle de la droite, qui étoit le côté des ennemis, & l'on connût aux ſoins d'établir le lieu des gardes, & à pluſieurs petites choſes, que l'on devoit ſéjourner quelque tems dans ce camp, au grand contentement de toute l'armée, qui avoit beſoin de repos.

28me Le 28 le Roy apprit, que les ennemis avoient fait un détachement pour entrer en Picardie, après avoir paſſé la rivière de Somme. D'abord Sa Maj. envoya Mr. d'Auger avec 1200 maitres, pour les aller combattre avant qu'ils euſſent achevé leur deſſein, qui étoit de faire le dégât: & ſur le midi l'on fut averti, que les ennemis marchoient. L'on détâcha promptement quelques partis pour les obſerver, qui revinrent le ſoir & rapportèrent, que leur mouvement n'avoit été que de Deux, & qu'ils étoient ſous Aloſt.

30me Le 30 le Roy eut avis, que les ennemis, qui avoient paſſé la Somme à Fonſumme pour aller ravager la Picardie, s'étoient rétirés ſous Cambray, après avoir brûlé quelques villages, & pris des ôtages pour d'autres, qui avoient promis de payer, comme de Nesles, & quelques autres lieux. Le même jour Mr. de la Fitte, qui avoit été envoyé au pays de Nort, pour

intimider les habitans, qui refuſoient de contribuer, revint, après avoir réduit en cendres quelques villages, & Sautour, qu'on avoit envoyé en parti, rapportà que l'armée des ennemis étoit campé auprès d'Aloſt, la rivière de Dendre devant eux, & qu'il avoit trouvé leur garde au de-ça de l'eau, mais qu'il l'avoit diligeament fait répaſſer.

31me Le 31 le Roy, qui avoit ordonné la veille à Mr. de la Feuillade de s'avancer de la garde des ennemis, apprit de lui, qu'il s'étoit avancé juſques au village de Rainem, mais qu'il n'avoit rien appris de nouveau, & Sa Maj. deſirant de voir les fortifications d'Hatte *) s'y alla promener, & apprit à ſon retour la mort de Mr. le Maréchal de Rochefort, & Mr. le Longueval fit priſonnier un Lieutenant des ennemis avec 12 maitres qu'il amêna au Roy.

1. Juin. Le 1er. Juin Sa Maj. donna la Compagnie des gardes du Corps vacante par la mort de Mr. de Rochefort à Mr. le Maréchal des Lorges, & le Gouvernement de la Lorraine à Mr. le Maréch. de Crequi. Le 2 un Lieute-
2. nant du Colonel fut tué & ſon parti battû

*) Ath.

par les ennemis. Le 3me Mr. de Louvois dit
3. au Roy, que les habitans du pays de Vas avoient commencé le payement de leur Contribution par cent mil florins qu'ils avoient porté à Oudenardes, & l'armée passa la Dendre pour aller fourager de l'autre côté, & empêcher, que les ennemis ne profitassent de ces fourages. Mr. le Maréchal de la Feuillade conduisit l'escorte, & la
posta. Le 4me & 5me se passèrent sans au-
4. cuns mouvemens considérables, Sa Majesté montant à cheval à son ordinaire le soir & le matin pour s'aller promener. Mais le Roy vit l'Infanterie de la première ligne en bataille à la tête de son camp, & fit marcher son régiment par demi-
manche. Le 6me on continua de faire le
6. dégât de l'autre côté de la rivière, & la seconde ligne passa en revuë comme la première avoit fait la veille. Le 7me il y eut revuë
7. générale de toute l'armée, dans laquelle on cassa quelques Capitaines pour des passe-volans.
Le 8me l'armée alla au fourage, & le Roy
8. fit revuë de sa maison.

Le 9me après la course que les ennemis
9. firent en Picardie le conseil, qui vouloit empêcher que les Espagnols n'en fissent souvent de pareille, avoit envoyé Ordre à Mr. de Monbron,

gouverneur d'Arras, d'aſſembler quelques troupes pour aller camper dans le Cambreſis, & empêcher la cavallerie, qui étoit en garniſon dans Cambray, d'aller troubler le repos des ſujèts du Roy, & comme on vouloit lui donner aſſez de troupes pour réſiſter à tout ce qui pourroit arriver, Mr. de Lusbourg, Maréchal de Camp fut envoyé avec huit Eſcadrons pour l'aller joindre. Le même jour par un courier le Roy eut nouvelle, que les armées d'Allemagne étoient en préſence devers Brompt, ou celle de l'Empereur avoit paſſé la Sorre, & que dans une marche quelques troupes de part & d'autre s'étant rencontrés, il y avoit eu un combat ou Mr. d'Hamilton avoit été tué.

10me Le 10 il n'y eut rien de nouveau.

11me Le 11 le Roy alla viſiter Oudenardes, ou il revint le même jour, & il apprit à ſon rétour par un courier d'Allemagne, que Mr. de Luxembourg avoit marché, & que pour attendre le ſecours, qui lui venoit, il s'étoit allé poſter ſa droite à Saverne, & ſa gauche à St. Jean-des-choux.

12me Le 12 ſe paſſa fort tranquillement dans l'armée du Roy. Le 13 on apprit, que

13me le ſecours étoit arrivé à l'armée d'Alle-

14me magne. Le 14 Sa Majeſté fatiguée d'une oiſiveté auſſi grande, que celle ou on

étoit dans le camp, détacha Mr. le Comte d'Auvergne avec 1200 maitres, lesquels, soutenus de la grande & petite Gendarmerie, devoient aller charger ou les fourageurs, ou la grande garde des ennemis. Mais il n'arriva rien, n'étant sorti du camp pour fourager, ce dessein ne réuissit pas non plus que celui qu'on avoit sur leur grande-garde, qui étoit retirée. On poussa seulement leur garde ordinaire, dont on prit quelques prisonniers, que l'on amena au Roy. Le même jour Sa Maj. apprit que le Baron de Quincy en Garnison dans Bouchain en étoit sorti sur l'avis qu'il eut, que la Garnison de Cambray, informée que Mr. de Monbron formoit un corps pour empêcher leurs courses, vouloit, pendant qu'elle le pouvoit, en faire encore une en Picardie, & qu'après avoir joint ce qu'il avoit de Cavalerie à celle qui étoit sortie de St. Quintin, il les étoit allé charger entre Cambray & St. Quentin. Que dans l'abord il avoit eu du désavantage, mais qu'ayant tenu ferme il les avoit enfin battus, & suivis pêle-mêle jusque dans les portes du Cambray. Le 16

16me on fit partir le Régiment de Gesures pour se rendre à Athe & de là joindre Mr. de Monbron. L'on fit aussi revuë des Dragons de l'armée.

17me Le 17 on envoya un bataillon des gardes Françoises, & deux Suisses à Mr.

de Monbron, lequel étoit avec ſes troupes aux environs de Valenciennes, pour empêcher les ennemis de courir, en obſervant toujours leurs garniſons.

18me Le 18 l'armée marcha ſur trois colonnes, & vint camper à Etere. Le 19

19me elle vint camper à Vilé-notre-Dame, ou le Roy apprit par des lettres de Mr. de Colbert le ſignalé combat naval, que Mr. de Vivonne gagna le 2 Juin ſur les Eſpagnols & les Hollandois, dans lequel les ennemis perdirent 11 grand vaiſſaux, & cinq galères partie coulée à fond & l'autre brulée, ſans que S. Maj. ait en tout perdu 50 Soldats, Mr. de Valbel ſeul entre les Officiers ayant été bleſſé. Le même jour ſur le ſoir un Sergent du Régiment des-vaiſſaux en parti avec 25 Soldats prit auprès de St. Guilain 37 priſonniers, qu'il amèna après avoir battu le parti compoſé de 50 Soldats, dont il tua 7. Le reſte au nombre de 6 s'étant ſauvé, parce qu'ils n'étoient pas aſſez pour les garder.

20me Le 20 l'armée vint camper à Blaton, ou l'on apprit, que les ennemis, qui avoient décampés des environs d'Aloſt, marchoient vers Nivelle, & ce fut là auſſi qu'on apprit que Mr. de Quincy avoit battu la cavalerie de la Gar-

nison de Valenciennes, qui avoit voulu charger deux Escadrons, que Mr. de Quincy fit paroitre sur la hauteur, ordonnant au reste de ses troupes de demeurer caché dans les rétranchements que l'armée avoit fait lorsqu'on étoit à Hurtebise en présence des ennemis, lesquels appatés par l'opinion qu'il n'y avoit point plus de troupes qu'il n'en paroissoit, sortirent en diligence & engagèrent le combat. Les nôtres feignant de fuir tournèrent du côté ou tout le reste de la cavalerie étoit en embuscade, qui sortit brusquement, & rembattèrent les ennemis jusques dans les postes de Valenciennes, ou tous ceux qui en étoient sortis ne rentrèrent pas, car il en fut tué, ou noyé dans le marais en se sauvant plus de 500.

21me Le 21 l'armée décampa à l'ordinaire, c'est à dire avant jour, & vint camper dans les plaines de Kieurin, *) ou le Roy prit son quartier.

22me Le 22 il se fit un fort grand fourage sous la coulevrine de St. Guilain, ou Sa Maj. fut en personne. Le même jour vers la nuit il se fit trois décharges de toute l'artillerie, & de toute l'infanterie, en réjouissance du combat naval.

23me Le 23 on commença à faire travailler l'infanterie à couper

*) Kievrain.

les bois, qui ſont depuis Kieurin, juſqu'à Condé, *) & ce travail dura pluſieurs jours.

24me Le 24 on fit un fort grand fourage ſous le canon de Mons, où il ſe fit un terrible dégât de tous les grains de ces campagnes, & le même jour les redoutes, qu'on avoit réſolu de faire au lieu qui s'appelle Pont-à-aiſne, pour couvrir les ponts que S. Maj. avoit fait faire ſur la rivière d'Aiſne, **) furent achevés. Le 25

25me le Roy alla viſiter les travaux de

26me Condé. Le 26 & le 27 il n'y eut rien

27me de nouveau. Le 28 l'armée fit un

28me fourage pour trois jours. Le ſoir par un courier qui arriva d'Allemagne on apprit, que la tranchée étoit ouverte à Philipsbourg du 24 Juin.

29me Le 29 le Roy travailla au détachement, qu'il fit partir le lendemain pour l'armée de la Sarre, que Mr. le Maréchal de Crequi devoit commander. Il étoit compoſé de 14 Eſcadrons & de 7 bataillons, conduits par Mr. de Reſnel, qui devoit encore prendre 7 Eſcadrons dans

*) Am Zuſammenfluß der Haine und der Schelde, wird auch Condet geſchrieben.

**) Haines.

sa marche. Le même jour Mr. de Magalotti, Lieut. Général, alla prendre avec 1000 Chevaux, & 800 hommes de pied une redoute près de Valenciennes, ou il n'y eut pas beaucoup de réfiftance, & l'armée fouragea après de Bavay *). On apprit auffi, que les ennemis avoient envoyés un détachement fur la grande chauffée qui conduit à Maftricht, pour y joindre un corps des troupes, qui fe formoit en ces quartiers, & par les nouvelles qu'on reçut de Limbourg & de Maftric on ne pût être informé à la quelle de ces deux places ils en vouloient.

1er Juil. Le premier Juillet Sa Maj. alla vifiter les fortifications de Condé, qu'il

2me trouva affez avancées. Le 2 fe paffa fans qu'il arriva rien de confidérable.

3me Le 3 le Roy dit, qu'il partiroit le lendemain pour retourner en France, & ayant fait appeller Mr. le Duc de Villeroy il l'avertit de fe tenir prêt le lendemain pour conduire un détachement à l'Armée d'Allemagne: & Mr. *le Maréchal de Schomberg* "étant arrivé peu après, il demeura "un affez long tems enfermé avec Sa Maj. & ce "fut pendant cette conférence, que le Roy lui "donna le commandement de l'armée de Flandre."

---

*) Unter Condet, Bouchain gegenüber zur Rechten.

Enſuite les quatre compagnies des Gardes Francoiſes, & les deux Suiſſes qui devoient aller avec le Roy pour ſa garde, furent nommées, & tous les détachemens de ſa maiſon, qui devoient marcher, eurent ordres de ſe tenir prêts. Le lende-

4me main, 4 Juill. Sa Majeſté partit entre 5 & 7 heures du matin, au grand contentement de tous les Courtiſans. Il alloit coucher ce ſoir à Landrecy pour arriver à St. Germain le 9me. "Des que Mr. le Maréch. de Schomberg, "qui étoit allé conduire le Roy, fut de rétour à "ſon logis, il reçut les complimens de tous les "Officiers de l'armée qui vinrent lui faire la révé-"rence; & comme par les troupes, que le Roy amenoit avec lui, & par celles que Mr. de Villeroy conduiſoit en Allemagne, l'armée étoit devenue fort petite, Mr. de Schomberg, ſe voulant couvrir

5me de la rivière, la paſſa le 5 avec ſon armée auprès de l'Abbaye de Creſpin & alla camper à Chevrechin, ou on apprit l'effort que les ennemis avoient fait pour ſurprendre Dinant, dans lequel, après avoir été vigoureuſement repouſſés, ils s'étoient rétirés près de 700 hommes moins, qu'ils n'y étoient allés, & de notre côté nous per-

6me dûmes 200 hommes. Le 6 on apprit, que le Prince d'Orange avoit quitté l'armée à Nivelle, dont avec un fort grand déta-

chement, il avoit gagné la grande Chauſſée de Maſtric. Le 7 il n'y eut rien de nou-
7me veau. Le 8 Mr. le Maréchal de Schom-
8me berg envoya Sautour en parti, qui s'approcha juſqu'à demilieue de leur camp toujours à Nivelle, mais ayant été découvert il ſe rétira au camp.

9me Le 9 on apprit, que Maſtric étoit inveſti, & que les Etats de Hollande avoient envoyés un grand nombre de Payſans du Brabant pour travailler aux lignes, & même que les troupes, qui devoient être ſur la Sarre, pour faire tète à Mr. le Maréch. de Crequi, prenoient toutes la route de cette ville. Sa Maj. ayant appris ces nouvelles en chemin, & ne ſachant pas, ſi Elle ne rétourneroit point à la tète de ſon armée, laiſſa ſes bagages à Compiegne.

10me Le 10 le Gouverneur de Limbourg, croyant qu'on en vouloit à ſa place,
11me le manda au Roy. Le 11 on eut la confirmation du ſiège de Maſtric, & l'on apprit auſſi, que l'armée des ennemis avoit marché juſqu'à Genap, peut être par faute de fourage.

12me Le 12 Mr. le Maréchal de Schomberg apprit le rétour de Mr. de Louvois

à l'armée, & qu'il étoit ſur la frontière pour pourvoir à l'exécution de quelque deſſein, que la cour avoit formé ſur la nouvelle certaine du ſiège de Maſtric. Le 13 Mr. de Tilladet marcha avec 8 Eſcadrons au devant de Mr. de Louvois, & on apprit, que le conſeil n'ayant pas jugé néceſſaire le retour du Roy, & qu'on avoit fait marcher tous les équipages, qui étoient reſtés en Compiegne, & l'on donna le même jour pluſieurs paſſeports à des meſſagers Eſpagnols, qui en demandoient: mais on en refuſa à l'Intendant, qui en demandoit un, pour aller dans toutes le villes de l'obéïſſance du Roy d'Eſpagne.

13me

Le 14 on apprit, que le Gouverneur de Philipsbourg ſe défendoit à merveille, & que dans pluſieurs ſorties il avoit défait grand nombre d'ennemis. Le 15 Mr. de Louvois ſe rendit à Condé avec Mr. le Maréch. d'Humières. Il ramèna avec lui les 8 Eſcadrons de Mr. de Tilladet & 8 autres, du nombre desquels étoient les mousquetaires du Roy.

14me

15me

Le 16 il ſe fit un détachement fort grand, lequel ſous les ordres de Mr. Louvois, & de Mr. le Maréchal d'Humières devoit marcher le lendemain avec Mr. du May, qui com-

16me

mandoit 35 pièces de canon & 12 mortiers. Les troupes de Mr. de Monbron les devoient joindre, à la place desquels le Baron de Quincy devoit assembler d'autres troupes, pour aller camper à sa place dans le Cambresis. Et tout ce gros détachement, qui se pouvoit nommer armée, partit le

17me 17 pour quelque entreprise qu'on ne divulguoit pas: car on disoit, que c'étoit pour Hippres, *) & dans la suite on apprit, que s'étoit pour assiéger Aires **). Le reste de l'armée qui restoit à Mr. le Maréch. de Schomberg alla fou-

rager sous la coulevrine de Valen-

18me ciennes. Le 18 Mr. le Duc de Villeroy rejoignit l'armée, ramenant 10 Escadrons de Gendarmerie, 10 de Cavalerie legère, & 7 Bataillons. Les trois jours suivans il n'arrivà rien de nouveau.

22me Le 22 Mr. de Schomb. pour s'approcher du Quesnoy, ou il y avoit des fourages, partit de son camp pour venir à Jakin, mais ayant appris par un courier de Mr. de Louvois, que toute l'armée des ennemis étoit partie de Genap, pour venir secourir la place, qu'on alloit assiéger, Mr. le Maréchal contremanda les troupes, & les

---

*) Ypern.

**) An dem Flusse Lys.

Bagages, qui étoient dejà arrivés à Jakin, & lui-
même prenant le chemin de Condé,
23me il fut ſuivi de toute l'armée, qui paſſa
la chauſſée. Mais comme ce défilé empêcha tous les bagages avec l'arrière-garde de ſe rendre au camp de Hergny, ou Mr. le Maréchal logea, il fut obligé de ſéjourner le lendemain.

Le 24 on décampa de Hergny, &
24me après avoir paſſé l'Eſcaut ſur deux ponts de bâteau l'on ne marcha que juſqu'à Hollain, à cauſe de la longueur du défilé de la rivière. Mais Mr. le Maréchal étant averti de la diligence des ennemis pour ſe rendre à Aires, ou le ſiège étoit formé, détacha 7 Bataillons & 8 Eſcadrons ſous les ordres de Mr. le Duc de Villeroy, pour gagner le devant en diligence, lesquels vinrent camper ſous Tournay. Mr. le Comte de Soiſſons, qui étoit arrivé à l'armée depuis deux jours ſe joignit à ce détachement.

Le 25 le reſte des troupes qui étoi-
25me ent reſtées à Mr. de Schomb. allà ſe loger à St. Guinmeloutois, d'ou l'on détacha 6 ou 7 Eſcadrons pour s'aller jetter dans des places, & on eut nouvelle, que 300 hommes étoient entrés dans la ville aſſiègée par le Quartier des Suiſſes,

& que le fort, qui est dans le marais, avoit été abandonné par la garnison, qui s'étoit rétirée dans la ville la nuit du premier jour qu'on l'avoit attaqué. L'on apprit aussi, qu'on devoit ouvrir la tranchée de la place la nuit prochaine.

26me 27me 28me Le 26 Mr. de Schomberg alla loger à Beuvry, le 27 a Robec, & le 28 il arriva du matin au camp devant Aires, ou il réjoignit le détachement de Mr. le Duc de Villeroy, puis alla camper à un demi-quart de lieue au Camp de Mr. d'Humières, fermant dans son camp le chemin par ou pouvoit arriver le secours, qui arriva ce jour là à Hippres, *) & qui ne passa pas outre, voyant que nos troupes avoient le devant. L'armée de Mr. d'Humières étoit composée d'environ 25 mille hommes, & celle de Mr. de Schomberg de près de 15 mille. La nuit du 28me les 2 bataillons qui avoient la garde de la tranchée, voyant notre feu superieur à celui des assiègés, se mirent tout à coup, par gayeté de cœur, à crier vive le Roy, ce qu'ayant oui ceux qui étoient en garde dans les contrescarpes de la place, & croyant que les nôtres venoient l'épée à la main, abandonnèrent

*) Ypern.

nèrent leurs postes, puis firent sortir un fourneau, croyant nos gens dans le lieu qu'ils venoient d'abandonner: mais ayant reconnu leur faute ils revinrent prendre leur poste.

29me Le 29 au soir on régala les assiégés de plusieurs bombes, dont ils furent servis toute la nuit, & comme on voulût se loger au pied de la Contrescarpe, on trouva si peu de résistance dans ceux qui la défendoient, que l'on ne se contenta pas de cela, car ayant poursuivi fort chaudement ceux qui se rétiroient dans l'ouvrage à Corne, elle fut emportée, quoiqu'il y eut un fort grand fossé, que les nôtres passèrent à nage. L'on perdit environ 100 hommes.

30me On résolut de laisser à gauche la demilune, & de gagner la brêche, après avoir saigné & comblé le fossé de la place. Mais sur les 4 heures après-midi les habitans, qui voyoient ruiner leurs maisons à coups de bombes, joint à cela, que vers une heure après midi le feu qui s'étoit mis aux poudres avoit fait sauter le coin de la courtine, qui touchoit d'un côté à la porte Notre-Dame, & de l'autre au bastion, qui étoit battu par notre Canon (car sous cet endroit il y avoit un magazin) quoiqu'il en soit les habitans obli-

gèrent le Gouverneur à se rendre. Sa capitulation fut, qu'il sortiroit avec 2 pièces de canon de 6 livres de balles, pour aller à Gand. Le soir le Régiment des Gardes se saisit des postes, &

31me le 31 la garnison étant sortie, Mr. de Louvois pria Mr. de la Haye d'y rester, pour y commander jusqu'à ce que le Roy eut disposé du Gouvernement. L'on y mit en garnison 2 bataillons Suisses, & le régiment de Bourgogne.

1. Aout. Le prèmier d'Aout Mr. de Louvois avec Mr. d'Humières allèrent visiter le Mont-Cassel avec une bonne escorte.

2me Le 2 il n'y eut rien de nouveau, &

3me le 3 sept Bataillons & huit Escadrons du camp de Mr. d'Humières revinrent à celui de Mr. le Maréchal de Schomberg, qui

4me partit le lendemain 4me d'Aout avec son armée, & vint camper à Lillers, laissant sous Aires Mr. de Louvois, qui devoit partir le lendemain pour retourner à la cour, avec les Mousquetaires, & Mr. le Maréch. d'Humières,

5me qui devoit aller assiéger Ling. Le 5

6me Mr. de Schomb. campa à Sailly le Bourk, le 6 à Dons, ou l'armée sé-

8me journa jusqu'au huit sans qu'il arriva rien de remarque. Le 8 on campa

à Goury près Pont à Bovines, *) le 9 on
9me marcha à Constantin, près Tournay,
ou on séjourna. Le 10 on vint à
10me Leuze, ou on resta pour y attendre
quantité de troupes, qui étoient en marche pour
joindre l'armée, jusqu'au 17 que l'on
17me vint à Brugelet, & ou l'on demeura
encore un jour donner loisir à Mr. de Genlis, de
joindre l'armée avec les troupes, qui avoient pris
Ling. Le 19 on vint camper à Jullu-
19me raine ou Mr. de Genlis arriva. Mais
comme il étoit tard ces troupes campèrent à
Aubourg. Le 20 l'armée vint à Aisne
20me St. Pierre, & Aisne St. Paul, ou elle
séjourna, & Mr. de Genlis campa dans le camp
de Mr. de Schomberg. Le 22 l'on
22me campa à Timçon ou Mr. de Montal
arriva avec 2 Régimens de Cavalerie, & 2
d'Infanterie. Le 23 on campa à
23me Giblours **) ou on séjourna un jour,
qui étoit le 24.

25me Le 25 Mr. de Schomberg s'avança
jusqu'à Vassiges, d'ou il détacha Mr.

*) Ueber Orchies.
**) Gemblours.

de Montal & de Villeroy avec 26 Escadrons, & 10 de Dragons pour prendre le devant.

26me Le 26 Mr. le Maréchal de Schomberg logea à This; cependant Mr. de Villa-Hermosa, qui étoit parti des environs d'Hipres *) des qu'il sçut la prise d'Aires, avoit regagné la chaussée de Mastric, & reculoit toujours à mésures que Mr. de Schomberg avançoit, jusqu'à ce qu'enfin il arriva le 26 d'Aout au camp du Prince d'Orange. Il ne voulut pas entrer dans les lignes, & refusa de donner Bataille, ne voulant point hazarder la Flandre à l'événement incertain d'un combat général, & en cela les prières du Prince d'Orange ne pûrent rien gagner sur son ésprit.

27me Enfin le 27 Aout il fallut léver le siège. Ils le firent après avoir fait conduire sur le bord de la rivière tout ce qu'ils ne pouvoient mener par charroy. En suite leur armée se vint camper auprès de leur grand fort, qu'ils avoient à leur gauche: & Messieurs de Montal & de Villeroy, qui marchoient toujours devant, ayant trouvé les ennemis décampés, entrèrent dans la ville, après avoir laissé leurs Escadrons sur les hauteurs. Puis Mr. le Maréchal en ayant été averti, fit avancer l'armée jusqu'aux environs de

*) Ypern.

Ligtemberg, *) ou, l'aiant laiſſé en halte, il vint ſe promener dans les lignes des ennemis, & de là revint à Ligtemberg, ou il trouva l'armée campée comme il l'avoit ordonné.

28me Monſ. de Montal & de Villeroy revinrent auſſi au camp avec lui. Le 28 Mr. de Montal paſſa la Meuſe avec 600 chevaux, tous les Dragons de l'armée, & la Brigade de Navarres, & après avoir laiſſé au pied des contreſcarpes de Vic toute l'infanterie, avec tous les dragons, à la réſerve des Dauphins, qu'il joignit à ſes 600 Chevaux, il s'avança avec eux juſqu'au chateau d'Arem, pour obſerver la contenance des ennemis, & voir, s'il ne pourroit point prendre les bâteaux, ſur lesquels ils avoient mis ce qu'ils n'avoient pû amener par terre, parce que la rivière étoit fort baſſe. Cependant les ennemis miſſent le feu au pont qu'ils avoient ſur la Meuſe, puis bor-

29me dèrent une haye au bord de la rivière en deça de quantité d'Infanterie ſoutenuë de Cavalerie, qui fit un fort grand feu ſur les nôtres, mais ſur tout ſur les dragons que Mr. de Montal avoit mis ſur l'autre bord, pour éſcarmoucher. Ils tirèrent auſſi quantité de Canon,

*) Lichtenberg.

dont Rebec fut bleſſé d'un coup. Le feu de l'éſcarmouche dura juſqu'au ſoir que tout le monde ſe retira au Camp, & Mr. de Montal repaſſa la rivière, après avoir mis de l'infanterie dans le chateau d'Arem, & avoir envoyé Mr. de Melac en parti, pour apprendre ce que feroient les ennemis pendant la nuit: lesquels mirent le feu à beau-

30me

coup de bâteaux d'affus, de grenades, enfin à tout ce qu'ils crurent ne pouvoir amener. Le bruit des grenades qui étoient chargées éveilla tout le monde, & Mr. de Melac ayant mandé, que l'aile gauche des ennemis qui aboutiſſoit à leur fort étoit en marche, Mr. le Maréchal monta à cheval avec 20 Eſcadrons, & s'avança au delà de la rivière du Jar *) juſqu'au grand fort qui étoit à leur gauche, dont il vit toute leur aile droite au même état, qu'elle avoit été les jours paſſés. Cependant le jour parût, & fut voir les affuts brulés, & la marche des ennemis. Mr. de Montal eut ordre de paſſer encor la rivière pour le même ſujèt, que le jour précédant, & Mr. le Maréchal, qui ſouhaitoit avec beaucoup de paſſion de les obliger à combattre; détacha Mr. de Buſca avec 150 maitres, ſoutenûs, par 6 Eſcadrons commandés par Mr. de Lançon, pour aller à couvert le long de la rivière dans un

---

*) Jecker.

bois, afin d'apprendre la route des ennemis, & de les prendre en flanc, s'il le pouvoit, pour engager le combat: car il devoit être ſoutenu par Mr. le Maréchal même, lequel marchoit après lui avec 20 éſcadrons. Mais il arriva, que ne s'étant pas aſſez bien couvert, il fut apperçu par les ennemis, qui revinrent ſur leurs pas, & ſortirent du bois, formant une ligne, après avoir pouſſé des corps de gardes devant eux, qui furent chargés par nos coureurs. Mais les nôtres eurent leur tour, car deux troupes s'avancèrent, qui leurs donnerent la chaſſe juſqu'à ce que nos gens ayant trouvés les ſix troupes, qui venoient les ſécourir, l'éſcarmouche ceſſa, & les ennemis continuèrent leur retraite à méſure, que marchoient les nôtres, qui avancèrent toujours pour les joindre, & ils pouſſèrent ſi avant, ayant toujours les ſix troupes devant eux, qu'ils obligèrent les ennemis, à en venir encor à un petit combat, ou les nôtres repouſſèrent les ennemis juſqu'à un chemin-creux garni d'Infanterie, qui arrêta nos gens, & donna loiſir aux ennemis de ſe retirer. L'infanterie, qui avoit favoriſé leur retraite, les ſuivit: & Mr. le Maréchal, qui vouloit empêcher les ſoldats de paſſer plus loin à la débandade, comme ils faiſoient pour piller, y envoya une compagnie des Dragons de Liſtenoy. Mais cela ne pût l'empêcher, car il y en eut, qui furent ſuivis par

les ennemis jusqu'au chemin creux, d'ou ils furent promptement repoussés par nos dragons. Mr. du May, maréchal de camp, eut ordre de s'avancer dans une plaine entre deux bois avec les six troupes, & de suivre jusqu'au bout de la pleine, à la fin de laquelle il avoit ordre de s'en retourner en traquant le bois par sa droite jusqu'à la Meuse, & après de rejoindre les vingt Escadrons pour revenir au camp.

Cependant Mr. le Maréchal passa la rivière avec plusieurs volontaires à un quay qui est à deux lieues de Mastric pour aller joindre M. de Montal, qui avoit mandé, qu'il avoit arrêté plusieurs bâteaux, chargés de malades, de poudre, & de munitions de guerre, comme mousquets, grenades, mêche &c. avec 52 pièces de canon, & après avoir vû toutes ces choses il s'en retourna au camp. Ensuite il ordonna, qu'on travaillât à combler les lignes & il fit travailler à celles de Mastric, pendant que la garnison de la place étoit occupée à faire la même chose du côté de Vic. L'armée resta dans ce camp jusqu'au deuxième Septemb. pendant lequel tems on fit mener dans la ville tout ce qu'on avoit gagné sur les ennemis.

2. Septemb. 3me Le 2 l'armée marcha & vint camper à Fraire, le 3 à Rasem, d'ou les ennemis, qui avoient pris la route de la

chauſſée, étoient partis la veille ſur le ſoir. Là on ſéjourna juſqu'au 8 pendant lequel tems l'armée tirà ſes vivres de Liège. Le 8 l'armée

8me marcha ſur huit colonnes, & le bagage à la queue du tout. Elle vint camper à l'abbaye de Bonnet, ou Mr. le Maréchal fit faire le ſoir même neuf ponts ſur la Mehaigne, petite rivière.

Le 9 Mr. de Soubiſe paſſa la rivière

9me avec l'avantgarde, après lui tous les bagages, puis toute l'infanterie, & enſuite la cavalerie. Mr. de Reſnel & de Vatteville faiſoient l'arrière-garde de tout, avec 400 Chevaux, lequel tardant un peu trop à ſe retirer, donna loiſir aux ennemis de s'avancer, lesquels tirèrent quelques coups, mais ils n'oſèrent continuer leur pourſuite, à cauſe que Mr. de Reſnel, qui avoit la gauche à une tombe, leur fit croire, qu'il y avoit derrière beaucoup de monde, & ils lui donnèrent le tems de paſſer le pont, que Mr. de Reſnel fit rompre après l'avoir paſſé. L'armée vint cam-

10me per à Galzin, & les ennemis marchèrent auſſi en même tems à Gemblours. Le 10 les ennemis feignirent de venir à nous, mais ils allèrent à Vavres *). Sur l'avis, que reçut Mr. le Maré-

*) gegen Brüſſel.

chal du décampement des ennemis, il fit monter à cheval toute la cavalerie, & les dragons, avec lesquels il vint jusqu'à Gemblours. Là jugeant qu'ils étoient trop loin pour les joindre, il ordonna qu'on revint au camp, & qu'on lui laissa 600 Chevaux, & 500 Dragons, avec lesquels il avança toujours jusqu'à ce qu'il vit l'arrière-garde des ennemis. Alors il envoya à la débandade quelques coureurs, soutenus de 50 chevaux, pour éscarmoucher. Mais comme ils se fussent avancés ils decouvrirent quatre Escadrons des ennemis, qui faisoient l'arrièregarde de tout, ce qui les obligea s'arrêter, pour en donner avis, & pour attendre du renfort. Mais ayant incontinent découvert, que les quatre Escadrons des ennemis avoient passé le défilé de Noirmont, & avoient abandonné du bagage sur leur droite, ils s'avancerent à la débandade, & le pillèrent. Mr. de Montal, que Mr. le Maréchal avoit envoyé sur l'avis qu'il avoit reçu, pour prendre ce qu'il pourroit attraper de leur bagage, trouvant qu'ils avoient passé le défilé, le voulut passer aussi avec 50 dragons qu'il posta dans des hayes, mais les ennemis l'ayant decouvert revinrent, & l'obligèrent à repasser en désordre le defilé, d'ou il fit ferme, s'étant mis derrière des hayes, ou il resta jusqu'à ce que les ennemis, qui avoient trouvé un passage par la droite, arrivérent

en grand nombre, & l'obligérent à ſe retirer ſur la hauteur, ou ayant trouvé pluſieurs Eſcadrons on forma une ligne, dont les ennemis n'oſèrent approcher. Cependant Mr. le Maréchal, qui avoit appris l'éſcarmouche, après avoir envoyé au camp en toute diligence, pour faire venir du monde, s'avança lui-même avec Mr. de Soubiſe derrière un autre defilé près de celui, ou nos gens étoient en bataille, & ce fut là que tout s'étant joint enſemble on reprit le chemin du camp de Gobrin, ou on reſta juſqu'au 16 ſans qu'il arriva rien de particulier: ſeulement Mr. le Comte d'Auvergne, qui avoit reçu ſon congé de la cour, partit pour s'y rendre.

16me Le ſeize l'armée ſe vint camper à Meſle, ou Mr. de Montal, qui étoit allé à Charleroy, pour faire avancer le convoy de 150 charrettes chargées de munitions de guerre, pour conduire à Maſtric, ſe rendit par une autre route avec ſa voiture. Le 17 Mr. de

17me Reſnel & Mr. de St. Geran marchèrent avec 4000 Chevaux, compris les dragons qui éſcortèrent le convoy, juſqu'au village De Fou, ou Mr. de Calvau, à qui le Roy avoit donné le gouvernement d'Aires, avec la dignité de Lieutenant-Général le vint prendre avec toute la cavalerie, & tous les dragons de Maſtric, ou le convoy entra environ minuit du même jour.

Le lendemain les charrettes repartirent de Mastric pour venir rejoindre Mr. de Resnel, qui les attendoit à Fou, d'ou il partit pour revenir au camp de Mesle, sitôt qu'il put en revoir la tête, après leur avoir mandé de faire repaître, & Mr. de Calvo, qui les avoit escorté, ramena avec lui les Régimens de Montpezat, de Grancey Infanterie, & celui de cavalerie de Charlu, pour renforcer la garnison. Et comme Mr. de Resnel, & Mr. de St. Geran marchoient pour revenir au camp ils reçurent un ordre de Mr. le Maréchal par lequel il leur mandoit de retourner au lieu, ou ils avoient couché,

19me pour y attendre quatre pièces de canon, qu'on devoit aller prendre de Mastric, & comme les quatre pièces n'arrivèrent que le lendemain fort tard, on restà à Fou jusqu'au vingtième

20me que Mr. de Resnel rejoignit l'armée, ou il apprit, que toute la cavalerie avoit couché au bivac la nuit dernière à quatre lieues du camp, sur l'avis que Mr. le Maréchal avoit reçu, que les ennemis marchoient "pour joindre Mr. "Resnel, & que les quatre pièces d'artillerie, qu'il "avoit ramenées, étoient pour Mr. le Maréchal à qui "le Roy les avoit donné.

21me Le 21 l'armée décampa, & vint à Gemblours sur l'avis que Mr. le Maréchal reçut que l'armée des ennemis avoit marché, &

22me laiſſé Tirlemont à gauche. Le 22 l'armée partit de-Gemblours, & Mr. de Montal ayant pris un détachement conſidérable, il marcha avec Mr. d'Aubarede ſur la gauche de Mr. le Maréchal ſur la route de Dinant, pendant que Mr. de Schomberg avec le reſte de l'armée vint loger à l'abbaye d'Ogny, entre Charleroy & Philippeville, ou on apprit quelques particularités de la priſe de Philipsbourg, dont la nouvelle étant venue depuis deux ou trois jours. Le 23 & le 24 ſe paſſèrent ſans aucun événement. Le 25 on eut avis que les ennemis avoient marché près de Louvain, & que le Prince d'Orange étoit ſur le point d'arriver au camp, après un voyage qu'il avoit fait à la Haye.

23me au 25me

Nous ne vîmes plus les ennemis de tout le reſte de cette campagne, ſi non quelques partis. Après avoir fait pluſieurs campemens nous vinmes dans le Cambreſis nous cantonner, ou nous demeurâmes juſqu'à ce que le quartier d'hiver fut reglé, enſuite de quoi Mr. le Maréchal prit ſon congé pour s'en revenir à la cour. Nous paſſâmes par St. Quintin pour revenir à Paris.

Anhang
zu dem vorhergehenden Tagebuch.

En ſuite de quoi nous nous avançames ſur la grande chauſſée de Maſtric pour favoriſer un régiment d'infanterie, & pluſieurs officiers, qui ſortoient de Maſtric pour rejoindre notre armée. Les ennemis eurent deſſein de nous empêcher de revenir en France, ſe vinrent camper ſur la chauſſée, & fortifièrent un lieu, qui eſt ſur la dite chauſſée, & que l'on appella Cinq-Etoiles. Mais nous trouvâmes un autre chemin, en laiſſant la chauſſée à notre droite, ce qui les obligea de décamper & nous cottoyer, toujours dans le deſſein de nous combattre.

Nous vinmes camper à un lieu que l'on appelle la belle arbre auprès du ruiſſeau *) . . . ou nous fîmes 12 à 15 ponts auſſi-tôt que nous fumes arrivés à ce lieu, & le lendemain notre armée fut paſſée de l'autre côté, & vinmes camper à un village **) . . .

*) Der Name iſt in dem Original nicht ausgedrückt.

**) Abermal eine Lücke im Original.

Les ennemis marchèrent auſſi-tôt qu'ils nous ſurent décampés, & vinrent ſe camper ſur des hauteurs, en laiſſant Gemblours entre eux & nous, ſi bien qu'il y avoit un grand défilé entre les ennemis & nous. Nous avions les chemins de notre camp aſſez libres pour tirer ce que nous avions de beſoin de Charleroy. Les ennemis pour empêcher le paſſage ou nous forcer à combattre, décampèrent les premiers. Pour s'en tirer Mr. le Maréchal ordonna, que l'on tirat 6 coups de Canon, pour faire revenir tous les fourageurs des fourages, & ordonna, que toute l'armée ſe tint en état, & prit 10 à 12 Eſcadrons de cavalerie, & la plus grande partie des dragons, & fit avancer quelque Infanterie dans le défilé. Nous paſſâmes le défilé, & Mr. le Maréchal ordonna, qu'il ne reſtat avec lui que 600 chevaux, & 600 Dragons. Nous marchâmes ainſi juſqu'à ce que nous trouvâmes leur arrièregarde. Les débandés que Mr. le Maréchal de Schomb. envoyoit à après obligèrent les ennemis d'abandonner 25 à 30 Chariots de bagage de l'armée de l'Evêque d'Osnabruc, qui furent pillés, & une bonne partie amenée à notre camp: en ſuite de quoi toute la cavalerie des ennemis vint, mais s'en étoit fait. Il y eut un éſcarmouche de peu de durée de part & d'autre. Nous y perdîmes quelques dragons. Nous nous rétirames en très

bon ordre, bien que nous n'étions rien au prix des ennemis.

Nous décampames, ce qu'ils furent auffi le lendemain *).

---

*) Dieser Anhang ist in dem vorhergehenden Journal am Beschluß durch eine andere Hand beygeschrieben, aber wieder durchgestrichen. Es sind die Eräugnisse vom 8ten 9ten und 10ten Septemb.

Rekapitu-

Recapitulation der Schombergischen drey Hauptmärsche in der Campagne von 1676.

Da Schombergs Märsche zur Bedeckung der Belagerung von Aires, zum Entsatz von Mastricht, und dann dessen Rückmarsch nach den Französischen Niederlanden unter seine vorzüglichsten Meisterstücke gerechnet werden, so versuchte ich, aus den gefundenen Journalen, und den im Drucke davon vorhandenen Nachrichten *) solche den Lesern von der militärischen Classe, so viel möglich, deutlich zu machen.

*) Man sollte glauben, daß man hierunter auch die Histoire militaire du regne de Louis le Grand par M. Ray de Saint-Geniés (3 Bändchen in 12. Paris 1755.) zählen dürfte, insonderheit da dieser Schriftsteller in der Vorrede von dem größern Werke des Marquis de Quincy sagt, daß es Folard mehr für einen Roman, als für eine Geschichte erklärt habe: und er sich dagegen berühmt, das seinige aus lauter ächten Quellen und zum Theil handschriftlichen Memoiren geschöpft zu haben. Zu meiner Verwunderung hingegen fand ich, daß er gerade bey dem Schombergischen Rückmarsche nach dem Entsatze von Mastricht den getadelten Quincy mit allen

Ich bediente mich hierzu der vortreflichen Ferrarischen Carte von den Oesterreichischen Niederlanden. (Carte chorographique des Pays-bas-Autrichiens par le Comte Ferraris &c. 25 Blätter 1777.)

Wo mich auch diese im Stiche gelassen hat, denn unter der Sonne ist nichts ganz vollkommen, oder im Stiche lassen mußte, weil sich in diesen Gegenden seit 100 Jahren manches änderte, oder weil mich meine zum Theil unleserlich geschriebene Handschriften, oder gedruckte nicht immer genaue Schriftsteller irre führten, da werden vielleicht ältere Landcarten, oder Plane, den geübtern Leser zurechtweisen.

Die Beurtheilung der Situationen überlasse ich, wie billig, dem Sachkundigen.

---

seinen Fehlern nachgeschrieben hatte. Er behauptete also mit diesem, daß der Prinz von Oranien, und jeder anderer General an seiner Stelle, die Maas hinunter marschirt wäre, wenn er den glücklichen Einfall nicht bekommen hätte, den Marschall von Schomberg abschneiden zu wollen: (il forma le dessein, au lieu de descendre la Meuse, *comme tont autre auroit fait*, de couper le Maréchal. T. II. p. 253.) und läßt Schomberg bey Cing-Etoiles Brücken über die Jaare schlagen. Doch gehört Ray de Saint-Genies nicht zu denjenigen, welche Schomberg die unterbliebene Bataille bey Valenciennes zur Last legen. Er sagt vielmehr, daß die ganze Generalität dem König dieses Wagestück mißrathen habe, und La Feuillade allein anderer Meynung gewesen sey. (Ebendas. S. 246.)

Die eingeklammerten Namen der Orte sind, wie man sie auf der belobten Carte gestochen findet, und die beygefügten Zahlen bedeuten die Nummer der Tafel, auf welcher sie gesucht werden müssen.

Marsch
zur Bedeckung der Belagerung von Aires.

Als Schomberg den 4ten Jul. 1676 von der Begleitung des Königs zurückkam, hielt er für nöthig, das auf der Ebene bey Kievrain, oder Quievrain, an der Chaussee von Valenciennes nach Mons, gestandene Lager zu verändern.

Weil nicht nur der König eine beträchtliche Anzahl Truppen zu seiner Sicherheit mit sich genommen, sondern auch ein ansehnliches Corps unter Villeroy nach Deutschland geschickt hatte, so war dadurch die zurückgebliebene Armee ziemlich klein geworden.

Um sie also durch ein Flüßchen zu decken, setzte Schomberg den 5ten mit derselben bey St. Crespin über die Honnelle, und lagerte sich besser südwärts bey Chevrechain (Quevrechain. 12.) *)

*) Schomberg schreibt es Quebrechain in einem Brief an den bekannten Grafen von Büssy. Dieser Brief hätte verdient, unter die Beylagen aufgenommen zu werden, da er ein rührendes Beyspiel von des Marschalls zärtlicher Sorgfalt für seine Officiere darstellt, wenn die

Den 9ten erfuhr man, daß der Prinz von Oranien Mastricht berennt habe. Derjenige Theil der alliirten Armee, welcher schon geraume Zeit bey Nivelles, westwärts, an der Chaussee von Mons, campirte, hatte sich diesem Vorhaben auch um etwas genähert, oder vielleicht wegen der Zufuhr die Stellung verändert, und sich bey Genappe (gegen die Chaussee von Brüssel nach Charleroy. 13.) gesetzt.

Den 11ten erhielt man hiervon, und von der angefangenen Belagerung Mastrichts, im Französischen Lager die Bestätigung.

Den 15ten kam Louvois mit dem Marschall von Hümieres, von der Begleitung des Königs, nach Condé zurück, und brachte die 8 Schwadronen, welche man ihm unter Tilladet entgegengeschickt hatte, nebst 8 andern, worunter die Musketärs des Königs waren, mit sich.

Den 17ten gieng ein großes Detachement unter dem Commando des Louvois und des Marschalls von Hümieres, mit 35 Canonen und 12 Mörsern von der Armee ab, wozu auch die Truppen in Cambresis stoßen sollten.

Lettres de Bussy nicht in jedermanns Händen wären. Man wird ihn, nebst der darauf folgenden Antwort, nicht ohne Vergnügen lesen. P. IV. Lett. 190. Ein vorhergehender, welcher hieher gehört, steht P. V. Lett. 272.

Der Ueberrest der Armee, welcher bey Schomberg blieb, fouragirte um Valenciennes, und wurde den 18ten mit den 10 Schwadronen Gensdarmerie, 10 dergleichen leichter Reuterey, und 7 Bataillonen Fusvolk vermehrt, welche Düc de Villeroy nach Deutschland führen sollte, aber auf den Marsche Gegenbefehl bekommen hatten.

Das Detaschement, oder die Armee des Marschalls d'Hümieres war zur Belagerung von Aires bestimmt, während daß der Prinz von Oranien sich mit Mastricht, von dessen tapferer Vertheidigung man versichert war, aufhalten würde.

Die Vergrösserung der Armee unter Schomberg machte eine Abänderung seines Lagers, wegen der Fourage, nöthig. Er wollte sich also Quesnoy nähern, und ein Theil seiner Truppen, nebst dem Gepäcke, war schon bis Jakin (Jalin, an der Chaussee von Quesnoys nach Valenciennes, 17.) gekommen. Ein anderer Officier nennt dafür *) Grand-Ovargny. (Grand-Ovargnies.)

Allein Schomberg erhielt durch einen Courier von Louvois die Nachricht, daß die feindliche Armee von Genappe nach Gasbec (Gaesbec. 8.) aufgebrochen sey; daß sie sich bereits Gent (7) näherte, und

*) Lettres de Comte de Bussy. P. V. Lett. 276.

mit Zuziehung der Spanischen Besatzungen von Brügge, Ostende, Dendermonde, Gent und Brüssel, die Belagerung von Aires zu vereiteln suchte.

Schomberg contremandirte also seine auf dem vorgedachten Marsche befindlichen Truppen, nahm den Weg nach Condé, gieng über die Chaussee, und schlug den 23ten das Lager bey Hergny an der Schelde. (Hergnies. 12.)

Den 24ten passirte er mit der Armee diesen Fluß auf 2 Schiffbrücken, konnte aber nicht weiter als bis Hollain (an der Chaussee von Tournay) gelangen.

Um den Feinden den Vorsprung abzugewinnen, schickte er den Düc de Villeroy mit 7 Bataillonen und 8 Schwadronen voraus, welche sich in der Nähe von Tournay lagerten. Ein Officier von diesem Corps nennt den Ort Blançon *), (vermuthlich Blandin über Tournay. 12.) und kann die Beschwerlichkeiten dieses Marsches, insonderheit durch die Moräste von Condé, nicht genug beschreiben.

Den 25ten stand Schomberg mit seinen übrigen Truppen bey St. Guinmeloutois (Sainghin en Meloutois, westwärts von Tournay. 12) und deta=

*) Lettres du Comte de Buffy. P. V. Lett. 276. Eigentlich sollte dieser Brief nachgelesen werden.

chirte noch 6 bis 7 Schwadronen voraus, um sich in die Plätze zu werfen.

Den 26ten nahm er sein Nachtquartier zu Beuvry, (zwischen Landas und Orchie. 12.) den 27ten zu Robeck (zwischen Bethüne und St. Venant)*) und den 28ten des Morgens war er vor Aires angekommen, wo das Detaschement des Duc de Villeroy wieder zu ihm sties.

Schomberg lagerte sich ungefähr eine kleine Viertelstunde weit von den Linien des Marschalls d'Humieres, so, daß die Straße, woher der Entsatz für Aires kommen muste, durch das Schombergische Lager gieng.

Die Feinde waren den nämlichen Tag bey Ypern eingetroffen. Weil sie sich aber den Weg abgeschnitten fanden, unterließen sie weiter vorzurücken.

Die Belagerungs-Armee des Marschalls von Humieres bestand ungefär aus 25 tausend Mann; Schombergs Bedeckungs-Armee aus etwa 15 tausend. Jener fuhr, wie in dem vorausgeschickten Französischen

*) Dieser Ort muß auf der General-Carte, welches die 22te Blatte des ganzen Werks ist, in der Abtheilung XI gesucht werden. Auf der Special-Carte der letzt angeführten Nummer wird diese Gegend, bis an St. Venant, durch den Titel und dessen Verzierungen bedeckt.

Journal umständlicher erzält wird, mit der Belagerung fort, und Aires wurde den 31ten dieses Monats von den Französischen Truppen besetzt.

Marsch
zum Entsatz von Mastricht.

Den 3ten August verstärkte sich Schomberg mit 7 Bataillonen und 8 Schwadronen von dem Heer des Marschalls von Hümieres, und trat den 4ten den Marsch zum Entsatze von Mastricht an.

Er campirte an diesem Tage bey Lillers, (ungefär in der Mitte zwischen Aires und Bethüme) den 5ten bey Sailly le Bourg (Sailly für la Lys) und den 6ten zu Dons (am Canal von Douay nach Lille. 12.)

Er rastete hier bis zum 8ten, wo er bey Goury (vielleicht Le Querie, ein einzelnes Haus an der sogenannten großen Route von Lille nach Paris) in der Nähe von Pont a Bouvines (Pont a Beuvry) und den 9ten zu Constantin, an der Schelde bey Tournay, lagerte.

Den 10ten gelangte Schomberg bis Leuze (an der Chaussee von Tournay nach Ath 12.) wo er noch einige Verstärkungen erwartete.

Den 17ten kam er nach Brügelette, und blieb einen Tag daselbst *), um auch den Herrn von Genlis, mit den Truppen, welche indessen Lingh hinwegge-nommen hatten, an sich zu ziehen. Dieses geschah den 19ten in dem Lager bey Jüllüraine (Ville für Hai-ne. 13) an welchem Tage noch bis Aubourg (vielleicht Neubourg bey Maurage) vorgerückt wurde.

Den 20ten kam die Armee nach Aisne St. Pierre und Aisne St. Paul (Haine St. Paul und Haine St. Pierre) an der Chaussee von Mons, wie auch von Bingh, nach Nivelle, den 22ten nach Timçon (Thümeon), wo 2 Regimenter Cavallerie und 2 Regimenter Infanterie unter dem Marquis von Montal anlangten.

Den 23ten campirte Schomberg bey Gem-blours (Gembloux) an dem Orneau, und hielt Rasttag.

*) Aus den Briefe eines Officiers (in den Lettres de Bussy. P. X. Lett. 278) welcher vom 28ten überschrieben ist, könnte man verleitet werden, zu glauben, daß an diesem Tage noch ein Theil der Armee bey Brügelette gestanden wäre; Es muß aber corrigirt, und dafür der 18te gesetzt werden. Uebrigens ist dieser Brief, als ein Beweis des Muths der unter Schombergs Commando gestandenen Truppen, merkwürdig. „Nous secourrons Mastrich assurément," schrieb der Officier, „car, ou les ennemis ne nous attendront pas, ou nous les bat-trons s'ils nous attendent."

Den 25ten marschirte die Armee bis Vassiges. (Wasseige an der Mehaigne.)

Hier commandirte der Marschall eben diesen Marquis de Montal und den Düc de Villeroy mit 26 Schwadronen Cavallerie, und 10 Schwadronen Dragoner voraus. Er selbst aber nahm den 26ten sein Nachtquartier zu This, (Thys, 14.) jenseits der Chaussee von Brüssel nach Lüttich.

Der Düc de Villa Hermosa hatte seinerseits aus der Gegend von Ypern sich wieder nach der Chaussee gegen Mastricht gelenkt, wich in dem nämlichen Verhältnis immer zurück, als Schomberg mit seiner sich auf dem Marsche vergrößernden Armee *) näherte, kam auch den 26ten vor Mastricht an, wollte aber weder in die Linien des Prinzen von Oranien rücken, noch eine Schlacht wagen, und nöthigte dadurch den Prinzen, die Belagerung den 27ten dieses Monats aufzuheben **).

---

*) Sie war über 50 Bataillonen Infanterie, und 16 tausend Mann Cavallerie stark. Lettres de Bussy. P. V. Lett. 278.

**) Daß ihm selbst seine Feinde diese misrathene Unternehmung nicht zur Last legten, beweist der Ausdruck des Grafen von Büssy. „Il seroit mieux dans ses affaires, s'il auroit pris Mastric; Mais je ne l'estimerois pas d'avantage, car sa réputation ne doit pas pâtir de sa mauvaise fortune." P. IV. Lett. 198.

Der Prinz lies, was nicht wohl auf Wägen fortgebracht werden konnte, auf der Maas einschiffen und bezog ein Lager in der Nähe eines großen Forts, welches sie linker Hand liegen hatten *).

Als Schombergs Avantgarde den Feind decampirt fand, gieng Montal und Villeroy, nachdem sie ihre Reuterey auf den Anhöhen postirt hatten, in die Stadt; Der Marschall aber marschirte bis Lichtenberg **), befahl, daß daselbst das Lager sollte geschlagen werden, und machte für seine Person noch einen Spaziergang in den feindlichen Linien.

Weiterer Erfolg,

und

Schombergs künstlicher Rückmarsch nach dem Französischen Hennegau.

Den 28ten passirte Montal mit 600 Pferden, allen Dragonern der Armee, und der Brigade von Navarra, durch Mastricht über die Maas auf die

---

*) Vielleicht, weil kein Name gemeldet wird, eine von von den Belagerern selbst vorhin aufgeworfene Schanze.

**) Dieses Lichtenberg, welches auf allen Plans von Mastricht, wenn sie nur etwas von der umliegenden Gegend haben, vorkommt, sucht man auf der Ferrarischen Carte vergeblich; Es müßte denn auch den Namen Cleerenberg führen.

Seite von Wyck. Seine Absicht war, die Feinde zu observiren, und zu sehen, ob er sich nicht einiger Schiffe bemächtigen könnte. Er postirte seine Infanterie und Dragoner, bis auf die vom Regiment Dauphin, an der Contrescarpe von Wyck. Mit seiner Reuterey, und den letztgedachten Dragonern rückte er, nach unserm Journal, bis an das Schloß Arem vor. Da wir aber auf dieser Seite kein Arem finden, so muß dafür Op Haren, das niederwärts der Maas gelegene Dorf, gelesen werden.

Allein der Feind hatte, nachdem er alle seine auf der Seite von Wyck gelegenen Truppen an sich gezogen, die Communicationsbrücke über die Maas in Brand gesteckt, und das jenseitige Ufer mit einer ansehnlichen, durch Cavallerie unterstützten, und mit Canonen versehenen Infanterie besetzt, deren heftiges Feuer Montals Versuche vereitelte.

Dieser Scharmützel währte bis gegen Abend. Montal legte einige Infanterie in Op Haren, und lies den Herrn von Melac mit einer Partei zurück, um zu beobachten, was die Feinde des Nachts unternehmen würden, gieng sodann wieder über die Maas, und die in Schlachtordnung gestandenen Alliirten zogen in ihr Lager bey Loenaken (9) *). In dieser Nacht

*) Neuville Hiſtoire de Guillaume I, Prince d'Orange &c. Amſterd. 1689. 12mo. p. 206.

steckten sie einige Schiffe mit Laveten, gefüllten Grenaden, und anderer Geräthschaft, welche sie, weil das Wasser zu niedrig war, nicht fortzubringen sich getrauten, in Brand.

Da das hierdurch entstandene Gepraſſel alles munter gemacht hatte, und Melac wissen lies, daß sich der feindliche linke Flügel, welcher auf vorgedachtes Fort gelehnt war, in Bewegung setzte, stieg der Marschall zu Pferde, marschirte mit 20 Schwadronen über die Jaar, oder Jecker, näherte sich dem großen Fort, welches die Feinde auf der linken Flanke hatten *), und fand daselbst ihren rechten Flügel in der nämlichen Stellung, welche derselbe seit aufgehobener Belagerung gehabt hatte.

Indessen war der Tag angebrochen, man erblickte die brennenden Laveten, und daß die Feinde wirklich im Marsch begriffen waren.

Montal bekam also Befehl, in der Absicht, wie des Tags vorher, um sich nämlich der eingeschiften

---

*) Ich vermuthe bey dieser Stelle einen Schreibfehler in den Journal, und daß es hier die rechte Flanke heissen soll. Melac, welcher auf der Seite von Wyck stand, konnte den linken Flügel der Feinde sehen, Schomberg aber, welcher auf der andern Seite über der Jaar recognoscirte, stieß auf des Prinzen rechten Flügel, wo ihm die Bewegungen entgehen konnten, welche jener bemerkte.

Belagerungsgeräthschaft zu bemächtigen, über die Maas zu gehen, wozu jetzt, da sich die Alliirten vom Ufer entfernten, größere Hofnung vorhanden war.

Der Marschall hingegen, welcher wünschte, den Feind zum Schlagen zu bringen, detachirte den Herrn von Busca, mit 150 Reutern in einem Gehölze längs der Jaar sich hinzuziehen, die Route der Feinde zu verfolgen, und sie, wo möglich, in ein Gefecht zu verwickeln. Sechs Schwadronen sollten den Herrn von Busca, und diese der Marschall selbst, welcher mit 20 Schwadronen nachmarschirte, unterstützen.

Aber Busca hatte sich nicht verborgen genug gehalten. Die Feinde kehrten zurück, drangen durch das andere Gehölze, welches ihren Marsch deckte, und formirten eine Linie mit vorausgestellten Vorposten. Diese wurden zwar von den Französischen Plänkern angegriffen, letztere aber durch zwey herbeyeilende Schwadronen bis auf die sechs disseitigen Schwadronen zurückgesprengt.

Hiermit endigte sich der erste Scharmützel. Die Alliirten setzten ihren Marsch fort, und Schomberg den seinigen ihnen nach.

Da die obengedachten 6 Schwadronen immer voraus waren, und dem Feind in den Rücken zu fallen drohten, so fand sich ihre Arriergarde gemüssigt, noch einmal Fronte zu machen.

Bey diesem zweyten Scharmützel brachten die Franzosen die Feinde bis an einen mit Infanterie besetzten Hohlweg, durch welchen die disseitigen Reuter aufgehalten wurden, zum Weichen. Hier hatte die feindliche Reuterey Gelegenheit zu defiliren, und das Fusvolk, so sie bedeckte, nachzufolgen.

Der Marschall sah, daß nunmehr für diesen Tag nichts mehr zu thun war. Er schickte also eine Compagnie Dragoner von Listenay voraus, um dem unordentlichen Nachhauen einzelner Reuter, welches gemeiniglich der Beute wegen zu geschehen pflegt, Einhalt zu thun. Dieses war aber zu spät, doch dienten die Dragoner denjenigen zur Vertheidigung, welche sich durch ihre Hitze in den Hohlweg hatten verleiten lassen, und von den Feinden wieder bis ins Freye verfolgt wurden.

Der Marechall de Camp, dü May, bekam Befehl in der Ebene zwischen den zweyen Hölzern bis an das Ende derselben mit den 6 Schwadronen vorzurücken, sich alsdann in das Gehölz rechter Hand, und in solchem bis an die Maas zu ziehen, sich hiernächst mit den 20 Schwadronen des Marschalls zu vereinigen, und wieder in das Lager zurückzukehren.

Montal hatte dem Marschall bereits melden lassen, daß er verschiedene Schiffe mit kranken Soldaten, mit Pulver, Musketen, Grenaden, Lunten u. s. w. nebst 52 Canonen, aufgehalten habe. Schomberg

setzte also, nebst verschiedenen Freywilligen, unterhalb Mastricht, durch eine Furth über die Maas, nahm diese beträchtliche Beute in Augenschein, und kehrte durch die Stadt nach dem Lager zurück; wo er befahl, daß seine Armee die feindlichen Linien auf der Seite von Mastricht, die Besatzung aber die auf der Seite von Wyck rasiren sollte.

Dieses Lager stand bis zum zweyten September, während welcher Zeit man sich theils mit dieser Arbeit, theils damit beschäftigte, die dem Feind abgenommene Munition in die Stadt zu bringen. An diesem Tag nahm der Rückmarsch der Französischen Armee seinen Anfang, und sie campirten den ersten Abend bey Fraire. (Frere, an der Chaussee von Lüttich nach Tongern. 9.)

Den 3ten schlug sie ihr Lager bey Warem (an der Jaar 14.) auf dem nämlichen Platze, wo die Alliirten das ihrige den Abend vorher abgebrochen hatten. *).

Bis dahin hatte Schomberg die Feinde begleitet, und ihnen immer in den Nachtrupp zu fallen gesucht.

Hier

---

*) Neuville setzt in dem vorhin angeführten Werkchen das Lager der Alliirten nach St. Tron, welches noch auf der 9ten Abtheilung der Ferrarischen Carte zu suchen ist.

Hier blieb er aber bis zum 8ten, um ein Infanterie-Regiment und verschiedene Officiere, welche aus Mastricht wieder zu ihm stossen sollten, und auf der Chaussee von daher anmarschirten, zu erwarten. Die Bedürfnisse der Truppen erhielt er von Lüttich.

Da beide Heere einerley Weg eingeschlagen hatten, so suchte nunmehr der Prinz von Oranien den Marschall von Schomberg zu einem gewagten Angriffe zu nöthigen. Er setzte sich also auf dieser Chaussee *), welche in der Ferrarisschen Carte le Chemin Brünehaud, oder l'ancienne Chaussee des Romains heißt.

Nach der oftbelobten Carte giebt ein einzelnes Wirtshaus dieser Stelle den Namen, sie selbst aber ist eine Anhöhe, in Form eines römischen Theaters oder Halbzirkels, dessen Rücken auf das Bois dü Büs sich lehnt. Der eine Schenkel erstreckt sich über eben die Chaussee, auf welche der andre anstößt. Diesen vortrefflichen Lagerplatz hatte der Prinz überdiß verschanzen lassen.

Schomberg brach den 8ten von Warem auf, und marschirte in 8 Colonnen, welchen die Bagage nachfolgte, bis zur Abtey Bonneff, (13.) an der Mehaigne.

Auf diesem Platze war es, wo der Marschall das berühmte Manöuvre machte, welches im ersten Bande

*) Ebengedachter Neuville sagt zwischen Janche und Pertuise. Es soll Jauche und Perwez heißen.

erzält ist. Er fand sich hierzu nicht durch überlegene Stärke der feindlichen Armee, die er im freyen Felde bisher immer auf ihrem Marsche beunruhigt hatte und auch nachher beunruhigte, veranlaßt, sondern weil er für unnöthig hielt, den wegen seiner mislungenen Belagerung erbitterten Feind mit sichtbarem Nachtheil aus einer durch Natur und Kunst befestigten Stellung zu vertreiben, wo er sich einen andern Weg eröffnen konnte.

Die unter **Schombergs** Augen hiervon aufgesetzte Relation zeichnet sich durch ihre bescheidene Simplicität aus, und vermeidet sogar den Schein, als ob daran etwas Merkwürdiges wäre.

"Der Marschall," heißt es, "ließ noch am nämlichen Abend neun Brücken über die **Mehaigne, ein kleines Wasser**, schlagen."

Den 9ten passirte **Soubise** die geschlagene Brükken zuerst mit der Avantgarde. Nach solcher setzte das Gepäck, hierauf die ganze Infanterie, und endlich die Cavallerie über den Fluß: auf welche Weise sie die gesperrte Chaussee rechter Hand liegen ließen.

Resnel und von **Vatewille** machten mit 400 Reutern die Arriergarde. Da sie sich etwas verzögerten, so gab solches den Feinden Gelegenheit, sie zu verfolgen. Es fielen einige Schüsse, weil aber eine Erhöhung, so **Resnel** auf dem linken Flügel hatte, die Feinde vermuthen lies, daß hinter derselben mehr Mannschaft verborgen seyn möchte, so wagten sie sich nicht

näher. Auch die Arriergarde kam glücklich herüber, und Resnel lies die Brücke hinter sich abwerfen.

Die Französische Armee erreichte diesen Abend Galzin oder Golsin, (Galzinne. 13.) und die Alliirten marschirten ihnen zur Rechten auf Gemblours. (Gembloux an der Orneau.)

Den 10ten machten die Feinde Mine, als ob sie den Marschall anzugreiffen gedächten, sie schlugen sich aber rechts nach Wavres. (an der Dyle, Brüssel zu.)

Jetzt war die Reihe wieder an unserm Schomberg, dem Prinzen den Marsch beschwehrlich zu machen. Er lies die ganze Cavallerie und alle Dragoner der Armee zu Pferde steigen, und eilte mit denselben bis Gembloux. Da er hier wahrnahm, daß die Feinde schon zu weit waren, um von einem so großen Corps erreicht zu werden, schickte er solches wieder in das Lager zurück, und behielt nur 600 Reuter, und 500 Dragoner bey sich, mit welchen er so lange vorrückte, bis er die feindliche Arrier-Garde zu Gesicht bekam.

Einige Plänker, welche von 50 Reutern unterstützt wurden, bekamen Befehl, nachzuhauen, und den Scharmützel anzufangen. Da sie aber 4 Schwadronen zum Empfange vor sich fanden, machten sie Halt, um den Marschall davon zu benachrichtigen, und Verstärkung zu bekommen. Bald darauf bemerkten sie, daß

diese 4 Schwadronen den engen Weg von Noirmont eingeschlagen, und einen Zug Bagagewägen zur Rechten verlassen hätten. Sie brachen alsobald in Unordnung auf dieses Fuhrwesen ein, und fiengen an zu plündern.

Der Herr von Montal, welchen der Marschall diesem Vortrupp nachgeschickt hatte, um zu versuchen, etwas von dem feindlichen Gepäcke zu erbeuten*), wollte mit 50 Dragonern, ebenfalls diesen Hohlweg passiren. Allein die Feinde hatten ihn wahrgenommen, waren umgekehrt, und jagten ihn in Confusion wieder aus demselben heraus. Hier stellte er sich zwar hinter einem Gebüsch in Ordnung, die Feinde hatten aber einen andern Durchgang gefunden, kamen mit überlegener Mannschaft auf ihn angerückt, und nöthigten ihn, sich auf eine Anhöhe zurück zu ziehen, wo er einige nachgekommene Schwadronen antraf, und eine

---

*) Es war die Bagage der Osnabrückischen Truppen. Fünf und zwanzig bis 30 Wägen fielen wirklich in Französische Hände, und wurden theils geplündert, theils in Schombergs Lager eingebracht. Die Osnabrückische Infanterie, welche sie bedecken sollte, hatte sich bald nach der Flucht umgesehen. Die zu Hülfe kommende Spanische Reuterey hingegen hätte die ganze Montalsche Partie abschneiden, niederhauen, oder gefangennehmen können, wenn sie einen kleinen Umweg genommen hätte. Doch mußte mancher Französischer Dragoner Montals Unvorsichtigkeit mit dem Leben bezahlen.

Linie formirte, welcher die Feinde sich nicht zu nähern getrauten.

Der Marschall war indessen, mit dem Prinzen von **Soubise**, hinter einem andern Defilé, in der Nähe dessen, wo sich **Montal** in Schlachtordnung gestellt hatte, ebenfalls herbeygekommen, und hatte bereits mehr Mannschaft aus dem Lager berufen lassen.

Allein der Scharmützel war schon geendigt. Die Feinde hatten sich so zurückgezogen, daß ihnen nichts anzugewinnen war, und die **Franzosen** traten also auch ihrerseits den Rückmarsch in das Lager bey **Golzinne** an.

Zu **Wavre** (nicht zu **Warem**, wie **Neuville**, in dem in der Anmerkung genannten kleinen Werkgen, sagt) übergab der **Prinz von Oranien** das Commando dem **Grafen von Waldeck**, und gieng nach dem **Haag**.

Erst den 16ten brach die **Französische** Armee von **Golzinne** auf, und lagerte sich bey **Meffle** an der **Soile**, wieder um etwas näher gegen **Mastricht**. (13.)

Den 17ten bedeckten **Resnel** und **St. Geran** mit 4000 Reutern (die Dragoner mit eingerechnet) eine von **Charleroy** kommende, für **Mastricht** bestimmte Zufuhr von 150 Munitionskarren bis zu

dem Dorfe De Fou *), wo Calvo, mit der ganzen Cavallerie und allen Dragonern, von Mastricht ankam, den Transport übernahm, und um Mitternacht des nämlichen Tags in die Festung brachte.

Den andern Morgen kamen diese Fuhren von Mastricht wieder nach De Fou zurück, und Resnel brach, als er den Anfang des Zugs erblickte, daselbst auf, um nach dem Lager bey Meffle zurück zu kehren. Calvo hingegen, welcher die leere Fuhren wieder bis dahin begleitet hatte, nahm 2 Regimenter Infanterie, und ein Regiment Cavallerie von Schombergs Armee mit sich nach Mastricht zur Verstärkung der Besatzung.

Unter Wegs erhielten Resnel und St. Geran von dem Marschall die Ordre, noch einmal nach De Fou umzuwenden, und daselbst 4 Canonen zu erwarten, welche aus der Festung anlangen würden.

Da solche den andern Tag spät eintrafen, so kam Resnel erst den 20ten wieder nach Meffle. Er hörte daselbst, daß die ganze Nacht vorher sämtliche Cavallerie zwey deutsche Meilen von dem Lager unter den Waffen gestanden, weil Schomberg Nachricht erhalten hatte, daß dem Feinde der Transport dieser Canonen, welche ihm von dem König zum Geschenke für den Entsatz von Mastricht gemacht waren, verrathen worden, und solcher im Marsch be-

*) Welches ich auf der Carte vergeblich suchte.

griffen sey, sie und den Herrn von Resnel aufzuheben.

Den 21ten decampirte die Französische Armee und marschirte nach Gembloux. Es war die sichere Kundschaft eingegangen, daß sich die Alliirten immer weiter entfernten, und bereits Tirlemont (8) auf ihrem Marsche links gelassen hätten. Man konnte also diesen Feldzug für geendigt ansehen.

Der Marschall detaschirte daher den 22ten den Marquis von Montal, und den Herrn d'Aubarede mit einem beträchtlichen Corps gegen Dinant. Er selbst passirte mit der übrigen Armee die Sambre, und setzte sich bey der Abtey Ogny (Ognies) zwischen Charleroy und Philippeville.

Den 22ten hörte man, daß die Feinde in der Nähe von Löwen den Prinzen von Oranien aus dem Haag wieder bey sich erwarteten.

LIII.

Schreiben der Königinn von Portugal an Schomberg.

le 10 Aout 1676.

Quand l'on eſt auſſi occupé que vous étes l'on doit vous ſavoir bien plus de gré des heures que vous prenez pour écrire de vos nouvelles. Mais quand cette circonſtance ne ſe trouveroit pas à la lettre, que vous m'avez écrite, elle contient tant de merveilles de Votre Grand-Monarque, qu'elle mérite plus d'un remerciment. L'on connoit dans les louanges que vous lui donnez celles, que vous vous étes attirées de ſa bouche, & que Votre modeſtie vous fait taire, & l'on ſait aſſez que vos conſeils lui ont été ſi agréables, qu'il les a quaſi toujours ſuivis, pour vous donner la part que vous méritez dans la gloire de ce vaillant & prudent Prince. J'ai bien de la joie qu'il vous aye laiſſé à la tête de ſon armée en Flandre. Car quoique l'on en diſe qu'elle eſt diminuée, & que Maſtricht eſt aſſiégé par le Prince d'Orange, j'ai ſi bonne opinion de Votre capacité, que je crois, que le Prince d'Orange ne voudra pas hazarder de ſe com-

mettre avec vous, & qu'il n'aura pas oublié ſa prudence & ſa modération ordinaire. En tout cas vous vaincrez certainement, ſi vous combattez. Je vous le prédis, & vous le ſouhaite plus que perſonne du monde. J'ai montré Votre rélation au Prince Monſeigneur qui l'a entendu avec plaiſir, & qui prend autant de part que moi à la conſidération & à la gloire que vous acquérez en France. Il offre ſa médiation au Roi très Chrétien, pour lui tèmoigner, qu'il lui auroit auſſi facilement & d'auſſi bon-cœur offert ſon épée, ſi l'état, auquel ſe trouve le Royaume lui l'auroit permis. Je crois que vous approuverez cette réſolution, qui ne peut que vous être avantageuſe & glorieuſe, étant auſſi agréable qu'elle le paroit être au Roi très Chrétien.

Le miniſtre Eſpagnol en a été très ſurpris, & paroit être fort embaraſſé de la réſolution que l'on doit prendre à Madrid ſur cette matière. Nous en ſerons bientôt éclaircis, & ſelon cela nous prendrons nos méſures.

Soyez toujours bien perſuadé de mon affection, & de l'eſtime que je conſerve pour vous &c.

LIV.

Eben dieselbe an eben denselben.

Ungefär vom Septemb. 1676.

J'ai reçu deux de vos lettres quasi à la fois, l'une datée du 19 Juill. & l'autre aussi du même mois, & je vous sais le meilleur gré du monde de songer à me faire des rélations quand vous avez des choses si importantes, qui vous occupent. Mais quand l'on a l'ésprit aussi libre, & autant de sang-froid dans les plus grands dangers, l'on trouve du tems pour toute chose: & *l'on est toujours assez débarrassé, en quelqu' état que l'on soit, quand l'on connoit, que l'on a en soi dequoi en sortir glorieusement.* L'on écrit qu' Aire est deja pris, & que vous allez assiéger St. Omer. Je ne sais si cette dernière nouvelle est vraye, mais je sais bien que je vous souhaite toute sorte de bonne fortune dans vos entreprises. Nous n'avons point encore reçu les réponses aux lettres du Prince Monseigneur sur la médiaison. Celle de France est sure, puisque ce n'est que pour la servir & lui plaire que nous sommes entrés dans cet engagement. Mais si celle d'Espagne est équi-

voque, comme pluſieurs le ſoupçonnent, l'on verra après cela avec l'Envoyé de France, qui eſt ici, le voies, qu'il faudra prendre, pour l'y faire conſentir. Il me paroit aſſez ſellé, de facile communication, & aſſez propre à cette négociation. Je crois préſentement Duarte Ribeïro parti. C'eſt pourquoi l'on ne peut rien faire par lui. Celui qui lui ſuccéde attend une occaſion pour aller en ſa place le plus promtement qu'il ſera poſſible. Je remêts au Père de Ville à vous écrire les autres nouvelles, & vous remercie de celles que vous m'écrivez.

J'envoye à Mad. de Schomb. la réponſe à la lettre que vous m'avez envoyée de Mr. le Duc d'Enguien, car je crois, comme elle eſt plus proche, qu'elle la rendra plus aiſément. Il m'écrit d'être charmé de Votre mérite, & je ſuis très aiſe, qu'il éclate autant en France, qu'il a été admiré en Portugal, mais je vous aſſure, que vous n'y ſauriez être plus eſtimé que vous l'êtes dans ce Royaume, & que S. A. R^le & moi conſerverons une memoire auſſi vive de vos ſervices & de Votre capacité, que quand nous en expérimentions les effets &c.

LV.

Herr von Seignelay an Schomberg.

du 21 Sept. 1676.

J'ai reçu, Mr. Votre lettre du 16 Aout, & sur ce que Vous me faites l'honneur de m'écrire, que Vous me priez, de parler au Roy pour Votre rétraite en Allemagne. Permettez moi de Vous parler comme un serviteur & un ami très véritable, & de Vous exposer des faits, qui ne sont peut-être pas de Votre connoissance. *Vos ennemis on dit au Roy, que Vous aviez dessein d'entrer dans le service de l'Empereur.* Le passage de Mr. le Comte Charles en Allemagne sans la permission de Sa Maj. leur a donné lieu de dire, que c'étoit de Votre consentement, & qu'il étoit chargé par Vous de cette affaire. J'ai bien assuré, que les sentimens dans lesquels je Vous ai vû étoient fort contraires à cela. Mais enfin j'ai cru de Votre interêt & de mon devoir à Votre égard de Vous exposer ces faits avant que de parler à S. Maj. de ce que Vous m'avez écrit, & de Vous dire, que je crois néceſſaire, que Vous ayez agréable de m'écrire & de me donner des paro-

les ſi poſitives que Vous n'avez & n'auriez intention de paſſer dans un ſervice auſſi éloigné de Votre inclination, & de vos anciens attachemens, que cela puiſſe faire connoitre au Roi, que Votre paſſage en Allemagne ne doit point Lui être ſuſpect. J'attendrai ſur cela Votre Réponſe, & je Vous ſupplie, de me la faire par la première commodité. Je n'écris point à Madame de Schomb. Je Vous ſupplie de me permettre ici de l'aſſurer de mes Reſpèts, & de Vous prier en commun de croire l'un & l'autre que perſonne n'eſt plus véritablement & avec plus d'inclination &c.

LVI.

Die Königinn von Portugal an Schomberg.

le 27 Fevr. 1677.

Quelque bon secretaire qu'aye choisi Mad. de Schomb. je ne laisse pas que de voir avec chagrin, que ses incommodités l'obligent à s'en servir, & j'aimerois beaucoup mieux d'avoir à répondre à tous les deux, que de craindre pour sa santé. Mandez m'en donc de nouvelles je Vous en conjure. Je Vous rémercie de celles que Vous m'écrivez dans votre dernière. Je crois que Vous en aurez présentement de plus considérables à m'écrire, car de la manière dont Vous m'écrivez tout se préparoit en Votre cour à une promte campagne. Je souhaite qu'elle Vous soit aussi glorieuse que la précédente. Il semble que la victoire du Roi de Suede *) est d'un bon augure pour les armes, & les interêts du Roi très Chrétien cette année, car il ne pouvoit mieux la commencer que par l'heureux succès d'un allié le plus maltraité de la guerre.

*) Bey Lund in Schonen den 14ten Decemb. 1676.

Mon Confeſſeur Vous écrit les nouvelles de Madrid, qui ſont extraordinaires, & qui Vous feront aſſurément faire les mêmes réflexions, que nous faiſons ici. Nous tâchons de nous prémunir pour tous les incidens que nous pourrons attendre de la haine & de l'ambition du nouveau gouverneur de cette Monarchie, & nous y envoyons Duarte Ribeïro, pour connoitre mieux à quoi nous nous en devons tenir, & de la dernière réponſe touchant la médiation, & en tout cas. Je vous fais ſouvenir par avance, que nous Vous regardons comme le plus fidèle & le meilleur Portugais pour toute ſorte de conjonctures, & que nous éſperons, de Vous trouver toujours le même, quelqu' emploi que Vous puiſſiez avoir ailleurs. Le Prince Monſeigneur m'a chargé, de Vous remercier de l'affection, que Vous lui faites paroitre dans ma lettre, & de Vous dire, qu'il a autant de confiance en Vous. Quand même il auroit un Miniſtre en France Vous ſeriez toujours le premier, à qui il confieroit ſes négociations les plus importantes, qu'il y pourroit avoir. Mais préſentement il ne ſemble pas qu'il y aye rien à ajouter à ce que l'on a fait dire ſur la principale, qui eſt la médiation, juſqu'à ce que nous ayons une réponſe poſitive de nos voiſins. Vous pouvez cependant inſinuer les préventions nouvelles que nous faiſons, qui, je crois, ne déplairont pas, &

tâcher à pénétrer ce que l'envoyé que nous avons ici de cette cour écrira, car ſon éſprit bouillant lui donne quelque fois de la peine, & Vous ſavez que ce génie ici ne s'accommode pas avec cette grande vivacité Françoiſe, qui eſt ſouvent un peu imprudente. A mon retour à Lisbonne je ſaurois l'Etat de Votre affaire de cette année reculée, *) & je tâcherai à Vous en faire ſortir les mieux qu'il ſera poſſible, puisque je ne puis avoir plus de plaiſir que de Vous témoigner dans cette bagatelle auſſi bien que dans de plus importantes, l'eſtime & l'affection que j'ai pour Madame de Schomb. & pour Vous &c.

---

*) Seine Portugieſiſche Penſion fieng an auszubleiben.

LVII.

LVII.

Tagebuch über den französischen Feldzug in den Niederlanden vom Jahr 1677.

Febr. Mars. L'on eſt parti de Paris le dernier Fevrier 1677, pour venir à Valenciennes, ou le Roy eſt arrivé le 4 Mars devant la place, qui étoit inveſtie par Mr. le Maréchal de Luxembourg. Les lignes de Circonvallation étoient presque achevés lorsque le Roy y arrivà. L'on a ouvert la tranchée le 9me, le canon tirà le 12me. Le 17me on réſolut d'emporter les dehors l'épée à la main par les mousquetaires, les gardes Françoiſes & Suiſſes, & le Régiment de Picardie commandé par Mr. le Comte de Bourlemont, qui fut tué, & par tous les grenadiers de l'armée. L'on ne ſongea qu'aux dehors, mais ils ſe trouvèrent en tel désordre, que l'on entra pêlemêle avec eux dans la ville. Le Comte de Ser, ſurpris dans les dehors, commandoit pour lors en la place du gouverneur, qui étoit bleſſé d'un coup de mousquet à l'épaule trois jours auparavant cette entrepriſe. Le Roy donna 7 à 8 cent chevaux,

qui étoient dans la ville aux gardes du corps & & mousquetaires. La Garnison fut en discrétion. Elle étoit au nombre de 4000 tant infanterie, que cavalerie. Mr. le Maréch. de Luxemb. étoit de jour. Le Roy donna ce même jour le Gouvernement de la place à Mr. de Magalotti, Lieutenant Colonel des gardes & Lieuten. Général. Le Roy donna aussi le régiment de Picardie à Mr. d'Harcourt, commandé auparavant par le Comte de Bourlemont. L'on demeura jusqu'au 21 à rétablir toute chose, que le Roy partit pour venir à Cambray, qui étoit investi par Mr. le Baron de Quincy. Le 22me nous arrivâmes avec le Roy devant la place. Ce même jour Mr. le Duc d'Orleans prit le chemin de St. Omer pour en faire le siège. Le 26 la garnison de Cambray fit une sortie de trois cent chevaux du côté du quartier de Mr. de la Cardonnière, & fut repoussée, ou Mr. de Rose fut blessé d'un coup de Mousqueton à la cuisse.

Le 28 nous ouvrîmens la tranchée pour la ville. Le canon tira le 30me. La ville fit sa capitulation le samedi 3 Avril après la demilune emportée, & le mineur attaché. La capitulation fut, qu'il vouloit voir si le mineur étoit attaché, & demander deux fois 24 heures, pour retirer tout ce qu'il trouveroit à pro-

Avril.

pos dans la Citadelle. Ayant prevû que leur cavalerie ne pouvoit éviter d'être prise, ne pouvant tenir dans la citadelle, ils en firent égorger par la main du bourreau au nombre de 350 chevaux dans une demilune, qui est à la porte de - - - trois jours avant de rendre la ville.

Le lundi au soir 5me Avril l'on renvoya les ôtages de part & d'autre, & nous ouvrimes la tranchée ce même soir par la ville.

Notre canon tira sur la Citadelle le 7me Avril. La nuit du 10 les ennemis firent une sortie, & furent repoussés. L'on se rendit maitre d'une demilune en les repoussant. Le dimanche 11me Mr. de Resnel fut tué d'un coup de canon de la citadelle. La nuit du dimanche 11me nous fimes l'attaque - - - dehors. Nous fimes le logement de la contrescarpe. Cette même nuit l'on devala 3 pièces de 33 *) dans le fossé pour faire le trou de mineur, & le lundi 12me au matin l'on fit faire trois salves à toute l'armée en réjouissance de la Bataille que Monsieur

*) D. i. drey und dreysig Pfünder, dergleichen aber, seit der Ordonnanz vom 7ten Octob. 1732 keine mehr gegossen werden. Die schwersten Canonen in Frankreich, von dieser Zeit an, schießen 24 Pf.

livrâ au Prince d'Orange, qui vint pour s'oppoſer à l'entrepriſe de Monſieur. (Le dimanche 11me Monſieur laiſſa 3000 hommes campés pour garder le fort de Vache, que les tranchées qu'il falût quitter après la bataille, parce que l'on n'avoit attaqué le plus fort après-midi près de Caſſel, ou les ennemis furent battus avec perte de 10 mille hommes tant tués que priſonniers. Monſieur, reçut un coup ſur ſa cuiraſſe. Les ennemis firent perte de toute leur artillerie, & bagage généralement) *).

Ce lundi 12me après midi le trou de mineur fut fait, & le mineur y entra ſur les 8 heures du ſoir, & le 13 l'on travailla à une batterie de trois piéces de 33 ſur la contreſcarpe de la ville, & une autre ſur celle de dehors pour favoriſer le mineur. On continuoit le 14 au matin. Ce même jour l'on entreprit d'emporter une demilune, à laquelle on fut repouſſé. Ce même jour au ſoir l'on chargea la mine, & le lendemain, qui étoit le vendredi 16 Avril l'on fit ſommer la citadelle pour ſe rendre, ou le gouverneur fit réponſe au Roy, qu'il n'y avoit pas encor . . . de ſe rendre, & que le

---

*) Dieſe eingeſchobene Erzählung von der Niederlage des Prinzen von Oranien bey Caſſel in Flandern iſt ſo ſchlecht geſchrieben, daß kein ganzer Sinn herausgebracht werden konnte.

Roy trouvera bon qu'il se defendasse encore. Qu'il avoit encore trois retranchemens, & qu'il pouvoit tout éſperer de la bonne clémence du Roy d'autant qu'il feroit toute choſe en braves gens, & que tant plus qu'il ſe défendroit que les armes du Roy en feroient plus glorieux.

Sur cette réponſe le Roy ordonna que l'on fit jouer la mine, laquelle ne fit pas tout l'effet que l'on éſperoit, mais elle ne laiſſa pas de faire une brêche, ou l'on pouvoit monter 4 à 5 de front. Les ennemis crurent que l'on donneroit en même tems, & firent aſſez beau feu de grenade ſur la brêche. Mais l'on trouvà à propos de battre la brêche tout le reſte du jour à coups de canon pour l'aggrandir, & de tems en tems l'on faiſoit monter quelques grenadiers pour les obliger à ſe montrer, pour avoir lieu de tirer ſur eux. Cela ſe paſſa ainſi tout le reſte du jour, & le lendemain, qui étoit le ſamedi, 17 Avril ſur les huit heures du matin ils battirent chamade & demandèrent à capituler, & leur capitulation fut arretée, qu'ils ſortirent le lendemain, qui eſt dimanche, jour de Pâques, armes, bagages, enſeigne deployé, tambours battans, mêche allumée par les deux bouts, balle en bouche, & deux pièces de canon, & ſortir par la brêche laquelle avoit été faite par la mine, & qu'ils - - - à Mons.

Ce qui fut fait sur un heure après midi, & ils passèrent tous devant le Roy, qui avoit ordonné, que toute la cavalerie de son armée monta à cheval. "Mr. le Maréchal de Schomberg étoit de jour." Les ennemis sortirent près de 3000 encore, compris 350 chevaux, tant dragons que chevaux légers, de la citadelle.

Après qu'ils eurent pris leur route de Mons avec l'éscorte que le Roy leur ordonna, le Roy se retira à son camp, & toutes les troupes en firent de même. Et le lendemain, qui étoit le lundi 19me le Roy vint ouir la messe dans la ville à Nôtre-Dame ou fut chanté le te-Deum. En après cette céremonie le Roy fut visiter toutes les fortifications de la ville par dessus le rempart, en après fut voir la citadelle, en faisant des libéralités, jettant de tems en tems des pugnées de Louisd'or au peuple qui s'assembloit en lui criant, vive le Roy. Après que le Roy eut bien examiné toute chose il s'en retourna à son camp. Le Roy donna le gouvernement de cette place, & de la Province à Mr. de - - qui avoit pour lors le Gouvernement de Condé, qui fut donné à Mr. le . . .

Ce même jour le Roy délibéra de son voyage pour Dunkerque, dont il partit le 20me & il n'amena

avec lui qu'une partie de ſa maiſon, & mit le reſte en quartier de raffraichiſſement. "Et il permit "à Mr. le Maréchal de Schomberg de s'en revenir "à Paris", lequel partit le même jour de Cambray, que le Roy partit pour Dunkerque.

May. "Le 6me May 1677 Mr. le Maréchal "de Schomberg eut ordre du Roy de ſe rendre à Tournay le 15 du même mois, & le 9me vinrent autres ordres de ſe rendre à Charleville, entre Sambre & Meuſe. Il fit partir ſon équipage de Paris le 11me May, & lui en partit le 14 & arrivâ le 18 à Charleville. Le lendemain il vit en quel état étoient les fortifications, & le 22me il prit le chemin de Sedan.

Le mardi 25me May les troupes qui étoient campées près de Charleville vinrent en partie rejoindre Mr. le Maréchal près de Sedan, & camper ſur la Moſelle *) près d'un village de même nom. Le 26 du mois l'on décampa, & l'on vint camper à un village nommé Vily-ſur la-rivière **). De ce camp il fut viſiter Arenas (Stenay) & Virton. Le 15 de Juin nous ſommes decampés pour venir

*) Soll Moncelle heiſſen.

**) Vermuthlich Villy an der Chiers.

camper au village qui s'appelle Florenville, sur la rivière de la Semoix *). Et le 20 du même mois, qui étoit un dimanche, nous sommes décampés pour venir camper à Atenans au bois des Ardennes près la rivière Derniex **).

---

*) Semoy.

**) Der Name dieses Wassers, und des vorhergedachten Orts ist viel zu schlecht geschrieben, als daß sie auf der Carte des Ardenner-Wald konnten gefunden werden.

LVIII.

Schreiben des Ducs d'Orleans an Schomberg, welcher ihm durch seinen Sohn, den Grafen Carl, zu dem Siege bey Montcassel hatte gratuliren lassen.

---

le 14 Avr. 1677.

Vous n'aviez que faire de m'envoyer Votre fils, pour me persuader que Vous n'étiez pas fâché du bonheur qui m'est arrivé. Lorsque je Vous verrai je Vous entretiendrai & Vous conterai toutes les particularités, car pour le public je le crains, comme Vous savez. Cependant j'ai mené cet après-diner le Comte Charles sur le champ de bataille, lequel Vous rendra compte de ce qu'il a vû, & que, si les ennemis eussent bien voulu, nous aurions eu encore plus de peine pour le moins, car le combat dura cinq heures très violent. Pour ce que Vous me mandez de pousser ce bonheur, Vous croyez bien, que j'en ferois bien aise; mais cela est impossible, les troupes étant extrêmement fatiquées, y ayant des bataillons ou il n'y a pas plus de deux ou trois cens hommes. Je ne Vous ferai

point de complimens nouveaux, Vous priant seulement de Vous souvenir de ceux, que je Vous ai fait souvent, étant toujours dans les mêmes sentiments.

Dans le tems du combat j'ai songé plus de quatre fois à Vous, que Vous n'auriez pas été fâché d'y être, ni moi non plus. Tous les Maréchaux qui y étoient ont fait des merveilles & de tête & de cœur, & le Chevalier de Lorraine aussi, qui a eu une contusion au dessus de l'oeil. Voilà tout ce que je Vous en dirai jusques au tems que je Vous voye, & que je Vous assure encore plus de bouche que par écrit de mon estime & de mon amitié.

Philippe.

LIX.

Der Marſchall an ſeinen Sohn, Grafen Meynhard von Schomberg.

à St. Germain le 19 Novemb. 1677.

Il y a trois jours comme le Roi étoit à ſon ſouper il me dit, que dans l'attaque *) que l'on a faite du côté d'un Fauxbourg de deux redoutes Vous y avez fort bien fait, l'ayant emporté d'aſſaut. Mr. le Marquis de Louvois m'en reparla encore hier à table. Vous pouvez croire, que cela me fait un grand plaiſir, & cela enſuite de ce que Vous avez fait à ces combats de Cavalerie **). Cela eſt fort agréable à une père & de la profeſſion que nous faiſons. *Ce que j'ai encore à y ſouhaiter c'eſt, que dans Votre vie Vous teniez une bonne conduite, afin que par là les envieux ne puiſſent rien diminuer de Votre bonne réputation.* Nous avons appris depuis, que Mrs. Dea, La Freſſeillere, & la Ferté ont été légèrement bleſſés. Vous m'auriez fait plaiſir de m'envoyer un plan par La Motte de la

*) Bey der Belagerung von Freyburg unter dem Marſchall Crequi.

**) Am Kochersberg in Nieder-Elſaß.

place, & par ou on l'attaque. Je ne crois pas, qu'elle dure, puisque Mr. de Lorraine ne marche pas. Il m'a paru en arrivant ici que l'on étoit content de moi & de ma conduite au pays ou j'ai passé l'été. L'on attend d'Angleterre la consommation du mariage du Prince d'Orange.

Le Roi s'en va monter à cheval. J'irai avec lui pour courir le cerf, & à son retour, comme il va jouer à la bassette, nous nous en allons à Paris.

J'ai écrit en partant de Stenay une lettre au Maréch. de Crequi, pour lui faire un compliment sur le combat de cavalerie, & lui remercier de ce qu'il avoit témoigné, qu'il étoit content de Vous. Son fils a dit beaucoup de bien de Vous, & il est bon que l'on *paroisse* bien content, & Vous pouvez savoir de son Secretaire s'il a reçu ma lettre. Menagez Votre personne lorsque Vous ne seriez pas obligé de Vous exposer, puisque Vous avez mis cela en bon état. Dieu Vous y conserve longtems.

LX.

Eben derselbe an eben denselben aus dem Lager bey Urmondt *).

le 16 Juill. 1678.

J'ai appris avec joie ce qui s'est passé auprès de Rheinfeld, & la part que Vous y avez eu. Il faut éſperer, que toutes ces occaſions, ou Vous vous étes trouvé produiront quelque choſe de bon. J'ai écrit à la cour ſitôt que j'ai appris, qu'on avoit fait des Lieutenants-Généraux en Flandre. L'on ne m'a point fait réponſe.

Je ſuis venu me mettre ici, ce poſte m'ayant paru très bon pour exécuter les choſes qu'on déſire, n'ayant pas jugé à propos de marcher plus long-tems éloigné de nos vivres, parceque l'on m'a envoyé Ordre de renvoyer en Flandre le 10 Eſcadrons qui nous avoient joint. Les ennemis s'étoient avancés à Aldenofen, & même avoient fait paroitre une tête de leur cavalerie ſur les hauteurs de Rolduc, **) comme s'ils avoient voulu venir à nous,

*) Ein Flecken an der Maas im Herzogthum Jülch.

**) Herzogenraid, ein Städtgen im österreichiſchen Limburg.

quand j'ai marché en deça. J'avois cru que nous les verrions hier dans notre marche, mais il n'a rien paru.

Diesem Brief hatte der Marschall noch mit eigener Hand folgendes beygesetzt:

"Es wäre viel zu sagen, daß sie so viel Generals gemacht. Mein Rath ist, daß Ihr Euch sehr still haltet, und seht, was die Zeit geben wird. Continuirt der Krieg, so werdet Ihr nicht zurückbleiben. Was ihr fleißig höret, in Acht zu nehmen, wenig zu sprechen, dann es sind Leute, die darauf Acht geben!

Auf diese väterliche Rathschläge fährt er in französischer Sprache fort:

Selon ce qu'on me mande de Mr. de Louvois, il en a fort bien usé sur Votre sujèt. Vous l'en devez remercier.

Nous Vous avons vu dans une gazette qui parle d'une affaire qui s'est passée après celle que Vous m'avez mandé du 5, vos lettres ne me sont pas bien rendues.

Je viens d'avoir nouvelles, que les alliés tous ensemble sont venu camper aujourd'hui à Herve, *)

*) Ebenf. im österreichischen Limburg.

à quatre lieues d'ici. Tout le monde dit, qu'ils ſont 10 mille chevaux, & 5 à 7 mille fantaſſins. J'ai peine à le croire qu'ils ayent plus que 8 à 9 mille chevaux. Cependant c'eſt plus qu'il nous en faut. Ils ont perdu deux occaſions, ou ils me pouvoient incommoder dans ma marche, & encore hier, pour venir dans ce camp ſur la Meuſe, qui eſt une ſituation aſſez forte. Je dirai à La Motte de Vous en envoyer le plan, le campement étant aſſez différent de la manière que l'on a la coutume de ſe camper. Dieu par ſa providence nous veuille conduire & nous conſerver &c.

LXI.

Eben derselbe an eben denselben.

le 23 Juill. 1678.

Ayant reçu avanthier un courier avec des lettres, par lesquelles on me mande, de laiffer une partie des troupes à Maſtr. & m'en retourner avec le reſte par le chemin, que je ſuis venu, Vous n'aurez pas la rélation, que j'ai fait faire à la hâte, n'ayant pas eu le tems depuis quatre jours de faire écrire des gazettes, & ſans cela Vous ſavez, que je n'y prens pas grand plaiſir. Nous allons marcher vers Maſtricht. Comme cette marche ne s'eſt pu faire ſecretement, ayant été obligé de faire défaire tout hier le pont de bâteaux, nous pouvons bien voir les Spaens, Schellardts & Chauvets à notre arrière-garde. L'on ſe ſervira le mieux que l'on pourra du terrain, & de la Meuſe, qui eſt à notre droite. Il faut finir à la hâte en Vous diſant ſeulement, qu'il n'y a que deux heures que j'ai reçu Votre lettre du douze. Les couriers ne vont pas bien. J'ai écrit au Maréch. de Crequi, & lui ai fait des complimens ſur ce qui c'eſt paſſé au pont de Rheinfeld, & en même tems ſur une nouvelle victoire

que

que Mad. de Schomb. me mande, qu'il eſt arrivé un courier. L'on dit que Mr. de Rane a été tué. Cela me fait ouvrir les oreilles pous Vous. J'ai témoigné au Maréchal de Crequi combien je lui ſuis obligé du bon traitement, que Vous recevez en tant d'occaſions de lui. — *L'on me mande, que l'on voit 9 ou 10 Eſcadrons des ennemis à la portée du canon. Je m'en vais voir ce que c'eſt. Pour aujourdhui ils arrivent trop tard.* Dieu Vous veille conſerver.

J'en dis autant à Votre frère. &c.

LXII.

Prinz von Condé an Grafen Meynhard von Schomberg.

à Chantilly le 13 Juill. 1678.

Monsieur. J'ai appris avec bien de la joie la part que Vous avez eu à l'action qui vient de se passer. Etant de Vos amis au point que j'en suis, Vous pouvez croire, que j'en prens beaucoup à ce qui Vous donne de la gloire. Je me rejouïs donc extrêmement de tout ce que Vous avez fait, & je suis autant que l'on peut être

Monsieur

Votre très affectionné
à Vous servir

Louis de Bourbon.

LXIII.

Duc d'Enghien an eben denſelben.

à Paris le 30 Juill. 1678.

J'ai appris avec beaucoup de déplaiſir Votre bleſſure, & que Vous avez été pris, & quoique toutes les lettres de l'armée aſſurent, que Votre bleſſure eſt très légère, je ne laiſſe pas d'en être extrêmement en peine. Je Vous prie, Monſieur, de le croire, & que l'on ne peut s'intereſſer plus que je fais aux choſes qui Vous touchent.

*H. J. *) de Bourbon.*

*) Heinrich Julius.

LXIV.

Prinz von Condé abermahl an denselben.

à Chantilly le 12 Sept. 1678.

Personne ne fut plus touché que moi de la nouvelle de Votre prison, & j'ai eu bien de la joie d'apprendre que Vous étes revenu, car je prens beaucoup de part à ce qui Vous touche, & je Vous assure, que j'en ai pris une très grande à la gloire que Vous vous étes acquise dans l'action, ou Vous futes fait prisonnier. Soyez en, je Vous prie, bien persuadé, & que si je pourrois Vous rendre quelque service, j'aurois bien de l'empressement à Vous témoigner la parfaite estime & l'amitié que j'ai pour Vous.

Louis de Bourbon.

LXV.

Mademoiſelle d'Aumale: Haucourt an eben denſelben.

le 1 Aout 1678.

Il faut bien, Monſieur, Vous témoigner la part que l'on prend à toute la gloire que Vous acquérez tous les jours, & ſur-tout en cette dernière occaſion, ou Vous avez fait de tel carnage, qu'un lion auroit été plus aiſé à prendre que Vous. Il en auroit moins couté de ſang aux ennemis. Une telle priſon eſt ſi glorieuſe, que les perſonnes qui Vous honorent comme je fais, ne s'en peuvent affliger. En vérité, Monſieur, ſi Vous croyez toujours agir de telle ſorte, il Vous faut les armes enchantées du Chevalier de l'ardente épée, autrement Vous n'y durerez pas long-tems. Ce ſeroit grand dommage, car Vous en valez ſûrement bien un autre, & il me ſemble, qu'il n'y a plus d'armoire, dont les portes ne tombent devant Vous. Je ſuis fort réſolue, que le chocolat, & les confitures, & les oranges de Portugal, & toutes les eſſences & les parfums ſeront en abondance dans les miennes, & je me trouverai ſans doute bien-

heureuse, que Vous ne daignez pas de Vous en servir, tant Vous me paroissez redoutable. Sérieusement Vous étes d'une sorte que je suis ravie que Vous ne soyez pas dans l'armée de Flandre, car je craindrois que mon neveu ne tombat sous Votre patte, & qu'il ne fut exterminé, & je serois bien fachée d'être obligée, de Vous hair: ayant certainement beaucoup d'estime pour Vous, étant &c.

Apostille.

Mdle. de Chevignies me prie, de Vous faire ses complimens, & de Vous dire pour elle qu'elle est fort sensible à l'augmentation de Votre gloire. Je sais bon gré à Sibourg, de Vous avoir voulu suivre, quoiqu'il y en aye couté de son sang. Pourvu-qu'il en échappe cela est fort joli à lui. &c.

LXVI.

Schreiben der Herzoginn von Hannover an den Grafen Meynhard von Schomberg.

---

de Herrenhausen le $\frac{5}{15}$ May 1682.

J'ai appris avec tant de joie, Monsieur, l'attachement que Vous témoignez pour *ma Nièce*, *la Comtesse Caroline*, que je ne saurois m'empêcher de Vous assurer, que je m'estimerois la plus heureuse du monde, si je pouvois contribuer quelque chose, pour que Vous y pourriez trouver tous deux Votre satisfaction. Selon ce que je l'ai su du Bar. de Degenf. feu Mr. l'Electeur, mon frere, avoit laissé une assez bonne dot à Mdles. ses filles, *) & comme Monsieur l'Electeur d'à présent a confirmé la volonté de feu Mr. son Père, je veux croire, qu'il demeurera en cette bonne disposition, & que Mr. le Maréchal de Schomb. aura bien la bonté, de l'en faire ressouvenir. Je Vous prie de lui faire souvenir de

---

*) So sprach man damahls von 25 tausend Gulden Capital für die gänzliche Abfertigung.

moi comme d'une fort ancienne connoiſſance, & qui n'oublie jamais les perſonnes pour lesquelles elle a conçû une fois beaucoup d'eſtime. Dites-lui la joie que j'aurois, *de voir nos enfans heureux enſemble, car je compte la Comteſſe Caroline pour telle,* & que j'éſpere qu'il obtiendra mieux que perſonne, que Mr. l'Electeur faſſe pour elle ce qui lui eſt dû, & qu'il connoiſſe en même tems ce que Vous valez. N'oubliez pas, de lui dire tout-ce-cy de ma part, & de me compter toujours pour une de Vos meilleures amies, qui ſeroit ravie de Vous en pouvoir donner des preuves par des ſervices agréables.

Sophie.

LXVII.

Die Königinn von Portugal an eben denſelben.

le 18 Janv. 1683.

La conſidération que j'ai pour toute la maiſon de Schomberg, & l'eſtime particulière que je fais de Votre perſonne, dont le zèle & la capacité me ſont connus il y a ſi long-tems, m'ont fait recevoir avec bien de la joie la nouvelle, que Vous m'avez donnée de Votre mariage. L'on ne peut y prendre plus de part, que je fais, ni Vous y ſouhaiter plus de bonheur, que je Vous en défire. Je me ferois toujours un plaiſir de Vous pouvoir faire connoitre dans toutes les occaſions que j'en aurois, l'envie que j'ai d'y pouvoir contribuer. Je ſerois très aiſe, que Vous en ſoyez perſuadé, & qu'on ne peut avoir plus d'eſtime & d'affection que j'en conſerve pour Vous, priant Dieu cependant, qu'il béniſſe Votre mariage, & qu'il Vous aie en ſa ſainte garde. &c.

LXVIII.

Schreiben des Königs von Frankreich an den Marschall.

le 24 Aout 1684.

Mon Cousin. La nouvelle que j'ai reçu du traité qui a été signé à Ratisbonne pour la trêve rendant inutile Votre plus long séjour aux quartiers ou Vous étes, je Vous fais cette lettre pour Vous dire que je trouve bon, qu'aussi-tôt que Vous l'aurez reçu Vous en partiez pour Vous rendre auprès de moi, ou *je me reserve de Vous témoigner de vive voix la satisfaction particulière qui me - - *) du service que Vous m'avez rendu pendant cette campagne*, & la présente n'étant qu'à cette fin je prie Dieu, qu'il Vous aye, mon Cousin, en sa sainte & digne garde.

---

*) Dieses Wort ist durch einen Zufall im Original unleserlich geworden.

LXIX.

Der Marschall von Schomberg an den König.

— — — 1684.

Sire! V. M. aura vu par la lettre, que j'ai pris la liberté de Lui écrire, pour Lui représenter comme l'Empereur m'a mis dans le Ban de l'Empire pour en être un membre par ma naissance, & confisqué mes terres qu'il a données à l'Electeur Palatin. Depuis huit jours j'ai réçu des lettres encore plus pressantes des réceveurs de mes terres, qui me mandent, que l'on ne s'est pas contenté de confisquer mes terres, mais que depuis peu l'Electeur Palatin, qui s'en est mis en possession, après avoir fait saisir tous les effets, a fait mettre en prison mes receveurs pour les obliger à lui payer tout ce qu'ils ont reçu de mes terres depuis que la guerre est entre V. Maj. & l'Empereur. Cette violence me fait supplier trèshumblement V. M. de vouloir me faire la grace, que j'ai fait démander par mon fils, de me faire mettre en possession des deux Baillages. Outre le droit de répressailles, que par Votre Justice j'ai droit d'ésperer pour les

terres qui m'appartiennent en propre, il y en a même encore plus de juſtice, puisqu'il y en a deux terres qui m'appartiennent en vertu d'un engagement pour une ſomme d'argent fort conſidérable, de quoi mon fils pourra informer V. M. plus amplement. Je ſupplie V. M. trèshumblement d'avoir égard, que je perds en cela tout le bien de ma maiſon, qui m'a ſervi juſqu'ici à fournir à la plus-part de la dépenſe que j'ai fait tout le tems, que j'ai eu l'honneur d'être en ſon ſervice, pouvant aſſurer avec vérité, n'avoir pas paſſé une année ſans avoir dépenſé de mon bien au delà de la penſion que V. M. m'a fait la grace de me donner. &c.

LXX.

Kurfürſt Philipp Wilhelm zu Pfalz an den Marſchall.

Heidelberg ce 31me Dec. 1686.

Monſieur!

Les bons offices, que Vous m'avez rendus au ſujèt du mariage du Roy de Portugal avec ma fille, la Princeſſe Marie Sophie, me mettent envers Vous en une obligation d'autant plus grande, parce qu'ils originent tout à fait de Votre bonté & affection pour moi & ma maiſon. Continuez, Monſieur, s'il Vous plait, à m'obliger de la ſorte, & ſoyez aſſuré, que je ne laiſſerai jamais, de réconnoitre aux occaſions envers Vous & Votre maiſon cet attachement à mes interêts. Pour ce qui eſt de mon fils le Grand-maitre Teutonique, il faut conſidérer, que, comme ſa condition préſente le met au Rang des Princes ſouverains, & entre les premiers & les plus conſidérables parmi les Eccléſiaſtiques, il ne ſauroit pas s'en défaire de bonne grace pour aller épouſer l'Infante; mais Vous augmenterez d'autant plus mes obligations, en travaillant

pour mon autre fils, le Prince Charles, duquel, comme Prince bienfait, qu'il eſt ſans vanité, & après les preuves qu'il a données de ſa Valeur en quatre Campagnes, & auſſi en la dernière (comme Monſieur le Comte Votre fils en peut être témoin) le Roy ne ſera pas, comme j'eſpére, mal ſatisfait, lors qu'avec la permiſſion de S. Maj. il accompagnera la Princeſſe ſa ſoeur juſqu'à Lisbonne. J'eſpére, que le Roy & le Royaume y trouveront leurs conveniences pour beaucoup de reſpets, & que l'Infante en ſera ſatisfaite, & tous obligés à Vos ſoins, principalement celui, qui depuis le tems, qu'il a eu le bonheur de Vous voir, & maintenant plus que jamais eſt & ſera toujours,

Monſieur,

Votre très affectionné
Serviteur

Philippe Guillaume Electeur.

LXXI.

Schreiben der zweyten Königinn von Portugal an des Grafen Meynhards von Schombergs Gemahlinn.

Lissabon den 15ten Decemb. 1687.

Daß Ihr mir so wohlmeinend habt wollen Glück wünschen zu meiner glücklichen Anherkunft, davor erstatte ich euch schönsten Dank, und ist mir sonderlich lieb gewesen, Eure darob erschöpfte Freude zu vernehmen, könnt auch gewiß versichert seyn, daß von meinem Glück Ihr gewiß den meisten Antheil dabey habt: dann wo ich werde können Gelegenheit haben, Euch oder den Eurigen alles liebs und guts zu erzeigen, ichs gewiß nicht unterlassen werde, sondern höchstens angelegen seyn lassen; weilen ich mich obligirt darzu befinde, indem Euer Herr und sein ganzes Hauß unsers königlichen Hauses Interesse sich haben sonderlich angelegen seyn lassen, und treue Dienste geleistet. Uebrigens befinde ich mich allhier ganz wohl, und content, und noch täglich mehr und mehr: und die gute Relationen so man mir gethan, sind als viel zu wenig, denn ichs noch als besser ge-

funden, absonderlich Se. Majestät, meinen gnädigen König, belangend, welcher gewiß ein solcher König ist, dessen gleichen ich wenig gesehen; denn er alle Qualitäten an sich hat, die ein solcher König haben kann, an Tugend, Verstand und Schönheit. Enfin niemand ist glücklicher, als ich: darum ich Gott nicht genug danken kann, und sieht man recht, daß es ein Werk Gottes ist, dann ich nicht eine Minute unpäßlich bin, sondern so feist und stark werde, daß man mich nicht mehr in Deutschland kennte. Sonsten giebts allhier nichts sonderliches Neues. Indessen aber werde ich gewiß wie allzeit Euch mit Gnaden beygethan verbleiben ꝛc.

LXXII.

Frau von Maintenon an die Gemahlinn des Marschalls.

Versailles le 2 Avril 1686.

C'est par un dessein prémedité, Madame, que je n'ai point reçu Vos Adieux. Je sais ce qu'il m'en auroit couté. Mais j'ai encore plus appréhendé l'histoire qu'on en auroit fait. Je crois connoitre tout le malheur de Votre avanture, & celui de Vos amis, & je crois que Vous n'en avez guère, qui le sente plus tendrement. Vous savez l'estime, l'admiration & le gout que j'ai pour Vous, & le désir ardent que j'ai toujours eu, de vivre dans les mêmes lieux que Vous. Cependant, Madame, nous Vous perdons *par la plus cruelle destinée que l'on peut imaginer.* Vous vous en allez sans vouloir Vous en aller, Vous regrettez tout ce que Vous quittez, & Vous étes regrettée de tout le monde. Vous hazardez Votre vie, *& il n'y a pas un endroit par lequel on puisse se consoler.* Au nom de Dieu, Madame, cherchez à Vous éclaircir, soyez en garde contre Vos préventions, & deman-

dez à Dieu de Vous éclairer. Nous ne l'avons point assez prié pour Vous. C'est une faute à tous les Catholiques, que je leur reproche, & que je me reproche à moi même. Ce seroit une belle fin à Votre vie, Madame, de la couronner par Votre conversion dans un tems, ou elle paroitroit aussi pure qu'elle le seroit, & Vous donneriez une grande joie à tous les honnêtes gens. Comme le Roi est aussi bien le plus honnêt-homme du monde, qu'il en est le plus grand Prince, il seroit un de ceux, à qui Vous feriez le plus de plaisir. Vous le savez fort bien, Madame, & Dieu veuille, que ce qui auroit attiré une autre ne Vous ait pas repoussé par l'excès de Votre delicatesse*). Adieu, Madame, croyez moi la personne du monde qui Vous honore le plus, & Mr. de Schomberg aussi. Le Roi touche à son entière guérison. Je sais que c'est une bonne nouvelle pour Vous. &c.

---

*) Sie schien wahrscheinlicherweise zu glauben, daß die großen Versprechungen, welche dem Marschall waren gemacht worden, die widrige Wirkung hervorgebracht hätten.

LXXIII.

Eben dieselbe an eben dieselbe.

le 13 May 1687.

Non, Madame, Vous ne pouvez trop oser avec moi, & quelque léger que Votre doute ait été la dessus, il est bien offensant pour moi. Je n'ai pas besoin de ma bonté ni de ma pitié naturelle pour Vous plaindre, & en quelqu' état que Vous ayez été, & que Vous puissiez être, Vous ne serez jamais confonduë avec qui que ce soit. Vous méritez toute sorte de distinction, & mon cœur Vous les donneroit autant que mon discernement. *Plût à Dieu que le mérite seul put faire le bonheur!* Vous en auriez & toujours & en tout lieu. Je voudrois que Vous en puissiez voir l'effet, & combien en toute occasion je trouve, que tout le monde se fait honneur d'être de Vos amis, comme l'on Vous plaint à l'envie les uns des autres, comme chacun se dispute l'honneur d'être le mieux ou le premier averti de tout ce qui Vous arrive, & combien aussi je souffre impatiamment, que des gens me viennent recommander Vos interêts. Voilà, Madame, ce que procure Votre mérite, car ce

n'eſt plus l'interêt ni le plaiſir qui fait agir avec Vous. Je montrerai Votre lettre au Roi. C'eſt le mieux que je puiſſe faire. Je n'ai rien à Vous dire de plus, Madame, ſi ce n'eſt, qu'il eſt en parfaite ſanté, & que je donnerois de mon ſang pour Vous revoir en France. &c.

Apoſtille.

On m'a fait finir plus-tôt que je n'avois voulu, & je retrouve un moment pour Vous ſupplier d'aſſurer Monſieur de Schomberg de mes trèshumbles ſervices.

LXXIV.

Prinz von Condé an den Marſchall.

à Chantilly ce 25 Oct. 1686.

Monſieur! J'ay reçu avec beaucoup de plaiſir les marques que Vous avez bien voulu me donner de Votre ſouvenir par la Lettre que Vous m'avez écrit du 9 du mois paſſé. Je crois que Vous ne doutez pas de la peine que me fait Votre éloignement, & prénant autant de part, que j'ai toujours fait, à tout ce qui Vous touche, je crois, que Vous ſerez aiſément perſuadé de la joie que j'aurois, de Vous revoir en ce pays ici, & de celle que j'aurois encore, ſi je pouvois y contribuer en quelque choſe. Je ſuis bien ſurpris de ce que Madame la Maréchalle de Schomb. m'a ſi fort oublié, que je n'aye rien vu de ſa part dans Votre lettre, & bien que je m'en trouve très ſcandaliſé, je Vous prie de ne pas laiſſer de lui faire bien des complimens de la mienne, & d'être fortement perſuadé qu'il n'eſt pas poſſible d'être plus véritablement que je ſuis toujours

Monſieur

Votre très affectionné

Serviteur

Louis de Bourbon.

LXXV.

Bestallungsbrief von Kurf. Friederich Wilhelm dem Großen zu Brandenburg *).

Den $\frac{17}{27}$ Apr. 1787.

Wir Friederich Wilhelm ꝛc. geben hiermit jedermäniglich, denen es zu wissen nöthig, in Gnaden zu vernehmen, daß Wir den Hochwohlgebohrnen, Friederich Grafen von Schomberg, Maréchal de France, in Consideration Seiner durch so viel tapfere Actionen überall erprobten Reputation, langwährigen Erfahrung, und vortreflichen Meriten, auch absonderlich wegen Seiner gegen Uns und Unser Churfürstliches Haus bezeugten unterthänigsten Devotion über und nebst dem Ihm durch eine absonderliche Bestallung gnädigst conferirten Generalat en Chef über alle Unsere Truppen und Armeen, sonderlich auch die Function Unsers Geheimbten Etats- und Geheimen Kriegs-Raths, samt dem Gouvernement und Statthalterschaft Unsers Herzogsthums Preussen gnädigst offerirt: Er auch solches willig und gerne über sich genommen, und sich dabey

*) Zur Charge, als geheimer Etats- und Kriegs-Rath, auch Statthalter. Der Bestallungsbrief als General en Chef war nicht zu finden.

verbindlich gemacht, und versprochen, sothane Chargen zu Unserm, Unserer Successoren, und Unsers gesamten Churfürstlichen Hauses Nutzen und Besten dergestalt zu administriren, und zu verwalten, wie Er es für Gott, Uns und Unserer Churfürstlichen Posterität zu verantworten gedenkt, und Wir Uns dessen zu Ihm in völliger Confidenz billig zu versehen haben, Seine Uns geleistete Pflichten solches auch erfordern. Absonderlich soll und will gedachter Graf, so oft Wir in Unsern Staats- und Kriegsangelegenheiten Sein unterthäniges Bedenken und Gutachten von Ihm erfordern werden, Uns jedesmahl damit getreulich an Hand gehen, und Seinem besten Wissen und Verstande nach, Uns dasjenige rathen und vorschlagen, was Er Unserm Etât und Interesse an convenabelsten, und erträglichsten zu seyn befindet. Im übrigen aber wird Er bey Seinem Gouvernement in Preussen zuförderst auf die Ehre Gottes, und Beybehaltung der Evangelischen Religion sein Absehen richten, und bestens Ihm angelegen seyn lassen, daß zwischen denen Reformirten und Lutherischen Gemeinden daselbst je mehr und mehr gute Einigkeit und Harmonie gestiftet, alle Zänkereyen und Verbitterungen abgewendet, hingegen aber die Römisch Catholische Religion in denen Schranken, welche derselben durch die zwischen der Krone Polen, und Uns hiebevor aufgerichtete ewige pacta vorgeschrieben worden, gehalten, nicht aber weiter ausgebreitet, oder sonsten etwas vorgenommen wer-

den möge, was der Evangelischen Religion schädlich oder zu derselben Bedrück- und Verdunkelung einiger Gestalt Anlaß geben könnte. Nächst dem soll auch bemeldeter Graf fleißig dahin sehen, daß Unsere über das Herzogthum Preussen habende Souverainität, und independente Obriste Herrschaft, samt allen denen darzu gehörenden Juribus, aufrecht, und ungeschmählert erhalten, und so wenig von einiger auswärtigen Puissantz, als auch von Unsern Unterthanen selbst, nichts vorgenommen werde, so Uns darunter zu Nachtheil und Præjudiz gereichen könnte: gestalt Er dann auch ferner gebührende Sorge zu tragen, damit sowohl bey Unserer Preußischen Regierung, als auch in allen andern Collegiis daselbst, sie haben Namen, wie sie wollen, es sey in Regierungs- Contributions- Miliz- Justiz- Oekonomie- und gemeinen Landes-Geschäften nichts verabsäumet, oder zu Unserm Schaden vorgenommen, sondern vielmehr von allen Unsern Preußischen Bedienten, welche Wir, vom Ersten bis zum Letzten, inngesammt zu schuldigem Respect an Ihn verwiesen haben wollen, Ihre Pflicht und Schuldigkeit beobachtet, und in specie die bey der Justiz einem jeden, ohne alle Partheylichkeit zu Gleich und Recht schleunig verholfen, Unsere Domänen und Intraden in gutem Stand erhalten, und nach Möglichkeit verbessert, die Commercia befördert, und en general alles das mit geziemendem Fleiß und Sorgfalt gethan, und in Acht genommen werde, was zu Wohlfart, und

Aufnehmen deß Landes, auch Unserm Besten einiger Gestalt gereichen kann, wobey auch mehrermeldter Graf mit den Benachbarten, und absonderlich mit der Krone Polen und Schweden, auch dem Herzogen zu Kurland, gute Correspondenz zu unterhalten; Wann über Vermuthen einige Gefahr wider diese Ihm gnädigst anvertraute Provinz entstehen sollte, Uns davon aufs schleunigste zu advertiren, immittelst aber, Seiner bekannten Dexterität nach, in allem gute Anstalten zu machen, und das androhende Präjudiz mit gehöriger Treue und fermeté abzukehren, auch sonsten von allem, was in diesem seinem Gouvernement notables vorgehen, oder Er sonst zu erinnern haben wird, Uns jedesmahl unterthänigste ausführliche Relation abzustatten; Inmassen Wir dann auch nicht ermangeln werden, Ihm hiernächst über ein und andres benöthigte Special-Instruction und Informationes zu geben, auch bey den ordinari Posten nach und nach Unsere Intention und Willensmeynung Ihm weiter wissen zu lassen. Wegen der Contributions und militarischen Sachen wollen Wir Ihn mit absonderlicher Instruction gnädigst versehen.

Bey solcher seiner Bemühung wollen Wir Ihn mit einem convenablen Gehalt in Gnaden versehen, und deßhalb absonderliche Verordnung machen, auch sonst sowohl Ihn für Seine Person, als auch Seine gesammte Familie, Uns zu Erweisung besonderer Churfürstlichen Huld und Gnade bestens empfohlen seyn

lassen, und im Fall Uns etwas Widriges gegen Ihn hinterbracht werden sollte, demselben keinen Glauben beymessen, sondern Ihn jedesmahl mit Seiner Verantwortuug vernehmen, Ihn auch in diesen Ihm aufgetragenen Verrichtungen gegen Männiglich schützen, vertreten und schadlos halten.

Und Wir Friederich Wilhelm, Churfürst, bestellen also, und obgemeldtermassen vorgedachten Grafen von Schomberg zu Unserm Geheimbden Etats- und Kriegs-Rath, auch Preußischen Starthalter, geloben und versprechen Ihm auch alles was obstehet. Urkundlich ꝛc.

LXXVI.

Schreiben Kurfürst Friedrich Wilhelms zu Brandenburg an den General-Feld-Marschall Freyh. von Derflinger *).

Cölln an der Spree den 19 Apr. 1687.

Wohlgeborner besonders Lieber General-Feld-Marschall.

Es ist Euch annoch außer Zweifel erinnerlich, was ich mit Euch zum öftern wegen eines tüchtigen und capablen Generals, dem ich meine Armee und Miliz en Chef zu commandiren anvertrauen könnte, in größtem Vertrauen geredet, wasgestalt Ihr auch jedesmahl dafür gehalten, daß unter andern Qualitäten, die zu einer so vornehmen Charge erfodert werden, Ich sonderlich darauf zu reflectiren hätte, daß er ein Teutscher, und der teutschen Sprache kundig seyn müsse.

Nachdem ich nun von Tage zu Tage mehr wahrnehme und spüre, wie nützlich und nöthig mir eine solche Person sey, auf die ich mich verlassen, und welche allemahl bey mir gegenwärtig seyn könne, umb bey allerhand vorfallenden wichtigen Angelegenheiten mit Rath

*) Authentische Nachrichten von dem Leben und den Thaten Georgs Freyhr. von Derflinger. Stendal. 1786.

und That an Hand zu gehen, zumahlen, da Ihr nach Gottes Verhängniß nun eine so geraume Zeit her unpäßlich, und nicht im Stande gewesen, Eure Dienste bey mir zu versehen. Als hat es sich neulicher Tagen also gefüget, daß der Marschall Graf von Schomberg, welcher der Religion halber Frankreich und Portugal verlassen müssen, sich allhier bey Mir eingefunden, und sich nicht abgeneigt bezeuget, meine Dienste allen andern zu präferiren, ungeachtet Ihm vom Kayser, Engelland, und Prinz von Oranien allerhand stattliche und vortheilhafte Conditiones offerirt worden. Ich habe mich solchemnach in Gottes Namen resolvirt, Denselben in meine Dienste zu accommodiren, und Ihm die Statthalterschaft in Preussen, wie auch das Generalat über meine Truppen zu conferiren. Es seyn die gute Qualitäten, Kriegs-Experienz, Tapferkeit, und Geschicklichkeit dieses Grafen in der ganzen Welt so bekannt, und hat Er davon in vielfältigen Occasionen solche Proben abgelegt, daß ich unnöthig achte, Euch von seinen Qualitäten weitleuftig Meldung zu thun.

Und gleichwie ich der Zuversicht lebe, daß er Mir und Meinem Churfürstlichen Hause gute und nützliche Dienste werden leisten können. Also bin ich auch versichert, Ihr werdet, als einer meiner liebsten, ältesten und treuesten Diener, diese meine gefaßte Resolution und Wahl allerdings in Unterthänigkeit approbiren.

Ich wünsche dabey von dem Allerhöchsten, daß Ihr durch dessen Gnade bald wiederumb zu völligen Kräften gelangen, und Ich mich Eures guten und vernünften Einrathen wie bishero, also auch ferner gebrauchen möge. Wie Ihr dann auch einen Weg als den andern bey allen Euren habenden Chargen, als nämlich bey der Statthalterschaft in Pommern, und dem Cüstrinischen Gouvernement verbleibet, auch Eure 3 Regimenter behaltet, und die Euch deßfalls verschriebene und zustehende Gagen und Nutzbarkeiten euch ungeschmälert gelassen werden sollen. Worinn ich auch Eurem einzigen Sohn einige Gnade und Beförderung erweisen kann, das werde ich nicht unterlassen, und Eure unterthänigste Vorschläge deßhalb erwarten. Allermassen ich denn schließlich Euch und den Eurigen mit beständigen Churfürstlichen Gnaden allezeit wol beygethan verbleiben werde.

LXXVII.

Schreiben Schombergs an den König in Polen.

Berlin le $\frac{4}{14}$ Juill. 1688.

Sire!

J'ai reçu des mains de Mr. le Comte de Belinsky la lettre dont il a plû à V. M. de m'honorer au ſujèt du mariage du Prince de Pologne avec Madame la Marggrave. Votre Maj. aura appris par Mr. de Bel, ce que Monſieur l'Electeur de Brandebourg lui aura fait connoitre de ſes Penſées. Ce que j'en ai pû découvrir me fait juger, qu'il déſire de faire paroitre à V. M. combien il a à cœur de ſe conſerver Son Eſtime & Son amitié. Il m'a dit, que Madame la Marggrave lui avoit fait paroitre, que juſques à préſent elle ne pouvoit encore ſe déterminer. Lorsqu'elle le feroit, il avoit un point à lui recommander, comme ſon Père avoit fait en mourant, qui eſt, la conſervation de ſa Religion, & de ſes ſujèts. Sur quoi j'ai dit à Monſeigneur l'Electeur les expédients & les ſuretés que Mr. le Comte de Belinsky propoſoit. Pour mon particulier je n'ai pas de paſſion plus forte, que de

faire paroitre par mes treshumbles ſervices le profond réſpèt avec lequel je ſuis,

Sire!

De Votre Majeſté

Le treshumble, très obéiſſant
& très fidele Serviteur

le Maréch. de Schomb.

LXXVIII.

Maria Stuart, als Prinzessinn von Oranien, an die Marschallinn von Schomberg.

de Loo ce 25 Avril 1687.

Vous verrez par cette lettre, Madame, que quand je Vous ay promis de Vous écrire, c'étoit mon cœur qui parloit, étant toujours prêt à Vous donner toute la satisfaction qui dépend de moi. Mais j'oubliois en ce moment, que je ne devois rien promettre, sans être assuré de m'en pouvoir mieux acquitter. Cependant si Vous pouvez seulement deviner ce que je veux dire, cela me suffira, car enfin ce n'est pas un peché, que de ne pas savoir écrire une langue qui ne nous est point naturelle. J'avoue pourtant, que c'est une honte, & si je pourrois le mieux faire, j'en serois ravie.

Mais il faut venir à l'ouvrage, que je trouve si hors du commun que cela me plait extrêmement. Tous les trois sont si différens, pas seulement l'une de l'autre, mais de tout ce que j'ai jamais vû, que leur nouvauté les rend très jolis. Par la lettre que Mdle. d'Haucourt écrit à Goltstyn je trouve,

que

que Vous me donnez la liberté d'en garder pour un patron. Je Vous ſuis bien obligée, & prendrai celui qui me revient le plus. Je ne ſais ſi mon choix s'accordera avec le Votre, quoiqu'ils ſont tous de Votre ordonnance, je crois pourtant, que l'un Vous plait plus que l'autre. Auſſi-tôt que j'ai achevé ceux que j'ai en mains, j'en commencerai de cette façon.

Je ſuis très fachée de voir par Votre lettre, que Vous vous portez ſi mal. Mr. d'Ablancourt m'avoit fait éſperer de Vous voir bien-tôt à la Haye, ou il eſt allé prendre une maiſon, parce que Vous deviez venir chez Mdle. d'Haucourt. Je ſerois fort aiſe de Vous voir, & puis dire, comme je crois, ſans trop flatter la Haye, que ce ſéjour ſera pour le moins auſſi agréable que celui de Weſel. Mr. le Prince n'a encore aucune nouvelle de Mr. le Maréchal de Schomb. Il ſera venu dans un triſte tems à Berlin, ou l'on dit, que la mort du Prince Louis *) fait grand bruit. Dieu ſait ce qu'il y en eſt. Il ne nous appartient pas de juger téméraire-ment **). Mais j'oublie encore une fois que j'écris

---

*) Der zweyte damahls noch lebende Prinz des Kurfürſten aus erſter Ehe.

**) ſ. die Memoires de Brandenbourg, in dem Eingang zum Leben Friederichs III.

trop mal pour faire une longue lettre. Ainſi il eſt tems de finir, ce que je ne ſaurois faire ſans Vous prier de croire, que j'ai une eſtime toute particulière pour Votre perſonne, laquelle je ſerois toujours prête à Vous témoigner en toute ſorte d'occaſions, & Vous rendre tous les ſervices qui ſont en mon pouvoir.

Marie.

LXXIX.

Eben dieſelbe an eben dieſelbe.

le 19 Maj. 1687.

Au lieu de répondre comme il faut à une lettre auſſi obligeante que la Votre, j'ai grande envie de commencer par des réproches. En vérité, Madame, Vous le méritez, de vouloir me rendre ſi vaine, en me louant quand je le mérite ſi peu. Je vois bien, que Vous autres réfugiés avez auſſi peu de charité que le reſte du monde. Car n'eſt ce pas un grand manque de cette vertu que de me vouloir rendre orgueilleuſe, en me diſant, que j'écris comme une Françoiſe. Mais par bonheur Vous ne réuſſirez pas en cela. Cependant je veux bien avouër que Vous m'avez rendu hardie à un grand point. Pour parler ſérieuſement depuis que je ſais, que Vous pouvez lire mon écriture je ſuis fort content de moi-même, l'ayant en mon pouvoir de Vous faire ſavoir les ſentimens d'eſtime, que j'ai pour Vous. Pour le préſent je n'en dirai rien. J'éſpere, qu'il eſt peu néceſſaire. Je parlerai à mon tour de l'ouvrage, que je n'ai reçu que quelques jours après la lettre, ce qui me donna ſujèt d'accuſer la

Comteſſe de Noyelles de m'avoir volé: de quoi pourtant elle ſe juſtifia aſſez bien, & Votre grande ambition ſera ſatisfaite. J'y ferai une frange, & la chaiſe ſera ſi commode, que Mr. le Prince y dormira ſouvent, car pour moi cela ne m'arrive guère. Je ne m'en ſervirai, que pour rêver à mon aiſe, & j'eſpére avec le tems y pouvoir lire, mes yeux ayant été beaucoup mieux ce printems qu'à l'ordinaire. La pauvre Comteſſe de Rocheſter a été longtems mourante, & on me mande qu'elle a fait une très bonne fin, ce qui eſt la plus grande conſolation qu'on peut avoir en perdant ſes amis. Son mari en eſt inconſolable, cependant on dit, qu'il ſupporte cette perte (qui eſt aſſurément très grande, ayant laiſſé une grande famille) avec une réſignation véritablement Chrétienne, ce qu'il paroit aſſez dans les lettres qu'il écrit. Elles ſont ſi touchantes que, ſi Vous pouviez lire l'Anglois, je ſerois tentée de Vous les laiſſer voire, puisque Vous témoignez prendre tant de part en cet événement. Mr. le Maréchal de Schomberg aura trouvé la cour de Berlin dans une grande affliction pour le pauvre Prince Louis. Je crois qu'il ne ſera pas oublié - - - Vous ne me marquez rien de Votre départ de Weſel. Cependant je ne crois pas que Vous y reſterez long tems. J'eſpére que le ſéjour que Vous ferez à Berlin Vous ſera très agréable,

mais je ne laiſſerai pas de tourner Votre ſecret à mon avantage. Quoiqu'il en ſoit, faites-moi la juſtice, de croire, que Vous ne trouverez perſonne, en quelqu' endroit que Vous puiſſiez aller, qui ſouhaite plus ſincèrement, de Vous pouvoir rendre quelque ſervice, que

Marie Princeſſe d'Orange.

LXXX.

Eben dieselbe an eben dieselbe.

de Honslerdyck ce 7 de Juin 1687.

Malgré le froid & le mauvais tems qu'il y a les huit jours que nous sommes ici, Vous ne croirez pas, Madame, que le voyage de la Haye est assez loin pour me donner des occupations avant mon départ, qui m'ont empêché de Vous écrire plutôt. Cependant il est vrai, mais ce que j'ai à dire n'est pas de si grande conséquence, qu'il ne peut souffrir ce rétardement, pourvu que Vous soyez persuadée qu'il n'arrive point par la faute de ma memoire. J'ai appris la nouvelle, que feu Mr. l'Electeur est mort avec beaucoup de satisfaction, & j'espére que Mr. son fils ne n'oubliera pas. Il me semble que ce doit être d'une grande efficace, ce qui est ainsi dit si près de la mort, & qu'il devroit lui faire prendre les interêts de la Religion à cœur, & puisqu'il en a dejà lui même, on peut se flatter, qu'il y pensera sérieusement. J'ai bien cru que Md. l'Electrice donairière seroit extrêmement affligée, & je crois qu'elle a autant des raisons qu'on peut avoir. Il y a des personnes au

monde qui ne trouvent rien de ſi doux, que de commander. Je crois qu' Elle ne le fera plus. Pour Mad. l'Electrice regnante elle avoit ſans doute moins des raiſons de s'affliger, mais du bon naturel que Vous me la deſſinez on peut croire qu' Elle en devoit être fort touchée. Mais à dire la vérité je ne ſais, ſi on Vous doit croire ſur ſon ſujèt. Il me ſemble que Vous en étes amoureuſe, ſi on ſe peut ſervir de ce terme pour une femme envers une autre, & comme l'amour eſt une choſe dangereuſe, je crains d'être infectée. Sérieuſement tout ce que j'apprens d'Elle eſt ſi digne d'être aimé, que je m'imagine, que ſi je la connoiſſois je lui ſerois incommode par là. Je ne doute pas qu'elle a entièrement gagné le cœur de ſon Mari, quoiqu'Elle n'a point de part aux affaires. Mon ſentiment là-deſſus eſt, que comme l'exemple a plus de force que les meilleurs préceptes du monde, ainſi, ayant un ſi fraiche devant les yeux, il aime mieux faire revivre l'ancienne coutume des Princes Allemands, qui, à Votre dire, ne communiquent rien de leurs affaires à leur femmes, que de courir le même risque que ſon Père. C'eſt parler franchement. Mais c'eſt ce que je prétens faire avec Vous, comme Vous faites auſſi ſelon Votre promeſſe. Ce n'eſt pas, que je veux faire du tort à Mad. l'Electrice, de croire qu' Elle

en voudroit abuſer comme on a fait. Mais notre ſexe eſt ſi ſujèt aux foibleſſes, qu'il faut en être bien aſſuré avant que s'y fier. J'eſpére que Mad. la Marggrave en aura auſſi peu qu'il eſt poſſible. Mais il eſt à craindre qu' Elle ſe défendra mal, étant ſeule en Pologne. Il eſt vrai, que Dieu eſt tout-puiſſant, & ſa grace ſuffit. Je le prie de tout mon cœur qu'il ne l'abandonne point. Je Vous ſuis bien obligée de la part que Vous prenez des inquiétudes que j'ai pour ma ſœur. Grace au bon Dieu Elle s'eſt rémiſe, & ſe ſert préſentement des bains & de l'eau chaude qu'ils ont en Angleterre, qu'on eſtime le dernier rémède pour lui faire avoir des enfans vivants. Mais pour moi je ſuis fort aſſurée qu'il y a en cela quelque choſe de plus. Rien n'arrive en ce monde ſans que la ſage Providence de Dieu ne l'ordonne ou le ſouffre, & puiſqu'on ſait cela, je crois qu'il faut ſe ſoumettre à ſa volonté & attendre patiemment ce qu'il veut faire de nous, & pourvu que ſon ſaint nom en ſoit glorifié, n'importe du reſte.

Je me ſouviens toujours de la converſation que nous eumes ſur ce ſujèt à Loo, & ne puis m'empêcher de dire mes penſées la deſſus quelque-fois. Vous voyez par là, Madame, que je ne change point. Je Vous aſſure, que ce m'eſt un très grand plaiſir de Vous écrire comme cela, &

d'être perſuadée, que Vous étes aſſez de mes amies de Vous pouvoir dire mes penſées. Je Vous prie auſſi de me faire la juſtice de croire que comme l'eſtime que j'ai pour Vous eſt trop bien fondée pour paſſer, je la conſerverai toute la vie de

Marie Princeſſe d'Orange.

Mr. le Prince m'a chargé de Vous aſſurer de plus de choſes de ſa part que je ne ſais dire. Je Vous prie de dire à Mr. le Maréch. de Schomb. que j'ai la memoire trop bonne pour l'oublier.

LXXXI.

Eben dieselbe an eben dieselbe.

de Honslersdick ce 14 Juin 1687.

Ce n'étoit qu'après que j'eusse répondu à Votre lettre que j'ai sçû la bonne intention, que Vous aviez de venir à la Haye avant que d'aller plus loin, dont j'étois bien aise. Mais la dernière que Vous m'avez écrite me dit le contraire. Je veux beaucoup de mal à Mr. de Schomb. de Vous avoir détourné, & plus encore quand je songe, que c'est un si triste voyage, que je crains, que dix accouchemens de la Comtesse de Noyelle ne Vous feront pas revenir, comme Vous aviez cru faire pour un seul. Mais ne Vous flattez pas, que je suis tout-à-fait contente de Vous. Non, Madame, j'ai bien sujèt de me plaindre de Vous. Vous m'avez fait une grande offense en me démandant une chose si agréable que celle, de recevoir de vos nouvelles. Avouez-le Vous même, que c'est me faire tort que de douter seulement, si Vous continuerez à m'écrire de Berlin, comme Vous avez fait de Wesel. Si vous saviez mon humeur, Vous verriez, que je suis opiniâtre au dernier point, & quand

une fois j'ai de l'eſtime pour quelqu'un, je ne m'en dédis pas ſans qu'on me donne grand ſujèt. Auſſi ce n'eſt pas du mérite comme des objêts, qui ſe diminuent par l'éloignement. Ainſi Vous pouvez juger, que je ſerai toujours fort aiſe d'avoir des vos nouvelles & d'apprendre par là, que j'ai fait aſſez d'impreſſion ſur Votre cœur, pour n'être pas oubliée, quoique Vous trouverez des perſonnes de mérite à Berlin. On m'aſſure que la Princeſſe Electorale en a extrêmement. Je ne dis rien des autres, & je ſuppoſe qu'elles en ont beaucoup. — Vous pouvez Vous aſſurer, que je ferai toujours tout mon poſſible à Vous témoigner qu'on ne peut avoir plus d'eſtime au monde, que n'ait pour Vous

Marie, Princeſſe d'Orange.

LXXXII.

Schreiben des Marschalls von Schomberg an den König in Portugal.

à Londres le $\frac{14}{4}$ Janv. 1689.

Sire !

Je me suis donné l'honneur d'écrire à V. Maj. de Hollande de ce qui se passoit en Allemagne, jusqu'à l'entrée des troupes du Roy de France dans le Palatinat, dont je crois que V. M. aura pu être informée de l'Electeur Palatin; j'ai aussi mandé à V. M. comme j'avois mené des troupes dans Cologne, pour prévenir les desseins du Cardinal de Furstemberg, & que delà j'avois mené six mille hommes de l'armée de l'Electeur de Brandebourg en Hollande, lequel avoit souhaité, que je passasse avec le Prince d'Orange en Angleterre, pour commander sous Lui l'armée. Elle aura aussi appris la grande tempête, que nous avons essuyé, laquelle nous a fort fatigué, & beaucoup réjoui la cour d'Angleterre, qui ne croyoit pas, que nous fussions en Etat de nous rémettre en mer sitôt. Cet accident nous a été favorable; car la flotte d'Angleterre s'étant flattée de cela, a demeuré dans l'émbouchure de la Tamise, d'ou elle n'a pu sortir assez-tôt, & nous a laissé passer par

le Canal jusques à Torbay ou nous avons débarqué. C'étoit une belle chose que de voir cette flotte, au nombre de cinquante vaisseaux de guerre, ou brulots, avec plus de quatre cent vaisseaux marchands, chargés de Cavallerie, & Infanterie, au nombre de quatorze mil hommes, cinquante pièces de Canon, beaucoup d'armes, munitions de bouche & de guerre. En marchant devers cette ville on a fait des levées de quelques régiments, & un nombre considérable de Noblesse est venu joindre le Prince du côté d'Excêtre, & en approchant d'icy quelques troupes de l'armée du Roy nous ont pareillement joint avec le Prince de Danemark, les Ducs de Graffton & Northumberland. Un Lieutenant-Général nommé Churchil, en arrivant à 24 milles d'icy, & trois Mylords sont venus de la part du Roy d'Angleterre pour traiter avec le Prince d'Orange. Il paroissoit cependant, que le Roy se mettoit en état avec son Armée de nous combattre à un passage à quinze milles d'icy. Mais ne se trouvant pas bien assuré de ses troupes, il est parti secrettement d'icy avec trois personnes, & s'étant mis dans un petit bâteau de pêcheurs les peuples d'un village prochain l'ont arrête, & mené dans leur village. Sitôt que le Prince d'Orange en a été averti par quelques Seigneurs du Parlement ; il s'est remis à eux pour donner les Ordres nécessaires

pour qu'il ne réçut aucun déplaiſir des peuples, & qu'il fut mis en une entière liberté. Il s'eſt ſervi de cette occaſion pour revenir à Londres ; mais après y avoir paſſé deux jours, conſidérant qu'il n'étoit pas en ſureté pour le peuple, il s'en alla à Rocheſter, d'ou il eſt parti pour paſſer en France. Voilà ce qu'on peut mander par la poſte, ou on ouvre ſouvent les Lettres. Peu de jours après le départ du Roy les Sgnrs du Parlement ſe ſont aſſemblés au nombre de plus de 50 Mylords & 300 membres de la Chambre-baſſe du Parlement. Après avoir conſulté chacun dans les chambres, & enſuite enſemble, ils ſont venus offrir au Prince d'Orange la Régence ſur ce Royaume, pour le gouverner en tout ce qui le regarde, & diſpoſer de l'armée & des finances. Cela a produit la tranquillité dans le Royaume, & diſpoſé les choſes à l'aſſemblée d'un parlement pour le 22me de ce mois, qui eſt ſtyle de Portugal le 1. Fevr. Cependant le Roy de France ayant déjà fait des grandes hoſtilités, & brulé des villages appartenans à la Hollande, le Prince d'Orange, pour mettre en exécution le traité qui a été fait après la paix de Nimegue entre l'Angleterre & les provinces-unies, envoye dix mille hommes au ſecours des provinces-unies. Il a auſſi nommé quelques Régiments, qui font 7000 hommes, pour marcher en Irlande contre les

Rebelles. Quant au Royaume d'Ecoſſe les députés, qui en ſont venus, quoique mal-unis entre eux, ont aſſuré le Prince d'Orange, qu'ils ſuivroient l'exemple d'Angleterre. J'ai été voir l'Envoyé de V. M. en cette Ville, qui a la goutte, pour lui faire offre de tout ce qui dépendoit de moi, & lui dire, que le Prince d'Orange ſera bien-aiſe de lui parler ſur l'Etat des affaires préſentes: comme il déſire entretenir une étroite union & bonne correſpondance avec V. M. l'Angleterre & la Hollande, dont il ſe trouve à préſent le Gouverneur; & quant à la Reyne douairière d'Angleterre j'eſpére que V. M. trouvera qu'elle eſt ſatisfaite des reſpects que le Prince d'Orange lui a rendu & lui a fait paroitre particulièrement en la Perſonne de Myl. Feurechon, en le mettant en liberté hors du chateau de Winſor, ou il étoit en priſon pour des affaires, qui regardoient l'Armée du Roy d'Angleterre, pour lesquelles il ſe ſeroit trouvé embarraſſé, s'il y fut demeuré juſques à l'Aſſemblée du Parlement. Je ne m'étendrai pas ici ſur les ſoins, que j'ai pris de parler & repréſenter au Prince d'Orange le plaiſir qu'il feroit à la Reyne douairière, de mettre Mylord Feurechon, ſon premier-miniſtre, en liberté: je ne puis pas en ſouhaiter de plus grand pour moi, que celui, de trouver des occaſions pour témoigner à V. Maj. le dévouement & le reſpect avec lequel je ſuis &c.

LXXXIII.

Abschiedsbesuch Schombergs im Unterhause.

Du Mardy 16 Juillet, la première année du Regne du Roy Guillaume & de la Reine Marie. *)

Le Chevalier Henry Capel a rapporté à la Chambre, que le Duc de Schomb. souhaitoit d'avoir l'honneur d'y être introduit, pour l'informer, qu'étant sur le point de partir pour le service de cette couronne dans l'expédition d'Irlande, il vouloit témoigner à la Chambre sa reconnoissance des soins qu' Elle a pris pour lui, & des bons effets qu'ils ont produit, & pour prendre congé d'Elle; ajoutant à cela, que ce Duc étoit d'un si grand mérite, que le Roi Lui avoit donné une récompense Royale en le faisant Duc & Pair d'Angleterre avec une assignation pour lui, & ses héritiers de 5000 Liv. sterl. de Rente par an, qu'il a perdu en France & en Allemagne, mais que pour faire un bon employ du fond de cette rente en l'aquisition de quelque terre, il étoit néceſſaire de nommer deux commissai-

*) 1689.

miſſaires de la Chambre des Seigneurs, & deux de celle des communes.

Sur quoi on ordonna, que le dit Seigneur ſeroit appellé, & étant entré, il ſe plaça ſur un fauteuil, qui avoit été mis pour lui au milieu de la Chambre, ou, après avoir demeuré couvert un peu de tems, le Sergeant d'armes ſe tenant debout avec ſa maſſe auprès de lui à ſa main droite, il ſe leva, & parla, étant découvert, en ces termes:

Monſieur l'Orateur!

J'ai ſouhaité de venir témoigner à cette Chambre ma juſte réconnoiſſance des grandes faveurs, que j'en ai réçues, ne doutant point, que je n'en reſſente les effets de l'extrême bonté de Sa Majeſté, & je m'en vais ſur cela prendre congé de cette honorable chambre, étant prêt à partir pour l'Irlande, ou j'expoſerai fort librement ma vie, & pour le ſervice du Roi, & pour le Votre.

A quoi Monſieur l'Orateur fit cette réponſe:

Monſeigneur! Les ſervices, que Vous avez rendus à leurs Majeſtés & à ce Royaume ſont ſi importans, qu'ils ne peuvent être jamais oubliés. J'ai l'ordre de la Chambre de Vous dire ſur cela, que nous ſommes tous extrêmement ſatisfaits de ce que la conduite de l'armée de Sa Majeſté eſt confiée à Votre Excell. & que perſonne ne doute,

que la guerre ne ſe pourſuive d'une telle manière, que les heureux ſuccès, que nous en attendons, répondront à nos eſpérances. Cette Chambre aſſure en même tems V. Exc. qu'en quelque éloignement que Vous ſoyez, Elle aura autant qu'il lui ſera poſſible des ſoins particuliers, non ſeulement pour ce qui Vous concerne, mais auſſi pour tout ce qui régardera l'armée ſous le commandement de Votre Excellence.

Ce diſcours fini le Seigneur Duc ſe retira.

LXXXIV.

Instruction Kurf. Friederichs III von Brandenburg für den Grafen Meynhard von Schomberg.

Instruction wornach sich Unser von Gottes Gnaden (der ganze Titel des Kurfürsten) Obrister über unsere Leibguardes zu Roß, und General über die Cavalerie, Graf Meinhard von Schomberg, bey der ihme gnädigst permittirten Reise nach England gehorsamst zu achten:

1.) So bald Erstl. gedachter Graf bey Sr. Königlichen Maj. in England angelangt, hat Er Deroselben das ihme mitgegebene Schreiben zu überliefern, und dabey von Unserer Ihro beständig zutragenden Freundvetterlichen Affection und sonderbarem Respect alle mögliche Contestationes zu thun, auch annebst Ihre Maj. aufs obligeanteste zu versichern, daß, gleichwie wir in dieser Welt nichts höher und herzlicher wünschten, als Ihre stetswährende vollkommene Gesundheit, und beständiges königliches Wohlergehen, Uns also auch höchst erfreulich seyn würde, zu vernehmen, daß vor Ihrer Königl. Maj. die Sachen in England und Schottland,

sonderlich aber in Irland, sich ferner dermassen anschicken, und glücklich terminiren, damit Sie bald im Stande seyn mögen, der Gemeinen-Sache wider den allerseits declarirten mächtigen und grausamen Feind, *) mit vigueur und Nachdruck, aller hohen Alliirten sehnlichem Verlangen nach, beyzuspringen.

2) So viel Uns beträfe blieben Wir noch, einen Weg wie den andern, bey Unserem Ihrer Maj. schon vorhin zur Genüge bekannten Eifer pro Publico, und angestammten patriotischen Sentimenten, verlangten auch nichts mehr, denn zu dem allerseits abgezielten nützlichen Zwecke ferner nach äußerstem Vermögen zu concurriren; Wir hätten auch zu solchem Ende bereits vorhin mit des Fürsten von Waldeck Lbden die Abrede genommen gehabt, die Stadt Bonn (doch dieselbe wegen ihrer starken Defension, und darinn vorhandenen nombreusen, zur äußersten Gegenwehr resolvirten, Garnison noch so bald zur Uebergabe nicht zu bringen) aufs engste einzuschliessen, und mit der übrigen Armee gegen Stablo zu marschiren, in Hoffnung, es würden die Irländische Affairen bald ein solch Ansehen gewinnen, daß eine Descente in Frankreich vorgenommen, auch Uns, und den übrigen hohen alliirten dadurch desto eher und mehr Luft gemacht werden können,

*) So hieß Ludwig der Große, wegen seiner Religionsverfolgungen und der verheerten Pfalz, damahls in Deutschland.

den Feind zu pouſſiren, und zu verfolgen, auch daß Uns in etwas würde ausgeholfen werden, die große Speſen und Unkoſten, die Wir thun müſſen, zu ertragen; denn, wann wir Uns nach der Maas begäben, ſo beliefen ſich, mit dem Aufgelde wegen des Unterſchieds zwiſchen der Niederländiſchen und der Reichs-Münze, monatlich die Ausgaben bey der Armee allein über 50 tauſend Rthlr. mehr, als allhier im Reich, Unſerer Hofſtatt zu geſchweigen, deren nothwendige Koſten die Summe noch auf ein weit höheres vergrößerten. Nachdemahl aber das Irländiſche Weſen noch zur Zeit ſo beſchaffen, daß annoch ſo bald keine deſcente in Frankreich zu vermuthen, der Feind auch noch in dieſer Gegend hin und wieder ſtark poſtirt, und, wenn Wir ſchon wirklich an der Maaſe ſtünden, zu keiner Bataille zu bringen ſeyn, beſondern ſolche (wie ſchon anjetzo bey des Fürſten von Waldeck und deſſen Armee Gegenwart geſchieht) auf alle Weiſe und Wege evitiren, die feſte Plätze mit Mannſchaft anfüllen, und dadurch alle fernere Belägerungen ganz difficil machen würde; dahingegen aber die Reduction der Feſtung Bonn von ſo großer Importanz und Nothwendigkeit (wie vor die ganze gemeine Sache, alſo inſonderheit zu Oeffnung des Rheinſtroms, Facilitirung der Belagerung von Maynz, auch Bedeckung Unſerer eigenen, und der benachbarten Landen und Crayſe) wäre: ſo hätten Wir, auf vielfältiges Anhalten des Erzſtifts, der Herzog-

thümer Jülich und Berge, auch Kayserl. Maj. selber, nunmehro, und damit Wir hiernächst unsere ganze Armee mit so viel mehrerer Sicherheit und ohne Rücksehen nach der Maase senden, und dem Feind mit Effect begegnen könnten, resolviren müssen, selbigen Ort durch eine Belägerung ehists anzugreifen, unter der Hoffnung, nachdemahl durch die geschehene Bombardirung dem Feinde darinnen an Proviant, Munition, und andern unentbehrlichen Nothwendigkeiten nicht geringer Schade zugefüget, und ihm allerhand Mangel verursacht worden, es werde diese Festung durch göttliche Verleihung, und Unsere dafür anwendende Vigueur endlich sich zu ergeben gezwungen, und emportirt werden, und könnten Wir hernach mit desto grösserm Nachdruck Uns nach der Maas wenden.

Wir zweifelten demnach nicht, es würden Ihro Königl. Maj. Unsern beständig führenden Eifer vor die gute Sache höchsterleucht erkennen, und nicht allein dieses Unser Dessein approbiren, sondern auch bey dem Staat, und des Fürsten von Waldeck Lbden solche nachdrückliche Veranstaltung thun, damit Uns mit dem, was etwa von Zeit zu Zeit nöthig seyn dürfte, stündlich, und unwegerlich gewillfahret, und dadurch der glückliche Succeß dieser Entreprise befördert werden möchte.

Wie Wir denn auch

3) Ihre Maj. inständigst ersuchten, bey dem Spanischen Gouverneur, Marquis de Gastenaga,

es durch allerhand kräftige remonstrationes, und sonst Ihrem hohen Pouvoir nach, dahin zu incaminiren, damit, wann Wir nach der Eroberung Bonn Uns nach die Niederlande wenden, Uns von Spanien in Ansehung der großen Dienste, die Wir gleichwohl selbiger Crone ohne einzige Obligation thun, und noch ferner zu leistens willens, einige zulängliche Subsidien oder Subsistenz gereichet, inzwischen aber, und vorerst mit denen aus dem Lützburgl. und andern zwischen der Maas und Rhein belegenen Landen erfolgenden Contributionen ausgeholfen würde.

4) Bey Ihrer Königl. Maj. in England selbst hätten Wir zwar zum öftern um einen erkleklichen Zuschub von Subsidien, als welche Uns gewißlich aus vielen erheblichen und schon vorhin bekannten Ursachen zum höchsten nöthig thäten, Ansuch- und Erinnerung thun lassen, wie Wir denn auch diesen Punct Deroselben nochmahlen aufs beste und angelegentlichste recommendirten, nicht zweifelnd, Ihre Königl. Maj. würden Unsere Ihro und der ganzen Engl. Nation mit solcher promtitude und Freudigkeit geleistete ersprießl. Dienste, die große Kosten, die Wir gethan hätten, und noch thäten, und dannenhero die Billigkeit dieses Unsers Suchens höchsterleucht beherzigen, und so bald immer möglich Uns damit würklich an Hand gehn.

5) Bey Ihrer Maj. der Königinn hat mehrgemeldter Graf ebenmässig alle mögliche Contestationes von Unserer beständigen Ergebenheit in den allerobligeantesten terminis und expressionen zu thun, mit der Versicherung, daß Wir Uns höchstglücklich würden schätzen, wann Wir viele Occasiones überkämen Ihro Maj. durch wirkliche Preuves Unsere treue Dienstbegierde mit Respect zu bezeugen.

6) Denen Königlichen Ministris, Lord Portland und Lord Nottingham, hat Er alle convenable Versicherungen von Unserer particulairen Churfürstl. Hulde und Affection gegen Sie zu geben.

7) Absonderlich aber soll Er seinem Vater, dem Maréchal de Schonberg, nebst Uebergreichung Unsers Schreibens, alle ersinnliche Bezeugungen von Unserer sonderbaren Estime vor seine Person, und unverrückter Churfürstlicher Gnade und Propension vor seine ganze Familie thun: wobey Er ihme auch, nächst Recommendirunge Unserer dort in England habenden Angelegenheiten, von demjenigen, was Wir ihme wegen des Wahltages *) und Unsern dabey habenden Absehens schon mündlich wissen lassen, vertrauliche ouverture zu geben.

---

*) Es war die Rede von der Römischen Königs-Wahl Josephs I.

8) Schließlich hat Er auch aus obigem allen mit Unserm würklichen Geheimden-Rath und Envoyé Extraordinaire in England, dem von Schmettow, zu communiciren, wie Er denn auch von allem ausführlichen Bericht an Uns abzustatten.

Urkundtlich haben Wir diese Instruction eigenhändig unterschrieben, und mit Unserm Churfürstlichen Insiegel bedrücken lassen; So geschehen und gegeben im Feldlager bey Ober-Weßeling den

28ten Julii
7ten Augusti 1689.

Friederich.

(L. S.)

LXXXV.

Tagebuch des Irländischen Feldzugs vom Jahr 1689 *).

Après que Guillaume Roi d'Angleterre eſt parvenu à la couronne de Prince d'Orange qu'il étoit auparavant, ſans factions ni brigues, dont toute la terre eſt témoin, & que le Roy Jacques fut de ſon bongré ſorti du Royaume pour paſſer en France, on ſait qu'il ne laiſſa pas d'entretenir des diviſions & des ſoulèvemens dans les Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, & ſur-tout en ce dernier Royaume ou le trois-quart du pays pour le moins ſont Papiſtes.

Il y avoit là pour chef des Rebelles le Vice-Roy, qu'il y avoit mis durant ſon regne, appellé Tirconnel, homme de petite naiſſance & de peu de conſéquence. Son parti ſe multiplia fort dans

*) Dieſes Tagebuch geht vom 17ten Jul. bis zum 24ten Octob. einſchließlich. Da die Winter-Quartiere mit Anfange Novembers bezogen wurden, ſo fehlen nur wenige Tage. Man ſieht deutlich aus demſelben, daß es Schomberg nicht ſelbſt geführt habe, ungeachtet es unter ſeinen Papieren gefunden wurde.

peu de tems, & enfin ſes troupes ont été juſques à 40000 hommes Cavalerie & Infanterie. Le Roi Jacques paſſa de France en Irlande pour tâcher de s'y maintenir & faire en ſorte en même tems de ſe mettre en état par ſes factions de remonter ſur le throne d'Angleterre & d'Ecoſſe.

Dans le commencement on a fort négligé en Angleterre cette rébellion d'Irlande, laquelle on auroit facilement étouffée dans ſa naiſſance, & ſoit qu'on crut que la choſe tomberoit d'elle-même, ſoit que ce fut pour épargner les finances, ou autrement, ou ne ſongea qu'environ ſix mois après l'élevation du Roy Guillaume à remédier à ces maux, qui alloient tous les jours en augmentant. On perſécutoit à toute outrance, & on pilloit les pauvres Proteſtans de ce pays, de façon que pluſieurs, qui pouvoient ſe ſauver, paſſoient en Ecoſſe & en Angleterre. Enfin on ouvrit les yeux à toutcela. Le Parlement aſſemblé pour lors à Londre ſollicité par le Roi, ou le Roy par le Parlement, on penſa qu'il y alloit de l'honneur & de la gloire de la nation Angloiſe, de la gloire de Dieu, & de l'interêt de ſa ſainte Religion. On chercha les moyens d'arrêter le cours des perſécutions de ces rébelles, qui s'étoient, à la réſerve de deux ou trois places, rendus maitres de tout le pays, & qui en tenoient mêmes d'aſſiégées & de réduites

à l'extrêmité. On ne trouva pas de meilleur moyen que d'y envoyer des troupes. Il étoit queſtion d'un chef pour les commander. On jetta par tout les yeux. On ne trouva perſonne qui put faire cette expédition que le Duc de Schomberg. Ce Duc ne laiſſa pas dans les commencements de balancer, s'il ſe réſoudroit à entreprendre une telle affaire. Les troupes Angloiſes étoient très mauvaiſes, nouvellement levées, & par conſéquence mal diſciplinées, outre que cette nation veut aſſez être conduite à ſon ſens, & n'aime que peu la ſubordination, quoiqu'au reſte très belliqueuſe. A la fin le Duc voulant obeir au Roy & en même tems pour plaire au Parlement, & ayant devant les yeux, que Dieu pourroit vouloir ſe ſervir de lui pour la délivrance de tant de pauvres malheureux perſécutés, prit la réſolution de marcher pour ſécourir ce pauvre peuple. Devant que partir de Londres il prit congé du Roi, de la Reine, du Prince & de la Princeſſe de Danemark, & du Parlement, qui lui fit beaucoup d'honneur, fit des vœux très ardens pour le ſuccès de ſon entrepriſe, & proteſta en ſon abſenſe de prendre un ſoin tout particulier de ſes interêts. Après toutes ces cérémonies il ſongea que le plus-tôt partir étoit le meilleur. Pour cet effèt il ne perdoit pas un moment de tems. Il travailloit jour & nuit pour diſpoſer toutes choſes.

Il avoit ſur ſes bras tous les ſoins de la conduite de l'affaire. Il falloit qu'il penſât à toutes les choſes néceſſaires pour l'armée, aux munitions, outils, proviſions & vaiſſeaux pour le tranſport de tout & des troupes. Cela lui donna pendant un tems conſidérable à lui & à ſes gens, qui étoient auprès de ſa perſonne, une très grande occupation. Enfin après avoir diſpoſé toutes choſes dans le meilleur ordre que la conjoncture du tems & le pays le permettoient, il partit de Londres

le 17 Juill.

pour Cheſter, ou une grande partie des troupes deſtinées pour l'embarquement devoient ſe rendre. Il y arrivà en quatre jours & y fut reçu avec des grands témoignages de joie. Il fut ſurpris à ſon arrivée d'y trouver toutes choſes en un très pitoyable état. Il ne trouva point de vaiſſeaux arrivés, ni de vivres prêts pour la nourriture des troupes. Le commiſſaire des vivres, nommé Shals, n'avoit ſongé à rien ſi-non comment il feroit ſa bourſe. Huit ou dix jours après il arrivà environ cent cinquante navires à la rade de Heyleek dont les uns étoient chargés de munitions, & les autres deſtinées pour le tranſport des troupes.

Le Roi preſſoit auſſi beaucoup de ſon côté, & envoyoit ſouvent des couriers au Duc de Schonberg, qui avoit un ſi grand chagrin de voir que

tout étoit ſi peu avancé pour l'embarquement, qu'on croit que ce fut ce qui lui donna la fièvre pendant trois ou quatre jours, laquelle ne l'empêcha néanmoins pas pendant qu'il fut en cette ville de monter tous les jours à cheval, & d'aller au camp viſiter les troupes qui y étoient, & qui ne faiſoient pas plus de ſix mille hommes.

Le 2 Août

il fit décamper les troupes de Cheſter & les fit marcher au bord de la mer. Elles furent diviſées en deux camps, l'un compoſé de François ſeulement & l'autre d'Anglois & Hollandois, les premiers environs à quatre milles d'Angleterre de la rade de Heylek & les autres tout proche.

Le 5

à neuf heures du matin Mylord Portland, favori du Roy, arrivà de la part de S. Maj. à Cheſter au Duc de Schomb. Si-tôt après ſon arrivée le Duc & lui furent environ un heure renfermés ſeuls, ou perſonne n'entra, pas même de Lieutenants-Généraux. On ne ſait point au vrai le ſujèt de ſon voyage. On a cru qu'il étoit venu pour diligenter encore les choſes, s'il eut été poſſible de les preſſer plus que le Duc faiſoit. Ce même jour le Duc quitta Cheſter pour aller auſſi proche de Heylek. Lui & Mylord Portland viſitèrent la flotte qu'ils trouvèrent mal fournie de vivres.

Le 6me

il arriva à Heylek un vaiſſeau de guerre qui apporta les nouvelles au Duc, que le ſecours étoit entré dans Londonderry. Ce vaiſſeau étoit un de ceux qui eſcortoient Kirck, qui commandoit ce ſecours. Cette nouvelle réjouit tout le monde dans notre camp. Ce Capitaine de vaiſſeau avoit ordre d'en porter la nouvelle au Roi, mais Mylord Portland voulut la porter lui-même. Cela chagrina beaucoup le Capitaine, mais que ne feroit on point pour le favori d'un grand Roi, & favori qui mérite de l'être par ſes ſoins, ſon attachement, ſes ſervices, ſa fidelité, ſa grande pénétration & ſon bon-ſens. La vérité eſt, qu'il en porta lui-même la nouvelle à Sa Majeſté, mais auſſi il conſentit que le capitaine alla avec lui, & pour cet effet l'un & l'autre partirent ce même jour après midi.

Le 7

le Duc commença à faire embarquer les troupes qui le furent toutes le dix. Il eſt à remarquer qu'il n'y avoit ni Cavalerie ni Dragons, mais ſeulement de l'Infanterie. L'Artillerie & les chevaux pour la tirer furent auſſi embarqués en même tems que l'Infanterie. Quand ces troupes furent embarquées à tout moment il venoit au Duc quelqu' Officier de chaque Régiment lui repréſenter que leurs troupes n'avoient ni pain, ni bière, ni eau. Cela

lui donnoit un chagrin qu'on ne sauroit bien dire. Il s'en fâcha tout-de-bon contre le commissaire des vivres Shal. On ne sait point même s'il n'en aura rien fait savoir à Sa Majesté. Ce que l'on sait bien est, qu'il a cru que Shal trompoit S. Maj. dans la fonction de sa charge, en ne donnant pas à ses troupes le nécessaire.

Le 9me

le Duc s'embarqua lui-même avec une partie de son équipage, afin de diligenter les autres à son imitation, & pour être prêt au premier bon vent de mettre à la voile. Pendant qu'il fut à la rade de Heylek il alloit le matin & le soir à bord de chaque vaisseau savoir leur état, & si les troupes manquoient de quelque chose. Il pourvoyoit à leurs besoins autant qu'il le pouvoit faire.

Sa Majesté avoit résolu, que le Comte de Solms partiroit avec ce premier corps de troupes. Mais les uns ont cru qu'il n'en seroit pas bien-aise & les autres au contraire. Le Duc voyant qu'une déscente est une grand affaire, & que, s'il y avoit de la gloire à acquerir, il étoit juste, qu'il en eut sa part, ne se ménagea point, & se risqua à passer avec un si petit corps de troupes. L'intention de Sa Majesté étoit aussi qu'on allât débarquer le plus près de Dublin qu'on pourroit. Le Duc avoit assez envie de déscendre à Carlingford, mais les pilotes

rappor-

rapportèrent que la rade n'étoit pas bonne, & que le meilleur endroit pour débarquer étoit la baye de Karrikfargus. Le Duc étoit assez de cette opinion parce que par là il avoit occasion, de se joindre avec les troupes de Londonderry, d'Iniskilling & de Balichanon, ou du moins communication avec eux. Ce dernier sentiment fut suivi, & en effet

le dimanche 11 Août

environs à neuf heures du soir, le vent étant venu Sud-Sud-Est, le lundi

12me à cinq heures du matin

le Duc fit mettre à la voile, & donna un rendez-vous, comme tous les vaisseaux ne pourroient pas sortir d'une marée, de se rendre tous à l'Isle de Mala-Baye de Ramsay. Ce jour là il sortit environ quatre-vingt voiles avec le Duc. L'autre partie de la flotte resta, les uns parce qu'il leur falloit attendre d'autres troupes qui devoient arriver, Cavalerie & Infanterie, les autres parcequ'ils n'étoient pas encore tout-à-fait prêts.

Ce même jour environs à trois heures après midi la flotte étant arrivée à la hauteur de l'Isle de Man, le Duc voyant que le vent étoit toujours bon, & qu'il ne falloit pas perdre l'occasion, fit poursuivre la route sans s'arrêter à Ramzay au rendez-vous général, & détacha un petit back; pour avertir les autres vaisseaux, qui suivroient,

de ne ſe point arrêter à l'isle de Man, mais de continuer leur marche droit à Karrikfergus. Lorsque nous fumes ſur les côtes d'Irlande environs à trois lieues de terre, nous fimes rencontre d'un petit méchant bateau dans lequel il y avoit trois hommes & la femme d'un pauvre miniſtre, ſa fille & une ſervante qui paſſoient en Ecoſſe, pour fuir le mauvais traitement des troupes du Roi Jaques. Le Duc les fit recueillir en ſon bord & les retourner en leur pays, ou elles auront pu vivre avec un peu plus de tranquilité d'eſprit.

Le 13me

environs midi le Duc & ſa petite flotte arrivèrent à Karrikfargus-bay n'ayant mis que trente & une heure dans ſon trajet, & avec le plus beau tems & le meilleur vent qu'on eut pu ſouhaiter. En entrant dans cette baye il fit rencontre de deux vaiſſeaux de guerre Anglois, dont les officiers allèrent au bord du Duc, & l'un d'iceux lui rapporta une rélation de la défaite d'une partie des troupes du Roi Jaques par ceux d'Iniskilling.

Le Duc fit mouiller l'ancre à la rade de Bangor, petit village ſur le rivage, appartenant au Sieur d'Hamilton, beau-frère de Mylord Monmouth, de peu de valeur. Le peuple de ce canton eſt tout proteſtant, la plus-part presbiterien. Il eut une joie de voir l'armée qu'on ne ſauroit décrire.

Ils étoient auparavant dans des transes continuelles. Les troupes du Roi Jaques étoient toujours sur leurs bras, les pilloient, les maltraitoient, & étoient sur le point de brûler leurs maisons. Si-tôt qu'on eut jetté l'ancre on commença à faire mettre pied à terre aux troupes. La première chose qu'on fit fut d'envoyer des sauves-gardes au village de Bangor pour empêcher le soldat de piller. Les Gardes du Roi commençoient les premiers de mettre pied à terre, un Régiment François & un Régiment Anglois dont on fit des détachemens pour les dits sauves-gardes. Ce même jour 12 Août toutes les troupes furent débarquées. Elles prirent des postes assez avantageux, le terrain étant fort propre, y ayant en beaucoup d'endroits des rétranchemens. Il est bon d'observer que le jour auparavant l'arrivée de la flotte le Roi Jaques avoit fait publier sur les côtes une déclaration portant ordre à tous les peuples qui y habitoient de s'en retirer à dix milles, eux, leurs femmes & leurs enfans, & d'emmener avec eux leurs bestiaux, le tout sur peine de la vie. Dans le pays Protestant cette déclaration ne s'exécuta pas.

Le 14me

le Duc visita les postes de toutes les troupes, & envoya un détachement de vingt cinq mousquetaires par Régiment, qui fit en tout environs 300 hom-

mes, du côté de Belfaft, commandé par un Lieutenant-Colonel Anglois, avec environs vingt-cinq chevaux, qui étoient des Officiers François réfugiés & Réformés détachés de chaque Régiment, qui mirent à leur tête le Capitaine Darenne, l'un des Aydes-de-Camp du Duc. Quand ce parti fut environs à deux milles de Belfaft, on rapporta à celui qui le commandoit, que dans cette place il y avoit un gros corps de troupes des ennemis, ce dont le Duc ayant été informé il envoya ordre au Commandant de s'en retourner. Ce même jour on prit un prêtre prisonnier, qu'on dit être un fort méchant & pernicieux homme. Sa phisionomie répondit assez à sa réputation. Cependant on ne le garda qu'une nuit, & le 15 le Duc, après l'avoir interrogé, lui fit une assez belle leçon, & lui représenta que le Christianissime & la religion de Jésus-Christ n'enseignoient point à persécuter personne, que les traitemens, que les Papistes avoient exercé envers les protestans étoient des actions de gens qui ne méritoient d'être nommés Chrétiens, que pour lui il étoit venu en Irlande, mais que ce n'étoit pas dans le dessein d'y faire de tort à personne, ni y persécuter, qu'il n'avoit d'autre envie que d'y affermir le regne du Roy Guillaume & de la Reine Marie, & soumettre les rébelles, & qu'au contraire il prendroit sous la protection du Roi &

de la Reine ceux qui volontairement voudroient se soumettre, Protestans & autres: qu'on ne vouloit pas employer le feu ni le fer comme en France pour réduire tous les peuples à une même Communion: qu'il étoit toujours meilleur, de gagner les gens par une bonne vie & des bons exemples, que de les réduire par la violence. Après cela il l'envoya, lui fit rendre son bréviaire, un couteau, & des ciseaux qu'on lui avoit pris *).

Le 15

le Duc ayant appris qu'un parti des ennemis emmenoit un grand nombre des bestiaux appartenans à des pauvres gens Protestans, commanda qu'environ cent quatre-vingt Officiers François réfugiés réformés montassent à cheval sur des bidets d'environ vingt Schill. pièces, & quatre-vingt Mousquetaires soldats au Volontaires, aussi tous François, & courussent sous après les ennemis jusques à trois milles au delà de Belfast, & ramenassent les bestiaux pour les rendre aux paysans à qui ils appartenoient. Ce même jour le Duc apprit, que la plus-part des troupes du Roy Jaques étoient assemblées près de Dublin, & Carlingford, ou il

*) Dem Ton dieser Erzählung nach wurde dieser Mönch dafür angesehen, als ob er eine Absicht auf Schombergs Person gehabt hätte.

croyoit que l'armée de Sa Majesté iroit débarquer, & qu'il les faisoit marcher à Charlemont pour y donner une bataille, il fit aussi ce même jour marcher le Régiment de Warton à Belfast en prendre possession.

Le 16me

au matin il eut des nouvelles du parti des François, qu'il avoit envoyé le 15 sous le commandement du Sr. Darenne, qui ne rencontra rien. Quelques compagnies des ennemis s'en étant fuis de devant eux, ce même parti souhaitoit encore s'avancer, mais le Duc ne le voulut pas permettre.

Ce même jour 16me un parti du Régiment de Warton en rencontra un de Dragons des ennemis. Le nôtre en tua cinq ou six des ennemis, & en fit autant de prisonniers, parmi lesquels il y avoit une femme déguisée en homme. Les nôtres ne reçurent pas même une égratignure.

Le 17

le Duc fit marcher les troupes, qui étoient débarquées à Bangor, à Belfast à huit milles de là, ou les ennemis avoient été auparavant.

Le 18

nous vîmes arriver trente vaisseaux qui devoient arriver en même-tems que le Duc, qui avoient demeuré à Ramsay-Bay à l'isle de Man quatre jours, au lieu de s'en venir tout-droit dans la rivière de

Karrikfergus. Le Duc eut de la joie de leur arrivée parce qu'il étoit foible, & que ces navires le renforçoient un peu, étans chargés de troupes. On reçut auſſi la nouvelle qu'un parti de vingt cinq Officiers François réfugiés, ſous le commandement du Sr. de la Clide, en avoient pouſſé un de Dragons des ennemis qui étoient quarante, dont il en reſta trois ſur la place morts, du nombre desquels étoit le Cornette, deux priſonniers & ſept chevaux, & aucun des nôtres bleſſés.

Le Duc fit publier une proclamation qu'il ſigna au nom du Roi & de la Reine, par laquelle il prenoit en leur protection tous les peuples qui voudroient ſe ranger ſous l'obéïſſance, & mettre bas les armes, Papiſtes & autres, avec défenſe de leur méfaire, ni médire ſoit envers leurs perſonnes, leur Religion, ou biens.

Le 19me

les troupes, qui arrivèrent le 18 débarquèrent auſſi bien que l'artillerie, & le Duc donna les ordres que les Régimens de Gardes, Bemon, Warton, Inglisby & la Melonnière marchéroient le lendemain à Karrikfergus pour y aſſiéger le chateau, dans lequel les uns ont dit qu'il y avoit ſept & les autres 1200 hommes.

Le 20

les Régiments cy-deſſus nommés marchèrent au

siège de Karrikfergus. A l'approche de cette place l'un des Aides-de-Camp du Duc, appellé le Marquis de Venours, voulant courir avec quelques volontaires sur quelques-uns des ennemis fut tué assez mal à propos. Un quart d'heure après un Lieutenant du Bataillon des gardes reçut un coup de canon dans sa jambe, dont il est mort, & eut son cheval tué sous lui. La nuit on travailla à dresser une batterie à la droite de l'attaque commandée par le Comte de Solms.

Le 21

le Duc envoya un tambour au Gouverneur de la place le sommer à se rendre. Il envoya au Duc un Capitaine demander le tems qu'il eut écrit au Roi Jaques, que la place étoit assiégée. Cette proposition fut rejettée. Ce jour là il arriva à l'Armée un Régiment de Cavalerie d'Iniskilling mal-montés, mal-habillés, & mal-armés, mais des hommes d'assez bonne volonté. La nuit venue on commença à travailler à ouvrir la tranchée. Le Comte de Solms commandoit à la droite & Mr. Douglas, aussi Lieutenant-Général, à la gauche, & on plaça deux pièces de 18 & deux pièces de campagne à la droite. Pendant la nuit il y eut quelques blessés.

Le 22 il nous arriva encore quelques troupes & des munitions. On y escarmoucha pendant

le jour, & la nuit on travailla aux tranchées. Nous eumes ſept ou huit ſoldats tués, ſix ou ſept Officiers & autant des ſoldats bleſſés.

Le 23

le Duc envoya un tambour à la ville pour ſommer le Gouverneur, de laiſſer ſortir tous les Proteſtans qui y étoient. Le Gouverneur fit réponſe, qui protegeroit les Proteſtans qui étoient dans la place, mais qu'il ne pouvoit pas les laiſſer ſortir. Le Duc fit cela, à ce qu'on a cru, pour pendant la ceſſion d'armes viſiter les tranchées, ou il ſeroit le meilleur de placer des batteries. La nuit on fit une batterie à la gauche, & on jetta des bombes.

Le 24

ſe paſſa à tirer de part & d'autre. La nuit on tira quelques Carcaſſes, qui mirent le feu en deux ou trois endroits de la ville, & on fit une batterie à cent cinq pas de la muraille.

Le 25

on ne fit que faire feu, & la nuit on fit approcher une batterie à la gauche, ou on poſa du canon qu'on tira des vaiſſeaux de guerre, & quatre autres pièces. On voulut auſſi attacher le mineur, mais aucun Anglois ne voulut y aller.

Le 26

on fit grand feu à la gauche du canon, ou on commença à faire brêche. Nous eumes pendant la nuit

vingt ou trente bleſſés, & dix tués. Sur le ſoir le Gouverneur envoya offrir au Duc de laiſſer ſortir les Proteſtans de la place, ce que le Duc réfuſa. La nuit on ne ceſſa point de tirer du canon à la batterie de la gauche avec aſſez de ſuccès, & on attacha le mineur François en deux endroits, dont deux furent bleſſés.

Le 27me

à la pointe du jour la garniſon battit chamade, & envoya deux Officiers au Duc pour lui demander quelque tems pour ſe rendre. Le Duc répondit, qui ne vouloit leur donner aucun tems, & que s'ils ne vouloient pas capituler il s'en alloit incontinant recommencer à faire tirer ſur la ville. Enfin on capitula, & la capitulation fut, que la garniſon ſortiroit, armes & bagages ſauves, ſans canon, le lendemain à dix heures du matin, & ſeroit conduite à la plus proche garniſon ou corps d'armée du Roi Jaques.

Le 28

la garniſon ſortit à l'heure marquée de la ville & le Duc donna le gouvernement de la place au Sr. Henri Inglisby, & y laiſſa ſon Régiment en garniſon. Des le matin les troupes commencèrent à marcher au camp de Belfaſt, ou le Duc ſe rendit auſſi.

Le 29

ce qui étoit reſté de troupes au camp de Karrikfergus fut commandé de marcher à celui de Belfaſt. Ce jour là il nous arriva deux Régimens d'Angleterre, un de Cavalerie & un d'Infanterie.

Le 30 le Duc reçut deux lettres, l'une, à ce qu'on dit, du Roi Jaques & l'autre d'un des officiers de ſon armée dont l'addreſſe étoit *pour le Maréchal de Schomberg* ſeulement, ſans rien de plus, par un trompette.

Le 31

le Duc tint conſeil ſur la réception des lettres du jour de devant. Il fut d'avis de les renvoyer ſans les ouvrir. Son avis fut approuvé de l'aſſemblée, ce qui fut exécuté.

Le 1 Septembre

il ne ſe paſſa rien de conſidérable. On donna ſeulement des ordres néceſſaires pour partir le lendemain avec toute l'armée.

Le 2 l'armée marcha du camp de Belfaſt à celui de Lisnagarue.

Le 3me

l'armée eſt décampée de Lisnagarue & a marché à Drumore à huit milles de là. Sur la route deux Tambours déſerteurs Anglois ont été pendus à la tête de l'armée. Nous avons trouvé presque toutes les maiſons de deſſus la route brulées.

Le 4me

l'armée eſt décampée de Drumore à huit milles de là. La nuit nous avons appris que les ennemis bruloient la petite ville de Nury & l'abandonnoient.

Le 5

l'armée à décampé de Briklin & eſt marchée camper à huit milles de là à Nury. Nous y avons trouvé toute cette petite ville réduite en cendres, de laquelle les ennemis étoient décampés la nuit d'auparavant. Nous avons auſſi appris qu'ils ont brulé Carlingford. Devant que s'enfuir de Nury ils ont jetté dans la riviere une pièce de canon qu'ils avoient.

Le 6

le Duc a envoyé aux ennemis un trompette avec ſa déclaration, que s'ils continuoient à brûler le pays, il ne leur feroit point de quartier, que même il feroit pendre leurs priſonniers qui ſont à Londonderry & Iniskilling, qui ſont au nombre de 400. Le même jour il a auſſi envoyé un détachement d'environs quinze-cens chevaux, & cinqcens mousquetaires du côté de Dundalk ſous le commandement du Comte Mainhard de Schonberg. Sur le ſoir de cette journée on a appris, que les ennemis avoient abandonné Dundalk.

Le 7me

l'armée a marché à Dundalk, petite ville à huit

milles de Nury, laquelle les ennemis n'ont pas brûlée par quelque oppoſition qu'il y a eu quand ils ont tenu conſeil pour cela. On nous a rapporté, que leur rétraite n'étoit que pour ſe raſſembler tous, & nous donner bataille vers Drogheda, ou proche de Dublin. Le parti du Comte de Schonberg nous a réjoint, qui n'a eu aucune rencontre ni aucune nouvelle des ennemis. Il s'eſt ſeulement rendu maitre de huit ou neuf cens moutons qu'on conduiſoit à l'armée du Roi Jaques, lesquels ſont deſtinés pour faire ſubſiſter la nôtre. Nous avons trouvé à Dundalk un petit magazin de bled, de ſel, & de beurre de l'armée du Roi Jaques qui s'eſt auſſi rencontré à propos pour la nôtre.

Le 8me

l'armée a ſéjourné à Dundalk, ou nous n'avons eu aucunes nouvelles des ennemis. Là le Major-Général Kirk nous a rejoint avec le peu de troupes qu'il avoit de reſte de celles, qu'il avoit mené pour le ſécours de Londonderry. On a fait un petit détachement qu'on a envoyé pour apprendre quelques nouvelles de l'ennemi. Il eſt arrivé un trompette de l'armée du Roi Jaques avec une lettre addreſſée *au Commandant de l'armée paſſée nouvellement d'Angleterre en Irlande, campée autour de Nury.* Le Duc, à qui cette lettre a été apportée, n'a point voulu l'ouvrir, mais a ordonné, que le

trompette, qui en a été le porteur, fut gardé à vuë, pour uſer de repréſſailles, parce que les ennemis n'ont point renvoyé celui qu'il leur avoit envoyé de Nury.

Le 9me on a encore ſéjourné à Dundalk, ou nous n'avons eu aucunes nouvelles des ennemis, ſi non la confirmation, qu'ils nous attendoient à Drogheda, pour nous donner bataille. Le parti commandé le jour devant eſt retourné ſans avoir vu ni rencontré perſonne. On en a envoyé un autre de trois-cent ſoixante chevaux, commandé par le colonel Kay, deux Lieutenants-Colonels, deux Majors & ſept Capitaines à mêmes fins, avec ordre, de ne paſſer pas le village d'Atherdée.

Il ſemble à propos, quoique ce ſoit une choſe dont on ne doit pas douter, que tous les jours le Duc de Schonberg, quand ſon Armée marche, y eſt à la tête, & qu'il ne paſſe point de jour, quelque tems qu'il faſſe, qu'il ne monte à cheval une ou deux fois, qu'il n'aille viſiter ſon camp, qu'il ne s'avance pour reconnoitre le pays, & qu'il ne ſoit occupé à viſiter les poſtes, conſidérer les bons & les méchans, ceux qu'il faut garder & ceux, qui n'en valent pas la peine, qu'outre cela il ne ſoit encore occupé des grands ſoins de faire ſubſiſter ſon armée, n'ayant point de commiſſaire des vivres qui ſache ſon métier, qu'outre cela il n'entre

dans le détail de toutes choſes qui regardent l'armée, parce qu'il eſt néceſſaire qu'il aye l'œil ſur tout, étant compoſée de nouvelles troupes, & aſſez mal diſciplinées, y ayant beaucoup de déſordre tant parmi les ſoldats que leurs Officiers, ſur tout entre les troupes Angloiſes, qui croyent ne devoir avoir de regle que leurs fantaiſies.

Le 10me

le trompette, que le Duc avoit envoyé aux ennemis le ſix retourna de Drogheda, ou le Roi Jaques lui a demandé ſi le Duc vouloit combattre avec lui. Le parti revint ſans avoir vu perſonne.

Le 11

on caſſa un Lieutenant-Colonel du Regiment de Lovelas, appellé Cook, pour avoir fait des inſolences, & en avoir dit au Comte de Solms, Lieutenant-Général, & pour avoir auſſi commis des malverſations dans le Régiment.

Le 12

nous avons appris, que le Roi Jaques avoit harangué ſon armée, & lui avoit ordonné de ne faire aucun quartier aux Proteſtans, de n'épargner pas même les femmes, & les enfans, qu'elle ne l'abandonnât point, que pour lui il ne la quitteroit jamais.

Le 13 & 14

il ne s'eſt rien paſſé de nouveau.

Le 15

à six heures du matin il est arrivé au Général un ministre & un autre homme, venans du côté d'Atherdée, qui nous ont apporté la nouvelle, que le Roi Jaques étoit en marche avec son armée, pour venir de Drogheda à Atherdée. Cela a obligé le Duc de monter à cheval dans ce moment, & de faire tirer trois coups de canon pour avertir son armée, que les ennemis étoient en marche.

Le 16me

on a appris que les ennemis marchoient à nous d'Atherdée, & le Sr. de Cassaubon, Lieutenant-Colonel de Schonberg, avec cent maitres, commandé pour couvrir nos fourageurs, rencontra un parti de Cavalerie ennemie d'environ deux mille chevaux. Le Sr. Cassaubon fit assembler tous les fourageurs, & après s'être pourvu de fourage les fit rétirer, & pendant cette intervalle, qui dura près de deux heures, le Sr. de Cassaubon fit paroitre aux ennemis une constance intrépide, & se comporta de manière, qu'il en est estimé d'un chacun, parceque, si les ennemis avoient voulu, il n'en seroit pas retourné un des nôtres, qui, après que toutes les affaires furent faites, se rétirèrent en braves gens, & comme s'ils n'avoient pas eu les ennemis derrière eux.

Le 17

Le 17 nous avons eu un courier de la part du Roi au Duc. Par les lettres qu'il lui a apporté nous avons appris, que le traité étoit conclu entre Sa Majeſté & le Roi de Danemark pour le ſécours qu'il doit envoyer ici. Nous avons ſçu que le Roi Jaques avec ſon armée eſt campé à trois milles de la nôtre. On a vu pluſieurs fois des ennemis en petits partis. Mais il ne s'eſt pas paſſé la moindre affaire.

Le 18 les ennemis n'ont point ſorti de leur camp. Il eſt arrivé de leur armée un de nos Iniskillings, qui avoit été pris le 16 priſonnier avec deux autres. Il nous a rapporté, que le Roi Jaques avoit fait paſſer par les armes ſes deux camarades, qu'à lui il lui avoit donné vie ſauve à la charge qu'il viendroit en notre armée, & y apporteroit des déclarations du Roi Jaques, & auſſi, dit-on, du Comte d'Avaux, addreſſées aux Anglois & aux François, & qu'outre cela il lui avoit promis cinq Guinées de récompenſe, s'il retourneroit à lui, & qu'il lui donneroit une charge de conducteur de ſes chariots. L'Iniskilling avoit accepté l'offre du Roi Jaques, & ayant été chargé des proclamations s'en eſt venu, lesquelles en chemin fort ſagement il a câché ſous des pierres, ſans les apporter avec lui, parceque ſi le nôtres l'euſſent trouvé chargé de ces papiers il auroit été pendu ſur le champ, ſans examen de ſon bon deſſein. Il nous a dit,

qu'un détachement de quatre hommes par Compagnie de toute l'armée du Roi Jaques devoit le soir marcher vers Nury sous le commandement du Duc de Berwyk, soit pour couper notre communication avec Belfast & Karrikfergus, ou à dessein de nous attaquer dans notre camp par devant & par derrière. Le Duc a en même tems envoyé un courier à Mylord Huet & au Sr. Inglisby, Colonels de Cavalerie & d'Infanterie, qui marchèrent de Belfast pour nous joindre avec leurs Régiments, les avertir de se tenir sur leurs gardes, & qu'ils pourroient rencontrer le Duc de Berwik avec un détachement considérable. Ce même jour le Sieur Richerts, commissaire d'Artillerie, s'étant détaché avec quelques autres officiers pour aller reconnoitre les ennemis, ayant rencontré un petit parti de l'armée ennemie, dont l'un des cavaliers, s'étant approché des nôtres, laissa tomber un papier, & ensuite s'en rétourna joindre sa troupe, & cria aux nôtres, d'aller amasser ce papier, qu'il n'y avoit aucun risque à courir pour eux. Richerts, soit par imprudence ou bonne volonté, y alla, & ayant ramassé le papier il se trouva, que c'étoit une des proclamations du Roi Jaques, laquelle il apporta incontinant au Duc, du quel il fut assez mal reçu. Cette proclamation porte Amnistie jusques au mois d'Octobre pour tous ceux qui se rendront à l'armée

du Roi Jaques pour le reconnoitre le véritable Roi, & celle pour les François de même.

Le 19 il ne s'eſt rien paſſé qui mérite d'être écrit.

Le 20me il nous eſt arrivé deux cavaliers déſerteurs de l'armée du Roi Jaques, qui nous ont rapporté, que ſon intention étoit de nous affamer ici. Mais ce ne ſera pas à l'égard de nos troupes, mais pour le fourage, qui dans peu de tems ſera rare. Ils nous ont rapporté auſſi, que le Duc de Berwik n'avoit point marché vers Nury comme on nous l'avoit dit deux jours devant.

Le 21 un déſerteur du Roi Jaques nous eſt venu avertir à neuf heures du matin, que le Roi Jaques avec toute ſon armée étoit en marche pour venir nous combattre dans notre camp. Cela nous a un peu éveillé. Tout notre monde a eu de la joie de cette nouvelle. Effectivement ſur les dix heures le Roi Jaques & une grande partie de ſon armée a paru ſur une montagne, environ à deux portées de canon de notre camp. Mais il n'a pas avancé d'avantage, & après avoir demeuré là quelque tems, environ une heure après midi il s'eſt rétiré. Nous ne pénétrons pas encore ſon deſſein. S'il eſt venu pour combattre il a fait un vilain pas, de s'en retourner ſans le faire. Mais peut-être peut

il avoir d'autres deſſeins. Nous entendions le Houſſay de ſes troupes par tout ou il paſſoit.

Le 22 il n'y a rien eu de remarquable, ſi-non qu'on a ſurpris deux lettres qu'un ſoldat Papiſte du Régiment de la Melonnière écrivoit au Roi Jaques & au Comte d'Avaux, par les-quelles il mandoit au Roi Jaques, qu'il vouloit lui mener des troupes pour faire un bon Régiment, pourvu qu'il voulut l'en faire Colonel, & lui donner la nomination des charges. Qu'il lui mandat ſa volonté par quelqu'un qu'il envoyeroit au Régiment de la Melonnière vendre de l'eau-de-vie, qui auroit une marque blanche ſur ſa manche, & qui ne rendroit ſa réponſe, que quand on lui diroit, Dieu Vous garde. La lettre écrite au Comte d'Avaux portoit, qu'il n'avoit ſorti de France, que pour avoir commis une action que le Roi défendoit, & qu'il n'avoit point trouvé de meilleur moyen, que de paſſer en Angleterre pour le ſervir. Que là il y avoit pris parti exprès pour paſſer en Irlande, & ſe jetter dans le parti du Roi Jaques, & qu'ainſi il lui demandoit ſa protection. Cela étant découvert on ſe ſaiſit de ſa perſonne, & de quatre autres, qu'on dit être prets de déſerter. En même tems on a tiré des trois Régimens François d'Infanterie tous les Papiſtes, qui y étoient, & on les a mené à Carlingford, pour là les mettre ſur les vaiſſeaux, pour

enſuite en diſpoſer ſuivant la volonté de Sa Majeſté. Parmi ces gens là il y en a qui ſont honnêtes gens, mais on a voulu être ſans ſoupçon de ce côté là. L'auteur de ces lettres étoit de la Province de Poitou, gentilhomme, & on dit qu'il a été deux ans Jéſuite, & enſuite a été Capitaine de Cavalerie, & a ſervi 18 ans en France, & s'étoit mis en Angleterre ſimple Soldat. Il doit, lui & ſes camarades, être jugé par un conſeil de guerre qui s'aſſemblera pour cet effet demain.

Le 23 nous avons eu deux Iniskillings tués mal-à-propos, parce qu'ils s'amuſent à courir partout, ſans obſerver des regles ni de conduite. La cauſe de leur mort a été un méchant cheval d'environs dix Schillings. Il eſt venu un trompette de l'armée du Roi Jaques avec ſon paſſeport, & une lettre pous Milord Lisbourne, ou en ſon abſence à Milord Meſhe, du Sr. Luttrell, par laquelle il demande qu'on lui renvoye deux valets qui l'ont quitté, & lui ont amené quatre chevaux, ce que l'on n'a pas fait.

Le 24 & 25 il y a rien de nouveau. On a jugé les ſix Soldats François, qu'on a condamné à être pendus. On ne les a pas exécuté incontinant après le jugement, parce qu'on prétend découvrir quelques complices.

Le 26me deux Cavaliers du Roi Jaques, qui nous ſont venus, nous ont rapporté, que l'intention du Roi Jaques étoit de nous affamer. Qu'il repaiſſoit toujours ſon armée d'un ſecours conſidérable de France, & que nos vaiſſeaux de vivres, qui ſont à Carlingford & dans cette baye de Dundalk, n'y ſont que pour nous embarquer, & nous ſauver après qu'il nous aura battu.

Le 27 nous avons appris que les troupes d'Iniskilling avoient battu environ cinq ou ſix mille hommes de la milice Papiſte aſſemblée vers Slego, dont il y a eu trois ou quatre cent de tués, autant de bleſſés, & quelques Officiers priſonniers, & ſeulement ſix des nôtres tués & autant des bleſſés, quoiqu'il ne fuſſent pas la moitié de monde que les ennemis. Le Duc a ordonné, que l'Artillerie & la Mousqueterie fiſſent trois décharges pour cette bonne nouvelle, & pour cet effet on a ordonné, qu'on approchat quelques pièces de canon le plus près qu'on pourroit du camp des ennemis afin qu'ils en entendiſſent mieux le bruit.

Le 28 il ne s'eſt paſſé rien de nouveau dans les deux armées.

Le 29 & le 30 il n'y a encore rien eu qui mérite d'être obſervé.

Le 1 Octobre il n'y a rien eu de nouveau.

Le 2me les Généraux ſe ſont aſſemblés pour ſavoir ce qu'ils avoient à faire. S'ils devoient marcher aux ennemis, s'ils devoient envoyer la Cavalerie ailleurs n'y ayant plus de fourage à Dundalk, ou s'ils pouvoient marcher, en prenant à la droite ou à la gauche des ennemis, ſans attendre les troupes qui devoient venir d'Ecoſſe. Les réſolutions n'ont pas été priſes ſur le champ. Il a été ordonné, qu'on dreſſeroit un memoire de l'état des affaires préſentes, qu'on donneroit à tous les Généraux, ſur lequel ils donneroient leurs avis par écrit.

Le 3me les Généraux ont donné leurs avis par écrit ſur les articles mentionnés en le mémoire du jour précedent. Ils ont tous été d'avis, qu'il étoit impoſſible d'aller droit aux ennemis, attendu que la riviere qu'ils ont devant eux n'eſt guéable qu'en ceux ou trois endroits, ou ils ont fait des grands rétranchemens, ou on ne peut encore aller que par des défilés, & que pour marcher d'un autre côté il eſt impoſſible de le faire, les troupes n'ayant ni bas ni ſouliers, & qu'au préalable il falloit ſonger, à envoyer les malades ailleurs qu'à Carlingford, & qu'après avoir quitté Dundalk il étoit en danger d'être brulé, qu'en nous éloignant de la mer nous ne pouvions plus tirer de ſecours de nos vaiſſeaux. Enfin un chacun conclut qu'il falloit envoyer la cavalerie dans le Comté de Doune, ne

pouvant plus ſubſiſter à Dundalk, & qu'il falloit attendre les troupes qui viennent d'Ecoſſe devant que de marcher.

Le 4 il n'y a rien eu qui ait mérité d'être obſervé.

Le 5 un Tambour que l'on avoit envoyé aux ennemis pour propoſer un échange de quelques Soldats priſonniers du Régiment de Carleçon, eſt rétourné, qui nous a dit, avoir parlé au Roi Jaques deux fois, & que la néceſſité eſt aſſez grande en ſon armée, de pain & de bière, & pour l'échange, que ſi on vouloit nommer chacun un homme on entreroit en négociation. Mais on a laiſſé cela là.

Le 6 au matin un rendû de l'armée ennemie nous a rapporté, que le Roi Jaques & ſon armée avoit décampé, & étoit en marche pour aller vers Atherdée. Incontinant on a monté à cheval pour en ſavoir la vérité. Ce qui s'eſt trouvé véritable, & qu'ils avoient brulé toutes leurs baraques & quelques villages aux environs de leur camp. Le ſoir on a envoyé un petit parti à la ſuite des ennemis, pour découvrir ou ils ſont allés camper.

Le 7me le parti envoyé le jour précedent nous a rapporté, que les ennemis étoient campés en deça d'Atherdée dans une petite plaine, ou ils étoient réſolus de nous attendre. Ce même jour

le Duc a réſolu d'envoyer un parti de deux cent Dragons d'Iniskilling, & deux cent Grenadiers à cheval ſur la rivière de Shannon vers Jamestown, Athlon & Galloway, tant pour renforcer quelques troupes, que nous avons de ce côté là, que pour voir s'il ne ſeroit pas bon de faire marcher notre armée, & auſſi pour entrer en quelque pour-parler avec le Colonel Macdonnel, Commandant pour le Roi Jaques dans la dite ville de Galloway, le Duc ayant eu avis, qu'il pourroit entrer en compoſition à des conditions aſſez aiſées, pour mettre le Duc en poſſeſſion de la dite ville.

Le 8me au matin le parti, dont on vient de parler, a marché ſous le Commandement du Colonel Rouſſel, auquel on a donné des munitions & de l'argent pour quinze jours. Il eſt arrivé ce jour une petite barque de Dublin, dans laquelle il y avoit ſix Proteſtans, qui s'en ſont ſauvés. Il rapportent que le Roi Jaques attend tous les jours des armes & des munitions de France. Parmi ces ſix hommes il y avoit un nomme Janſton, que le Duc a fait arrêter, ayant été accuſé, d'avoir reçu de l'argent des ennemis pour avoir contribué à leur livrer la ville de Kilmore. On dit qu'il vouloit ſe ſauver dans les montagnes d'Ecoſſe.

Le 9 il nous eſt arrivé d'Ecoſſe trois régiments, un de Cavalerie, un de Dragons & un

d'Infanterie, & nous avons appris par deux déserteurs de l'armée du Roi Jaques, que ce qui leur manquoit le plus étoit la poudre qu'on ménageoit beaucoup; mais qu'ils en attendoient de France à tout heure & à tout moment. On nous a dit aussi, que depuis quelque tems on avoit fait transporter vingt mille livr. Sterl. en France en bon argent.

Le 10 il n'y a rien de digne d'être rémarqué. Le Duc a envoyé ordre aux Régimens nouvellement arrivés à Karrikfergus & Carlingford de se rendre auprès de Charlemont, parce que la Cavalerie y trouvera des fourages, & en même tems on assiégera cette place.

Le 11me on a changé sur les desseins qu'on avoit le jour précedent. On ne veut point éloigner la Cavalerie, & on fait tout ce qu'on peut, pour pouvoir attendre les Danois ici. Il est venu un Gentilhomme de la Comté de Lankford qui offre de lever deux compagnies de Cavalerie, & quatre d'Infanterie. Le Duc en a écrit au Roi.

Le 12 & 13 il ne s'est rien passé de considérable. Six soldats François du Régiment de la Melloniere ont mangé d'une racine, qu'ils ont trouvé dans un jardin, qu'ils ont pris pour des carottes, ils en sont tombés malades, & l'ésprit leur en a tourné. On ne sait pas s'ils en réchapperont. Pareille chose est arrivée à Portugal à des soldats, lors-

que le Duc y commandoit, dont plusieurs en moururent.

Le 14me il est venu cinq soldats de l'armée ennemie, qui nous ont dit, qu'ils se fortifioient à Atherdée, ou ils se retranchoient; que dans leur armée il y avoit un homme, qui se disoit Prophète, qui avoit été en Paradis & en Enfer, qu'il n'avoit vu en enfer que des Protestans, & en Paradis des gens, qui combattoient & qui versoient leur sang pour la Religion Romaine, & que si tous les soldats vouloient en faire de même pour leur Religion, ils étoient assurés de n'aller pas même en purgatoire: & enfin que tous les jours on ne dit que des sottes histoires, que le Roi de France avoit pris toute la Hollande, que la moitié de l'Angleterre & toute l'Ecosse étoient pour le Roi Jaques &c.

Le 15 le Sr. Edouard Deering, Colonel d'Infanterie est mort.

Le 16 & 17me il n'y a rien eu de nouveau. On a fait décamper une partie de la Cavalerie, ne pouvant plus subsister à Dundalk manque de fourage. On l'a fait marcher à la gauche, vers Carlingford, ou le Comte de Schonberg l'a mené lui même. Un parti de trente deux maitres de nos Iniskillings en a rencontré un des ennemis dans leur camp, ou ils étoient proche d'ici. Les nôtres ont tué quatre des ennemis & en ont fait six prisonniers avec leurs chevaux.

Le 18, 19 & 20me il ne s'est passé rien de considérable.

Le 21 il est venu trois femmes de l'armée du Roi Jaques qui nous ont rapporté, que sa Cavalerie étoit en quartier d'hyver, & son Infanterie toujours à Atherdée. Nous avons aussi appris l'arrivée du Régiment de Lanier, Major-Général, à Karrikfergus. On nous a dit en même tems la triste nouvelle, que les Danois n'étoient point arrivés en Ecosse, ce qui a extrêmement rabattu nos espérances.

Le 22 il est venu un tambour des ennemis avec des lettres pour le Brigadier Stuard, & pour quelques autres Officiers de notre armée, tendantes toutes à entrer en quelque négociation pour échanger quelques prisonniers. On a fait embarquer à Dundalk & à Carlingford dans les navires tous les malades pour les transporter à Belfast.

Le 23me il ne s'est rien passé.

Le 24 il est encore venu un trompette du Roi Jaques proposer un cartel pour l'échange de quelques prisonniers.

LXXXVI.

Wilhelm III, König in England, an Schomberg in Irland.

Hamptoncourt ce $\frac{11}{21}$ d'Aout 1689.

Il y a deux jours qu'il fait ici un vent de Sud-Oſt, ce qui me fait douter, ſi cette lettre Vous trouvera. Au moins j'eſpére, que Vous ſerez ſur Votre départ, car la ſaiſon s'abaiſſe extrêmement, & il eſt abſolument néceſſaire, que Vous faſſiez toute la diligence poſſible. Ayant fait réflexion ſur le gros de l'affaire d'Irlande, je trouve, qu'il ſera d'une indiſpenſable néceſſité, d'avoir devant l'hyver un bon port du côté du Sud, comme Kinſale ou Cork, afin que nos vaiſſeaux de guerre y puiſſent hyberner, ſans quoi il ſera impoſſible, d'empêcher, que pendant tout l'hyver de France l'on n'y jette autant de ſecours que l'on voudra. Ainſi j'inclinerois aſſez, que Vous alliez directement débarquer là. Mais comme il y pourroit avoir préſentement des difficultés à cauſe de la diſtance & autres, Vous pourriez, ayant une fois pris poſte à Calingford, y faire un détachement. Je joins ici un memoire qui m'a été

donné d'un Gentilhomme d'Irlande qui prétend fort connoitre ces côtes là. Vous en pourrez juger, l'ayant confronté avec les autres informations que Vous en avez: à quoi je n'ai autre chose à ajouter, *que de Vous prier* de hâter Votre départ le plus qu'il sera aucunement possible, & *d'être assuré de mon amitié.*

William R.

LXXXVII.

Eben derselbe an eben denselben.

---

a Hollandhouse ce $\frac{10}{20}$ de Novembr. 1689.

J'ai differé jusques à présent à Vous écrire en assurance de Vous avoir pu mander l'arrivée des troupes Danoises en Ecosse. Et quoique le vent a été bon il y a près de quinze jours ils n'y sont point arrivés, & j'ai nouvelles, qu'ils étoient embarqués déja le 20 du moi passé, ce qui me donne lieu de croire, que ce rétardement est causé par des intrigues de la France, dont je serai bientôt éclairci. Puisque la saison est si fort avancée, & que je ne crois pas, qu'il Vous sera possible de rien entreprendre de considérable, & que Votre plus grand soin sera, d'établir les troupes dans les quartiers d'hyver, je Vous envoyé le Sr. Scrabemoer, lequel je crois Vous pourra servir à cet égard utilement. Vous ne pouvez pas l'emploier ensemble avec Douglas, car il lui seroit impossible d'obeir à un Officier, qu'il a si souvent commandé. Mais à l'égard de Kerck & Laiffier il ne doit point y avoir de la difficulté, puisqu'il est plus ancien Général-Major qu'eux,

& ainſi quand Vous le jugerez à propos il pourra commander la Cavalerie ſous le Comte de Schonberg. Les dernières lettres que j'ai eu de Vous ſont du 25 du mois paſſé. Depuis il n'eſt point arrivé de nouvelles d'Irlande. Ceux de France nous aſſurent, que Mr. de Lauzun eſt à Breſt prêt à y paſſer avec un corps de ſix mille hommes. *Je ſuis toujours entièrement à Vous.*

William R.

LXXXVIII.

LXXXVIII.

Eben derselbe an eben denselben.

---

a Hollandhouse ce 30 de Novemb. 1689.

Il y a quelques jours que le Sr. Colonel Lumley m'a rendu Votre Lettre du 14 de ce mois, qui est la dernière que j'ai réçu, par laquelle Vous me témoignez, d'avoir envie de venir faire un tour ici, *ce que je Vous accorderois volontiers, puisque Vous le croyez néceſſaire pour Votre ſanté, & auſſi que je ſerois très aiſe de Vous voir. Mais ſi Vous abandonnez préſentement l'Irlande tout y eſt perdu, étant impoſſible de le maintenir cet hyver ſi Vous n'y reſtez. Ainſi je Vous prie d'y reſter* & ne plus ſonger à venir en Angleterre préſentement. Pour le Comte de Schonberg je ſuis content qu'il aille faire un tour à la cour de Brandebourg, & il pourra venir ici, & étant informé de Vos ſentimens, *il pourra me donner les lumières néceſſaires de ce qu'il y a à faire en Irlande.* Ce qui preſſe le plus à préſent, ſelon mon opinion, c'eſt pour faire promptement de récrues tant pour la Cavalerie qu'Infanterie, afin qu'ils ſoyent

en état d'entrer de bonheure en campagne au printems, & préparer ſans perte de tems tout ce qui en dépend, & eſt néceſſaire: ſur quoi je ſerois très aiſe de ſavoir Vos ſentimens.

Je ſuis toujours à Vous.

William R.

LXXXIX.

Eben derſelbe an eben denſelben.

---

a Hollandhouſe ce $\frac{16}{26}$ Decemb. 1689.

J'ai reçu avanthier Vos dépeches du 6 & 7 du courant. La ſaiſon étant ſi fort avancée & ſi ſujet aux tempêtes, a fait juger tous ceux qui s'y connoiſſent, qu'il étoit trop haſardeux d'entreprendre à préſent l'affaire de Cork. Ainſi j'ai été obligé de faire débarquer les Régiments que Trelauke avoit avec lui, & il faudra que je Vous envoyé l'Infanterie Danoiſe, dont peut-être Vous aurez beſoin pour maintenir Vos Quartiers, puisque celle, que Vous avez, eſt ſi foible & maladive. Pour la Cavalerie Danoiſe je la fais marcher par l'Ecoſſe, & la fais embarquer là d'ou ils n'ont qu'un petit trajet, & pourront entrer directement dans les quartiers, que Vous leurs avez aſſigné. Je Vous ai mandé par ma précedente, qu'il étoit impoſſible que Vous puiſſiez quitter à préſent l'Irlande ſans y abandonner tout. Ainſi je crois que Vous n'y ſongerez plus, *Vous aſſurant, que je ſuis très marri, de ne pouvoir avoir la ſatisfaction de Vous voir ici, & ſans une néceſſité abſolue*

je ſerois très aiſe de Vous accorder Vos ſouhaits, ce que je fairai toujours en tout occaſion. Le Comte de Schomb. n'eſt point encore arrivé. On l'attend à toute heure. Je ſuis fort ſurpris, qu' Herbert ſait ſi peu ſon devoir, d'avoir quitté l'Irlande ſans ma permiſſion. Il ne s'en trouvera pas mieux. Il y a déja quelque tems, qu'on lui avoit envoyé de l'argent, qui apparament n'a pu paſſer à cauſe des vents contraires. J'eſpére qu'il arrivera auſſitôt que celle-cy. Au reſte je me réfere à une autre lettre plus longue, que cet exprès Vous portera, *& ſuis toujours entièrement à Vous.*

William R.

XC.

Ein Bericht Schombergs an den König.

le 27 Septemb. 1689.

Mr. Shals étant enfin arrivé à Carlingford, Mr. Herbert & moi avons été d'avis d'attendre, que nous le ouissions parler, pour savoir ce qu'il amene. L'on a été avant hier au fourage sans que les ennemis ayent paru. Mais hier ils sont venus avec la Cavalerie & quelqu' infanterie brûler le fourage qui étoit entre eux & nous sur l'endroit tirant vers la mer. J'ai évité de faire ce fourage, appréhendant que toute la Cavalerie ne me tombat sur le bras pendant que tous nos fourageurs seroient épars dans la campagne. Ils l'ont même brulé jusques assez proche de leur camp, & deux ou trois petits villages entre eux & nous. Par ce qu'on peut apprendre de deux rendûs ils ont aussi leur manquements. Le pain ne se peut pas donner régulièrement dans leur armée à tant de peuple ramassé, qui a cru, qu'on en viendroit d'abord ici a une bataille. On ne peut pas bien compter sur tout cela puisque d'un autre côté ce peuple ramassé vit encore de quelque bétail, & brulent la paille ou

eſt le grain, lequel par là ſe dureiſt, en font de la farine, & enſuite des galettes *) à la mode du pays.

Nos manquements juſques ici ſont en ſouliers, & en habits, ce que je crois contribue bien autant à la maladie des ſoldats, que la bière nouvelle, puisqu'il n'y en a guère, à quoi contribue beaucoup le peu de ſoins de leurs Colonels, quoique je leur en parle ſouvent. Cela m'a fait juger à propos de faire faire une revuë à toute l'armée, afin que Mr. Herbert puiſſe payer la deſſus. J'en enverrais l'Etat à V. M.

Ce que je puis juger de l'état de l'ennemi eſt, que le Roy Jaques ayant ramaſſé en ce Royaume tout ce qu'il a pu, voudroit bien en venir à une bataille avant que ſes troupes ſe puſſent diſſiper par la mauvaiſe ſaiſon, dans laquelle nous allons entrer. Par cela il me ſemble, que nous devons tenir bride en main ici, ſi V. M. l'approuve ainſi, puisqu'il nous doit encore arriver des troupes d'Ecoſſe. Ceux de Danemark même pourroient arriver. C'eſt la même raiſon qui empêche les ennemis à pouvoir m'obliger à une bataille, puisqu'il faut qu'ils viennent à moi par deux ou trois grand chemins ſeulement, le reſte étant entrecoupé

---

*) kleine Kuchen.

de marais, qui m'empêche auſſi d'aller à eux, ayant une petite rivière & quelques montagnes devant eux.

Si cependant ils s'opiniâtrent à demeurer en ce poſte, le fourage pour la Cavalerie pourra nous manquer. En ce cas je ſerois obligé d'en envoyer la plus grande part à vingt milles d'ici du côte de Charlemont, que je pourrois faire aſſiéger en même tems, pour n'avoir rien derrière nous qui nous incommode, & en me rétranchant mieux, que je ne le ſuis encore, je pourrois bien demeurer au camp ici, ſans que les ennemis m'y puiſſent forcer.

L'armée du Roi Jaques s'étant venue préſenter diverſes fois aſſez proche de ce camp ſemble à avoir eu quelque eſpérance, que quelques troupes pourroient plus facilement s'aller rendre à lui. J'ai eu quelque ſoupçon du Régiment de Mylord Mée, parcequ'il s'étoit allé rendre quelques ſoldats les nuits auparavant. Pour m'ôter cette inquiétude le colonel Wſley m'a propoſé, de renvoyer ce Régiment à Iniskilling, & de faire venir un Régiment de là en ſa place.

Le procès a été fait aux François dont j'ai déja parlé à V. M. Le Capitaine de Cavalerie & cinq . . . furent pendus hier. Ils avoient entrepris la choſe fort ſottement & nous ne voyons pas par l'examination qui a été faite, que d'autres

gens fussent d'intelligence avec eux. Il y a parmi les autres que j'ai fait arrêter quelques Allemans & gens de Flandre, Papistes, qui se plaignent fort qu'on leur fait tort de les soupçonner, & je crois bien qu'ils avoient envie de servir fidèlement. J'ai cru pourtant qu'il falloit purger tous ces corps, & les renvoyer à Weylak, afin que V. M. ordonne ce qu'il lui plaira qu'on en fasse.

Je suis bien faché de faire de si longs mémoires à V. M. mais il me semble, qu'il Lui faut rendre compte de tout. Mr. Herbert lui parlera encore, je croi, de ce que je puis avoir ômis ici.

XCI.

Rechtfertigung des Schombergiſchen Feldzugs in Irland vom Jahr 1689.

Comme beaucoup de gens ont été prevénus que l'expédition d'Irlande n'a pas été pouſſée avec aſſez de vigueur pendant la dernière campagne, & qu'il y en a même encore pluſieurs, qui demeurent dans cette prévention, pour ne ſavoir pas de quelle manière les choſes ſe ſont paſſées: on peut donner là-deſſus des écclairciſſemens capables de déſabuſer du moins tous ceux, qui entendent tant ſoit peu la guerre, en diſant ſeulement la conduite qu'on a tenue dans cette expédition, les obſtacles qui s'y ſont rencontrés, & les raiſons qui ont détourné de risquer une bataille.

Tout le monde ſait l'état d'extrêmité ou étoit la ville de Londonderry quand les ordres furent donnés au Comte de Solmes, de ſe mettre en marche avec un corps de 10 mille hommes pour le ſecours de cette place, & que le dit Comte de Solmes partit de Londres, pour ſe rendre à Cheſter quelque tems avant le départ du Duc de Schomberg,

qui devoit rencontrer là les troupes deſtinées pour ce ſécours, & prêtes à être embarquées.

Mais tout le monde ne ſait pas peut-être, que le Duc de Schomb. étant arrivé à Cheſter, & que s'étant avancé juſqu'à Higlake, il trouva, que ce ſecours deſtiné pour Londonderry ne pouvoit étre prêt de plus d'un mois, quoique le Sr. de Scravemour & le Sr. Shales, commiſſaire Général des vivres, euſſent aſſuré, que tout étoit en état.

Un tel contretems dans la conjoncture des affaires obligea le Duc de Schomb. de donner promtement les ordres néceſſaires pour hâter l'embarquement du ſecours, mais pendant qu'il y travailloit on eut avis, que Londonderry avoit été ſecouru par l'heureux ſuccès de l'entrepriſe hardie du nommé Brauning, maitre d'un vaiſſeau marchand, qui coupa l'eſtocade en y perdant la vie.

Cette bonne nouvelle fit prendre au Duc la réſolution de paſſer inceſſamment en Irlande avec ce qu'il pourroit amener de troupes, pour profiter de la conſternation ou devoient être les ennemis par l'entrée du ſecours dans Londonderry. Il communiqua ſon deſſein au Comte de Solmes, & les ordres furent donnés à tous les vaiſſeaux, qu'ils ſeroient en état de mettre à la voile le lendemain, ſi le vent étoit favorable. Les Srs. Scravemour & Shales eurent ordre, de faire embarquer autant qu'ils

pourroient de chevaux & de munitions, de quoi ils ne se mirent pas fort en peine, car le vent s'étant trouvé bon, le Duc de Schomb. & le Comte de Solmes mirent à la voile le lendemain avec les vaisseaux qui voulurent suivre, après avoir donné le signal, & ces Messieurs ne parurent point.

Le vent ayant continué favorable le trajèt fut heureux. Les vaisseaux arrivèrent le lendemain dans la rivière de Carriukfergus, & les troupes furent débarqués le même jour sur le soir, au nombre de cinq à six mille hommes, peu d'Officiers, & pas une compagnie de Cavalerie. Ce débarquement ne laissa pas de faire du bruit, & obligea quelques troupes des ennemis de se retirer de Belfast, ou le Duc de Schomb. entra le 15 Aout, & comme son dessein étoit, d'avancer dans le pays, & de pousser les ennemis autant qu'il lui seroit possible, il résolut d'assiéger Carrukfergus, ou les ennemis avoient 1200 hommes de garnison; pour ne laisser pas derrière lui une place qui auroit pu l'incommoder, & dont les ennemis auroient été toujours en état d'envoyer des troupes, & des munitions aux rebelles d'Ecosse. Il y en forma donc le siége, & le mineur étant attaché à la muraille, la place se rendit à composition le septième jour de tranchée ouverte. La Garnison fut conduite à Nevry suivant la capitulation. Le Régiment

de Cay & environ 400 Cavaliers & Dragons d'Iniskilling étoient arrivés au Camp le jour devant la reddition de cette place, après quoi le Duc de Schomb. marcha de Layhbriclin vers Newry, d'ou le Duc de Berwik se rétira avec quatre Régimens, après y avoir mis le feu sur l'avis de notre marche.

L'abandon d'un tel poste, & la rétraite de Belfast sans la moindre résistance pouvoient faire juger au Duc de Schomb. que les ennemis avoient dessein, de l'engager à passer plus avant, & l'attirer dans les lieux, ou ils auroient pu se prévaloir contre lui de l'avantage de leurs troupes. C'est ce qui l'obligea à se précautionner, en n'avançant qu'après s'etre assuré de tout ce qu'il laissoit derrière, & en observant bien les postes, que les ennemis occupoient devant lui, & leur contenance. On ne risquoit rien en prenant toutes ces précautions, & on eut trop risqué en les négligeant.

Le Duc de Schomb. étant avancé à Nevri, & voulant continuer d'aller pied à pied aux ennemis, jusqu'à ce qu'il eut bien réconu leurs forces, il fit partir le Comte de Schomberg, *) avec le régiment de Lay, la Cavalerie d'Iniskilling & 1000 mousquetaires, commandés par Milord Meas, pour tâcher de surprendre les ennemis, qui pourroient

*) Seinen ihm mit einiger Cavallerie bald aus England nachgesegelten Sohn Meynhard.

être reſtés à Dundalk. Mais en ayant été avertis, ils abandonnèrent encore ce poſte ſans réſiſtance.

Il eſt à propos de faire obſerver, qu'avant avoir fait ce détachement pour envoyer à Dundalk, nos troupes avoient été obligées de s'arrêter un jour entier pour attendre de biſcuit ſeulement pour deux jours, & que le Duc de Schomb. donna les meilleurs ordres qu'il put aux commis de Shales, pour pourvoir aux vivres pour la ſubſiſtance de l'armée, & pour faire aller les vaiſſeaux à Carlingfort, ou les ennemis avoient mis le feu.

Le poſte de Dundalk ſe trouvant fort avantageux par ſa ſituation, le Duc de Schomb. y forma ſon camp en deça de la rivière, & ayant envoyé réconnoitre celui des ennemis à Ardée, il ne jugea pas devoir s'avancer, ſans trop risquer: notre armée manquant encore de pain, les vaiſſeaux n'étans pas arrivés à Carlingfort, ni dans la petite rivière de Dundalk, non plus que les chariots, que Shales avoit fait eſpérer. D'ailleurs les ennemis avoient 8000 Chevaux ou Dragons, mais quand ils en auroient eu 2000 de moins, il nous eut été impoſſible, n'ayant tout au plus que 600 Chevaux, d'empêcher que leur Cavalerie n'eut coupé nos vivres, ſi nous nous étions mis en devoir de les aller attaquer dans leur camp, ou ils étoient couverts d'une rivière avec des rétranchemens ſur tous les bords,

ou il y avoit des gués, & des rédoutes par tout, ou il n'y avoit pas de marais. De ſorte que c'eut été une grande imprudence de risquer une bataille, & d'attaquer les ennemis dans une telle ſituation. Etant à remarquer, que tout ce pays eſt plein de côteaux, que presque tous les fonds ſont de marécages, entre lesquels il y a trois chemins à environ un mille l'un de l'autre. Le côteaux qui ſont labourés, ſont renfermés par des cloiſons, ou les payſans laiſſent paitre leurs beſtiaux, & on peut dire, que depuis Newry juſques à Ardée il eſt plus difficile qu'en Flandre de forcer une armée à combattre: ce qui a paru, quand les ennemis ſe ſont approchés de nos gardes ſans les pouvoir faire rétirer, à cauſe des marais & des défilés.

Il y a eu cependant quelques-uns des Seigneurs Irlandois qui ont fait des Régimens au mois de May dernier, lesquels étoient d'avis qu'on donnat bataille, & qu'on allat aux ennemis non obſtant tous ces obſtacles, & tous les inconveniens qui étoient à craindre: à quoi ces Seigneurs ne regardoient pas tant, qu'à rentrer dans la poſſeſſion de leurs terres par le gain d'une bataille. Ils auroient voulu volontiers risquer tout pour cela, ſans appréhender les malheurs qui ſeroient arrivés, ſi notre armée eut été battue, ou miſe en déroute, parce qu'ils pouvoient encore venir en Angleterre comme

quelques-uns d'eux ont fait, quand les ennemis ont preſſé d'après ceux de Londonderry & d'Iniskilling. Mais la bravoure que les gens de ce pays là ont fait paroitre en battant un parti conſidérable des ennemis avec une fort petite troupe a confirmé les Seigneurs Irlandois dans leur ſentiment qu'il falloit livrer bataille, & ils diſent encore aujourd'hui, qu'il eut été auſſi facile à notre armée de battre les ennemis qu'aux gens d'Iniskilling de battre leurs partis. On laiſſe à juger ſi ſur ces eſpérances imaginaires on devoit risquer un combat dans l'état ou étoient les choſes, de s'expoſer à toutes les facheuſes ſuites d'un ſuccès déſavantageux, qui auroit indubitablement cauſé la perte de toute l'Irlande, fortifié le parti des rebelles d'Ecoſſe, & rélevé le courage des mécontens & mal-intentionnés, dont la France ſait bien les moyens d'entretenir ſourdement les factions.

Le Duc de Schomb. a voulu prévenir tous ces inconveniens par un prudent ménagement des forces de leurs Majeſtés en Irlande, & après avoir bien examiné le pays, & conſideré que l'ennemi ne pouvant l'attaquer avec une armée ſi nombreuſe, il a jugé qu'il ne pouvoit, ni ne devoit entreprendre, de le forcer avec la ſienne beaucoup inférieure en nombre, des ſoldats nouvellement lévés & à la hâte, mal-vêtus, n'ayant qu'une chemiſe, & un juſt'au

corps simple, sans être doublé qu'au revers des manches. Car on ne pouvoit pas s'assurer, de battre avec de telles troupes les ennemis, qui peuvent à la vérité être composées d'assez méchans soldats, mais parmi lesquels il y en peut avoir de bons, outre un assez bon nombre d'Officiers, qui ont servi en Allemagne, en France & en Espagne. Le grand nombre avec cela pouvoit balancer le succès d'un combat, & en rendre l'événement douteux, d'ailleurs on manquoit de chariots quand on arriva à Dundalk, n'y en étant arrivé que 50 dans tout le mois d'Octobre au lieu de 100 que le Sr. Shales devoit fournir. Il n'étoit donc pas possible d'avancer vers les ennemis faute des équipages nécessaires: tellement, que toutes choses bien considerées, le meilleur parti qu'a pu prendre le Duc de Schomb. a été de garder son poste à Dundalk, & de s'y maintenir en fatiguant les ennemis, & de les obliger à se rétirer les premiers, comme ils y ont été forcés après avoir perdu beaucoup de monde & de chevaux, qu'ils auront de la peine à remplacer pour la campagne prochaine.

Il est mort dans notre armée quantité de soldats faute d'habits & de souliers. La Cavalerie a perdu peu de chevaux. Les Régiments de Cavalerie, qui ont débarqué les derniers ne sont pas allés au camp, pour les épargner. Ceux de

l'Aniere

l'Aniere & de Dleffort ſont demeurés à Antrim, & celui de Langſton proche de Carlingford, ou les autres Régiments de Cavalerie ont été renvoyés.

Ce qui a été cauſe que la Cavalerie Angloiſe a manqué de fourages vient de ce, que les cavaliers n'en ſavent pas faire des trouſſes. Il n'eſt demeuré dans le Camp juſqu'à la fin que les Dragons de Liventten, qui ſont ſur un bon pied, avec le Régiment de Schomberg, parce qu'ils entendent les fourages comme on fait en France & en Flandres.

XCII.

Zweytes Memoire über den nämlichen Gegenstand.

Je fus furpris il y a quelque tems d'apprendre par une lettre écrite de Londres, que quelques Officiers, qui avoient fervi dans l'armée d'Irlande, avoient trouvé quelque chofe à rédire à la conduite, que le Duc de Schomberg avoit tenu la campagne paffée; & avoient pris foin de le débuter dans les converfations.

Cela m'obligea à chercher quelles refforts ils pouvoient avoir eu, de parler contre la connoiffance qu'ils devoient avoir de ces chofes: & je me mis enfuite à examiner les memoires, que j'avois fait de tout ce qui s'eft paffé, depuis que le Duc de Schomb. s'embarqua à Higlacke, & que je m'embarquois avec lui, ne l'ayant presque point abandonné depuis ce tems là, & ayant fait mes remarques fur tout ce que j'ai vu, par le défir de m'inftruire dans ma profeffion.

Je crois avoir trouvé, que ceux qui ont parlé de la forte l'ont fait premièrement par quelque chagrin, qu'ils avoient contre celui qui commanda

l'armée, & enſuite par l'ambition, de faire paroitre leur habilité au métier de la guerre, en déſapprouvant la conduite du Général, & de perſuader au monde qu'ils ſont capables de commander une armée. C'eſt un defaut ou tombent facilement des hommes qui ont beaucoup de vanité, & peu de jugement: particulièrement en matière de guerre.

Voici un extrait de mes memoires le plus court, & en même tems le plus exact que j'ai pu le faire. Je crois Vous faire plaiſir en Vous l'envoyant au lieu d'une rélation plus étenduë & plus circonſtantiée, qui ſeroit inutile.

* * *

Lorsque le Duc de Schomb. arriva à Higlacke pour s'y embarquer, il trouva qu'il s'en falloit beaucoup, que toutes choſes ne fuſſent prêtes & diſpoſées pour ſon embarquement, comme l'on en avoit aſſuré le Roi.

Sa Majeſté, qui avoit compté ſur une plus grande diligence, avoit donné Ordre au Comte de Solms, de paſſer en Irlande avec 12000 hommes, pour ſécourir Londonderry, qui étoit fort preſſé. Mais le Duc voyant, que ſi l'on attendoit après ce nombre de troupes, & l'équipage deſtiné pour ce corps d'Armée, le ſecours ne pourroit partir de plus d'un mois, & qu'on perdroit Londonderry par ce rétardement, il réſolut, de paſſer lui même avec

tout ce qu'il pourroit ramaſſer de troupes, & ayant fait part de ſon deſſein au Comte de Solms, & lui avoir dit, que l'on perdroit le tems à attendre plus longtems, il s'embarqua avec lui pour être prêt à faire voile dés que le vent ſeroit favorable.

Le jour qui préceda ſon départ il réçut avis par une barque venuë d'Irlande, que Londonderri avoit été ſecouru de la manière que chacun ſait.

Le Duc profitant de la conjoncture & du bon vent partit de Higlake au ſignal de trois coups de canon, pour avertir toutes les troupes de ſon départ, & ayant paſſé avec un vent favorable dans la rivière de Caricfargus, il mit pied à terre à Bangor le mardi 13 Aout.

Trois ou quatre jours ſe paſſèrent à débarquer les troupes, & à ſe mettre en état de marcher. Il n'étoit arrivé aucune Cavalerie. On n'avoit presque point de chevaux de bagage. Il y en avoit peu d'artillerie, qui furent employés à mener quelques pièces de campagne.

Lorsque le Duc fit la révuë de ce qui étoit arrivé de troupes avec lui, il trouva qu'à peine cela pouvoit aller à 6000 hommes à pied. Avec ce corps il marcha à Belfaſt d'ou s'étoient rétirées quelque troupes des ennemis, commandées par Maxvel.

Enſuite pour ne point perdre de tems il marcha vers Caricfargus, qu'il réſolut d'aſſiéger avec le peu de troupes qu'il avoit.

Je ne m'étendrai pas ſur la rélation de ce qui s'eſt paſſé à la tranchée, ni ſur les autres particularités de ce ſiège. Le Duc de Berwik s'étoit avancé avec un corps d'armée. La place eſt environnée d'un côté de la mer, & de l'autre fortifiée de baſtions révetus, ſans avoir presque de foſſé.

Le mineur ayant été attaché, la place demanda à capituler le ſeptième jour.

La garniſon, qui étoit au commencement du ſiège de 1200 hommes, en ſortit au nombre de 800. Macartimore qui les commandoit obtint par ſa capitulation qu'ils ſortiroient avec leurs armes, ſans canon. Il s'en trouva dix & huit pièces de fonte, & quelques-unes de fer.

Il nous étoit arrivé le jour précedent un Régiment de Cavalerie d'Angleterre, & deux jours après nous en reçûmes un peu d'Iniskilling. Avec ce renfort le Duc marcha vers Nuri, d'ou le Duc de Berwik partit le jour que nous y arrivames, en faiſant mettre le feu à la ville. Nous ne pûmes le ſuivre par le defaut de biſcuit que nous fûmes obligés d'attendre, & dont nous ne reçumes que pour deux jours.

Avec cette petite provision le Duc marcha à Dundalk, ayant fait partir le soir précedant le Comte de Schomb. *) avec environ 600 chevaux (c'étoit toute notre Cavalerie) & 1200 hommes de pied, lequel avec ce détachement devoit tomber sur le Duc de Berwik; mais il s'étoit rétire le soir auparavant.

Le Duc étant arrivé en cet endroit, & ayant examiné la situation de ce poste, le jugea propre à s'y rétrancher. Il avoit eu avis, que les ennemis étoient en marche avec un grand corps d'armée, & qu'ils s'avancoient de Drogheda vers Atherdée. Le bruit général étoit qu'ils étoient forts de 42000 hommes, sans compter beaucoup de milice mal-armée. Mais quand leur armée auroit été aussi foible qu'on la faisoit forte, nous n'étions pas en état d'avancer vers elle, n'ayant pas un seul chariot pour faire porter des vivres avec nous.

L'embarras ou cela nous mit fut si grand, que le Duc fut sur le point de s'en rétourner à Nuri, & de se rapprocher de Belfast, pour en avoir des vivres. Nous fûmes cinq jours sans pain pendant lesquels l'armée ne vécut, que de quelques vaches, que nous avions prises à notre arrivée.

On avoit bien donné ordre, que quelques petits batimens fissent toute la diligence possible pour nous

*) Meynhard.

porter quelques proviſions par Carlingfort & par la rivière de Dondalk. Mais outre qu'ils furent long-tems à venir, nous n'en réçûmes qu'un médiocre ſecours.

Il nous vint par terre une petite voiture de biſcuit, qui dura quatre jours, & nous en fumes après cela cinq ſans pain, & avec peu de réſſource, parce qu'il ne reſtoit plus de vaches.

Les ennemis informés de notre état vinrent camper à trois mille de nous. Ils s'étoient flattés, que nos troupes déſerteroient, & dans cette eſpérance ils s'avancèrent un jour juſqu'à la petite portée du canon. Mais comme les deux armées étoient ſéparées par un marais, de ſorte qu'on ne pouvoit aller de l'une à l'autre que par deux chauſſées, la journée ſe paſſa en quelques légeres éſcarmouches, & les ennemis s'en rétournerent à leur camp, ſe vantant, qu'ils nous avoient préſenté la bataille ſans que nous euſſions oſé l'accepter.

Je ne crois pas qu'il y ait un officier de bonſens & de quelque expérience, qui eut été d'avis, qu'on la hazardat avec des troupes ſi inférieures, levées depuis quatre mois, la plus-part nouveaux Officiers: au lieu que parmi les ennemis il y en avoit beaucoup qui avoient ſervi dans les pays étrangers pendant les dernières guerres.

Sur quoi il faut ſavoir, que le Duc aſſembla un conſeil compoſé des Comtes de Solms, & de Schomberg, du Lieut. Gener. Douglas, du General-Major Kerke, & auquel le Sieur Herbert, tréſorier général de l'armée, fut auſſi appellé, lesquels, après divers raiſonnemens, conclurent, que le defaut des vivres, & des voitures pour les convois, ne leur permettoit point de marcher aux ennemis. Ce fut en ſubſtance l'avis de cette aſſemblée, qui fut envoyé à la cour. Car le conſeil de guerre étant fini le Duc ſouhaita, que ces Meſſieurs miſſent leur ſentiment par écrit, &, en gardant les copies, il en envoya au Roi les originaux. Il eſt ſurprennant qu'on ait voulu donner un autre tour à cette affaire.

A peine quelques vaiſſeaux arrivés à la rivière de Dondalk, qui eſt d'une aſſez difficile entrée, nous eurent-ils apporté quelques proviſions de bouche que l'on manqua, comme de beaucoup d'autres choſes, de ſouliers, & même de fers pour les chevaux. On attendoit le Capitaine Shales avec les cent chariots, qu'il s'étoit chargé d'emmener. Nous n'en vîmes que la moitié avec des chevaux ſi maigres, & qui ſe reſſentoient ſi bien de la fatigue, qu'il leur avoit fait ſouffrir à Cheſter, qu'à peine fûrent ils capables de conduire les proviſions des vaiſſeaux juſqu'au camp.

On avoit reçu un renfort de trois ou quatre Régimens de Cavalerie : mais le fourrage étoit tellement diminué, qu'on fut contraint de les laiſſer du côté de Carlingfort.

Pour la Cavalerie qui étoit au camp, elle étoit obligée d'aller aſſez loin pour le fourrage, les Cavaliers ne ſachant pas faire des trouſſes, comme en d'autres pays ou la guerre a été plus longtems.

Les ennemis étoient forts en Cavalerie, laquelle étoit commandée par le Sieur Roſe, vieux Officier qui avoit ſervi pluſieurs campagnes en France ſous le Duc, qui envoyoit le Comte ſon fils, ou alloit lui-même en perſonne, pour veiller à ce que ce grand corps de Cavalerie ennemie, commandée par un officier expérimenté, ne ſurprit ſes fourrageurs, ou ne tombat ſur le petit nombre des ſiens, dont la conſervation faiſoit celle de l'armée.

Il ne jugeoit point devoir rien entreprendre lui-même. Il ne pouvoit aller à l'ennemi que par des défilés, ou il ne pouvoit les forcer, quand il auroit eu la moitié plus de monde qu'il n'avoit. Il ne ſe voyoit que des troupes en mauvais état, mal chauſſées, mal-vetues, affoiblies par la diſette, par le travail & par des pluyes continuelles, & ſur le tout des troupes lévées depuis quatre mois.

Ce Général n'ignoroit pas d'ailleurs que ce n'étoit pas dans cette conjoncture qu'il étoit permis de renon-

cer à la prudence; & qu'une bataille perduë lui faisant perdre ce qu'il avoit conquis en Irlande, il ne lui resteroit point de rétraite pour les débris de son armée, ni aucun moyen assez promt, d'empêcher l'ennemi de pousser beaucoup plus loin ses avantages; que cela attireroit de méchantes affaires à l'Ecosse, & que l'Angleterre pourroit se ressentir du contrecoup. Il voyoit de plus, que tout le désavantage du retardement se trouvoit du côté des ennemis, dont l'armée ne pouvoit manquer de se ruiner par la disette, & l'impossibilité ou ils se trouvoient de recruter leurs troupes, de faire de nouvelles lévées, & d'avoir d'autres provisions. Ce que l'événement justifie tous les jours, puisqu'il paroit par tous les avis, que nous en avons, qu'ils sont beaucoup plus foibles que l'année passée, & particulièrement en Cavalerie. Il jugeoit au contraire que l'avantage du retardement étoit tout de notre côté, puisqu'avec un peu de patience nous pouvions recevoir de l'Angleterre les secours, qui nous étoient nécessaires pour l'entière réduction de l'Irlande. Enfin s'agissant d'un si grand interêt, il crût ne devoir rien hazarder par la précipitation, croyant bien qu'il ne hazardoit point par le retardement.

XCIII.

Schombergs Bericht an den König aus Irland vom 9ten Febr. 1690.

La Garniſon de Charlemont ayant eu quelque renfort par des gens, qui paſſent par des chemins inconnus, paſſant par des bois, de marais en marais, faiſans plus de courſes qu'ils n'avoient fait encore, ayant enlevé quelques ſoldats du Régiment de la Caillimote, qui eſt en garniſon à Donganon & à Monjoye, il a été propoſé, de bruler les bateaux de Charlemont, & de mettre le feu au pont. Sur quoi le Duc de Schomberg a écrit au Maj. Génér. Kerk à ſon quartier à Antrim, de lui faire donner quelques barques de ceux, qui ſont ſur le Lac Neagh, qui les lui envoya avec quelques feux d'artifices, & quelques peu de gens commandés, avec l'Adjut. Génér. Wether. Mais le vent ſe trouvant contraire, ils ne purent point faire la diligence qu'on s'étoit propoſé. Les ennemis en ayant été avertis, ont rétiré leurs bateaux de la rivière juſques auprès de la paliſſade de la contreſcarpe de leur chemin couvert. Le Colonel de la Caillimote n'a pu exécuter ſon deſſein que ſur le pont, & cela ſous un aſſez

grand feu de la place. Ses Officiers ne laiſſerent pas d'y mettre le feu, ou il y en a eu un tué. Le Sr. de la Caillimote, & ſon Lieut. Colonel, l'Adjut. Génér. Wethers, le Marquis de la Barre & Sibourg, ces deux derniers Aydes-de-Camp du Duc de Schomb. s'y ſont fort expoſés, ſans partir de là, qu'une arche du pont ne fut brulée. Au rétour ils ont battu quelques voleurs dans une iſle, & pris le chef fort renommé parmi eux, qui eſt mort de ſes bleſſures. Ces gens là, outre les courſes qu'ils faiſoient ſur nos quartiers, aidoient beaucoup de la ſubſiſtance de Charlemont.

Sur l'avis, que le Duc de Schomb. a eu le 11 de ce mois, que quelques troupes s'aſſembloient à Dundalk, ce qui paroiſſoit vraiſemblable, puisque quelques jours auparavant on étoit informé de quelques Gabarts, qui mênoient des vivres & du fourage, contre lesquels il avoit ordonné deux petits vaiſſeaux armés eu guerre, pour tâcher d'en prendre, ce qui a été mal exécuté par la négligence des Officiers, qui commandoient ces petits vaiſſeaux armés, & reçu des nouvelles de Niewry, & du Colonel Stwars, qui a ſon quartier aux environs de Carlingfort, que 19000 hommes étoient arrivéz à Dundalk, il jugea à propos, d'envoyer des ordres, pour faire marcher les Régimens les plus éloignés de la frontière juſques à Dromore, ou il ſe rendit le 13.

Mais ayant appris le lendemain, que les troupes, qui étoient arrivées à Dundalk étoient pour relever la garniſon, il renvoye auſſitôt ſurſeoir la marche des Régiments, & fait commander 300 chevaux & 300 hommes de pied, qui ont marché la nuit de Niewry pour avoir des nouvelles plus aſſurées, & Sir John Lanier ſe trouvant avec Mr. de La Melloniere, & le Colonel Stwart marchèrent avec le dit parti. Les Dragons avec la plus-part de la Cavalerie paſſèrent la rivière auprès du Chateaux de Berlo, que les Dragons de Leuſſon ont attaqué, qui eſt un lieu aſſez fort pour le coup de main.

Ils l'ont emporté en tuant 2 ou 3 des ennemis, & pris un Enſeigne, un ſergeant & 30 ſoldats priſonniers. Etant de là avancé juſques à la ville ils ont trouvé, que les ennemis ne gardoient point les retranchements que nous avions fait, lorsque notre armée y étoit, mais qu'ils avoient fait un réduit, laiſſant plus de la moitié de la ville dehors, ou nos Dragons ont mis le feu, & du côté du pont. On y a trouvé un grand retranchement au devant, pour couvrir le gué qu'il y a à marée baſſe, ou il y a paru beaucoup de troupes bien habillées, & bien armées. Le parti a amené beaucoup de vaches & quelques moutons.

Sur les nouvelles que le Duc de Schomberg a eu que les ennemis assembloient quelques troupes du côté de Kells, il a fait marcher à Baltorbett 300 hommes commandés du Régiment de Kerk, & de Greuder, pour fortifier cette garnison, & travailler aux rétranchemens de cette place: les Allemans travaillans mieux que les Iniskillins; & en même tems ordonna au Colonel Housselet, de voir s'il n'y auroit rien à faire à Cavan, ou sur quelques autres quartiers des ennemis là autour. Lequel étant parti le 11me à quatre heures du soir de Baltorbett avec un détachement des Régiments de Warton, Hanmor, Kerke, Greuder & quelques peu de fantassins Iniskillins, faisant environ 800 hommes, & 300 Cavaliers & Dragons des mêmes troupes d'Iniskillings, étant arrivé le lendemain matin à Cavan, le Colonel Housselet mande, que le Duc de Berwik y étoit arrivé la nuit auparavant avec 2500 hommes, sans compter ce qu'il y avoit dans le fort, & dans le bourg de Cavan. Il remarque par sa rélation, que le combat a duré près d'une heure; que le Duc de Berwik y a été blessé à la cuisse, & que les troupes se rétirèrent dans la Ville, & de là au fort. La plus-part des troupes du Colonel Housselet, à ce qu'il mande, s'étant jetté dans le bourg au pillage, les ennemis les voyant en désordre descendirent du fort, & revin-

rent à la charge. Le Colonel Houſelet ayant une réſerve qu'il trouva tout à propos, il ſoutint les ennemis pendant qu'il fit mettre le feu aux maiſons, ce qui fit revenir ſes ſoldats, & lui donna moyen, de les répouſſer dans le Chateaux, qu'il ne trouva pas à propos d'attaquer. Le Colonel Houſelet ſe loue fort de ces 300 hommes commandés de Kerk, du Régiment Allemand de Greuder, & de 8 Officiers réformés François, dont il y en a eu un de tué, qu'il avoit mis à la tête d'un détachement de quelque Infanterie d'Iniskillins. Le feu a conſommé un grand magazin de farine, de fourage & d'avoine, lequel étoit déſtiné pour un corps d'armée de 10,000 hommes, qui devoient attaquer Balturbett, comme une place qui les incommode fort par ſa ſituation, regardant dans le milieu de leurs quartiers, & de notre coté une grande commodité, puisque de là par bateaux on peut aller par le Laugh (Erne) à Iniskillin, & de la juſques à Balliſhanon. Il a auſſi fait mettre le feu à leur magazin de poudre, & il mande, qu'ils peuvent difficilement garder le fort, ou il n'y a point de maiſon, celles de la ville étant brûlées. Le Colonel Houſelet a eu tué ſur la place 20 hommes, ſon Major, & 2 Capitaines. Les ennemis ont aſſez bien combattû au commencement. Ils ont eu de tués ſur la place le Colonel

Orelly, Gouverneur du fort, le Brigadier Newgint, & plus de 300 hommes, parmi lesquels il y avoit 14 Officiers. On a pris 4 Capitaines, 5 Lieutenants, 2 Enseignes, & un Quartier-maitre. On a pris aussi de la valeur d'environ 4 ou 5 mille livres Sterl. en monnoye de cuivre.

XCIV.

XCIV.

St. Felix *) an des Grafen Meynhards von Schomberg Gemahlinn.

du camp à trois milles au delà de la rivière de Drogheda en Irlande, le 2 Juill. 1690.

Madame! C'eſt avec un plaiſir très ſenſible, que je me donne l'honneur de Vous écrire, pour Vous apprendre des nouvelles de Mr. le Comte, & d'une action ſi genéreuſe pour lui, que celle qui ſe paſſa hier. Dieu l'a conſervé toujours ſans être bleſſé, par ſa Tout-puiſſance, après avoir été expoſé très long-tems à des occaſions, qui me faiſoient tout craindre. Mr. le Comte Vous écriroit lui même fort au long, ſi l'état ou il ſe trouve le lui pouvoit permettre. Mais Vous l'excuſerez, je m'aſſure, lorsque je Vous dirai, que nous y avons perdu Mr. le Maréchal, qui a été tué malheureuſement dans cette occaſion. Voici, Madame, comme la choſe s'eſt paſſée. Nous arrivâmes il y a deux jours devant la Ville de Drogheda, ou nous trouvâmes les ennemis campés au delà d'une aſſez groſſe

*) General-Adjutant des Grafen.

rivière. Le Roi, en visitant les gués avec Mr. le Duc, y fut blessé au dos d'un coup de canon, assez heureusement, puisque la blessure ne l'empêcha pas d'agir deux heures après. Le soir le Roi tint conseil de Guerre, & l'on trouva que le passage de la rivière n'étoit point pratiquable dans l'éndroit opposé à notre camp, outre qu'ils étoient extrêmement bien postés. C'est pourquoi le Roi commanda à Mr. le Comte, de prendre deux Brigades de Cavalerie, & quatre Régiments de Dragons, cinq Bataillons, & cinq petites pièces de canons, & de rémonter la rivière vers un gué, qui étoit à cinq milles d'Angleterre de notre Camp, & si la chose étoit possible de tenter le passage. Mr. le Comte marcha hier matin après avoir mis toutes choses dans la meilleure disposition qu'il se pouvoit. Nous ne fumes pas plutôt arrivés à la vue du gué, que nous découvrimes, qu'il étoit gardé par 12 cens chevaux. Mr. le Comte dit allors à Mylord Portland, d'Auverkercke & au Général-Major Lanier, qui étoient commandés avec lui, qu'il alloit tenter le passage, & puisque la chose étoit absolument néceffaire, qu'il le feroit d'une manière, qui réussiroit avec l'aide de Dieu. Il détacha d'abord cent grénadiers à cheval pour aller au gué, avec ordre, d'obliger les ennemis à tirer. Il marcha en même tems avec le Régiment de Dragons du Roi, commandé

par Eppinger (préſentement Gardes-Dragons-d'Hollande). Il falloit déſcendre. Comme ils ne furent pas plutôt au gué, que les ennemis commencèrent à faire feu ſur eux, ils ſe jettèrent pourtant dans la rivière. Mr. le Comte qui étoit ſur le bord, leur diſant, qu'il falloit paſſer dans ce tems là. Les ennemis, qui étoient environ 12 cent chevaux, vinrent encore à la charge, mais Mr. le Comte, qui s'apperçut qu'après cette décharge les ennemis commencèrent à s'ébranler, dit aux Dragons, qu'il falloit forcer le paſſage, & ſe jetta en même tems dans la rivière l'épée à la main à la tête des Dragons. Il chargea les ennemis ſi à propos, & avec tant de valeur, qu'il les renverſa les uns ſur les autres, & on les pouſſa à 2 milles vers les ennemis en Bataille. Notre Infanterie étoit démeurée derrière, & paſſa la rivière le moins mal qu'elle put. D'abord que nous eumes chaſſé les ennemis, & que nous eumes formés 7 à 8 Eſcadrons, Mr. le Comte me commanda, d'aller au Roi, & lui rendre compte du bonheur inéſperé de notre paſſage. Je crois, que peu de gens ont été ſi bien reçus du Roi, que je le fus dans ce moment. Il me démanda, ſi la choſe étoit bien? Je lui dis, que j'avois laiſſé Mr. le Comte marchant doucement vers les ennemis, en attendant ſon Infanterie, qui n'avoit encore pu paſſer. Incontinent le Roi commanda au Lieuten.

Génér. Douglas de marcher, pour soutenir le Comte avec dix Bataillons, & le Comte d'Oxford, avec le Général-Major - - avec une Brigade de Cavalerie. Et le Roi dit à moi, de retourner au plus vite que je pourrois, & qu'il se reposoit entièrement sur le Comte de cette affaire. Je fus pendant tout ce tems là dans un fort grand chagrin, craignant que toute l'armée ne fut tombée sur lui, & qu'il fut entièrement défait. Mais sa bonne contenance surprit les ennemis, qui étoient tous en Bataille. Je le joignis en ce tems là, & dis à Mr. le Comte, que le Roi lui envoyoit dix Bataillons, & une Brigade de Cavalerie, & que celle le joindroit bien-tôt, ayant rencontré en chemin Mylord Sidney, qui étoit commandé, & qui m'avoit assuré, qu'il ne perdroit pas un moment. J'avois oublié, Madame, de Vous dire, que le Roi m'avoit ordonné, de dire à Mr. le Comte, que cependant il falloit attaquer les ennemis par devant, à l'endroit, ou toute notre armée étoit campée. Monseigneur le Duc de Schomberg, qui étoit dans une fort grande joie, me dit, de lui dire, de s'observer, & de ne s'exposer pas si souvent, puisque toute l'affaire dependoit absolument de lui, & qu'il alloit avec le Roi commencer à faire charger. Ce qu'il fit. Mais le Régiment des Gardes Hollandoises, & les trois Régiments réfugiés François, qui passèrent la rivière,

l'eau juſqu'à la ceinture, étoient un peu ébranlés, n'étant ſoutenus d'aucune Cavalerie, à cauſe qu'elle n'avoit pu paſſer dans le gué, qu'on leur avoit montré. Monſgnr. le Duc paſſa la rivière pour les ſoutenir par ſa préſence. Mais un Eſcadron des Gardes du Roi Jaques envirronna Mr. le Maréchal Duc, qui réçut un coup de mousqueton dans le col, & deux ou trois coups de ſabre ſur le viſage. Il n'y avoit que quelques officiers de ſon Régiment, qui avoient paſſés, & qui firent fort bien. Le Cornet des Gardes du corps fut tué par un d'eux, & l'Etendart pris. Voilà une mort, qui a touché toute notre armée. Les ſoldats le pleuroient comme leur père en véritable reſſentiment. On ne peut aſſez admirer la réconnoiſſance des Anglois. Chacun veut avoir perdu en la mort de Mr. le Duc, diſant, qu'il étoit le Père de la Patrie. Ils ont toujours eu beaucoup d'amitié pour Mr. le Comte, & il ſemble, que depuis la mort du Duc l'armée lui a donné la même amitié, qu'elle avoit pour ſon père. Nous avons pourſuivi toute la nuit les ennemis, mais ce matin Mr. le Comte étant de retour a été rendre compte au Roi qui l'a tenu un moment après à l'écart, & lui a dit, qu'il régrettoit ſenſiblement Mr. le Maréchal, ayant une amitié ſincère pour lui. Mais qu'il n'oublieroit jamais les ſervices, qu'il lui avoit rendu, & en même tems dit à Mr. le Comte, qu'il

lui devoit cette journée, & qu'il s'en ſouviendroit toute ſa vie; qu'il avoit perdu beaucoup en la mort de Mr. ſon Père, mais qu'il lui ſerviroit de père, & à ſes enfans. Le Comte a été ſi touché en tout ce diſcours, qu'il n'a jamais rien répondu, & le Roi l'a quitté commençant à s'attendrir. Voilà une mort, qui touche tout le monde, mais Vous devez, Madame! Vous conſoler puisqu'il eſt mort en héros, combattant pour la Religion & dans une guerre ſi juſte, s'il en fut jamais. Je joins préſentement mes prières aux Votres, pour que Dieu Vous conſerve Votre chèr Epoux. Je ne l'abandonnerai jamais, je Vous aſſure. Dieu veuille exancer préſentement les vœux que je fais pour toute Votre famille. Tout ce que je pourrai Vous dire ſera toujours, je Vous aſſure, au deſſous de mes véritables ſentimens. Soyez en, Madame, bien perſuadée puisque je ſuis avec tout le reſpect poſſible, &c.

St. Felix.

XCV.

Auszug eines Briefs an den Verfasser dieser Biographie.

aus London vom 13ten Aug. 1788.

Sie würden weit eher eine Antwort auf Ihre Zuschrift . . . von mir erhalten haben, wenn ich nicht auf eine Antwort aus Dublin, auf Ihre Anfrage wegen des Herzogs von Schomberg, so lange hätte warten müssen.

Sie ist endlich erfolgt, und ich schicke sie Ihnen, aus dem Englischen übersetzt, hierbey:

"Das Monument, welches dem Herzog von "Schomberg in der h. Patrikskirche errichtet "ist, besteht aus einer ziemlich großen schwarzen mar- "mornen Tafel, welche in die Mauer, etwa zwanzig "Fuß hoch von der Erde, eingesenkt ist, und zwar "gerade dem Monumente gegenüber, welches dem

"Boyle, Grafen von Cork, *) errichtet ist. Die "Innschrift ist folgende:

"Hic infra situm est corpus Frederici Ducis "Schomberg ad Bubindam occisi. An. D. 1690.

"Decanus & capitulum maximopere *etiam atque* "*etiam* petierunt, ut heredes Ducis monumen- "tum *in memoriam parentis* erigendum cura- "rent. Sed postquam per epistolas, per amicos "diu ac sæpe orando nil perfecere, *hunc demum* "lapidem statuerunt, saltem ut scias, hospes, "*ubinam terrarum* Schombergenses cineres deli- "tescunt. Plus potuit fama virtutis apud alienos, "quam sanguinis proximitas apud suos.

An. D. 1731.

"Das Jahr 1731 zeigt an, daß der damahlige "Dechant Swift war. Er wünschte, die Stätte "auszuzeichnen, wo der Herzog begraben liegt; allein "ich fürchte, er hat seine Absicht nicht erreicht, denn ich "sah mich genöthigt, bey vielen erst nachzufragen, ehe "ich jemand fand, der mir sagen konnte, in welcher Kirche

---

*) Richard, welcher im Jahr 1631 starb.

"der Herzog begraben liegt. Wie ich endlich in
"die h. Patrikskirche kam, und mich bey vielen
"nach dem Denkmal erkundigte, wußte keiner etwas
"davon, sondern man wollte mich nach der Christ-
"kirche hinweisen, wo ich dergleichen vielleicht an-
"treffen möchte.

"Da ich indessen gehört hatte, in welcher Gegend
"der Kirche ich nachzusuchen hätte, fand ich endlich die
"bemeldete Marmortafel, aber so hoch und so bestäubt,
"daß ich die Innschrift nicht lesen konnte. Ich verschafte
"mir endlich eine Leiter; allein da diese zu kurz war, klet-
"terte ich auf ein benachbartes Monument, von welchem
"ich gleichwohl nur seitwärts die Innschrift lesen konnte.
"Dieses ist die Ursache, warum ich wegen einiger Worte
"in den langen Linien nicht zuverlässig gewiß bin, um deß-
"willen ich sie unterstrichen habe. Ich konnte sie nur
"muthmaßl. aus dem Zusammenhange, und aus einzel-
"nen Buchstaben, die völlig deutlich waren, herausbringen.
"Doch dünkt mich, daß ich sie ganz richtig errathen, und
"abgeschrieben habe *). Die wunderliche Abtheilung der

*) Doch stimmt sie mit der aus gedruckten ältern Nachrichten dem Werk eingeschalteten Abschrift nicht ganz überein.

"Worte und Linien habe ich gerade so beybehalten, wie "sie auf den Marmor eingegraben sind *). Niemand "konnte mir sagen, wie viel das Monument gekostet habe; "allein es kann sich nur auf eine Kleinigkeit belaufen. "Die Buchstaben sind aber tief in den Marmor einge- "hauen, und vergoldet." ꝛc.

---

*) Dieses ist hier in dem Abdruck nicht befolgt worden. Swift scheint die Ein- und Abtheilung aus Zorn dem Steinmetzen überlassen zu haben.

XCVI.

Entwurf einer Grabschrift auf den Herzog von Schomberg.

HIC IACET
FRIDERICVS DVX SCHOMBERG

QUEM
GERMANIA ROM. IMP. COMITEM
NASCENTEM VIDIT;
GALLIA, SERO LICET, ET COACTA,
FRANCIÆ MARESCHALLI BACULO DONAVIT;
LVSITANIA, LIBERATOREM AGNOSCENS,
INTER REGNI SUI PRIMATES (GRANDES VOCANT)
ADOPTAVIT;
BRANDEBVRGVM, E GALLIA RELIGIONIS CAUSA
EXULEM,
MUNIFICENTISSIME EXCEPIT;
ANGLIA, LIBERTATIS SUÆ PARTEM EI DEBITAM
REFERENS,
DUCEM ET REGNI PAREM FECIT;
EVROPA TOTA ADMIRATA EST.

EVM

GVLIELMVS III⁹. MERITORVM EIUS

DIGNUS ÆSTIMATOR

IN EQUESTREM PERISCELIDIS ORDINEM

ADSCRIPTUM VOLUIT;

SUM MOCUM IMPERIO EXERCITUI SUO PRÆFECIT;

ET

IN HIBERNIAM MISIT:

VBI PRÆSENTE REGE

APUD BOYNAM FLUVIUM FORTITER DIMICANS

OCCUBUIT

DIE IULII $\frac{\text{I}^{a}}{\text{XI}^{a}}$ ANN. DMNI. MDCXC.

IN ECCLESIA PIETATEM, CHARITATEM & FIDEM,

IN BELLO FORTITUDINEM & PRUDENTIAM,

DOMI IUSTITIAM & TEMPERANTIAM

EXERCUIT.

VICTUS NUNQUAM, IPSA IN MORTE VICTOR FUIT.

IN MEMORIA ÆTERNA

ERIT IVSTVS.

Englisches

Naturalisations- und Standeserhöhungs-

Patent

Friederichs von Schönburg;

Mit

Anmerkungen.

Englische Urkunden gehören in Deutschland immer unter die Zahl derjenigen, welche, wenigstens in kleinen Archiven, selten anzutreffen sind. Es wird also vielleicht den Freunden der Diplomatik nicht unangenehm seyn, das Naturalisations- und Ducats-Patent unsers Schombergs hier angehängt, und voraus nach seinem Aeußerlichen beschrieben zu sehen. Die Anmerkungen sind freylich für in diesem Fache geübte Männer überflüssig. Da jedoch selbst nicht allen Gelehrten die Urkundensprache geläufig, oder die Englische Verfassung bekannt ist, so habe ich einige Stellen damit zu begleiten für nöthig erachtet. Des Lateins ganz unkundigen Lesern konnte man mit einer Uebersetzung nicht dienen, weil sich Schriften dieser Art nicht übersetzen lassen. Sie werden also auf den kurzen Inhalt dieses Patents verwiesen, welcher in dem ersten Bande S. 296 und 297 erzählt wird.

***

Die Urkunde besteht aus 3 Pergamenthäuten, deren jede über $2\frac{1}{2}$ rheinländische Schuhe in der Breite und 2 starke dergleichen in der Länge oder Höhe hat, aber nur auf einer Seite beschrieben ist. Diese Blätter sind unten durch eine dicke, von Gold und Silber geflochtene Schnur zusammengeheftet, so daß bey

dem Aufrollen der Beschluß der Urkunde zuerst in das Gesicht fällt, der Anfang derselben hingegen das äußerste Blatt einnimmt. Oben und auf beiden Seiten aller drey Blätter läuft eine reichgemahlte Bordirung herum, wovon die obere und die zur linken Hand, von welcher wir zu lesen und zu schreiben gewohnt sind, über $4\frac{1}{2}$ rheinländische Zoll breit, die zur rechten aber etwas schmähler ist. Sie besteht aus goldenem Laubwerk zwischen zwey goldenen Stäben. Das Laubwerk, so wie auch die goldenen Stäbe, haben einerseits eine schwarze Schattirung, und aus den Schnörkeln des Laubwerks laufen blaue und rothe schmahle fliegende Fäden oder Bänder, um die Verzierung lebhafter zu machen.

Nun kommen wir auf die Beschreibung der einzelnen Blätter, wovon das erste, oder der Anfang des Patents, seine besondere Schönheiten hat. Oben zeigt sich nämlich auf demselben das königlich Großbritannische Wappen, mit der beschlossenen Krone, von seinen zwey Schildhaltern, dem goldenen Löwen und dem weissen Einhorn, gehalten, mit seinen Farben ausgemahlt, mit dem Orden des Hosenbandes umgeben, und auf dem Herzschildlein den Oranischen Löwen führend.

Neben demselben ist noch auf der einen Seite der Löwe auf der Englischen Krone sitzend, und auf der andern eine große goldene, zwischen zwey goldenen

Palm=

Palmzweigen stehende, und mit ebengedachter Krone gekrönte Lilie angebracht.

In den Seitenborten trift man abermahl das Englische Wappen nach seinen Theilen groß gemahlt an, nämlich auf der einen die 3 goldene über einander gehende Leoparden im rothen Felde, wegen **England**, und die 3 goldenen Lilien im blauen Felde, wegen **Frankreich**: auf der andern aber den rothen **Schottischen** Löwen im goldenen Felde, und unter demselben die goldene Harfe **Irlands** im blauen Felde. Ueber jedem dieser Wappen ist die geschlossene Krone mit der rothen durchschimmernden Mütze befindlich.

Auf dem zweyten Blatte steht in der Mitte der obern Leiste das **Schomb**ergische Wappen, wie solches der Marschall zur Zeit dieser Naturalisation führte, mit seinen Farben ausgemahlt: nämlich im ersten und vierten Felde der goldene aus einem schwarzen Schildgen ausgehende Lilienstern im silbernen, und im zweyten und dritten Felde 6 silberne Schildgen auf dem rothen Schild, auf dem Herzschildlein aber der silberne geharnischte Reuter mit der Streitart im rothen Felde, den er wegen der Grafschaft **Mertola** in **Portugal** angenommen hatte *). Das Wappen ist mit einer

*) Die 3 silbernen Kreutze im schwarzen Felde, welche sich auf dem Titelkupfer im Wappen zeigen, kamen erst nachher in dasselbe, weil es die zu Luxenburg ausgestorbene Schön-

offenen Krone mit 8 Rosen gekrönt. In den Leisten jeder Seite sieht man in einem weissen Schilde den Namen Dux de Schomberg mit den Anfangsbuchstaben (oder zwey gegen einander gekehrte D in deren Mitte S durchschlungen ist) blaßroth gemahlt, und beide Schilde mit der nämlichen Krone geschmückt.

Eben diese Zierrathen hat das dritte Blatt, nur daß der verschlungene Name hier in blauer Farbe erscheint.

Ungeachtet diese Mahlerey an Lebhaftigkeit der Farben die Denkmahle der Wappenmahlerey aus ältern Zeiten nicht ganz erreicht, so kommt sie derselben doch sehr nahe, und nur dasjenige, was daran von Silber war, ist schwarz geworden.

Noch muß eine vorzügliche Zierde des ersten Blatts nachgeholt werden. Es ist dieses das Brustbild des Königs **Wilhelms III**, welches in einem $4\frac{1}{2}$ Zoll hohen Oval, in dem großen G seines Namens steht.

Dieser Monarch erscheint darinn im ganzen Harnische, mit dem blauen Band über den Leib, wohlgetroffen, mit Wasserfarben ausgemahlt.

Die gemeinen Buchstaben der ersten Linie der Urkunde, oder der Worte Guilielmus & Maria Dei gra-

---

burgische Bransche, von den vorher ausgegangenen Schönburgen am Wald angenommen hatte, und den Söhnen des Marschalls, da sie sich als die ersten Agnaten der Luxenburgischen Linie legitimirten, diese verschiedenheit des Wappens entgegengesetzt werden wollte.

tia, sind $1\frac{1}{2}$ Zoll hohe goldene Unzial-Buchstaben; die Initial-Buchstaben dieser Worte aber, ingleichem die L und T sind 2, und das erste G über 7 Zoll hoch.

Die übrige Schrift der ganzen Urkunde ist eine sehr zierliche Neu-Gothische Minuskel, jede Zeile von der andern durch einen mit Zinnober von einer Leiste zur andern gezogenen Strich unterschieden, wenige Worte abgekürzt, und keines am Ende einer Zeile abgebrochen, sondern der übrige leere Raum mit einem Zug ausgefüllt. Die nämliche Hand, welche das Patent geschrieben, hat auch die Unterschrift mit goldenen Lettern beygemahlt, und in dem Context sind je und je Worte mit Gold zu finden, welche in dem Abdruck mit anderer Schrift bezeichnet werden sollen.

So wie der Styl selbst den Urkundenstyl des Mittelalters nachahmet, so findet man auch in dem ganzen Briefe nirgend einen doppelten Vocal, noch ein Unterscheidungszeichen; doch hat das kleine i jedesmahl den Punct über sich stehen.

Das Sigill hängt an der vierfach geflochtenen silbernen und goldenen Schnur, welche die 3 Pergament-Häute mit einander verbindet, und läuft in Daumenbreite mitten durch das Sigill hindurch.

Es ist solches zweyseitig, von grünem Wachs, und hat $6\frac{1}{2}$ starke rheinische Zoll im Diameter.

Wir wissen, daß die Gewohnheit der Regenten, sich auf ihren Siegeln entweder auf Thronen oder zu

Pferde sitzend vorzustellen, im IIten Jahrhundert aufgekommen, und daß Wilhelm der Eroberer unter den Englischen Königen der erste gewesen sey, welcher auf seinen Siegeln zu Pferde erscheint. Das gegenwärtige hat beide Vorstellungsarten vereiniget.

Auf der einen Seite desselben sieht man nämlich den König und die Königinn in königlichen Talaren neben einander auf dem Thron. Des Königs linke und der Königinn rechte Hand ruhen auf einem Reichsapfel, welcher auf einem Postament oder Altar zwischen ihnen beiden liegt. Der König hält in der rechten Hand ein aufwärts gerichtetes Schwerdt, die Königinn aber in ihrer linken einen Scepter. An dem Baldachin des Throns hängt das Wappen von England und die Armlehnen des Throns sind von Löwen gestützt. Die Umschrift heißt: Guilielm. III & Maria II Dei Gratia Angliæ Franciæ & Hiberniæ Rex & Regina, Fidei defensores.

Auf der andern Seite erblickt man den König und ihm zur Linken die Königinn in römischem Habit, beide zu Pferd und im Galop reutend. Das Gesicht der Königinn ist gegen ihren Gemahl gekehrt. Er hat ein entblößtes Schwerdt in der rechten Hand. Im Hintergrunde oder im Prospecte zeigt sich die Stadt London. Die Umschrift ist die nämliche, wie auf der andern Seite, und die ganze Ausführung verräth einen geschickten und geschmackvollen Künstler.

Die Benedictiner der Congregation des h. Maurus bemerken in ihrem Lehrgebäude der Diplomatic, daß die Könige in England alle als gegen die rechte Seite reutend vorgestellt würden, den unglücklichen König Carl II ausgenommen, welcher auf seinem Sigill links reute. Der Ausdruck, gegen die rechte oder linke Seite reuten, scheint mir nicht recht klar zu seyn, ich bemerke also nur noch, daß auf unserm Sigill Wilhelm dem Zuschauer die rechte Schulter zeige, und daß hingegen die nachfolgende Königinn Anna auf einem ebenmäßig unter meiner Verwahrung liegenden großen Sigill, wo sie gleichfalls, aber im Schritte reutend, auf einem Damen-Sattel sitzend, und Scepter und Reichsapfel haltend, vorgestellt wird, den entgegen gesetzten Weg einschlage.

Nun folgt der Inhalt des Patents, getreu, mit seinem grammaticalischen Unrichtigkeiten oder Schreibfehlern, copirt.

*** *** ***

Guilielmus & Maria Dei gratia Anglie Scocie Francie & Hibernie rex & regina fidei defenſores &c. *archiepiſcopis* ducibus marchionibus comitibus vicecomitibus epiſcopis baronibus militibus prepoſitis liberis hominibus ac omnibus officiariis miniſtris & ſubditis noſtris quibuscunque ad quos preſentes pervenerint ſalutem. *Quum* regie felicitatis ſit talium virorum miniſterio uti quales bellicis virtutibus atque omni genere laudis precellentes nullos non honores meruerunt tum nihil equius eſt aut principes magis deceat quam eos vel ampliſſimis dignitatibus ornare quorum opera conſiliis manu adjutos ipſos etiam augeri ac ornari contigerit quo in numero primas facile obtinet illuſtriſſimus vir Fredericus Comes de Schomberg ex Germania oriundus inter duces tamen & ſummos militie prefectos ſeu Mareſcallos in Gallia numeratus & inter magnates in Portugallia & quamvis ei nec avita nobilitas defuit quam per patrem ab illuſtriſſimis Clivie & Juliaci Ducibus *) quorum adhuc geſtat inſignia continuata

*) Eine alte Tradition vermählt nämlich einen von des Marſchalls Ahnherrn im 12ten Jahrhundert mit einer Gräfinn von Cleve. Allein es würde ſchwehr halten, dieſe Sage diplomatiſch zu beweiſen, weil die Cleviſche Genealogie ſelbſt in jener Periode große Lücken hat. Das ähnliche Wappen (die

ſerie deducit hos tamen honores nullo alio authore non niſi proprio Marti acceptos refert quorum alterum ſepius defenſe & illius ope amplificate Gallie premium tulit alterum propter reſtitutam & unius auſpiciis ſervatam Portugalliam reportavit neque a bello ſolum laudandus eſt vir maximus ſed quod omni victoria optatius eſt omni triumpho majus fidus militiæ quam inter oppoſitorum dogmatum profeſſores ſecutus eſt Deum tamen quem unice coluit nunquam deſeruit nec reformatam religionem in qua a primis annis innutritus jam conſenuiſſet a ſe unquam avelli paſſus eſt ſed ut omni modo incliti viri virtus & conſtantia probaretur, quum ab integerrimo vite inſtituto neque blanditiis neque minis neque illuſtrium alias virorum infelici exemplo dimoveri poterat hunc talem virum quem

---

Verſchiedenheit der Farben abgerechnet) beweiſet, bekanntermaßen, hierinn nichts, und eben dieſer Lilienſtern findet ſich auch in den Wappen der Familien von Greiffenklau, von Limbach, von Cottenheim und anderer mehr. Indeſſen wäre das edle Geſchlecht der Schönburge zu einer ſolchen Verbindung alt genug, und die Sache (ſ. Hrn. Hofr. Meiners kurze Geſchichte des deutſchen Adels im Göttingiſchen hiſtoriſchen Magazin, B. 1. St. 4. S. 617.) keine abſolute Unmöglichkeit Nur müßten in dieſem Falle die Anachronismen des Engliſchen Concipienten abgerechnet werden, da es im 12ten Jahrhundert noch keine Herzoge von Cleve gab, und Jülch gar erſt im 16ten Jahrhundert dazu kam.

utraque gens jam ſuum ſibi merito vindicaſſet altera ejecit altera non recepit hoc itaque in nupero noſtro ad regna hec ab iniquo dominatu liberanda & ad oppreſſas tum religionem tum leges vindicandas ſuſcepto itinere comite nobis adjuncto & copiis noſtris omnibus eadem que illum ſemper comitata eſt felicitate prefecto jam tandem ad ſuos utpote a Dudlejis antiquiſſima de caſtro Dudleyo familia & Northumbrie olim Ducibus maternum genus ducentem & ad veteres penates quaſi e poſtliminio reduximus & quamvis jam vel ſua luce ſatis refulget atque eo evectus ſit, ut vix minimum incrementum poſſit accipere hunc tamen & regio noſtro ſplendore irradiari ac errantem hanc ſtellam in celo noſtro demum figi noſtra magis quam ſua intereſſe arbitramur *ſciatis igitur* quod nos de gratia noſtra ſpeciali ac ex certa ſcientia & mero motu noſtris prefatum Fredericum ad ſtatum gradum ſtilum dignitatem titulum & honorem Baronis *) Teyes ereximus pre-

---

*) Dieſes Wort iſt nordiſchen Urſprungs und bezeichnete erſtlich einen Mann überhaupt, dann einen Kriegsmann oder Diener eines großen Herrn, nachmahls, weil dieſe an ſtatt der Beſoldungen Lehen erhielten, einen Vaſallen, und endlich weil die Vaſallen mächtig und bey wichtigen Angelegenheiten zu Rathe gezogen wurden, daraus aber das Recht entſtand, dazu gezogen zu werden, verknüpfte ſich mit dieſer Benennung der Begriff von hoher Würde und Reichsſtandſchaft. In dieſer angeſehenen Bedeutung findet man das Wort Baron zu erſt

fecimus & creavimus ipſumque Fredericum Baronem Teyes tenore preſentium erigimus preficimus & creamus eidemque Frederico nomen ſtatum gradum ſtilum dignitatem titulum & honorem Baronis Teyes impoſuimus dedimus & prebuimus ac per preſentes imponimus damus & prebemus *Habendum* & tenendum eadem nomen ſtatum gradum ſtilum dignitatem titulum & honorem Baronis Teyes prefato Frederico pro & durante vita ſua naturali & poſt mortem predicti Frederici Domino Carolo Schomberg tertio filio prefati Frederici & heredibus maſculis de corpore predicti Caroli legitime exeunti-

---

in Frankreich, von da kam es nach England, aus England nach Neapel und Italien überhaupt, erſt gegen das Ende des 12ten und zu Anfang des 13ten Jahrhunderts aber nach Deutſchland. In Grosbritannien hat dieſer Name noch heutzutag ſeine volle Bedeutung, und bezeichnet nicht nur die unterſte Stufe des hohen Adels, ſondern den ganzen hohen Adel überhaupt. Schomberg mußte alſo zu erſt zum Baron erhoben werden, ehe ihm die übrigen Titel, deren nur ein Reichs-Baron fähig iſt, ertheilt werden konnten: und hierdurch, nicht aber durch die nachfolgenden Titel, wurde ihm Sitz und Stimme in dem Engliſchen Parlament, durch letztere hingegen nur ein höherer Rang gegeben.

So wurde im Jahr 1706 der Kurprinz von Hannover ſelbſt, welcher nachmahls, unter dem Namen Georg II den Thron von Grosbritannien beſtieg, zum Baron von Tewsbury, Vicomte von Northallerton, Grafen von Milford-Hafen, und Herzog von Cambridge für ſich und ſeine männliche Nachkommenſchaft ernannt.

bus & pro defectu talis exitus Domino Maynard ſecundo filio prefati Frederici & heredibus maſculis de corpore predicti Maynard legitime exeuntibus & pro defectu talis exitus heredibus maſculis prefati Frederici *volentes* & per preſentes concedentes pro nobis heredibus & ſucceſſoribus noſtris quod prefatus Fredericus durante vita ſua naturali & poſt mortem ejus prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti, & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi predicti Frederici ſucceſſive in omnibus ut Barones Teyes teneantur tractentur & reputentur, & eorum quilibet reſpective teneatur & durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi predicti Frederici ſucceſſive vocentur & nuncupentur & eorum quilibet reſpective vocetur & nuncupetur *quodque* idem Fredericus pro defectu talis exitus heredes maſculi predicti Frederici nomen ſtatum gradum ſtilum titulum dignitatem & honorem Baronis Teyes ſucceſſive gerant & habeant & eorum quilibet reſpective gerat & habeat & per nomen Baronis Teyes ſucceſſive vocentur & nuncupentur & eorum quilibet reſpective vocetur & nuncupetur *quodque* idem Fredericus pro & durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi predicti Frederici ſucceſſive in omnibus ut Barones Teyes teneantur tractentur & reputentur, & eorum quilibet reſpective teneatur tractetur & reputetur, *habeantque* teneant poſſideant & eorum quilibet reſpective & ſucceſſive habeat teneat & poſſideat ſedem locum & vocem in Parliamen-

tis *) & publicis comitiis atque consiliis nostris & successorum nostrorum infra regnum nostrum Anglie inter alios Barones ut Barones Parliamentorum publicorum comitiorum & consiliorum nec non dictus Fredericus durante vita sua naturali & post ejus mortem prefatus Carolus & heredes sui masculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes sui masculi predicti & pro defectu talis exitus heredes masculi præfati Frederici successive gaudeant & utantur & eorum quilibet respective gaudeat & utatur per nomen Baronis Teyes omnibus & singulis talibus juribus preheminentiis privilegiis & immunitatibus statui Baronis in omnibus rite & de jure pertinentibus quibus ceteri Barones dicti regni nostri Anglie ante hec tempora melius honorificentius & quietius usi sunt & gavisi

---

*) Parlamentum heißt in dem barbarischen Mönchslatein ein jedes Gespräch, größtentheils aber wird es von wichtigen Unterredungen auf Reichstägen und Kirchenversammlungen gebraucht. Auch in Deutschland war das Wort Parlament in Uebung, so lange noch die Geschichts-Bücher und Urkunden in lateinischer Sprache abgefaßt wurden. In England und Frankreich hat es sich bis auf diese Stunde erhalten, doch mit dem Unterschied, daß es in England immer eine Versammlung aller Stände anzeigte, in Frankreich hingegen eine Assemblée des Etats du Royaume und ein Parlament wesentlich von einander unterschieden sind. Das Englische Parlament wird auch commune concilium regni Angliæ, Magnum concilium, oder Magnum concilium Regis genannt.

seu in presenti gaudent & utuntur *ac insuper* de uberiori gratia nostra speciali ac ex certa scientia & mero motu nostris prefatum Fredericum in Comitem de Brentford in Comitatu nostro Middlesex nec non ad statum gradum stilum titulum dignitatem nomen & honorem Comitis de Brentford ereximus prefecimus insignivimus & creavimus ipsumque Fredericum in Comitem de Brentford nec non ad statum gradum stilum titulum dignitatem nomen & honorem Comitis de Brentford tenore presentium erigimus preficimus insignimus constituimus & creamus eidemque Frederico statum gradum stilum titulum dignitatem nomen & honorem Comitis de Brentford imposuimus dedimus & prebuimus & per presentes imponimus damus & prebemus ac ipsum Fredericum hujusmodi statu gradu stilo titulo dignitate nomine & honore comitis de Brentford per gladii cincturam cape honoris & circuli aurei impositionem *) in caput insignimus investimus & realiter nobilitamus per presentes *Habendum* & tenendum

---

*) Bey der Ernennung zum Baronen hieß es nur, "wir erhöhen, ordnen und schaffen," (erigimus, præficimus & creamus) ohne eine Ceremonie. Bey der Erhöhung zum Grafen heißt es, "zieren, bekleiden und thätlich adeln," (insignimus, investimus & realiter nobilitamus) und zwar mit der obenbenannten Feyerlichkeit, welche der Uebersetzer des neuen Lehrgebäudes der Diplomatik der belobten gelehrten Französischen Benedictiner (Th. IX. S. 121.)

ſtatum gradum ſtilum titulum dignitatem nomen & honorem comitis de Brentford cum omnibus & ſingulis preeminentiis honoribus ceterisque hujusmodi ſtatui gradui ſtilo titulo dignitati nomini & honori Comitis pertinentibus ſive ſpectantibus prefato Frederico pro & durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefato Carolo & heredibus maſculis de corpore ſuo legitime exeuntibus in perpetuum & pro defectu talis exitus prefato Maynard & heredibus maſculis de corpore ſuo legitime exeuntibus in perpetuum & pro defectu talis exitus heredibus maſculis prefati Frederici *volentes* & per preſentes

---

durch die Worte ausdrückt: "vermittelſt des Degens, der Kutte und des göldenen Reifes." Daß nämlich die Umgürtung mit dem Schwerdt bey allen nordiſchen Völkern eine beſonders feyerliche Handlung geweſen ſey, iſt allgemein bekannt. Daß es aber in England von jeher das unterſcheidende Zeichen eines Grafen war, beweiſt Düc Fresne mit verſchiedenen Beyſpielen aus dem 12ten und 13ten Jahrhundert. Unter dem Wort Capa wurde im 9ten und einigen folgenden Jahrhunderten, ſowohl ein Ueberrock, welchen man über andere Kleider trug, und über den Kopf warf, als auch nur eine Bedeckung des Haupts (eine Kappe oder Mütze) verſtanden. Der Wortfügung nach ſcheint das letztere gemeynt zu ſeyn, weil es mit dem Wort, impoſitio, verbunden iſt. Uebrigens bedeutet eines, wie das andere eine gewiſſe feyerliche Ceremonienkleidung, wie z. B. bey den Ritter-Orden der Ordens-Mantel. Wäre das ſeltene Buch von Thom. Gore, welches im J. 1674 zu Oxford herauskam, und eine heraldiſche Bibliothek enthält, in hieſiger Gegend aufzutreiben ge-

concedentes pro nobis heredibus & succeſſoribus noſtris quod predictus Fredericus pro & durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi predicti Frederici ſtatum gradum ſtilum dignitatem nomen & honorem comitis de Brentford ſucceſſive gerant & habeant & eorum quilibet gerat & habeat & per nomen comitis de Brentford ſucceſſive vocentur & nuncupentur & eorum quilibet reſpective vocetur & nuncupetur, *et* quod idem Fredericus pro & durante vita ſua naturali & poſt

---

weſen, ſo würden aus deſſen 11ten Kap. de trabeis, purpuris, palliis, aliisque veſtibus ſeu inſtrumentis honorariis, quibus Principes, aliique magni nominis homines *indui* ſolebant, und in dem 12ten de Nobilitate - - de Principis, Ducis, Marchionis, Comitis, Vicecomitis, Baronis creandi ritu & cæremoniis &c. nähere Erläuterungen haben beygebracht werden können. Immer widerlegt unſere Urkunde und das bisher geſagte die Meynung derjenigen, welche das Wort Inveſtitur von dem deutſchen Wort feſt ableiten, und zeigt im Gegentheil, daß es von dem lateiniſchen veſtis herkomme, womit auch der Ausdruck, "einen mit einer Würde bekleiden," wörtlich übereinſtimmt. Der circulus aureus endlich war eine Art Krone von minderer Verzierung. Auch die abendländiſchen Kayſer bedienten ſich derſelben, wenn ſie ſich als Patricier von Rom erklären ließen: und von der Krönung der Gemahlinn Kayſer Philipps aus dem Schwäbiſchen Hauſe ſagt Arnold von Lübek: "ibi quoque Regina, regio diademate, non tamen *coronata*, ſed *circulata* proceſſit."

ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi predicti Frederici ſucceſſive ut comites de Brentford teneantur tractentur & reputentur & eorum quilibet reſpective teneatur tractetur & reputetur *habeanturque* teneant & poſſideant eorum quilibet reſpective & ſucceſſive habeat & poſſideat ſedem locum & vocem in Parliamentis & publicis comitiis atque conſiliis noſtris & ſucceſſorum noſtrorum infra regnum noſtrum Anglie inter alios Comites ut comes de Brentford nec non dictus Fredericus pro & durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi predicti Frederici ſucceſſive gaudeant & utantur & eorum quilibet reſpective gaudeat & utatur per nomen Comitis de Brentford omnibus & ſingulis juribus privilegiis preeminentiis & immunitatibus ſtatui comotis in omnibus rite & de jure pertinentibus quibus ceteri Comites dicti regni noſtri Anglie ante hec tempora melius honorificentius & quietius uſi ſunt & gaviſi ſeu in preſenti gaudent & utuntur. *Et quia* creſcente ſtatus celſitudine neceſſario creſcunt ſumptus &

onera grandiora ac ut idem Fridericus durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynhard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi prefati Friderici juxta dicti nominis comitis de Brentford decentiam & ſtatum ſic nobilitatus melius decentius & honorificentius ſe habere ac onera ipſis reſpective incumbentia manutenere & ſupportare valeant & eorum quilibet valeat *ideo* de uberiori gratia noſtra ac ex certa ſcientia & mero motu noſtris dedimus & conceſſimus ac per preſentes pro nobis heredibus & ſucceſſoribus noſtris damus & concedimus prefato Frederico durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefato Carolo & heredibus maſculis ſuis predictis & pro defectu talis exitus prefato Maynard & heredibus maſculis ſuis predictis & pro defectu talis exitus heredibus maſculis dicti Frederici annuales redditus viginti librarum legalis monete Anglie ſingulis annis percipiendos *)

---

*) Wir ſtoßen hier auf die zweyte Verſchiedenheit zwiſchen der Ernennung zum Baronen und Grafen, und zugleich auf einen großen Unterſchied zwiſchen Deutſchen und Engliſchen Standeserhöhungen, daß nämlich dem durch letztere begnadigten zugleich eine jährliche Penſion ausgeworfen wird, um ihm dadurch, wie die Urkunde ſagt, die größeren Unkoſten und Bürden ſeines Standes zu erleichtern. Ob dieſes Jahrgehalt noch zu Schombergs Zeiten wirklich erhoben worden

ad receptum ſcacarii *) noſtri heredum & ſucceſſorum noſtrorum per manus commiſſionarii pro theſauro noſtro theſaurarium & camerarium dicti ſcacarii noſtri heredum & ſucceſſorum noſtrorum pro tempore exiſtentem ad Feſtum ſancti Michaëlis Archangeli annuatim ſolvendos, *Ac inſuper nos volentes* prefatum Fredericum titulo Marchionis inſignire ipſumque inter Marchiones regni noſtri Anglie cooptari de uberiori gratia noſtra ſpeciali ac ex certa ſcientia & mero motu noſtris prefatum

---

oder, wie wir im Verfolg von der Ceremonienkleidung hören werden, nur ein zum alten Formular gehöriger Ausdruck ſey, war nicht in Erfahrung zu bringen; Letzteres iſt aber zu vermuthen. Indeſſen zeugt die Kleinigkeit der Summe von dem hohen Alterthum dieſer Formel: da einem Grafen nur 20, einem Marquis 40 und einem Düc abermahl 40, alſo zuſammen 100 Pfund Sterling ausgeſetzt ſind; wenn wir ſchon wiſſen, daß in England das Geld in den älteſten Zeiten beſſer geweſen, als das heutige. Im Verfolge wird dieſe jährliche Penſion auch ein Lehen (redditus ſive Feodum) genannt, und kommt alſo mit dem in Deutſchland, nicht zwar bey Standes-Erhöhungen, aber bey Chargen und Aemtern üblich geweſenen Manngeld überein. Wahrſcheinlicherweiſe hatte es mit der Portugieſiſchen Grafen-Penſion (ſ. B. 1. S. 114.) die nämliche Bewandnis.

*) Scacarium (wörtlich im Deutſchen ein Schachbrett, Franz. Eſchiquier, Engl. Exchequer) wurde bey den alten Normännern ſchon vor dem 12ten Jahrhundert das oberſte Appellations-Gericht zu Rouen genannt, wofür in der Normandie nachmahls das Wort Parlament in ſeine Stelle trat, die nach England gekommenen Normänner

Fredericum in Marchionem de Harwich in Comitatu noſtro Eſſex nec non ad ſtatum gradum ſtilum titulum dignitatem nomen & honorem Marchionis de Harwich ereximus prefecimus & creavimus ipſumque Fredericum Marchionem de Harwich tenore preſentium erigimus facimus & creamus eidemque Frederico nomen ſtatum gradum ſtilum dignitatem titulum & honorem Marchionis de Harwich impoſuimus dedimus prebuimus ac per preſentes imponimus damus & prebemus *Ac* ipſum Fredericum

---

aber es in dieſer Bedeutung behielten. Es wird noch heutzutag dem am Hofe des Königs ſitzenden Gerichte beygelegt, deſſen Präſident der Groß-Schatzmeiſter iſt, und vor welchem die Streitigkeiten, welche die Einkünfte der Krone betreffen, zu entſcheiden ſind. Nicht nur dieſes Schatzkammer-Gericht aber, ſondern die königliche Finanzkammer ſelbſt heißt der Exchequer. Ob der auf Art eines Schachbretts gepflaſterte Boden (wodurch ſich ehemahls Paläſte von geringeren Wohnungen unterſchieden, und welche Meynung die größte Wahrſcheinlichkeit hat) oder der mit einem gewürfelten Teppich bedeckte Tiſch, um welchen die Richter ſaßen, oder dieſer Form ähnliche Tafeln, welche zur Erleichterung der Rechnung auf dem Zahl-Amte gebraucht wurden, zu dieſer Benennung den erſten Anlaß gaben, iſt unausgemacht. Die Penſion, von welcher gefragt wird, war alſo auf die Staats-Einnahme verwieſen, und von dem Groß-Schatzmeiſter auszuzahlen. Weil aber bekanntlich die hohen Reichs-Chargen in England nicht immer wirklich beſetzt ſind, ſondern bisweilen durch Stellvertretter verwaltet werden, ſo verordnet die Urkunde, daß in dieſem Falle die Zahlung per manus commiſſionarii &c. geſchehen ſoll.

nomine ſtatu titulo gradu ſtilo honore & dignitate Marchionis de Harwich per gladii cincturam cape honoris & circuli aurei impoſitionem in caput & traditionem virgæ auree *) imponimus inſignimus inveſtimus & realiter nobilitamus per preſentes *Habendum* & tenendum eadem nomen gradum ſtatum dignitatem ſtilum titulum & honorem Marchionis de Harwich cum omnibus & ſingulis preeminentiis & honoribus ceterisque hujusmodi nomini ſtatui gradui ſtilo dignitati & honori Marchionis de Harwich predicti ſpectantibus & pertinentibus prefato Frederico durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefato Carolo & heredibus maſculis de corpore ſuo legitime exeuntibus in perpetuum & pro defectu talis exitus prefato Maynard & heredibus maſculis

*) Unter dem Wort virga verſteht man ſonſt gemeiniglich den Biſchofsſtab. Hier iſt es ſo viel als eine Art von Scepter, dergleichen dem Cron-Seneſchall von England (the Lord heigh Steward of England) bey ſeiner Ernennung übergeben wird, der ihn dem König bey feyerlichen Gelegenheiten vorträgt. Er iſt eigentlich das Zeichen des Richteramts, welches daher auch im Deutſchen der Stab heißt. Unter den königlich Engliſchen Inſignien unterſcheidet ſich dieſer Juſtiz-Scepter von dem Regalien-Scepter dadurch, daß auf der Spitze des erſtern eine Taube, auf der Spitze des andern aber ein Kreutz befindlich iſt. Bey der Krönung des Kayſers Otto des Groſſen wird dieſer Stab noch ebenmäßig erwähnt, bey den heutigen Kayſerkrönungen aber iſt nur ein Scepter üblich.

de corpore suo legitime exeuntibus in perpetuum & pro defectu talis exitus heredibus masculis præfati Friderici *Volentes* ac per presentes concedentes pro nobis heredibus & successoribus nostris quod prefatus Fredericus durante vita sua naturali & post ejus mortem prefatus Carolus & heredes sui masculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes sui masculi predicti & pro defectu talis exitus heredes masculi predicti Friderici nomen statum stilum gradum dignitatem titulum & honorem Marchionis de Harwich successive gerant & habeant, & eorum quilibet respective gerat & habeat *Et* per nomen Marchionis de Harwich successive vocentur & nuncupentur & eorum quilibet respective vocetur & nuncupetur *Et* quod idem Fredericus durante vita sua naturali & post ejus mortem prefatus Carolus & heredes sui masculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes sui masculi predicti & pro defectu talis exitus heredes masculi prefati Frederici successive ut Marchiones de Harwich teneantur tractentur & reputentur & eorum quilibet teneatur tractetur & reputetur & habeant teneant & possideant & eorum quilibet successive habeat teneat & possideat sedem locum & vocem in Parliamentis & publicis comitiis atque consiliis nostris & successorum nostrorum infra Regnum nostrum Anglie inter

alios Marchiones ut Marchio de Harwich nec non dictus Fredericus durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi dicti Frederici ſucceſſive gaudeant & utantur & eorum quilibet reſpective gaudeat & utatur per nomen Marchionis de Harwich omnibus & ſingulis honoribus juribus privilegiis preeminentiis & immunitatibus ſtatui honori & dignitati Marchionis in omnibus rite & de jure pertinentibus, quibus ceteri Marchiones dicti regni noſtri Anglie ante hec tempora melius decentius honorificentius & quietius uſi ſunt & gaviſi ſeu in preſenti gaudent & utuntur. *Et quia* creſcente ſtatus celſitudine neceſſario creſcunt ſumptus & onera grandiora & ut idem Fredericus durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi dicti Frederici melius decentius & honorificentius ſtatum honorem & dignitatem Marchionis de Harwich ac onera ipſis reſpective incumbentia manutenere & ſupportare valeant & eorum quilibet valeat *Ideo* de uberiori gratia noſtra ſpeciali ac ex certa ſcientia & mero motu noſtris dedimus & con-

ceſſimus ac per preſentes pro nobis heredibus & ſucceſſoribus noſtris damus & concedimus eidem Frederico pro & durante vita ſua naturali & poſt poſt ejus mortem prefato Carolo & heredibus ſuis maſculis predictis & pro defectu talis exitus prefato Maynard & heredibus ſuis maſculis predictis, & pro defectu talis exitus heredibus maſculis predicti Frederici annuatim redditus ſive feodum quadraginta Marcarum *) legalis monete Anglie ſingulis annis percipiendos ad receptum ſcacarii noſtr heredum & ſucceſſorum noſtrorum per manus commiſſionarii pro theſauro noſtro theſaurarium & camerarium dicti ſcacarii noſtri heredum & ſucceſſorum noſtrorum pro tempore exiſtentem ad feſtum ſancti Michäelis Archangeli annuatim ſolvendos *Ac ulterius volentes* prefatum Fridericum titulo ducis inſignire ipſumque inter duces regni noſtri Anglie cooptari de uberiori gratia noſtra ſpeciali ac ex certa ſcientia & ex mero motu noſtris prefatum Fredericum in ducem de Schomberg nec non ad ſtatum gradum ſtilum titulum dignitatem nomen & honorem ducis de Schomberg ereximus prefecimus inſignivimus conſtituimus & creavimus ipſumque Fredericum inſignimus

*) Dieſes altdeutſche Wort, welches ſchon in Engliſchen Urkunden des 9ten Jahrhunderts vorkommt, bedeutet hier ſo viel, als ein Pfund Sterling.

conſtituimus & creamus eidemque Frederico nomen ſtilum titulum ſtatum gradum dignitatem & honorem ducis de Schomberg impoſuimus dedimus & præbuimus ac per preſentes imponimus damus & prebemus *Ac* ipſum Fredericum hujusmodi nomine ſtilo titulo ſtatu gradu dignitate & honore ducis de Schomberg per gladii cincturam cape honoris & circuli aurei impoſitionem in caput & traditionem virge auree inſignimus inveſtimus & realiter nobilitamus per preſentes *habendum* & tenendum eadem nomen ſtilum titulum ſtatum gradum dignitatem & honorem ducis de Schomberg cum omnibus & ſingulis preeminentiis honoribus ceterisque hujusmodi nomini ſtilo titulo ſtatui gradui dignitati & honori ducis pertinentibus ſive ſpectantibus prefato Frederico pro & durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefato Carolo & heredibus maſculis de corpore ſuo legitime exeuntibus in perpetuum & pro defectu talis exitus prefato Maynard & heredibus maſculis de corpore ſuo legitime exeuntibus in perpetuum & pro defectu talis exitus heredibus maſculis predicti Frederici in perpetuum *Volentes* & per preſentes concedentes pro nobis heredibus & ſucceſſoribus noſtris quod predictus Fredericus durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui

maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi dicti Frederici reſpective nomen ſtilum titulum ſtatum gradum dignitatem & honorem ducis de Schomberg gerant & habeant & eorum quilibet reſpective gerat & habeat & per nomen ducis de Schomberg ſucceſſive vocentur & nuncupentur & eorum quilibet reſpective vocetur & nuncupetur *Et* quod idem Fredericus durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem dictus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Mainard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi predicti Frederici ſucceſſive ut duces de Schomberg teneantur tractentur & reputentur & eorum quilibet reſpective teneatur tractetur & reputetur *Habeantque* teneant & poſſideant eorum quilibet ſucceſſive & reſpective habeat teneat & poſſideat ſedem locum & vocem in Parliamentis & publicis comitiis atque conciliis noſtris & ſucceſſorum noſtrorum Anglie inter alios proceres & magnates hujus regni noſtri Anglie nec non dictus Fredericus durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi dicti Frederici ſucceſſive gaudeant & utantur & eorum quilibet reſpective gaudeat & utatur per nomen Ducis de

Schomberg omnibus & ſingulis juribus privilegiis preeminentiis & immunitatibus ſtatui ducis in omnibus rite & de jure pertinentibus quibus ceteri duces hujus regni noſtri Anglie ante hec tempora melius honorificentius & quietius uſi ſunt & gaviſi, ſeu in preſenti gaudent & utuntur. *Et quia* creſcente ſtatus celſitudine neceſſario creſcunt ſumptus & onera grandiora *Ac* ut idem Fredericus durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefatus Carolus & heredes ſui maſculi predicti, & pro defectu talis exitus prefatus Maynard & heredes ſui maſculi predicti & pro defectu talis exitus heredes maſculi dicti Frederici ſucceſſive juxta dicti nominis ducis decentiam & ſtatus ſui nobilitatem melius decentius & honorificentius ſe habere ac onera ipſis reſpective incumbentia manutenere & ſupportare ſucceſſive valeant, & eorum quilibet reſpective valeat *Ideo* de uberiori gratia noſtra ſpeciali ac ex certa ſcientia & mero motu noſtris dedimus & conceſſimus ac per preſentes pro nobis heredibus & ſucceſſoribus noſtris damus & concedimus prefato Frederico durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefato Carolo & heredibus ſuis maſculis predictis, & pro defectu talis exitus prefato Maynard & heredibus ſuis maſculis predictis & pro defectu talis exitus heredibus maſculis dicti Frederici annuatim redditus quadraginta librarum legalis mo-

nete Anglie ſingulis annis percipiendos ad receptum ſcacarii noſtri heredum & ſucceſſorum noſtrorum per manus commiſſionarii pro theſauro noſtro theſaurarium & camerarium dicti ſcacarii noſtri heredum & ſucceſſorum noſtrorum pro tempore exiſtentem ad feſtum ſancti Michaëlis Archangeli annuatim ſolvendos, *& ulterius volumus* ac per preſentes pro nobis heredibus & ſucceſſoribus noſtris concedimus prefato Frederico durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem prefato Carolo & heredibus ſuis maſculis predictis & pro defectu talis exitus prefato Maynard & heredibus ſuis maſculis predictis & pro defectu talis exitus heredibus maſculis dicti Frederici quod hec littere noſtre patentes vel irrotulamenta *) earundem ſufficientes & effectuales in lege ſint ad ipſum Fredericum durante vita ſua naturali & poſt ejus mortem ad prefatum Carolum & heredes ſuos maſculos predictos & pro defectu talis exitus ad prefatum Maynard & heredes ſuos maſculos predictos & pro defectu talis exitus

*) Rotuli wurden von rotare, walzen, diejenige Schriften genannt, welche auf Stäbe oder in der Form von runden Stäben aufgerollt wurden, und eben daher, von volvere, im beſſern Latein Volumina hießen. Das deutſche Wort eine Rolle oder ein Rodel iſt daraus entſprungen, und bedeutet das nämliche. Irrotulamenta des Königlichen Patents heißen alſo hier beglaubte Abſchriften oder mehrere Ausfertigungen deſſelben in dieſer Geſtalt.

ad heredes maſculos dicti Frederici ſeperalibus *) & reſpectivis nominibus titulis dignitatibus & honoribus Baronis Teyes Comitis de Brentford Marchionis de Harwich & ducis de Schomberg inſigniendos inveſtiendos & realiter nobilitandos *Et hoc* absque aliquibus veſturis **) ritibus ornamentis aut ceremoniis quibuscunque in hac parte debitis & conſuetis quas propter quasdam cauſſas nobis melius cognitas debito modo peragere & preſtare non potuimus aliqua ordinatione uſu conſuetudine ritu ceremonia preſcriptione aut proviſione in hujusmodi honoribus conferendis debitis uſitatis habendis fiendis aut preſtandis ***) aut aliquo alio in contrarium

---

*) Separale heißt in barbariſchem Latein ein jedes Ding, welches eine Sache von der andern unterſcheidet, z. E. eine Gränzſcheidung. Die gegenwärtige Stelle will folglich ſo viel ſagen: dieſes Patent ſoll hinreichend ſeyn, die hierinn vermeldte Perſonen mit den hierinn vermeldten verſchiedenen Namen, Ehren und Würden zu bekleiden.

**) Veſtura heißt alles, was zur Kleidung gehörig iſt. Du Freßne führt eine Beweisſtelle aus einem Engliſchen Document an, wo den Gliedern einer gewiſſen Geſellſchaft (in feſto ſancti Johannis 4 ſolid. pro veſtura) auf den Tag Johannis 4 Schill. zur Kleidung beſtimmt werden. Es heißt alſo hier die Ceremonienkleidung.

***) Da die Vorſchriften der feyerlichen Gebräuche bey Standeserhöhungen in England eben ſo heilig ſind, als die übrigen Geſetze, ſo wird durch dieſe Clauſel die Schombergiſche Standeserhöhung gegen alle aus deren Unterlaſſung zu beſorgende Folgerungen, verwahrt.

inde non obstante. *Volumus* etiam ac per presentes concedimus prefato Frederico quod habeat & habebit has litteras nostras patentes sub magno figillo nostro Anglie debito modo factas & figillatas absque fine seu feodo magno vel parvo *) nobis in hanaperio **) nostro seu alibi ad usum nostrum

---

*) Das Wort Finis hat in der Urkundensprache unterschiedliche Bedeutungen. So wird zum Beyspiel ein gerichtlicher Vergleich, oder auch eine ansehnliche Geldbuße Finis genannt; hier aber ist es so viel als eine Taxe, ein Laudemium, oder überhaupt ein Geld, welches dem Fürsten für eine Bewilligung, Begnadigung oder Bestättigung, wie die Namen haben mögen, bezahlt zu werden pflegt. Auch das Wort feodum erscheint hier in einer ungewöhnlichen Bedeutung. Es bezieht sich auf die Gewohnheit älterer Zeiten, da die Besitzer liegender Gründe sie dem König für die erhaltene Standeserhöhung zu Lehen auftrugen, und woher noch heutzutag gewisse Städte, Marktflecken und Schlösser den Vorzug haben, daß ihre Eigenthumer davon den Titel als Herzoge, Vicomte oder Grafen führen; doch muß jeder neue Erwerber erst von dem Könige zu diesen Würden erhoben werden, mit welchen aber durchgängig keine Judisdiction verbunden ist. Das einzige Castell des Burgfleckens Arundel in Sussex giebt seinem Besitzer, von der Zeit Wilhelms des Eroberers an, den Titel eines Grafen, ohne daß er die besondre Ernennung des Königs dazu nöthig hat. (Volkmanns Reisen durch Gr. Brit. B. I. S. 359.)

**) Hanapus bedeutet im barbarischen Latein ein holes Gefäß, als Schalen, Schüsseln, Becher und dergleichen. So sagt der Verfasser einer alten Französischen Chronic von Flandern: "Il feit apporter un *grand hanap de vin*," und in der Fortsezung derselbigen, wo die unglückliche Verkleidung am

proinde quoquo modo reddendo ſolvendo vel faciendo *In cujus* rei teſtimonium has litteras noſtras fieri fecimus patentes *Teſtibus* nobis ipſis *) apud

---

Franzöſiſchen Hofe vom J. 1393 erzält wird, heißt es, daß ſich einer von den in Brand gerathenen wilden Männern in einen großen Schwenkkeſſel mit Waſſer gerettet habe "ou l'on reinçoit taſſes & coupes, & *autres tels hanaps.*" Es kommt von dem alten deutſchen Wort Napf her. Da die Völker deutſchen Urſprungs beſonders auf koſtbare Trinkgefäße hielten, ſo wurden ſolche bey den vornehmſten Kleinodien bewahrt, und der dazu gewählte Ort, oder die Kleinodienkammer, hieß hanaperium. Hierzu kam noch die orientaliſche Sitte, Geſchenke, Recognitionen und dergleichen, welche man mit beſonderer Ehrerbietung überreichen wollte, in Gefäßen dieſer Art zu geben: wie wir ſolches nicht nur auf alten Mahlereyen und Tapeten, z. B. wo die Geſchichte der Weiſen aus Morgenland vorgeſtellt wird, ſondern noch heutzutag bey der jährlichen Aufholung der Zollfreyheit der Abgeordneten von Worms, Nürnberg und Bamberg zu Frankfurt ſehen, welche dem jedesmahligen Reichs-Schultheißen die gewöhnlichen kleinen Recognitionen in drey, wiewohl nur von Holz gedrechſelten, Pokalen zu bringen pflegen. Es bekam daher in England beſonders diejenige königliche Caſſe, in welche die Sigill- und Ausfertigungs-Gelder für die Diplomen, Privilegien und dergleichen fließen, den Namen hanaperium, und derjenige, welcher darüber geſetzt war, hieß clericus hanaperii.

*) Dieſe Formel iſt den Königen von England in ihren Diplomen eigen. Man findet dergleichen ſchon aus dem zweyten Jahre der Regierung Wilhelms des Eroberers mit den Worten: *teſte* me ipſo apud Weſtmonaſterium &c. Es ſcheint zwar, als ob darauf die eigene Unterzeichnung des Regenten folgen müßte. Allein ſo wenig die Unterſchrift der Zeugen, deren Namen in den Urkunden aufgeführt werden,

Weſtmonaſterium nono die Maji anno regni noſtri primo per breve de privato ſigillo *).

Barker.

---

erfordert wurde, eben ſo wenig hielten die Könige von England, wenn ſie ſich auf ihr eigenes Zeugnis beriefen, ſolche nothwendig.

*) Die Kraft der königlichen Ordre unter dem Geheimſiegel (Privy-Seal) an den Lord Groß-Canzler, welcher Bewahrer des im Eingange beſchriebenen großen Reichs-Sigills von England iſt.

BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Kazner, Johann F.

Leben Friedrichs von Schomber oder Schoenburg

Bd.: 2

Mannheim 1789

Augsburg, Staats- und Stadtbibliothek -- S 811 -2
urn:nbn:de:bvb:12-bsb11278339-2
VD18 80190545-001